



Programme Communal de Développement Rural

Mont-de-l'Enclus Partie 2 | Résultats de la consultation de la population

Document rédigé par :
Fondation Rurale de Wallonie

I.	PRÉSENTATION DE LA FONDATION RURALE DE WALLONIE	4
II.	BILAN DES PRECEDENTS PCDR DE MONT-DE-L'ENCLUS	5
II.1.	SCHEMA DIRECTEUR DE RENOVATION RURALE	5
II.2.	PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL (1992-2002).....	5
II.3.	LE DEVELOPPEMENT RURAL EN IMAGES.....	6
III.	LE PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL	7
III.1.	INFORMATION DES ACTEURS DE L'ODR	7
III.1.1.	<i>Information au Conseil communal.....</i>	7
III.1.2.	<i>Information/Consultation de la population.....</i>	7
III.2.	GROUPES DE TRAVAIL.....	12
III.2.1.	<i>Premier tour: le diagnostic citoyen.....</i>	12
III.2.2.	<i>Deuxième tour de groupes de travail : le diagnostic partagé thématique</i>	17
III.2.3.	<i>Consultations ciblées</i>	21
III.3.	LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.....	23
III.3.1.	<i>Appel à candidature et composition (annexe 5).....</i>	23
III.3.2.	<i>Planning des réunions de CLDR (annexe 6).....</i>	25
III.3.3.	<i>Les desiderata.....</i>	31
IV.	PROJETS MIS EN PLACE LORS DE L'ELABORATION DU PCDR	33
IV.1.	GROUPE-ACTION « ENVIRONNEMENT » - QUINZAINE DE LA NATURE (ANNEXE 6)	33
IV.1.1.	<i>Novembre 2015 : lancement de la première édition.</i>	33
IV.1.2.	<i>Mai 2016 : Quinzaine de la Nature, deuxième édition</i>	34
IV.1.3.	<i>Avril 2017 : Quinzaine de la nature – troisième édition.....</i>	35
IV.2.	GROUPE-ACTION « PATRIMOINE » - CREATION D'UNE COMMISSION PATRIMOINE (ANNEXE 7)	35
IV.3.	GROUPE-ACTION « MOBILITE ACTIVE» (ANNEXE 8)	35
IV.4.	GROUPE-ACTION « ECONOMIE » (ANNEXE 9).....	36
IV.5.	INSTALLATION DE « LA CLE DE FA » DANS L'ANCIEN LYCEE D'AMOUGIES.....	36
IV.6.	INFORMATION DES AGRICULTEURS SUR LE PROJET DE BIOMETHANISATION DE SIBIOM, FILIERE DE L'INTERCOMMUNALE IDETA	37
V.	CALENDRIER DES PARTICIPATIONS	38

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AD	Agent de Développement de la Fondation rurale de Wallonie
ATEPA	Assistance « Territoire & Patrimoine » de la Fondation rurale de Wallonie
AIS	Agence immobilière sociale
CCA	Conseil consultatif des Aînés
CCAg	Commission communale de l'Agriculture
CCATM	Commission consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité
CCE	Conseil communal des enfants
CCJ	Conseil consultatif de la jeunesse
CLDR	Commission locale de Développement Rural
CPAS	Centre public d'action sociale
CRAT	Commission régionale d'Aménagement du Territoire
DR	Développement Rural
FRW	Fondation rurale de Wallonie – organisme d'accompagnement
GT	Groupe de Travail
IDETA	Intercommunale de Développement de l'arrondissement « Tournai-Ath »
ODR	Opération de Développement Rural
PCM	Plan communal de Mobilité
PCDN	Plan communal de Développement de la Nature
PCDR	Programme communal de Développement Rural
PNPC	Parc naturel du Pays des Collines
PPPW	Petit Patrimoine populaire wallon
RAVeL	Réseau autonome de Voies lentes
ROI	Règlement d'ordre intérieur
SDDR	Schéma directeur du développement Rural
SPW	Service public de Wallonie
TEC	Transports en commun
TIC	Technologie de l'information et de la communication

I. PRÉSENTATION DE LA FONDATION RURALE DE WALLONIE

L'organisme d'accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie



La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de Développement Rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de Développement Rural,
- Conseil en matière de plans communaux de la nature,
- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

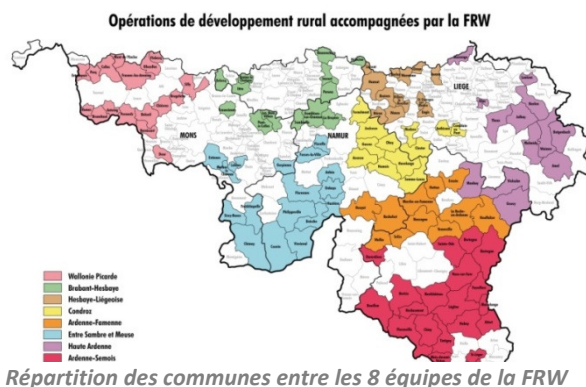
L'équipe « Wallonie Picarde » accompagne la commune de Mont-de-l'Enclus

Dans le cadre des Opérations de Développement Rural, la FRW met à disposition des 117 communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune de Mont-de-l'Enclus est assuré par l'équipe Wallonie Picarde située à Frasnes-lez-Anvaing (en rose clair sur cette carte)



FRW Pour en savoir plus :

 www.frw.be

 [FondationRuraleWallonie](https://www.facebook.com/FondationRuraleWallonie)

II. BILAN DES PRECEDENTS PCDR DE MONT-DE-L'ENCLUS

II.1. Schéma Directeur de Rénovation rurale

En 1979, Mont-de-l'Enclus fait partie des 4 communes pilotes choisies en Hainaut Occidental par le Comité Ministériel des affaires Wallonnes. Le Conseil Communal, en sa séance du 11 juillet 1979, acceptait d'adhérer au principe de la Rénovation rurale.

Le 6 mai 1981, le Conseil Communal adoptait son schéma directeur, outil stratégique pour le développement de la commune. Sur base d'un avis favorable de la CRAT, un arrêté de l'Exécutif wallon, approuvant le schéma directeur, fut pris le 18 novembre 1982.

Différentes conventions ont été signées entre la commune et la Région Wallonne afin de réaliser les projets issus de celui-ci. Le montant total des conventions atteint un budget total de 1,52 millions d'euros dont 1,1 million d'euros de subventions de la Rénovation rurale.

Parmi les projets les plus emblématiques, citons :

- L'Aménagement de la cour de l'école d'Orroir
- L'Aménagement du chemin du bue à Anseroeul
- L'Aménagement de la rue du couvent à Russeignies
- L'Aménagement de la place d'Anseroeul (deux phases)
- L'Acquisition du bois dit de « Béhagel » et son aménagement
- L'Aménagement de l'Enclus du Haut (deux phases)
- L'Aménagement du centre de Russeignies

D'autres projets ont également été réalisés sur fond propre ou via d'autres modes de subventionnement que la Rénovation rurale (aménagement de points de vue, de sentiers, mise en place d'un service d'aides familiales, de gardiennage à domicile, de repas à domicile, ...).

II.2. Programme Communal de Développement Rural (1992-2002)

En juin 1991 est paru un nouveau décret régissant le Développement Rural. Mont-de-l'Enclus a alors présenté, dans la foulée, son Programme Communal de Développement Rural (1992). Celui-ci a permis à la commune d'obtenir plusieurs conventions d'un budget global de 2,32 millions d'euros dont 1,82 millions d'euros de subventions du Développement Rural.

Les principaux projets sont :

- L'aménagement de l'ancienne École d'Orroir en maison de village
- L'aménagement de l'Enclus du Haut (deux phases)
- L'aménagement de la place d'Amougies
- L'aménagement de l'ancienne cure d'Amougies en Maison de village
- La construction d'un atelier rural à Anseroeul
- Réalisation d'une étude « intégrée » sur l'Aménagement de l'Enclus du Haut
- L'aménagement du centre d'Orroir, dernier projet concrétisé dans le cadre de ce PCDR. Les travaux ont été terminés en 2007.

II.3. Le Développement Rural en images



Parc à la Maison des Randonneurs



Bois communal



Maison de village d'Orroir



Place d'Anserœul



Place d'Orroir



Place de la gare de Russeignies



Enclus du Haut



Atelier rural



Maison de village d'Amougies

III. LE PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

III.1. Information des acteurs de l'ODR

III.1.1. Information au Conseil communal

La FRW a rencontré les Conseillers Communaux le 24 octobre 2013. Son directeur général, Michel Jourez, a informé ceux-ci des principes et des grandes étapes de l'ODR et a présenté la méthode de travail de la FRW. Cette rencontre fût notamment relayée dans la presse locale.

C'est à cette date que le Conseil communal a approuvé à l'unanimité de réviser le PCDR et de désigner la FRW comme organisme d'accompagnement.

La désignation de l'auteur de programme, à savoir IDETA, a été approuvée par le Conseil communal du 30 décembre 2013 (voir dossier documents administratifs).



Rencontre avec le conseil communal dans la presse (Courrier de l'Escaut)

III.1.2. Information/Consultation de la population

III.1.2.1) Les séances d'information dans les villages

Après avoir informé le pouvoir communal, la FRW a organisé 4 séances d'information tout-public sur les principes et grandes étapes de l'ODR mais aussi sur les acquis des PCDR précédents. Le cadre de vie des enclusiens est en effet fortement marqué par les projets issus de la politique de Développement Rural, présente depuis plus de 30 ans sur l'entité.

Ces séances d'information se sont déroulées aux dates et lieux suivants :

- Le 13 mars 2014 (19h) à la Maison de Village d'Amougies
- Le 19 mars 2014 (19h) à la Maison de Village d'Orroir
- Le 24 mars 2014 (19h) au Home l'Espoir à Russeignies
- Le 01 avril 2014 (19h) au local social d'Anseroeul

L'objectif principal était d'informer les habitants de la philosophie du DR, de leur présenter des exemples de projets concrets et de les inciter à participer aux groupes de travail.

Communication

Un important dispositif de communication a été mis en place par la Commune et la FRW afin d'informer les habitants de la tenue des séances d'information :

- Réalisation d'affiches et de flyers distribués dans l'ensemble des commerces de l'entité ;
- Réalisation de toutes-boîtes distribués à l'ensemble de la population enclusienne ;
- Conférence de presse tenue par la Commune, l'auteur de programme IDETA et la FRW largement relayée dans la presse écrite et télévisée locale suivie d'une visite des projets réalisés dans le cadre des précédents PCDR.

Mont-de-l'Enclus

se lance dans une nouvelle OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL !

4 exemples de projets déjà réalisés dans le cadre du développement rural :

Partagez ! Proposez ! Echangez !

Venez découvrir ce que peut apporter cette opération à votre commune !

Venez proposer vos idées pour Mont-de-l'Enclus !

OUVERT À TOUS !

Date	Lieu	Adresse
Jeu 13 mars 2014 à 19h	Maison de Village d'Amougies	Rue des Marais 7, Mont-de-l'Enclus
Mercredi 19 mars 2014 à 19h	Maison de Village d'Orroir	Rue Profondrieux Mont-de-l'Enclus
Lundi 24 mars 2014 à 19h	Home « l'Espoir » à Russeignies	Rue Couture du Moulin 58, Mont-de-l'Enclus
Mardi 01 avril 2014 à 19h	Le « local social » d'Anseroeul	Place d'Anseroeul 5, Mont-de-l'Enclus

Editeur responsable : Guy HERTOGHE, 8470445.00.20, Administration communale de Mont-de-l'Enclus, 847076.00.00, www.montdelenclus.be

FRW : Fondation Rurale de Wallonie, Maréchal SMET 10 et 11, 1300 Seneffe, 069/44.86.29, www.frw.be

IDETA : Intervention locale IDETA, Rue de l'Industrie, 069/23.47.00, www.ideta.be

Affiches distribuées dans les commerces/lieux publics

Méthodologie et déroulement

À chaque séance, un support Powerpoint a été utilisé pour présenter :

- La philosophie d'une ODR ;
- Les acteurs de l'ODR ;
- Le bilan des PCDR précédents ;
- Des exemples de projets en Wallonie Picarde.

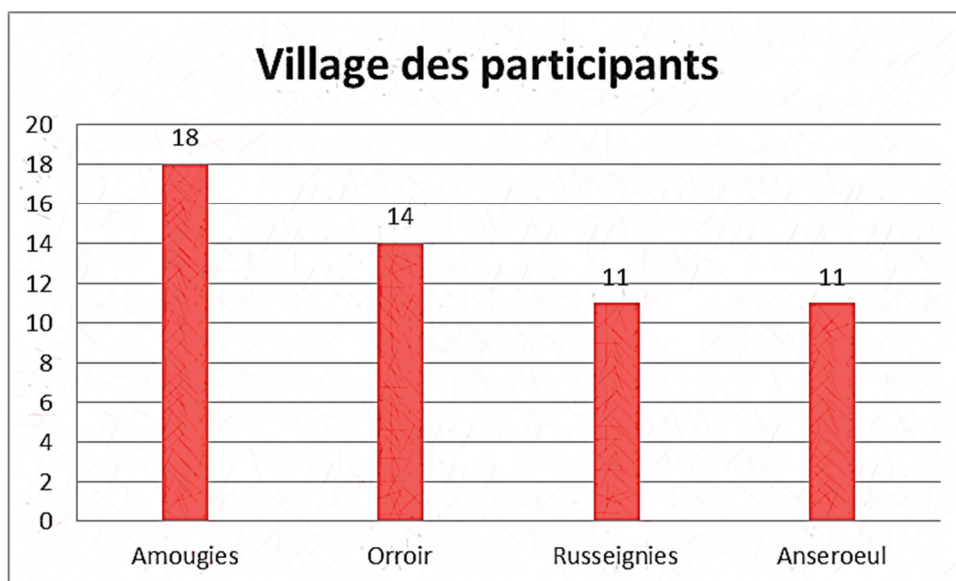
Les participants ont alors eu l'occasion de poser des questions sur l'ODR et d'exprimer leurs premiers constats sur les atouts et faiblesses de l'entité.

Les comptes rendus et la liste des participants figurent en annexe 1

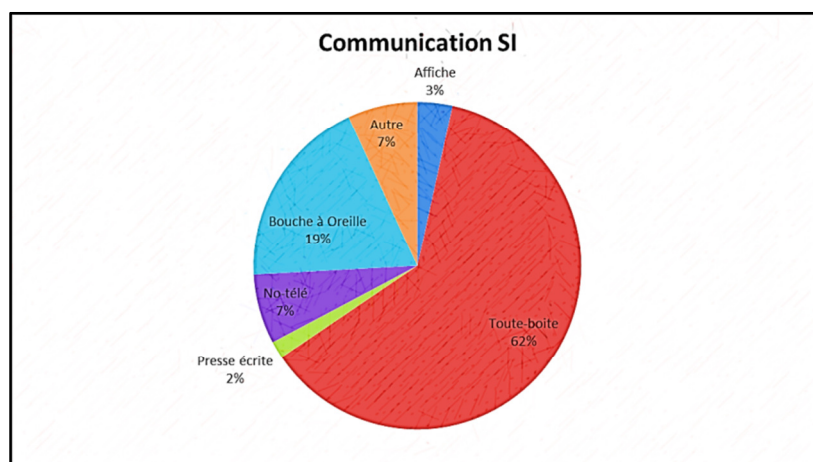
Taux de participation

Au total, ce sont 56 personnes (2% de la population) qui se sont rendues aux séances d'information.

La distribution de la population est quasi-égaleitaire (52% d'hommes, 48% de femmes) et la provenance des habitants correspond au poids respectifs des différents villages.



La séance d'information d'Amougies est celle qui a eu le plus de succès. La séance d'information de Russeignies a été la moins mobilisatrice. Une nuance est toutefois à apporter : certains habitants de Russeignies sont venus aux séances d'information d'Amougies et d'Orroir. De cette manière, **aucun village n'a été surreprésenté/sous-représenté lors des séances d'information.**



La distribution des toutes-boîtes a permis la venue de plus de 62% des participants. Il s'agit d'une écrasante majorité qui confirme le rôle-clef de ce média de communication. En deuxième position (19%), c'est le bouche à oreille qui a fonctionné. Notons que seulement 2% des participants ont été informés par la presse écrite et les affiches n'ont provoqué la venue que de 3% des participants.

Résultats des séances d'information

Lors des séances d'information, les habitants ont évoqué les sujets suivants :

Les services aux personnes

L'accueil de la petite enfance est une des préoccupations principales des enclusien(ne)s. En effet, ce sujet a été évoqué à chaque séance d'information. À ce stade-ci de la consultation citoyenne, les débats ont

essentiellement porté sur la(les) forme(s) que pourrait prendre la structure qui permettrait de répondre à ce besoin :

- Un espace mère-enfant
- Une crèche
- Un soutien aux accueillantes d'enfants (en matière d'information, de suivi, de visibilité, ...)
- ...

L'offre d'hébergement pour personnes âgées est également une thématique qui mobilise les habitants. Les évolutions démographiques préoccupent les habitants qui voient, année après année, l'offre d'hébergement (en Maison de Repos/Maison de Repos et de soin) diminuer sur l'entité et les communes voisines. De plus, le souhait de rester le plus longtemps possible en autonomie dans son logement (aménagé en fonction des problèmes éventuels de mobilité) a également été évoqué lors des séances d'information.

La mobilité

La sécurisation de certains carrefours est nécessaire selon de nombreux participants. En effet, l'ample relief de l'entité pousse parfois certains automobilistes à descendre depuis l'Enclus-du-Haut à une vitesse élevée, mettant ainsi en danger d'autres conducteurs, cyclistes et piétons.

La nécessité **d'aménager des pistes cyclables** afin de renforcer la sécurité routière a également été discutée à différentes reprises.

Différents problèmes spécifiques/localisés de stationnement (de poids lourds, de clients, de lieux d'hébergement collectif, ...) ont également été identifiés par les participants.

Le tourisme et le développement économique

Conscient du caractère touristique de leur commune, **les enclusien(ne)s souhaitent porter des projets ayant pour objectif de développer l'attrait touristique de Mont-de-l'Enclus.**

Le développement d'offres d'hébergements pour touristes est aussi une politique à amplifier selon les participants.

L'enseignement

Aujourd'hui, il n'y a plus qu'une seule école primaire (réseau libre subventionné) à Anseroeul sur l'ensemble du territoire de Mont-de-l'Enclus. **Le soutien et le développement de l'école d'Anseroeul est perçu comme un enjeu fondamental pour la commune.**

III.1.2.2) Entretiens individuels de personnes-ressources

Objectifs

Les objectifs visés par ces rencontres sont d'une part de s'imprégner de l'évolution du contexte local et d'avoir une perception des principaux enjeux communaux et, d'autre part, d'enrichir le diagnostic partagé du territoire.

Méthodologie et déroulement

La rencontre se déroule en trois temps. Tout d'abord, l'AD présente/rappelle à la personne-ressource les principes de l'ODR. Ensuite, l'interviewé présente son institution et les projets menés par celle-ci. Enfin, l'AD pose des questions spécifiques selon une grille d'interview élaborée pour cerner les atouts, faiblesses et défis pour le développement de l'entité.

Liste des 17 personnes rencontrées :

Personne rencontrée	Fonction
Philippe Duponchel	Secrétaire du Cercle d'Histoire Locale
Marie-Anne Baveye	Directrice générale du CPAS de Mont-de-l'Enclus
Hugues Plumes et José Boucart	Inspecteurs de police
Dominique Mathon et Sophie Corradini	Bibliothécaires de Mont-de-l'Enclus
Jonathan Vanlaere	Directeur du Centre Protestant d'Amougies
Axelle Risselin	Directrice du Centre Culturel du Pays des Collines
Baptiste Hottekiet	Directeur du Parc Naturel du Pays des Collines
Bernard Duthoit	Ferme du Harby (ferme pédagogique)
Justine Guilluy	Responsable du Patro « Les petits du Mont »
Martine Henneon	Directrice de l'école d'Anseroeul
Marie-Claire Delobel	Consultation ONE
Jean-Paul Flamme	Directeur du Hamo (aide en milieu ouvert)
Victor Delvenne	Responsable de l'Accueil Temps Libre
Christine Everaerts	Guides-Nature des Collines
Vincent Duroisin	Directeur de « La clef de fa »

Résultats

Les atouts de Mont-de-l'Enclus

L'atout principal identifié par les personnes ressources est le cadre naturel de Mont-de-l'Enclus. Ainsi, le caractère vert de l'entité, ses paysages, ... sont des sources naturelles d'attractivité touristique. Cette thématique est d'ailleurs devenue centrale dans les différents entretiens: le tourisme est fréquemment identifié comme « *le propre de Mont-de-l'Enclus* ». Ainsi, selon les personnes interviewées, « *même sans vision stratégique communale, les gens viendraient pour se balader tant cette région est intéressante pour les promenades* ».

Un autre atout décelé par les personnes-ressources est le dynamisme de la vie associative. De nombreux acteurs locaux, décelés comme des forces vives, contribuent à son maintien.

Les faiblesses de Mont-de-l'Enclus

Bien que le cadre naturel de Mont-de-l'Enclus soit propice au tourisme, les personnes interrogées regrettent **le manque de vision globale par rapport à cette thématique**. Ainsi, les touristes seraient livrés à eux-mêmes et peu d'activité leur serait proposé. Aussi, l'offre de parking est problématique dans la mesure où il est très difficile de se stationner à l'Enclus du Haut le week-end.

Autre faiblesse identifiée : **la communication dans la vie associative**. Tant entre les associations que vers le public, les personnes interrogées déplorent le manque de coordination et de fédération de la vie associative. Ces carences freinent la visibilité de la vie associative sur l'entité, laissant croire que Mont-de-l'Enclus se vide alors que la vie associative est dense.

Enfin, **le coût du logement** est une faiblesse de plus en plus importante. Il deviendrait difficile de trouver du logement abordable sur l'entité et les habitants ont l'impression que « *Mont-de-l'Enclus devient un village dortoir pour riches flamands* » alors que, parallèlement, les personnes interrogées ont l'impression que la précarité s'installe dans certains quartiers de l'entité.

Les défis de Mont-de-l'Enclus

Pour les personnes interrogées, les défis de Mont-de-l'Enclus sont en lien avec les atouts et faiblesses de l'entité.

Ainsi, un premier défi serait de **développer l'attrait touristique de l'entité**.

Un autre défi identifié serait **d'améliorer la communication au sein de la vie associative et envers la population**. La vie associative est dynamique à Mont-de-l'Enclus et il est dommage qu'il y ait peu de coordination/fédération dans cette thématique.

Aussi, **la réduction de la dépendance à la voiture** par une plus forte proximité des services/des emplois est également identifiée comme un objectif à poursuivre pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Enfin, **l'accueil de la petite enfance**, actuellement problématique, est une priorité pour les enclusien(ne)s. Outre l'aspect utilitaire (réduction des temps de trajet, ...), cela favoriserait la cohésion sociale et dynamiserait l'entité.

III.2. Groupes de travail

III.2.1. Premier tour: le diagnostic citoyen

Deux tours de groupes de travail ont marqué la phase de consultation de la population (annexe 2).

Dans un premier temps, de mai à juin 2014, 5 GT ont été organisés. L'objectif de ceux-ci fût de réaliser un diagnostic citoyen de l'entité.

Méthodologie

Pour ce faire, **aucune donnée statistique/objective issue du diagnostic socio-économique n'a été présentée**. Les enclusien(ne)s ont été amenés à réagir sur base de « petites phrases-chocs » issues des opinions émises lors des précédentes phases de consultation (séances d'information, interviews de personnes ressources). Les participants ont alors chacun sélectionné une ou deux phrases avec lesquelles ils étaient en accord (ou pas) et ont alors lancé les débats. En fin de réunion, chacun était invité à s'exprimer sur des thématiques qui n'auraient éventuellement pas été abordées.

Ces groupes de travail avaient pour thèmes :

- Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : développer son économie rurale (13 mai 2014 – Maison de Village d'Orroir)
- Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : vivre ensemble (21 mai 2014 – Maison de Village d'Amougies)
- Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : se déplacer (27 mai 2014 – Local Social d'Anseroeul)
- Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : accéder aux services (10 juin 2014 – Maison de Village d'Orroir)
- Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : vivre en cohérence avec son environnement (16 juin 2014 – Maison de Village d'Amougies)



Groupes de travail : premier tour

Information/Communication

Un vaste plan de communication a été mis en place :

- **Des affiches ont été distribuées** dans l'ensemble des commerces de l'entité ;
- Un article est paru dans **le bulletin communal** ;
- Un encart d'info a été réservé pour le calendrier des groupes de travail sur **le site de la commune** ;
- **Des lettres/emails personnalisés** ont été envoyés aux personnes ayant laissé leurs coordonnées lors des séances d'information/interviews ;
- **Un toute-boîte** a été distribué à l'ensemble des habitants de l'Entité ;
- Différents **articles sont parus dans la presse écrite** pour annoncer la tenue des groupes de travail ;
- **La télévision locale** (Notélé) a réalisé un reportage (diffusé au journal télévisé) présentant le déroulement d'une réunion.



Mont-de-l'Enclus

poursuit sa nouvelle **OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL !**

Un premier contact a été pris lors des séances d'information...

Rejoignez-nous lors des GROUPES DE TRAVAIL et approfondissons ensemble les sujets qui VOUS intéressent !

Date	Thématiques	Lieu	Adresse
Mardi 13 mai 2014 à 19h	Développer son économie rurale (commerce, artisanat, services, tourisme, agriculture)	Maïson du Village d'Ornoir	Rue de Profondières Mont-de-l'Enclus
Mercredi 21 mai 2014 à 19h	Vivre ensemble (culture, de associations, patrimoine, espaces de vie)	Salle de Censol communal	Place d'Annoignes, 2 Mont-de-l'Enclus
Mardi 27 mai 2014 à 19h	Se déplacer (mobilité douce, sécurité routière, transports en commun, ...)	Le local social d'Ansemont	Place d'Ansemont 5 Mont-de-l'Enclus
Mardi 10 juin 2014 à 19h	Accéder aux services (dépense, santé, petite enfance, personnes âgées)	Maïson du Village d'Ornoir	Rue de Profondières Mont-de-l'Enclus
Dimanche 16 juin 2014 à 19h	Vivre en cohérence avec son environnement (environnement, handicaps, développement durable)	Maïson du Village d'Annoignes	Rue des Marais, 7 Mont-de-l'Enclus

Équipe associative
 Rue de Profondières
 10700 MONT-DE-L'ENCLUS
 03 85 38 00 00
 03 85 38 00 01
 03 85 38 00 02



Forêt de France
 Forêt de France de l'Est
 03 85 38 00 00
 03 85 38 00 01
 03 85 38 00 02



Intercommunalité de l'Est
 03 85 38 00 00
 03 85 38 00 01
 03 85 38 00 02

Toutes-boîtes distribués à l'ensemble des enclusiens

notélé

Rechercher

Environnement Rural

Mont-de l'Enclus

Identifiez-vous

login

password

Créer votre compte

Actualités

Evénements

Programmes

Infos pratiques

Mont de l'Enclus : réunion citoyenne dans le cadre du développement rural - 16/06/14

00:38

01:22

Mont de l'Enclus : réunion citoyenne dans le cadre du développement rural - 16/06/14

A Mont de l'Enclus, le nouveau PCDR, Programme Communal de Développement Rural, est bel et bien lancé. Les habitants sont invités à émettre leur avis et leurs suggestions sur les différents projets qui pourraient être menés dans les prochaines années. Reportage à l'Orval - Carole Amérian et Jorgutha Salbraoui

0

0

0

0

0

0

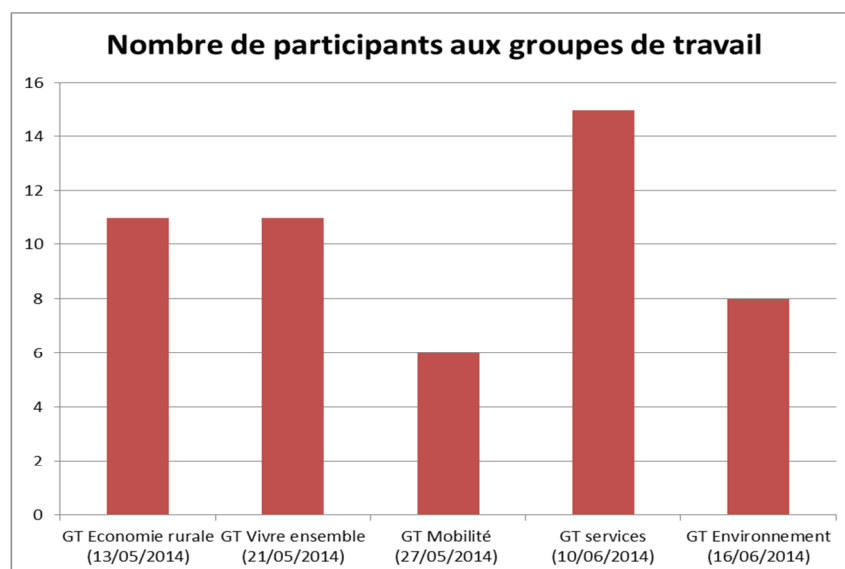
Retour

Reportage vidéo sur la télévision locale (Notélé)

Taux de participation

Au total, **51 personnes ont participé aux différents groupes de travail organisés**. 32% des participants ont assisté à au moins une séance d'information et un groupe de travail et 14% des participants ont suivi au moins 2 groupes de travail.

Sur le plan de l'évolution de la participation, on ne constate pas une réelle diminution du nombre de participants au fur et à mesure des réunions mais bien une intensité variable qui semble fonction de l'intérêt porté aux thématiques abordées.



Résultats du premier tour de groupes de travail

La mobilité douce

Soucieux de **préserver/renforcer le(s) lien(s) entre Mont-de-l'Enclus et les communes néerlandophones limitrophes**, les participants souhaitent que soient connectés de manière plus poussée et plus efficace qu'aujourd'hui le réseau cycliste flamand et le réseau cycliste wallon.

Les participants souhaitent également qu'un projet se base sur une réouverture partielle et raisonnée de sentiers communaux. En effet, **ils posent le diagnostic d'une disparition progressive et continue des sentiers de l'entité**. Ils ont la volonté de comprendre les raisons de celle-ci et de mener un travail de valorisation des sentiers, en partenariat avec les autorités communales.

En conclusion, les habitants souhaitent travailler sur la mise en place d'un réseau complet, utilitaire et touristique, de sentiers dans leur entité. Il n'est pas question de rouvrir l'ensemble des sentiers mais bien de réfléchir aux causes de leurs disparitions et de veiller à freiner celles-ci.

L'accès aux services

Les participants constatent des manques importants en matière de services à la population : places d'accueil pour la petite enfance, offres d'hébergement pour personnes âgées ou encore manque d'un enseignement de proximité. Au-delà de l'aspect « pratique » pour les citoyens de bénéficier de ces services (trajets moins longs et moins coûteux, réduction de la dépendance à la voiture, ...), les participants incluent ces projets dans un objectif de renforcement du lien social. Enfin, ceux-ci n'excluent aucune structure concrète pour le moment : ils souhaitent pouvoir discuter ultérieurement des différentes formes que pourraient prendre ces projets.

Le logement

Les participants constatent **un cruel manque de logements locatifs sur l'entité**. Ils jugent regrettable que les jeunes, qui ne trouvent pas de logements à louer, quittent l'entité et risquent bien de ne plus jamais revenir. Selon eux, il est indispensable de proposer du logement à prix abordable pour que les jeunes restent dans la commune.

Outre la nécessité de développer l'offre de logements locatifs, un axe sur lequel il serait intéressant de travailler est le fait que les propriétaires ont souvent peur de louer leurs biens à des jeunes. **Un travail d'information et de sensibilisation**, comme le réalisent les Agences Immobilières Sociales (AIS), est à valoriser et à développer.

La mobilité

L'offre de transports en commun est faible sur l'entité. Ainsi, les citoyens constatent une forte dépendance à la voiture dans l'entité. Il s'agit d'un cercle vicieux : moins il y a de bus, moins on les emprunte.

Les participants sont également demandeurs de **renforcer la visibilité et l'attractivité de plateformes de covoiturage** tels que Carpool Plaza. D'autres formules de transports alternatifs, comme un système de transport collectif à la demande, devraient également être étudiés.

La culture

Bien que la vie associative soit dense, les participants constatent une **absence d'identité culturelle propre à Mont-de-l'Enclus**. Il semblerait que les habitants s'inscrivent dans des réseaux culturels différents (en Flandre, dans la région du Pays des Collines ou la région tournaïenne), ce qui n'est pas sans conséquence sur la cohésion sociale et la mobilité. Il n'existe plus aujourd'hui de lieux/d'événements fédérateurs qui rassemblent les enclusien(ne)s.

Globalement, **les participants constatent un manque de participation** de la population aux activités culturelles proposées. Une seule exception : lors de la ducasse populaire de septembre, le Cercle d'Histoire Locale réalise une exposition que beaucoup d'habitants vont découvrir. Il s'agit d'un point positif pour les participants qui voient dans ce week-end un des derniers événements annuels où l'on rencontre beaucoup d'enclusiens.

La vie associative

Même si les habitants ne répondent pas toujours présents, **les participants constatent un foisonnement d'activités proposées sur l'entité**. Ainsi, il existe des compagnies de théâtre, des chorales, des associations sportives, ... **Il ne faut donc pas être trop pessimiste** : Mont-de-l'Enclus est une petite commune et il n'est pas sûr que les activités proposées rencontrent un moindre succès par rapport à celles des communes voisines si on prend en compte le poids démographique de chacune. Ainsi, il ne faut pas créer des associations ou des nouvelles activités. Il y en a déjà énormément sur l'entité. **Ce qu'il faut, c'est valoriser l'existant**. Cela pourrait se faire par différents moyens :

Tout d'abord, les participants considèrent **les maisons de village comme une opportunité pour le développement de la vie associative**. À Mont-de-l'Enclus, on arriverait même à une saturation de l'occupation alors que certaines associations sont demandeuses de locaux pour mener leurs activités.

Ensuite, **il serait nécessaire de valoriser le service Place aux Jeunes d'Amougies (PAJA) du Centre Protestant d'Amougies**. Ce service propose aux jeunes de 12 à 18 ans de participer une fois par semaine à différentes activités, d'aller sur internet, de faire du VTT, ... Le problème est que ce service n'est pas connu de l'ensemble des jeunes de l'entité. Il faudrait développer la publicité autour de ce service.

Aussi, **il faudrait développer la communication entre les associations mais également entre les associations et les habitants**.

En conclusion, les participants se réjouissent de la diversité des activités proposées sur l'entité. Cependant, **un travail de valorisation et de publicité est à effectuer auprès des/par les associations concernées**. Le développement de locaux, la valorisation du PAJA ou l'amélioration de la communication associative peuvent être des vecteurs de ce travail de valorisation.

L'agriculture

Lors du Groupe du Travail « Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : développer son économie rurale », quelques agriculteurs étaient présents. Riche de cette composition, la réunion a alors permis d'instaurer un dialogue entre habitants et agriculteurs et d'élaborer un diagnostic citoyen croisé sur l'état de l'agriculture à Mont-de-l'Enclus.

Un des premiers constats soulevés est que **l'accès à la terre est devenu trop coûteux**. En effet, les fermes enclusiennes atteignent des tailles de plus en plus importantes, sont de plus en plus coûteuses à la vente, ce qui provoque une quasi-impossibilité de rachat.

Pour répondre à ce phénomène, les participants pensent que **la diversification agricole est un bon moyen de sauver les « petits agriculteurs »** qui n'ont pas les moyens financiers de concurrencer les grandes exploitations.

Les agriculteurs présents nuancent toutefois cette proposition. D'une part, grandir est devenu une nécessité économique pour la plupart d'entre-eux. Ce n'est pas avec la vente de produits à la ferme qu'ils gagneront de quoi subvenir à leurs besoins. D'autre part, les réglementations strictes de l'AFSCA, la présence obligatoire d'une personne pour tenir le magasin, ... sont des freins conséquents à la diversification agricole.

En conclusion, les participants constatent deux problèmes agricoles majeurs sur l'entité. D'une part, **l'accès à la terre devient de plus en plus difficile** pour des jeunes agriculteurs à cause de l'augmentation de la taille des exploitations. D'autre part, **la diversification agricole doit être intensifiée** chez les petits exploitants afin de survivre face aux grands propriétaires terriens.

L'économie

De manière générale, les participants pensent **qu'il est fondamental de développer l'attractivité touristique régionale de Mont-de-l'Enclus** si l'on souhaite préserver l'emploi local. L'avenir de l'économie locale est intimement lié à celui du rayonnement touristique de l'entité.

Il faut aussi inciter les habitants à acheter dans les commerces de l'entité. Pour cela, il faut que ceux-ci « vivent » réellement dans l'entité et donc, que Mont-de-l'Enclus ne devienne pas une commune-dortoir.

Aussi, **les indépendants/commerçants ne se connaissent pas entre eux**. Pourquoi ne pas relancer la foire commerciale ou mettre en place une assemblée de commerçants pour renforcer le dialogue ? Ceci pourrait également être l'occasion pour les habitants de découvrir les commerces/entrepreneurs/... proches de chez eux.

En conclusion, des activités d'information et de communication peuvent contribuer à développer l'économie locale. Il faudra aussi veiller à ce que Mont-de-l'Enclus reste une commune à forte attractivité touristique.

Le tourisme

Afin d'attirer le maximum de touristes, il est nécessaire que ceux-ci puissent garer leur véhicule à l'Enclus du Haut. Or, **des problèmes de mobilité existent à cet endroit et auraient un impact sur le commerce avoisinant**.

Il faudrait aussi permettre aux touristes de passer plus qu'une seule journée à Mont-de-l'Enclus. Pour ce faire, différents projets peuvent être menés : un soutien et une visibilité accrue aux gîtes et chambres d'hôtes, un parking d'accueil pour Mobile-Home.

Enfin, Mont-de-l'Enclus attire également de nombreux touristes néerlandophones et il est indispensable que ceux-ci soient correctement accueillis. Pour ce faire, **les structures et outils d'accueil et d'information doivent être proposés dans les deux langues.**

III.2.2. Deuxième tour de groupes de travail : le diagnostic partagé thématique

Dans un deuxième temps, d'octobre à décembre 2014, **les 5 groupes de travail thématiques ont été de nouveau réunis.** Enrichis par la récolte des données issues du diagnostic socio-économique réalisé par l'auteur de programme IDETA, **l'objectif de ceux-ci fût de confronter les constats citoyens aux données « objectives »** afin de permettre aux enclusien(s) de découvrir celles-ci et d'y réagir.

Pour ce faire, des tableaux (format A0) ont été présentés. Ceux-ci reprenaient les atouts, faiblesses, constats et propositions déjà identifiés pour chaque thématique. Les éléments provenant du constat citoyen y furent inscrits en vert, ceux originaires du diagnostic socio-économique furent rédigés en bleu. Pour chaque thématique, l'animation se faisait en deux temps : tout d'abord l'agent de développement présentait les données et ensuite les habitants réagissaient en nuancant ou complétant les tableaux.



Groupes de travail : deuxième tour

CULTURE / VIE ASSOCIATIVE (2)		CULTURE / VIE ASSOCIATIVE (2)	
ATOUTS	FAIBLESSES	CONSTATS	PROPOSITIONS
INTÉRIEURS - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative.	- L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative.	- L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative.	- L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative.
SOUTIENS - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative.	- L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative.	- L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative.	- L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative.
CONSTATS - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative.	- L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative.	- L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative.	- L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative. - L'absence de lieux de rencontre pour la culture associative.

Méthode de travail

Ces groupes de travail avaient pour thèmes :

- Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : développer son économie rurale (22 octobre 2014)
- Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : vivre ensemble (04 novembre 2014)
- Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : se déplacer (19 novembre 2014)
- Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : accéder aux services (25 novembre 2014)

- Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : vivre en cohérence avec son environnement (03 décembre 2014)

Information/Communication

Pour organiser ces groupes de travail, le plan de communication suivant a été mis en place :

- **Des affiches ont été distribuées** dans l'ensemble des commerces de l'entité ;
- Un encart d'info a été réservé pour le calendrier des groupes de travail sur **le site de la commune** ;
- **Des lettres/emails personnalisés ainsi que des mails de rappel avant chaque réunion** ont été envoyés aux personnes ayant laissé leurs coordonnées lors des précédentes consultations ;
- **Deux toute-boîtes (au début et à mi-parcours)** a été distribué à l'ensemble des habitants de l'Entité ;
- **Un article est paru dans la presse écrite locale** pour annoncer la tenue des groupes de travail.

Mont-de-l'Enclus
Opération de Développement Rural

Découvrez VOTRE commune en quelques chiffres et imaginez son futur !

Le 22 octobre 2014 à 19h
ECONOMIE RURALE
Agriculture/Tourisme/Economie à la Maison de Village d'Amougies

Le 04 novembre 2014 à 19h
VIVRE ENSEMBLE
Culture/Vie associative/Patrimoine au Home l'Espoir à Russeignes

Le 19 novembre 2014 à 19h
SE DÉPLACER
Mobilité au local social d'Anserœul

Le 25 novembre 2014 à 19h
ACCÉDER AUX SERVICES
Accès aux services à la Maison de Village d'Amougies

Le 03 décembre 2014 à 19h
ENVIRONNEMENT
Environnement/Biodiversité/Propreté à la Maison de Village d'Orroir

Ouvert à tous ?
Le 19 novembre 2014 à 19h

Éditeur responsable : Administration communale de Mont-de-l'Enclus

FRW
Fondation Rurale de Wallonie
Mont-de-l'Enclus 14/11/2014

ECITA
Economie Communale
Mont-de-l'Enclus 14/11/2014

l'avenir.net

Développement rural : la suite - 18/10/2014
MONT-DE-L'ENCLUS -

L'Opération de Développement Rural de Mont-de-l'Enclus se poursuit. Objectif: élaborer un constat citoyen sur la commune actuelle.

D'avril à juin 2014, se sont formés plusieurs groupes de travail thématiques, séances d'information ou rencontres individuelles dans le cadre de l'Opération de Développement Rural de Mont-de-l'Enclus.

Aujourd'hui, l'opération entre dans une nouvelle phase: l'Idéa a réalisé une étude statistique et cartographique visant à déterminer les atouts, faiblesses, opportunités et menaces de l'entité. Le choix des futurs projets dépend de cette analyse du territoire de Mont-de-l'Enclus.

D'octobre à décembre 2014, en fonction également des constats citoyens, chaque groupe de travail se focalisera sur une ou plusieurs thématiques.

Les prochains rendez-vous

– «Développer l'économie rurales»: le mercredi 22 octobre 2014 à 19 h, à la maison de village d'Amougies (7, rue des Marais): thématiques de l'économie, de l'entrepreneuriat, du tourisme et de l'agriculture.

– «Vivre ensemble»: le mardi 4 novembre 2014 à 19h au Home l'Espoir à Russeignes (58, rue de la Couture du Moulin): la culture, la vie associative, le patrimoine et les espaces de vie seront nos sujets-phares.

– «Se déplacer»: le mercredi 19 novembre 2014 à 19h au local social d'Anserœul (Place d'Anserœul): les mobilités: douce (sentiers, cyclable...), alternative (covoiturage, taxi social) et commune (TEC, SNCB...).

– «Accessibilité des services»: le mardi 25 novembre 2014 à 19h à la maison de village d'Amougies (7, rue des Marais): l'accès aux services (logement, social, petite enfance, jeunesse, personnes âgées).

– «Vivre en cohérence avec son environnement»: le mercredi 03 décembre 2014 à 19h à la maison de village d'Orroir (rue du Profondrieux): l'environnement, la biodiversité, le développement durable.

Ces groupes de travail sont ouverts à tous les habitants de l'entité.
Jean-Paul BÉGHIN (L'Avenir)

Affiche distribuée dans les commerces de l'entité

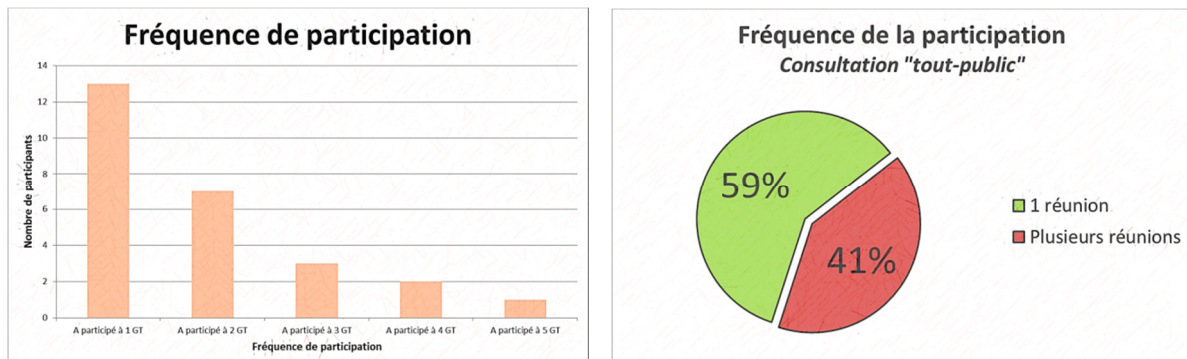
Article dans la presse (L'avenir)

Taux de participation

Au total, **49 personnes** ont participé aux différents groupes de travail organisés.

Les personnes qui sont venues aux réunions sont relativement représentatives des habitants de l'entité. Ainsi, malgré une légère surreprésentation masculine (60%), les différents villages de l'entité ont été correctement représentés.

Aussi, tant sur la fréquence de participation au deuxième tour de groupes de travail que sur l'ensemble de la consultation « tout-public » (les séances d'informations et les deux tours de groupes de travail), on s'aperçoit qu'une part non-négligeable (+/- 40% dans les deux graphiques) a participé à plusieurs réunions.



Ainsi, on observerait une certaine dualité en matière d'intensité participative :

1. **Un « noyau dur » qui s'est progressivement constitué dans le cadre de l'ODR.** Il représente une vingtaine de personnes qui sont venues à plusieurs réunions (parfois toutes) indépendamment des thématiques abordées. Celles-ci ont tissé (ou avaient déjà tissé) des liens avec les autres membres du « noyau dur » et sont venus aux réunions pour avoir une vue globale sur le développement de la commune. La quasi-totalité de ces personnes a marqué son intérêt à faire partie de la CLDR lors du deuxième tour de groupes de travail.
2. **Des « électrons libres » qui gravitent autour du processus participatif** en fonction des thématiques abordées. Ceux-ci constituent un groupe de taille équivalente au « noyau dur », une vingtaine de personnes, et sont intéressés par une thématique précise : environnement, mobilité, ... Ces participants sont moins enclins à participer à la CLDR, qui brasse l'ensemble des thématiques, mais pourraient être intéressés à s'investir dans un groupe de travail spécifique, un lot 0, un projet, ...

Résultats du second tour de groupes de travail

Cette section prend pour connu les sujets abordés dans la section « IV.3.1. Premier tour de groupes de travail ». Ainsi, les données qui figurent ci-dessous se limiteront volontairement aux enrichissements, nuances et ajouts consécutifs à la deuxième série de groupes de travail.

La mobilité douce

Le diagnostic socio-économique a permis aux enclusien(ne)s de découvrir ou de se souvenir de l'existence de circuits de randonnée organisés par la Maison du Tourisme de Wallonie Picarde. Ainsi, pour les habitants, **il devient moins nécessaire de réfléchir à l'organisation de circuits de promenade cyclo-piétonne que de réfléchir à une valorisation plus efficace de ces circuits.** De ce fait, des projets comme l'entretien du balisage et l'amélioration de la communication autour de cet atout mobilisent les participants.

Le réseau viaire de Mont-de-l'Enclus est organisé autour du centre de gravité qu'est Amougies. Ainsi, lorsque des jeunes de Russeignes veulent se rendre à pied ou à vélo à l'école d'Anseroeul, ils sont contraints d'effectuer un détour par Amougies. Or, une liaison cyclo-pédestre existait entre Russeignes et Anseroeul. Si les statuts de propriété le permettent, **les enclusien(ne)s sont demandeurs d'une réouverture et d'un aménagement de cette liaison intervillage.** Outre l'intérêt utilitaire que représenterait ce projet pour les cyclistes et les piétons, celui-ci atténuerait le sentiment présent que « tous les chemins mènent à Amougies » et aurait des impacts positifs en matière de cohésion sociale sur l'entité.

Enfin, au-delà des aménagements nécessaires en matière de mobilité douce qui ont déjà été évoqués lors du premier tour de groupes de travail, **les citoyens souhaitent également travailler sur la sensibilisation, l'information et la prévention.** Pour ce faire, ils envisagent de profiter d'événements connus du grand public comme la semaine de la mobilité pour mener des actions concrètes.

L'accès aux services

Le manque de locaux disponibles sur l'entité n'a pas que des impacts sur la vie associative mais aussi sur l'accueil de la petite enfance. Ainsi, la consultation ONE ne bénéficie pas de locaux propres. Or, **si des locaux étaient disponibles, les habitants souhaiteraient voir se créer différentes activités qui graviteraient autour de la consultation ONE** (cours de psychomotricité, ...) et qui renforceraient les liens entre les parents et les enfants sur l'entité.

Aussi, la nécessité d'**améliorer l'accès aux services pour les personnes âgées** a été évoqué. Cela pourrait se faire par la mise en place d'un taxi social, d'un service de voiturage solidaire ou encore par un système de transport à la demande.

Enfin, **le renforcement et la pérennisation de l'école d'Anseroeul** est un enjeu essentiel pour les habitants.

Sécurité routière et mobilité alternative

Pour contrer les défaillances des transports en commun, notamment vers Tournai, **les inclusien(ne)s cherchent d'autres options pour développer la mobilité alternative sur l'entité** : transports à la demande, taxi sociaux, service de voiturage solidaire, systèmes de covoiturage organisé, ... Tous les moyens sont étudiés pour freiner la dépendance à la voiture individuelle.

Aussi, **quelques aménagements pourraient être réalisés pour renforcer la sécurité routière**. Le sujet le plus saillant est celui du sens interdit à l'Enclus du Haut. Bien que ce problème soit complexe (car intercommunal) et connu de longue date, les commerçants et le pouvoir communal sont demandeurs de réfléchir à une solution équitable pour Mont-de-l'Enclus et Kluisbergen et satisfaisante pour l'ensemble des parties.

La vie associative

Face au foisonnement d'associations et d'activités présentes sur la commune, **c'est surtout la fédération de la vie associative qui a été évoquée lors de ce tour de groupes de travail**. Ainsi, la nécessité de mieux structurer et coordonner les infrastructures, la communication entre les associations et la publicité vers l'extérieur est fondamentale pour les participants.

Aussi, **l'intégration des nouveaux habitants dans la vie associative est considéré comme un enjeu majeur pour les inclusien(ne)s**. Pour ce faire, il est indispensable de se baser sur les structures/événements qui incluent déjà ces personnes, souvent néerlandophones, comme l'école d'Anseroeul ou la fête des voisins.

Les espaces publics

L'aménagement de la place de Russeignies revient régulièrement parmi les propositions évoquées en réunion. Attachés à leur village, les habitants de Russeignies souhaitent redynamiser leur village en marquant davantage la place et en lui donnant un caractère plus convivial et attractif. Effacée, la place actuelle de Russeignies ne constitue pas un espace d'échange propice au développement de liens sociaux.

Un nouvel aménagement du bois communal est également souhaité par les habitants. Fragilisée par l'arrivée régulière et importante de touristes, cette zone complètement libre d'accès a perdu beaucoup de biodiversité. Paradoxalement, l'ouverture complète de ce site, tout en ayant permis une fréquentation touristique importante, détériore celui-ci et diminue ainsi progressivement son attrait.

Le patrimoine

Le diagnostic socio-économique a permis de relever la richesse patrimoniale de Mont-de-l'Enclus, sujet peu évoqué lors du premier tour de groupes de travail. Ainsi, les participants ont souligné l'importance de **relier la valorisation du patrimoine à l'attrait touristique de l'entité**. Le RAVeL récemment installé à Mont-de-l'Enclus est considéré par les habitants comme un nouvel atout qui rend d'autant plus nécessaire la valorisation de certains sites patrimoniaux se trouvant à proximité. Ainsi, la rénovation de l'ancienne gare d'Orroir ou de

certaines bâtiments industriels dans le centre d'Amougies pourraient être des projets pertinents pour allier le renforcement de l'attractivité touristique à la valorisation du patrimoine local.

L'environnement

Sujet peu évoqué lors du premier tour de groupes de travail, l'environnement a suscité de nombreuses réactions consécutives à la présentation des données du diagnostic socio-économique. **Ainsi, de nombreux lieux** (site Natura 2000 au nord de l'entité, site de grand intérêt biologique -SGIB- à Orroir, ...) **existent et pourraient accueillir des projets liés à la protection et la valorisation de la biodiversité.**

Un projet spécifique a attiré l'attention des participants. Celui-ci concerne **l'aménagement d'un site juxtaposant le SGIB d'Orroir**. Il accueille actuellement des observatoires d'oiseaux installés par le PNPC. Cependant, des herbes hautes rendent le site inaccessible au public. Aussi, les participants sont demandeurs d'un aménagement qui rendrait le site visible et accessible.

Désireux de ne pas se limiter à des aménagements physiques, **les habitants souhaitent également se mobiliser en créant un groupe de défense de l'environnement** qui aurait pour missions principales la sensibilisation et l'information (conférences, séances d'informations, ...) ainsi que l'instigation de nouvelles actions en matière de défense de l'environnement (réponse à des appels à projets, ...).

III.2.3. Consultations ciblées

III.2.3.1) Les aînés

Méthodologie et déroulement (annexe3)

Afin de veiller à toucher l'ensemble des forces vives de l'entité, la FRW a souhaité rencontrer des représentants des « 3x20 », particulièrement actifs à Mont-de-l'Enclus. En effet, de nombreux constats et propositions de projets évoqués lors des précédentes phases de consultation touchent au cadre de vie de la personne âgée. Ainsi, cette rencontre avait pour objectif de nuancer et de compléter le constat citoyen déjà élaboré lors des groupes de travail.

Cette réunion s'est tenue le 14 janvier 2015 après-midi. Au total, ce sont 5 représentants qui ont assisté à cette réunion. Concrètement, l'entrevue s'est déroulée en deux temps : d'une part, l'AD présentait les grands principes de l'ODR ainsi que les principaux constats issus du diagnostic partagé et, d'autre part, les représentants avaient alors l'occasion de prendre la parole et de nuancer ou de compléter les constats et propositions de projets.

Notons que, malgré la faible participation à cette rencontre, celle-ci a entraîné deux inscriptions de représentants des 3x20 à la CLDR.

Résultats

Il est possible de diviser les constats et idées de projets discutés en quatre catégories.

Le logement

La présentation de certaines données du diagnostic socio-économique en matière de logement confirme le ressenti des aînés. Ceux-ci ont l'impression qu'il est difficile de rester à Mont-de-l'Enclus une fois leur autonomie réduite. En effet, les principaux services et centres urbains sont assez éloignés et la dépendance à la voiture est vivement ressentie par les participants.

Pour permettre aux personnes âgées de rester dans l'entité et d'éviter ainsi les externalités négatives liées à un changement de village (perte de lien social, bouleversement des repères sociaux, ...), **les participants insistent sur la nécessité de développer l'offre de logement adapté pour les personnes âgées**. Celui-ci pourrait revêtir un caractère intergénérationnel. Ces logements adaptés pourraient comprendre une ou deux chambres, un espace extérieur qui ne demande pas d'entretien et une salle commune pour prendre les repas, organiser des activités ou inviter des membres de sa famille.

D'autres besoins sont également apparus au fur et à mesure de la rencontre comme la nécessité d'augmenter le nombre de places dans les maisons de repos ou d'améliorer l'information relative à l'offre locale de services à domicile.

La mobilité alternative

Afin de faire face à la réduction progressive de la mobilité de certains aînés, **ceux-ci souhaitent voir la mise en place d'une offre de taxi social sur l'entité**. Il sera cependant nécessaire de procéder à un inventaire de l'offre existante sur l'entité pour analyser la réponse adéquate à apporter. Les mutuelles proposent également du transport de personnes à mobilité réduite dans certaines conditions.

La mobilité douce

Les aînés sont favorables à l'idée de mise en place d'une liaison cyclo-piétonne entre Russeignies et Anseroeul. Cependant, les statuts de propriété seraient à vérifier, il se pourrait qu'un tronçon soit privé. Selon eux, ce projet ne doit pas pour autant être abandonné : une négociation pourrait être entamée avec le propriétaire pour acheter la partie en question ou d'autres voies d'accès pourraient être étudiées.

III.2.3.2) Les agriculteurs

Méthodologie et déroulement (annexe 4)

Afin de fédérer l'ensemble des acteurs de l'entité autour de l'ODR, la FRW a organisé une **consultation spécifique « agriculteurs »**. En effet, le caractère rural et agricole de l'entité rendait indispensable la rencontre avec ces acteurs.

Dans le but de maximiser l'attractivité de cet événement, la FRW a couplé cette consultation à une **présentation par IDETA d'un projet de leur filiale SIBIOM** visant la mise en place d'une centrale de biométhanisation à Leuze-en-Hainaut.

Cette rencontre fût programmée le 16 mars 2015 de 14h à 16h à la Maison de Village d'Amougies. **8 agriculteurs** ont participé à cet événement.

Une brève présentation Powerpoint exposait les principales données de l'analyse des caractéristiques de la Commune ainsi que les réflexions menées par les habitants lors des groupes de travail. Les agriculteurs étaient alors invités **à réagir et à exprimer les difficultés qu'ils rencontraient dans leur profession et sur lesquelles une action communale était possible**.

Synthèse des résultats

Les personnes présentes expliquent qu'il est tout d'abord important de **sensibiliser les habitants aux conditions de vie en milieu rural**. En effet, notamment lors des périodes de récolte, le travail de l'agriculteur occasionne des nuisances, notamment sonores, qui peuvent parfois produire des conflits. Ainsi, une meilleure communication entre le milieu agricole et les habitants est vivement souhaité par les participants.

Il faudrait que la Commune tienne compte du charroi agricole lorsqu'elle élabore un aménagement d'espace public. Certaines haies (privées ou publiques) sont plantées trop près des voiries, rendant ainsi difficile le passage du charroi.

Enfin, Mont-de-l'Enclus dispose d'un fort potentiel touristique de par, notamment, ses circuits pédestres. Cependant, cette affluence provoque **une détérioration de la propreté de certains sentiers** ce qui peut être un danger pour le bétail (ingurgitation de résidus d'aluminium, ...).

III.3. La commission locale de Développement Rural

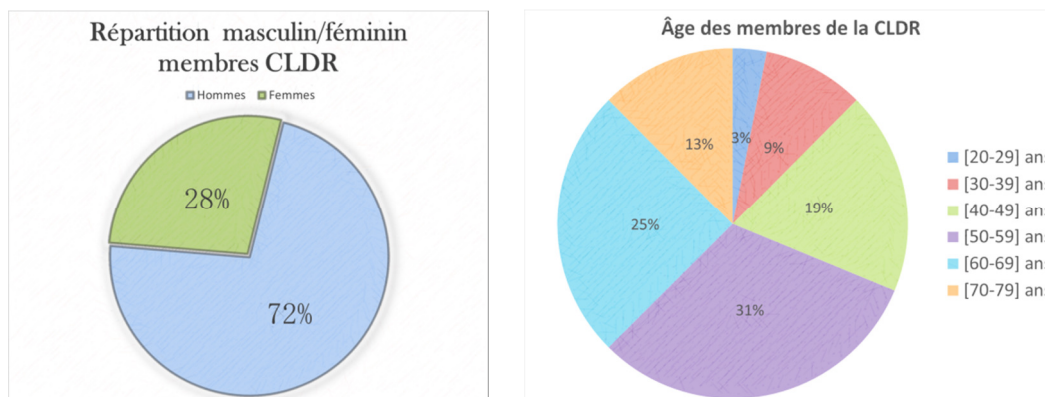
III.3.1. Appel à candidature et composition (annexe 5)

L'appel à candidature a démarré le 05 janvier 2015 et s'est clôturé le 23 janvier 2015. La communication a été réalisée via :

- **Une invitation personnalisée** a été adressée à chaque personne ayant participé à une ou plusieurs étapes de l'opération (séances d'information, interviews ou groupes de travail).
- Une information a été placée sur le **site Internet communal** par le service Communication de la Commune.
- **Un communiqué de presse** a été adressé aux contacts de presse de la Commune.

Au total, ce sont 24 candidatures non-politiques qui ont été réceptionnées. Sur base de ce chiffre, le Conseil communal du 26 février 2015 a désigné 8 représentants politiques. C'est à l'unanimité que les conseillers ont approuvé la composition de la CLDR, **c'est-à-dire 32 membres au total**.

Sur le plan de la représentativité, notons tout d'abord que, bien que chaque sexe soit représenté, les hommes sont surreprésentés dans la CLDR (72% des membres). Lorsqu'on s'intéresse aux âges des membres de la CLDR, on observe une représentation de toutes les tranches d'âges de la population active. La catégorie la plus représentée est la catégorie des [50-59] ans.



Concernant la représentativité des villages au sein de la CLDR, on observe : 10 habitants d'Amougies, 10 habitants de Russeignies, 6 habitants d'Anseroeul et 6 habitants d'Orroir.

Membres effectifs et suppléants non politiques :

Titre	Nom	Prénom	Ville	Profession	Année de naissance
Madame	Vancauwenberghe	Dominique	Amougies	Accueillante d'enfants	1966
Monsieur	Depuydt	Dominique	Anseroeul	Employé	1955
Madame	Vandenhaut	Marie-Thérèse	Russeignies	Retraitée	1954
Monsieur	Lampole	John	Orroir	Retraité	1942
Madame	Ecrepont	Marie-Christine	Anseroeul	Employée	1953
Monsieur	Desruez	Bertrand	Amougies	Chef d'équipe	1960
Madame	Detemmerman	Amélie	Russeignies	Educatrice spécialisée	1987
Monsieur	Neuville	Filip	Anseroeul	Fonctionnaire	1969
Madame	Pecquereau	Amélie	Amougies	Enseignante	1985
Monsieur	Weytsman	Nicolas	Russeignies	Aide logistique	1984
Monsieur	Vandromme	Etienne	Anseroeul	Responsable de projets	1968
Monsieur	Mariage	Bernard	Amougies	Retraité	1943
Monsieur	Boudry	Gregory	Anseroeul	Ingénieur industriel	1977
Madame	Havrin	Sabine	Russeignies	Enseignante	1960
Monsieur	Bara	Marc	Orroir	Ouvrier communal	1959
Monsieur	Gras	Marc	Russeignies	Indépendant	1966
Monsieur	Vermeulen	Achille	Amougies	Retraité	1940
Monsieur	Detemmerman	Marc	Russeignies	Agriculteur	1959
Monsieur	Schepens	Yves	Amougies	Retraité	1949
Monsieur	Wanderpepen	Philippe	Amougies	Cadre	1962
Monsieur	Verdonck	Jean-Pierre	Russeignies	Retraité	1941
Monsieur	Bourdeaud'huy	Jean-Luc	Amougies	Ingénieur	1961
Monsieur	D'Hondt	Gérard	Russeignies	Retraité	1947

Membres effectifs et suppléants issus du Conseil communal :

Monsieur	Bourdeaud'huy	Jean-Pierre	Amougies	Bourgmestre
Monsieur	Weytsman	Guy	Orroir	Echevin
Monsieur	Geurts	Noël	Russeignies	Conseillère
Madame	Martin	Nicole	Anseroeul	Conseillère
Madame	Buckens	Frédérique	Orroir	Conseillère
Madame	Vinck	Nora	Orroir	Conseillère
Monsieur	Delcoigne	Oscar	Orroir	Conseiller
Madame	Legros	Vincianne	Amougies	Conseiller

III.3.2. Planning des réunions de CLDR (annexe 6)

Installation de la CLDR (17/03/2015)¹



Installation de la CLDR (17/03/2015)

La CLDR a été installée le 17 mars 2015 en présence de Monsieur Guy Weytsman, Echevin et Président de la Commission.

Ce fut l'occasion de présenter l'état d'avancement de l'ODR ainsi que les missions de la CLDR. La proposition de règlement d'ordre intérieur, jointe au courrier d'invitation, a été examinée par l'ensemble de la CLDR et approuvée à l'unanimité.

Aussi, l'auteur de programme, l'Intercommunale IDETA, a présenté l'analyse des caractéristiques socio-économiques de la Commune par **des questions-réponses basées sur une comparaison entre les données de l'analyse des caractéristiques de la Commune du précédent PCDR (1991) et celle d'aujourd'hui afin de déceler les principales tendances et évolutions que connaît Mont-de-l'Enclus**. Les membres de la Commission ont approuvé le document à l'unanimité.

Enfin, les membres ont choisi les projets-actions qu'ils voulaient mener parallèlement à l'élaboration du PCDR :

- **Un groupe-action « environnement »** : l'objectif de ce groupe sera de sensibiliser aux enjeux environnementaux par des conférences, des appels à projets, des rencontres avec les agriculteurs, ...
- **Un groupe-action « mobilité active »** suite au constat de la disparition progressive des sentiers, du manque de communication sur l'existant et de l'intérêt touristique d'un réseau de voies lentes opérationnel.
- **Un groupe-action « économie »** : le but principal de ce groupe sera de valoriser l'offre commerciale et entrepreneuriale sur l'entité par la mise en place d'une assemblée des commerçants et des entrepreneurs, par une relance de la foire commerciale, des journées « portes ouvertes », ...

Le verre de l'amitié est venu clôturer cette première réunion.

¹ Pour plus de détails sur le déroulement des réunions, nous invitons le lecteur à consulter les comptes-rendus mis en annexe

Elaboration du diagnostic partagé (22/04/2015 et 02/06/2015)*Élaboration du diagnostic partagé (22/04/2015 et 02/06/2015)*

Les deux réunions suivantes furent consacrées à l'élaboration du diagnostic partagé. Afin de confronter les éléments du diagnostic socio-économique aux constats des enclusiens collectés lors des séances d'information et des groupes de travail, il fût demandé aux membres de se répartir en sous-groupes.

Sur chaque table, des tableaux thématiques (aménagement du territoire, économie, environnement, ...) distinguant les ressources (atouts et opportunités) et problématiques (faiblesses et menaces) de la Commune furent placés. **Accompagnés d'un AD, chaque groupe fût alors invité à nuancer/corriger/compléter les informations qui se trouvaient sur ces tableaux.**

Chaque groupe a eu l'occasion de travailler sur l'ensemble des thématiques. En effet, le groupe avait dans un premier temps 30 minutes pour travailler sur les sujets assignés à sa table. Une fois ce délai franchi, les groupes changeaient de table et avaient 20 minutes pour travailler sur les sujets suivants et enfin 10 minutes pour les derniers sujets. L'ensemble des thématiques couvrant le cadre de vie des habitants fut couvert en deux réunions.

Le lecteur retrouvera le diagnostic partagé dans la troisième partie du PCDR.

Co-construction de la stratégie (16/09/2015)*Co-construction de la stratégie (16/09/2015)*

Revigorés par la trêve estivale, **les membres de la CLDR se remirent au travail le 16/09/2015 afin de participer à la co-construction de la stratégie de ce nouveau PCDR.**

La méthode utilisée se basait en partie sur un jeu de rôle. Chaque participant recevait une feuille A4 qui présentait un personnage-type enclusien (jeune de 10 ans, agriculteur, nouvel habitant néerlandophone, ...).

Dans un premier temps, chaque participant fût invité à compléter la description de son personnage afin de faciliter son intériorisation. Un tour de table fût alors organisé afin de permettre à chacun de découvrir l'ensemble des personnages.

Ensuite, les participants se regroupèrent par deux et répondirent ensemble à la question suivante : « *Quelles actions/services/aménagements/équipements, chacun de ces habitants-types de Mont-de-l'Enclus sont-ils susceptibles de rechercher pour améliorer leur qualité de vie ?* ». Pour ce faire, les participants discutent et rédigent leurs réponses sur des post-it qu'ils viennent placer autour de la description de leur personnage.

Une fois ce travail réalisé, chaque binôme de participants se déplaçait, découvrait les profils du binôme précédent et proposait d'autres actions, services, aménagements ou équipements. Enfin, les participants déposaient une gommette sur la proposition qu'ils jugent la plus intéressante et ce, pour chaque personnage.

Une fois la réunion clôturée, **l'auteur de PCDR réalisa un tri et établit des liens entre les différentes réponses émises**. Cette méthode a permis ainsi à l'auteur d'identifier les enjeux et objectifs qui forment la stratégie de ce PCDR.

Présentation et validation de la stratégie de développement (15/12/2015)

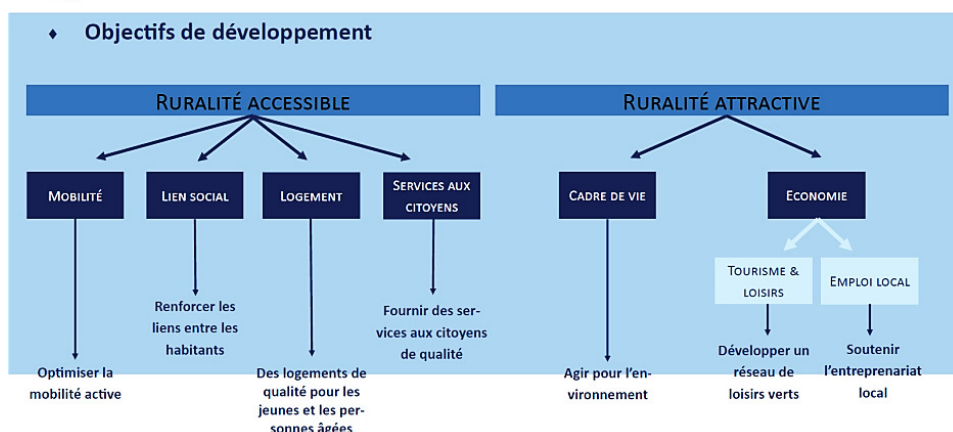
Sur base du travail réalisé par les membres de la CLDR lors de la dernière réunion, l'auteur de PCDR est parvenu à déceler deux enjeux majeurs (« Mont-de-l'Enclus, commune attractive », « Mont-de-l'Enclus, commune accessible ») pour le développement de la commune. Ceux-ci englobent toute une série d'objectifs définis avec les membres de la CLDR.



Validation de la stratégie (15/12/2015)

Concrètement, l'auteur de PCDR a exposé, par une présentation PowerPoint, la stratégie de développement aux membres de la CLDR. Ceux-ci ont alors pu réagir, nuancer et préciser certains éléments. L'ensemble de la CLDR a alors approuvé la stratégie, estimant que celle-ci répondait à leurs attentes et aux défis futurs pour l'entité.

STRATÉGIE : ACCESSIBILITÉ, ATTRACTIVITÉ... LE BINÔME GAGNANT



Extrait de la Présentation PowerPoint (15/12/2015)

Co-construction des fiches-projets (02/02/2016)

L'étape suivante, très attendue par les membres de la CLDR, fût la co-construction des fiches-projets. L'objectif était de dépasser les généralités pour plonger dans le concret et se demander pour chaque projet : « Que veut-on mettre en place et pour quelles raisons ? »



Co-construction des fiches-projets (02/02/2016)

Il fût également précisé que cette liste de fiche-projets n'était qu'une proposition et qu'il était toujours possible de discuter de l'ajout, de la modification ou du retrait d'un projet de la liste.

Les participants se répartirent en trois groupes, travaillant chacun sur des projets liés à une ou deux thématiques. S'en suivit une mise en commun permettant à chacun d'être informé du projet envisagé et d'y apposer ses remarques et/ou suggestions de modification.

Cette réunion, un peu plus longue que les autres, fût particulièrement importante dans la mesure où elle permit à la CLDR d'avoir une vue claire sur le contenu et les objectifs de chaque projet.

Analyse des fiches-projets en deux séances (22/03/2016 et 14/04/2016)

Avant cette réunion, chaque membre de la CLDR reçut un tableau dans lequel figurent les projets retenus ainsi que différents critères qui aidèrent à la priorisation des projets (l'existence d'une localisation, de contraintes, le coût présumé, les sources de financement envisagées, ...).

Lors de la réunion, pour chaque projet, les AD présentaient une synthèse de la description et de la justification du projet définis par la CLDR lors de la réunion précédente. La parole était alors laissée aux participants, afin de confirmer ou non l'inscription du projet dans le PCDR et de commenter les différents critères de priorisation.



Analyse des fiches-projets (22/03/2016 et 14/04/2016)

Cette réunion fût particulièrement appréciée des participants qui eurent l'occasion d'opérer une distinction claire entre les projets suffisamment travaillés pour pouvoir être validés définitivement et ceux qui étaient encore sujets à débats ou précisions.

Le travail étant assez conséquent, il fallut deux réunions pour aborder l'ensemble des fiches-projets (une réunion pour chaque axe de la stratégie).

Priorisation des fiches-projets (28/06/2016 et 12/10/2016)

Suite logique du travail sur les critères de priorisation établi lors de la dernière réunion de CLDR, les AD et l'auteur de PCDR ont présenté à la CLDR une proposition de priorisation des fiches-projets.

		Localisation	Source(s) de financement	Priorité		
Numéro	Intitulé			3 ans Court terme	6 ans Moyen terme	10 ans Long terme
AXE 1 La ruralité accessible : des services, du logement, de la mobilité, du lien social						
1.1 Renforcer les liens entre les habitants						
1	Adopter un plan de communication	/	Fonds propres		2	
2	Aménager le cœur de village de Russeignes	Place de Russeignes	DR		2	
1.2 Garantir un logement de qualité pour les jeunes et les personnes âgées						
3	Créer des logements moyens pour jeunes couples dans l'ancienne cure de Russeignes	rue de la Cure à Russeignes	DR	1		
4	Créer des logements Tremplin	place d'Anserœul	DR		2	
5	Adhérer à une Agence Immobilière Sociale	/	FLW	1		
6	Créer des logements pour seniors avec services	Amougies (site Clé de Fa)	DR	1		
1.3 Fournir des services aux citoyens qualitatifs						
7	Créer une Maison multi-services	Amougies (site Clé de Fa)	DR	1		
8	Aménager un espace de co-accueillante d'enfants	Amougies (site Clé de Fa)	CF/ONE	1		
9	Mettre en place une plateforme des producteurs et des commerçants locaux	/	Fonds propres		2	
10	Créer un Groupe d'Achat Solidaire	/	Fonds propres		2	
1.4 Optimiser la mobilité active						
Lot 0	Groupe de Travail "Mobilité active"	/				
11	Aménager et baliser des sentiers intra- et inter-villages	A préciser				3
12	Créer une plateforme locale de covoiturage	/	Fonds propres		2	
13	Créer un service de transport à la demande	/	SRWT-TEC			3
AXE 2 La ruralité attractive : un cadre de vie de qualité, des loisirs actifs, des emplois locaux						
2.1 Agir pour l'environnement						
14	Créer un rucher didactique	Centre protestant	?	1		
15	Créer un circuit d'interprétation le long de la Ligne 87	L87—Rhosnes	CGT ?	1		
Lot 0	Quinzaine de la Nature	/				
2.2 Valoriser le patrimoine local						
Lot 0	Création d'une Commission Patrimoine	/				
16	Mener des actions de sauvegarde et de valorisation du Petit Patrimoine	A préciser	PPW	1		
17	Valoriser le patrimoine industriel et touristique de Mont-de-l'Enclus	A préciser	A déterminer			3
18	Créer un espace citoyen dans l'église d'Anserœul ? De Russeignes ?	A préciser	A déterminer		2	
2.3 Développer un réseau de loisirs vert						
19	Réaliser une étude de mobilité à l'Enclus du Haut et des aménagements	Enclus-du-Haut	CITW ?	1		
20	Elaborer un Schéma directeur du Paysage à l'Enclus du Haut et des aménagements	Enclus-du-Haut	PNPC ?		2	
21	Valoriser le site du Renard	Site du Renard	DR		2	
22	Créer un pôle de loisirs actifs « Aventure »	Enclus-du-Haut	FEADER ?, CGT		2	
23	« Bienvenue vélo ! » - Mobiliser les opérateurs touristiques locaux	/	???	1		
2.4 Soutenir l'entrepreneuriat local						
Lot 0	Créer et animer un Forum des Artisans et des Indépendants	/				
24	Créer un atelier rural	A préciser	DR			3
				10	10	4

L'objectif de la réunion était d'échanger et de débattre autour de cette proposition **afin d'aboutir à une priorisation définitive des fiches-projets**.

Comme cette présentation fût **une synthèse du travail réalisé ensemble** lors des précédentes réunions, **l'ensemble de la CLDR a approuvé la priorisation proposée**. Cependant, les localisations de fiches-projets priorités à « court terme » ont provoqué des débats en réunion. Afin de permettre un choix éclairé, les membres de la CLDR ont demandé aux AD et à l'auteur de PCDR de procéder à des investigations supplémentaires afin de pouvoir prendre une décision.

Les principaux points en débat après cette réunion du 28/06 furent :

- **L'existence d'un terrain dont la commune serait propriétaire à Anseroeul** : plusieurs membres de la CLDR informent de l'existence d'un terrain communal à Anseroeul, ce qui pourrait avoir un impact sur la distribution des différentes localisations des fiches projets.
- **La localisation de la Maison Multi-Services** : pour certains, la localisation appropriée pour la Maison Multi-Services est le terrain privé sur lequel se situe l'ancien lycée d'Amougies. Ainsi, cette structure répondra à l'objectif de centralisation des services sur la commune et permettra aux associations « jeunesses » de profiter de la proximité des bois et des infrastructures sportives. Pour d'autres, il serait préférable de localiser ce projet à Anseroeul afin de renforcer le pôle « enfance » déjà présent (accueil temps libre) et l'attractivité de l'école.

Le 12/10/2016, la CLDR s'est donc réunie à nouveau pour entendre les apports d'informations récoltées par les AD et par l'auteur de PCDR :

- **Sur le terrain à Anseroeul** : effectivement, après vérification, les AD et l'auteur de PCDR confirment à la CLDR l'existence d'un terrain communal à Anseroeul. Celui-ci n'était pas connu de l'auteur de PCDR dans la mesure où seuls les terrains plus grands que 10 ares doivent être identifiés par la Commune, or celui d'Anseroeul fait une taille de 9,48 ares.

La redistribution des localisations : l'existence de ce terrain conduit effectivement à une possible redistribution des localisations. Les AD et l'auteur de PCDR informent la CLDR que ce terrain est situé en zone d'habitat au plan de secteur. Après discussion en CLDR, il est convenu d'y localiser la fiche-projet « Créer des logements tremplins » afin de valoriser le statut de ce terrain au plan de secteur (zone d'habitat à caractère rural). Cette solution convient à l'ensemble des participants qui font remarquer que ce projet permettra de renforcer la dynamique autour de l'école d'Anseroeul (en y amenant des jeunes couples avec enfants).



Réunion de CLDR (12/10/2016)

- Cependant, en fin de réunion, un débat restait à trancher : **comment accorder les liens entre la fiche-projet « Créer une Maison Multiservices » et « Aménager un espace de co-accueillantes d'enfant » ?** Alors que certains marquaient leur volonté de préserver un projet global à Amougies, d'autres, tout en validant la localisation de la Maison Multiservices à Amougies, se demandaient s'il ne serait pas plus pertinent d'aménager l'espace de co-accueillante d'enfant par une extension du local social d'Anseroeul. Ces travaux seraient alors exclusivement financés par la Commune.

Afin de trancher ce dernier débat au sujet des fiches-projets, la CLDR a demandé aux AD et à l'auteur de PCDR de rencontrer la directrice de l'école d'Anseroeul afin de savoir si, selon elle, un espace de co-accueillante d'enfants pourrait renforcer la dynamique « enfance » à Anseroeul et de réaliser un estimatif sommaire pour les deux scénarios. La Directrice a estimé que la création de logements pour jeunes couples à Anseroeul renforcerait davantage le maintien de l'école et que la localisation de l'espace de co-accueillante serait préférable à Amougies.

Programmation des 3 projets prioritaires (10/12/2016)

Sur base d'une présentation PowerPoint, l'agent de développement de la FRW présente une proposition de méthode de vote pour choisir les trois premières conventions à négocier auprès du Développement Rural. La CLDR accepte cette méthode à l'unanimité et passe au vote

La programmation des projets « court-terme » est la suivante :

Convention n°1 : Création d'une Maison Multiservices à Amougies

Convention n°2 : Création de logements pour seniors avec services à Amougies

Convention n°3 : Création de logements « tremplins » pour jeunes couples à Anseroeul

Présentation et approbation de l'avant-projet de PCDR (16/03/2017)

L'objectif de la réunion portait sur l'approbation de l'avant-projet de PCDR. Les membres de la CLDR ont approuvé unanimement le contenu de l'avant-projet de PCDR présenté sur base d'un power point.

III.3.3. Les desiderata

Une série de besoins et d'enjeux pour améliorer la qualité de vie des enclusiens ont été évoqués tout au long de la consultation citoyenne. En voici la synthèse :

Agir sur l'environnement, c'est à dire conserver la biodiversité en menant des actions de sensibilisation et d'information. Préserver le maillage écologique et la nature « ordinaire » voire l'améliorer. Réduire les pollutions au sens large tels que les dépôts sauvages, les déchets dans les bois et le long des routes.

Développer le tourisme vert en proposant des actions et projets visant d'une part à renforcer l'attractivité touristique du Mont-de-l'Enclus : accueil, Horeca, hébergement, promotion du vélo... et d'autre part à améliorer l'image du reste du territoire en valorisant ses atouts et spécificités.

Soutenir les entreprises locales et le commerce en dynamisant le soutien logistique, en augmentant l'offre en locaux de qualité et en organisant des activités pour les secteurs secondaires et tertiaires.

Offrir une meilleure qualité des services aux citoyens en privilégiant la communication et en facilitant l'accès à l'information.

Améliorer l'offre en logements pour les jeunes et les personnes âgées, c'est-à-dire anticiper l'augmentation démographique par une offre en logements pour jeunes couples, accessibles financièrement et indispensables à l'ancrage local sans oublier le besoin en logements pour personnes âgées qui se fait de plus en plus ressentir.

Améliorer la mobilité active en restaurant le réseau de chemins et sentiers et en sécurisant les déplacements de tous. Le développement des moyens de transport alternatifs à la voiture est également souhaité.

Maintenir et valoriser les paysages et le patrimoine local pour garder l'attractivité spécifique et la dynamique qui s'appuie sur les éléments vernaculaires de la commune.



IV. Projets mis en place lors de l'élaboration du PCDR

IV.1. Groupe-action « environnement » - Quinzaine de la nature (annexe 6)

IV.1.1. Novembre 2015 : lancement de la première édition.

Lors de l'installation de la CLDR, il a été proposé aux membres de faire partie d'un ou plusieurs « Groupes-Action ». Ceux-ci visaient à travailler immédiatement, sur du concret, et sur une thématique précise. Plus de 75% des membres présents à la réunion choisirent de rejoindre le « Groupe-Action » environnement. Il s'agit en effet d'une thématique importante pour les citoyens.

Le « Groupe-Action » environnement s'est donc réuni pour la première fois le 26 juin 2015. Renforcé par la présence des différents partenaires qui gravitent autour de cette thématique (PNPC, Contrat Rivière Escaut-Lys, Guides-Nature des Collines, ...), les participants ont assisté à une présentation des actions déjà menées sur l'entité par les partenaires. Aussi, la deuxième partie de la réunion a été consacrée à un travail de collecte de propositions de projets à mener sur l'entité.



Réunions du groupe-environnement en 2015

Parmi les actions proposées par les membres du « Groupe-Action » environnement, plusieurs d'entre-elles pouvaient être menées dès 2015. La FRW a alors pris contact avec les différents partenaires, dont dépendait la faisabilité des activités, et le « Groupe-Action » s'est donc réuni à nouveau le 15 octobre 2015 pour réfléchir à l'élaboration de celles-ci. Il a alors été décidé de regrouper ces différentes activités sous l'égide de la « Quinzaine de la nature », le but de cet assemblage étant d'optimiser la visibilité et la popularité de l'évènement.

Les différentes activités qui figurent dans le cadre de la « Quinzaine de la nature » sont différentes (séances d'information, balades, conférences, ...) mais visent toutes le même objectif : permettre aux enclusiens de (re)découvrir les richesses naturelles de leur Commune et, ce faisant, les sensibiliser aux enjeux de préservation et de valorisation de ce patrimoine.

Enfin, cet évènement a permis de fédérer non moins de 8 partenaires qui gravitent autour de cette thématique (Fondation Rurale de Wallonie, Commune de Mont-de-l'Enclus, Parc Naturel du Pays des Collines, Contrat-Rivière Escaut-Lys, Guides-Nature du Pays des Collines, Centre Protestant d'Amougies et ASBL Adalia). A cet évènement important, il fallait donc un plan de communication conséquent. Il a donc été décidé de réaliser :

- ✓ Un toutes-boîtes distribué à l'ensemble des habitants de l'entité ;
- ✓ Une conférence de presse qui s'est tenue le 10 novembre, en présence des différents partenaires ;
- ✓ Un dossier de presse transmis par email aux différents contacts presse ;
- ✓ Des affiches distribuées dans les principaux commerces de l'entité et transmises aux différents partenaires ;
- ✓ E-mails personnalisés aux membres du groupe-environnement et de la CLDR ;



Quinzaine de la Nature : Première édition

Au total, ce sont entre 100 et 150 personnes qui ont participé aux activités organisées dans le cadre de la Quinzaine de la Nature. Le bilan, élaboré par le groupe-environnement le 24 février 2016, fût très positif : tant la diversité des partenaires que la qualité des interventions furent appréciées. Seul bémol : la tenue de cet événement en novembre a pu freiner l'engouement public pour cet événement. D'où la proposition d'organiser une nouvelle édition de cet événement en mai 2016.

IV.1.2. Mai 2016 : Quinzaine de la Nature, deuxième édition

Deux réunions, le 24 février 2016 et le 27 avril 2016, et de nombreux contacts individuels ont permis de mettre en place la seconde édition de la Quinzaine de la Nature. Trois bâches afin de promouvoir l'événement ont également étaient imprimées grâce aux subsides alloués par la commune au « Groupe-Action » environnement. Le bilan de la première édition, réalisé avec l'ensemble des partenaires, a démontré la nécessité d'organiser l'événement autour d'une journée « globale », « fédératrice ». Aussi, les membres du « Groupe-Action » environnement ont conçu « la journée de l'environnement », organisée le dimanche 05 juin 2016, journée mondiale de l'environnement. Des apiculteurs du groupe-environnement sont notamment venus avec leur ruche didactique afin de faire découvrir le monde des abeilles aux petits et grands.

La Quinzaine de la Nature de Mont-de-l'Enclus

Seconde édition
Du 30 mai au 10 juin 2016

Toutes les infos sur <http://www.facebook.com/quinzainenaturemde> et sur <http://www.montdelenclus.be>

Exploration de Mont-de-l'Enclus Mardi 31 mai (09h30) - Maison des randonneurs

Deux balades guidées par les Guides-Nature des Collines depuis la maison des randonneurs (Enclus du Haut): balade paysagère de 8/9km (durée: 3 heures) et balade paisible de 2/3km pour les naturalistes. Départs à 09h30 !

À la découverte des richesses de l'Escaut Samedi 04 juin 2016 (10h) - Passerelle d'Orroir

Balade-cycliste guidée par le Contrat de Rivière Escaut-Lys. Rendez-vous avec votre vélo sur la récente passerelle qui enjambe l'Escaut à Orroir. Durée approximative: 2 heures.

La journée de l'environnement Dimanche 05 juin 2016 (de 10h à 16h) - Centre Protestant d'Amougies

Le Centre Protestant d'Amougies accueille de nombreux partenaires pour fêter la journée mondiale de l'environnement.

Au programme:

- Découvrez les produits innovants issus de la filière Laine du Pays des Collines.
- Observez la faune et la flore de la mare naturelle du Centre Protestant d'Amougies, une animation qui fascinera petits et grands.
- Initiez-vous au métier d'apiculteur: des Enclusiens vous montrent la vie des abeilles à travers une réelle ruche vitrée.
- Jeu de plateau « à la découverte de l'arboretum »: retrouvez les différentes espèces d'arbres situés dans le Centre Protestant d'Amougies !
- Bourse aux plantes (de 10h à 12h): venez échanger vos plus belles semences et boutures (réservation souhaitée : m.sartorius@frw.be).
- Bar et petite restauration par le Centre Protestant d'Amougies.

Les jardins naturels Lundi 06 juin 2016 (19h30) - Maison de Village d'Amougies

Comment donner un coup de pouce à la nature chez soi? En rendant votre jardin accueillant à la biodiversité, joignez l'utile à l'agréable! Conférence de Marc Stéman, de Natagora, sur la gestion naturelle des jardins.

Projection « Les Libertes terres » Jeudi 09 juin 2016 (20h) - Salle des fêtes communale (administration communale)

Projection du Film « Les Libertes terres » suivie d'un débat: « Des histoires de rébellion contre les dérives de l'industrie agro-alimentaire. Les Libertes terres suit le parcours de 4 paysans qui ont tourné le dos, définitivement, aux méthodes de l'agriculture conventionnelle. Rebelles et passionnés, ils résistent à tous ceux qui veulent sonner le glas de leur liberté ».

Des questions? Contact : Matthieu Sartorius, Agent de Développement de la Fondation Rurale de Wallonie au 069/87.10.90 ou par mail: m.sartorius@frw.be

Toutes ces activités sont gratuites!

Quinzaine de la Nature – Affiche – Seconde édition

L'évènement fût organisé du 30 mai au 10 juin 2016, afin de bénéficier d'une météo plus clémente que lors de la première édition et afin d'éviter d'entrer en conflit avec la Coupe d'Europe de Football qui 2016 qui commençait le 10 juin 2016. Cependant, de violentes inondations ont frappé l'ensemble de la Wallonie, n'épargnant pas le territoire enclusien. Cet aléa climatique, et les fortes pluies qui ont mené à ces inondations, a fortement freiné la participation aux différentes activités.

IV.1.3. Avril 2017 : Quinzaine de la nature – troisième édition

Le groupe Environnement n'a pas ménagé ses efforts pour sélectionner les activités de 2017.

Au programme : expositions « de l'autre côté du miroir » du CREL et « Horizon » du Centre Culturel du Pays des Collines, conférences sur la permaculture, la lutte naturelle contre les maladies dans les potagers et les impacts des pesticides sur la santé, balade des Guides nature des Collines à la découverte de la biodiversité, balade contée pour les familles avec petit théâtre japonais (kamishibai), projection du film « le potager de mon grand-père » et une activité « évènement » le **dimanche 30 avril 2017 : le petit marché des artisans et producteurs.**



Exposition "De l'autre côté du miroir" du CREL

IV.2. Groupe-action « patrimoine » - création d'une Commission patrimoine (annexe 7)

Cette commission rassemble des membres de la CLDR dont l'intérêt se porte sur le maintien et la valorisation des éléments du patrimoine local. Elle s'est réunie en novembre 2016 afin de travailler sur le contenu des deux fiches-projets liées à l'objectif 2.2 :

«Mener des actions de sauvegarde et de valorisation du petit patrimoine»

«Valoriser le patrimoine industriel et touristique de Mont-de-l'Enclus»

Le groupe-action se réunira régulièrement pour travailler sur les actions reprises ci-dessus.



IV.3. Groupe-action « Mobilité active» (annexe 8)

L'objectif principal est de réaliser dans un premier temps un inventaire de l'état de praticabilité des sentiers. La méthodologie employée par la FRW repose sur l'attribution d'une zone de l'entité à chaque membre du groupe. Les participants ont également été amenés à identifier les principaux points d'intérêts utilitaires et touristiques de la commune (points de vue, chapelles, bornes, arbres remarquables...).

Le but final poursuivi par les participants est de doter la commune de circuits de promenades qui couvrent toute l'entité. Une grande partie de l'attractivité touristique étant concentrée autour de l'Enclus du Haut, il s'agit d'une volonté de valoriser les autres villages de l'entité.

Cet inventaire et ces boucles de promenade seront publiés (bulletin communal, toute-boîte, ...) et si cet outil rencontre l'intérêt des citoyens et des touristes, un point de départ des randonnées sera aménagé sur la commune (place d'Amougies, Ravel, ...) via l'installation d'un panneau reprenant les différents circuits.



IV.4. Groupe-action « Economie » (annexe 9)

Lors de l'installation de la CLDR du 17 mars 2015, celle-ci a souhaité créer un Groupe Action dont le but principal serait de valoriser l'offre commerciale et entrepreneuriale sur l'entité par la mise en place d'une assemblée des commerçants et des entrepreneurs, par une relance de la foire commerciale si cela s'avère utile, par l'organisation de journées « portes ouvertes » ou de journée du client, ...

Début septembre 2017, une première réunion a eu lieu entre la CLDR et les entrepreneurs et commerçants de l'entité. Il s'agit d'une première prise de contact entre les participants qui seront amenés à se revoir dans le courant du dernier trimestre 2017 pour former le Forum des artisans et indépendants de Mont-de-l'Enclus.

IV.5. Installation de « La clé de Fa » dans l'ancien Lycée d'Amougies



Institut « La clé de Fa »

Lors des séances d'information, **certains habitants se désolaient de la détérioration de l'ancien Lycée d'Amougies**, situé en plein centre de village et vide depuis 2005, lors de la fermeture de l'école. C'est donc avec grande satisfaction qu'ils ont découvert la collaboration entre la Commune et l'ASBL « La clé de Fa » (structure résidentielle de jour et de nuit pour personnes en difficulté, présentant une maladie mentale et/ou déficience mentale de légère à modérée) afin de permettre à cette dernière d'investir ce lieu.

Après plus de 1,2 millions d'euros de travaux de rénovation, l'inauguration du bâtiment (03 février 2015) a permis à chacun de se rendre compte de la qualité des aménagements réalisés et de sa fonctionnalité. Soucieux d'intégrer au mieux ce projet dans la vie du village, le directeur de l'ASBL a rencontré la FRW et la Commune afin de faire le point sur les désirata de la population et évoquer quelques idées de projets qui pourraient se localiser dans les bâtiments annexes au lycée d'Amougies ou sur une parcelle libre.

IV.6. Information des agriculteurs sur le projet de Biométhanisation de Sibiom, filière de l'intercommunale IDETA



Information des agriculteurs sur le projet de biométhanisation de Sibiom

A l'initiative de la Fondation Rurale de Wallonie, la Commune a organisé une séance d'information destinée à informer les agriculteurs enclusiens sur les tenants et aboutissants du projet de centrale de biométhanisation de Sibiom, filière de l'intercommunale IDETA. Olivier Bontemps, directeur des participations et l'énergie d'IDETA, a présenté aux agriculteurs l'intérêt de participer à ce projet de production de biométhane qui sera réinjecté dans le réseau de gaz Fluxys. Concrètement, il est proposé aux agriculteurs de fournir de la matière sèche à l'aide de culture énergétique moyennant une rémunération fixe. Le digestat est alors redistribué aux agriculteurs partenaires afin de combler la demande en intrants nécessaires à la culture de ces plants énergétiques.

Cette présentation a fortement intéressé les agriculteurs et a permis de nouer des contacts autour de cette nouvelle filière. Certains ont laissé leurs coordonnées aux orateurs et des contacts seront réalisés afin de discuter des modalités techniques et financières.

Cette réunion fût suivie d'une consultation des agriculteurs enclusiens réalisée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (consultations ciblées III.2.3.2)

V. CALENDRIER DES PARTICIPATIONS

Ce chapitre mentionne le calendrier et la participation aux différentes réunions. Il faut noter que la participation citoyenne ne se limite pas aux seules réunions mais a eu l'occasion de s'exprimer tout au long du processus d'élaboration du PCDR/A21L.

Séances d'information de la population

Dates	Lieu	Nombre de participants
13 mars 2014	Maison de Village d'Amougies	21
19 mars 2014	Maison de Village d'Orroir	16
24 mars 2014	Home « L'Espoir » à Russeignies	8
01 avril 2014	Local social d'Anseroeul	12
		57 participants

Entretiens individuels de personnes-ressources

Dates	Personne rencontrée	Fonction
12 février 2014	Philippe Duponchel	Secrétaire du Cercle d'Histoire Locale
21 février 2014	Marie-Anne Baveye	Directrice générale du CPAS de Mont-de-l'Enclus
11 mars 2014	Hugues Plumes et José Boucart	Inspecteurs de police
21 mars 2014	Dominique Mathon et Sophie Corradini	Bibliothécaires de Mont-de-l'Enclus
21 mars 2014	Jonathan Vanlaere	Directeur du Centre Protestant d'Amougies
25 mars 2014	Axelle Risselin	Directrice du Centre Culturel du Pays des Collines
03 avril 2014	Baptiste Hottekiet	Directeur du Parc Naturel du Pays des Collines
04 avril 2014	Bernard Duthoit	Ferme du Harby
06 août 2014	Justine Guilluy	Responsable du Patro « Les petits du Mont »
17 septembre 2014	Martine Henneon	Directrice de l'école d'Anseroeul
30 septembre 2014	Marie-Claire Delobel	Consultation ONE
27 octobre 2014	Jean-Paul Flamme	Directeur du Hamo (aide en milieu ouvert)
04 février 2015	Victor Delvenne	Responsable de l'Accueil Temps Libre
13 février 2015	Christine Everaerts	Guides-Nature des Collines
27 février 2015	Vincent Duroisin	Directeur de « La clef de fa »
	17 personnes	

Les groupes de travail (1^{er} tour)

Dates	Thème	Nombre de participants
Le mardi 13 mai 2014 Maison de village d'Orroir	Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : développer son économie rurale (économie, entrepreneuriat, tourisme, agriculture)	11
Le mercredi 21 mai 2014 Salle du Conseil communal à	Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : vivre ensemble	

Amougies	Présentation du projet Frasnes-les-Bassins (culture, vie associative, patrimoine, espaces de vie)	12
Le mardi 27 mai 2014 Local social d'Anseroeul	Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : se déplacer (mobilité douce, sécurité routière, transports en commun)	6
Le mardi 10 juin 2014 Maison de village d'Orroir	Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : Accéder aux services (logement, social, petite enfance, personnes âgées)	15
Le lundi 16 juin 2014 Maison de village d'Amougies	Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : Vivre en cohérence avec son environnement (environnement, biodiversité, développement durable)	8
		52 participants

Les groupes de travail (2^{ème} tour)

Dates	Thème	Nombre de participants
Le mercredi 22 octobre 2014 Maison de village d'Amougies	Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : développer son économie rurale (économie, entrepreneuriat, tourisme, agriculture)	6
Le mardi 04 novembre 2014 Home l'Espoir à Russeignies	Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : vivre ensemble Présentation du projet Frasnes-les-Bassins (culture, vie associative, patrimoine, espaces de vie)	12
Le mercredi 19 novembre 2014 Local social d'Anseroeul	Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : se déplacer (mobilité douce, sécurité routière, transports en commun)	11
Le mardi 25 novembre 2014 Maison de village d'Amougies	Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : Accéder aux services (logement, social, petite enfance, personnes âgées)	8
Le mercredi 03 décembre 2014 Maison de village d'Orroir	Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : Vivre en cohérence avec son environnement (environnement, biodiversité, développement durable)	11
		48 participants

Les consultations ciblées

Les associations 3x20

Dates	Lieu	Nombre de participants
14 janvier 2015	Maison de Village d'Amougies	5 membres

Le monde agricole

Dates	Lieu	Nombre de participants
13 septembre 2013	Salle entresol de l'administration	17 membres

Les réunions de CLDR

Date	Lieu	Ordre du jour	Nombre de participants
17/03/15	Maison de Village d'Amougies	▪ Installation de la CLDR et présentation des membres ; ▪ Approbation du Règlement d'Ordre intérieur (ci-joint) ; ▪ Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural de Mont-de-l'Enclus ; ▪ Présentation et approbation de la partie 1 du Programme Communal de Développement Rural (analyse des caractéristiques socio-économiques de la commune) ; ▪ Prochaines étapes de l'Opération de Développement Rural de Mont-de-l'Enclus.	25 membres présents et 4 excusés
22/04/15	Maison de Village d'Amougies	▪ Approbation du compte-rendu de la séance du 17 mars 2015; ▪ Elaboration du diagnostic partagé ; ▪ Prochaines étapes de l'Opération de Développement Rural de Mont-de-l'Enclus.	14 membres présents et 9 excusés
02/06/15	Local social de Russeignies	▪ Approbation du compte-rendu de la séance du 22 avril 2015; ▪ Poursuite de l'élaboration du diagnostic partagé ; ▪ Présentation des prochaines étapes de l'Opération de Développement Rural de Mont-de-l'Enclus.	20 membres présents et 6 excusés
16/09/15	Maison de Village d'Orroir	▪ Approbation du compte-rendu de la séance du 16 septembre 2015; ▪ Présentation de la stratégie de développement par Camille Mestdag (IDETA); ▪ Présentation des prochaines étapes de l'Opération de Développement Rural de Mont-de-l'Enclus.	22 membres présents et 5 excusés
15/12/15	Maison de Village d'Amougies	▪ Approbation du compte-rendu de la séance du 16 septembre 2015; ▪ Présentation de la stratégie de développement par Camille Mestdag (IDETA); ▪ Présentation des prochaines étapes de l'Opération de Développement Rural de Mont-de-l'Enclus.	17 membres présents et 5 excusés
02/02/16	Local social de Russeignies	▪ Approbation du compte-rendu de la séance du 15 décembre 2015; ▪ Travail sur les fiches-projets qui figureront dans le PCDR; ▪ Présentation des prochaines étapes de	18 membres présents et 4 excusés

		l'Opération de Développement Rural de Mont-de-l'Enclus.	
22/03/16	Maison de Village d'Amougies	▪ Approbation du compte-rendu de la séance du 02 février 2016; ▪ Approbation des modifications de composition de la CLDR ; ▪ Approbation du Rapport Annuel 2015 ; ▪ Approbation de la liste des projets repris dans le tableau en annexe ; ▪ Travail sur la priorisation des fiches-projets du PCDR; ▪ Présentation des prochaines étapes de l'Opération de Développement Rural de Mont-de-l'Enclus.	17 présents et 4 excusés
14/04/16	Maison des Randonneurs d'Orroir	▪ Approbation du compte-rendu de la séance du 22 mars 2016; ▪ Suite du travail sur la priorisation des fiches-projets du PCDR; ▪ Présentation des prochaines étapes de l'Opération de Développement Rural de Mont-de-l'Enclus.	15 présents et 7 excusés
28/06/16	Local social de Russeignies	▪ Approbation du compte-rendu de la séance du 14 avril 2016; ▪ Décision sur la participation au concours-photo de la Fondation Rurale de Wallonie ; ▪ Proposition de priorisation des fiches-projets du PCDR consécutive aux dernières réunions; ▪ Débats et échanges; ▪ Présentation des prochaines étapes de l'Opération de Développement Rural de Mont-de-l'Enclus.	12 présents et 6 excusés
12/10/16	Salle du Conseil Communal	▪ Approbation des comptes-rendus de la séance du 14 avril 2016 (suite à une erreur d'impression lors de la dernière réunion) et du 28 juin 2016; ▪ Présentation des deux nouveaux candidats et vote sur la modification de composition de la CLDR; ▪ Présentation des avancées sur les projets « Créer une maison multiservices », « Créer des logements pour jeunes couples » et « Créer des logements pour seniors avec services » ; ▪ Débats et échanges; ▪ Priorisation des trois premiers projets à négocier auprès du Développement Rural ;	21 présents et 2 excusés

		▪ Retour sur le concours-photo de la Fondation Rurale de Wallonie ; ▪ Présentation des prochaines étapes de l'Opération de Développement Rural de Mont-de-l'Enclus.	
20/12/16	Salle du Conseil Communal	▪ Approbation du compte-rendu de la séance du 12 octobre 2016 ; ▪ Localisation de la fiche-projet « Aménager un espace de co-accueillantes d'enfants » ▪ Vote des trois premières conventions à négocier auprès du Développement Rural ▪ Présentation des prochaines étapes de l'Opération de Développement Rural de Mont-de-l'Enclus.	15 présents et 4 excusés
16/03/17	Salle du Conseil Communal	▪ Approbation du compte-rendu de la séance du 20 décembre 2016 ; ▪ Présentation du rapport annuel 2016 de la CLDR ; ▪ Présentation et approbation de l'avant-projet de PCDR (dernière étape pour la CLDR avant approbation par le conseil communal).	16 présents et 5 excusés



Programme Communal de Développement Rural

Mont-de-l'Enclus
Partie 2 | Résultats de la consultation de la
population

ANNEXES

Document rédigé par :
Fondation Rurale de Wallonie

Documents administratifs

PROVINCE
de
HAINAUT
ARRONDISSEMENT
de
TOURNAI
COMMUNE
De
MONT-DE-L'ENCLUS

Du registre aux délibérations du Conseil Communal
de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2013

Présents : BOURDEAUD'HUY J.P.

MAS M., WEYTSMAN G.,

GEURTS N., LEGROS V., ANTOIN J., VERSTRAETE M.,

BUCKENS F., DETEMMERMAN D., VYNCK N.,

DELCOIGNE O.,

MAES M.R.

Excusés : DE KEYSER S.

MARTIN N.

Bourgmestre - Président;

Echevins ;

Conseillers.

Directrice Générale, Secrétaire.

Echevin.

Conseillère Communale.

Objet : Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

– Révision, approbation

– Convention avec la Fondation Rural de Wallonie, approbation

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu les lois des réformes institutionnelles des 8 août 1980, 1988 et 16 juillet 1993 ;

Vu le décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu la demande du Collège Communal de revisiter notre Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Considérant la lettre du Ministre Di Antonio du 25 avril 2013 nous accordant l'accompagnement de la Fondation Rural de Wallonie pour notre opération de développement rural;

Considérant les missions de conseils et aides en matière de développement rural, confiées par le Gouvernement Wallon à la Fondation Rural de Wallonie ;

DECIDE : A l'unanimité

Article 1er : De réviser notre Programme Communal de Développement Rural (PCDR) avec l'accompagnement de la Fondation Rural de Wallonie.

Art. 2 : D'approuver la convention entre la Fondation Rural de Wallonie et la commune reprise en annexe.

Art. 3 : De charger le Collège de prendre les dispositions nécessaires pour désigner un auteur de projet chargé de réaliser et de présenter, en collaboration avec la Fondation Rural de Wallonie, un projet de Programme

Communal de Développement Rural (PCDR) au Conseil Communal.

Art. 4 : De transmettre la présente décision à Monsieur le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions et à Monsieur le Président de la Fondation Rurale de Wallonie.

FAIT EN SEANCE DATE QUE DESSUS

La Secrétaire,
(s) MAES M.R.

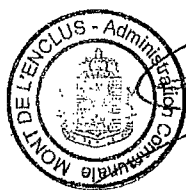
Le Président,
(s) BOURDEAUD'HUY J.P.

Pour copie certifiée conforme,
Mont-de-l'Enclus, le 25 octobre 2013

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

MAES M.R.



BOURDEAUD'HUY J.P.

PROVINCE
de
HAINAUT
ARRONDISSEMENT
de
TOURNAI
COMMUNE
De
MONT-DE-L'ENCLUS

Du registre aux délibérations du Conseil Communal
de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2013

Présents : BOURDEAUD'HUY J.P.	Bourgmestre - Président;
MAS M., WEYTSMAN G.,	Echevins ;
GEURTS N., LEGROS V., ANTOIN J., VERSTRAETE M.,	
BUCKENS F., DETEMMERMAN D., VYNCK N.,	
DELCOIGNE O.,	Conseillers.
MAES M.R.	Directrice Générale, Secrétaire.
Excusés : DE KEYSER S.	Echevin.
MARTIN N.	Conseillère Communale.

Objet : Programme Communal de Développement Rural (PCDR)
– Révision, approbation
– Convention avec la Fondation Rural de Wallonie, approbation

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu les lois des réformes institutionnelles des 8 août 1980, 1988 et 16 juillet 1993 ;

Vu le décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu la demande du Collège Communal de revisiter notre Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Considérant la lettre du Ministre Di Antonio du 25 avril 2013 nous accordant l'accompagnement de la Fondation Rural de Wallonie pour notre opération de développement rural;

Considérant les missions de conseils et aides en matière de développement rural, confiées par le Gouvernement Wallon à la Fondation Rural de Wallonie ;

DECIDE : A l'unanimité

Article 1er : De réviser notre Programme Communal de Développement Rural (PCDR) avec l'accompagnement de la Fondation Rural de Wallonie.

Art. 2 : D'approuver la convention entre la Fondation Rural de Wallonie et la commune reprise en annexe.

Art. 3 : De charger le Collège de prendre les dispositions nécessaires pour désigner un auteur de projet chargé de réaliser et de présenter, en collaboration avec la Fondation Rural de Wallonie, un projet de Programme

Communal de Développement Rural (PCDR) au Conseil Communal.

Art. 4 : De transmettre la présente décision à Monsieur le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions et à Monsieur le Président de la Fondation Rurale de Wallonie.

FAIT EN SEANCE DATE QUE DESSUS

**La Secrétaire,
(s) MAES M.R.**

**Le Président,
(s) BOURDEAUD'HUY J.P.**

**Pour copie certifiée conforme,
Mont-de-l'Enclus, le 25 octobre 2013**

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

MAES M.R.

BOURDEAUD'HUY J.P.

PROVINCE
de
HAINAUT
ARRONDISSEMENT
de
TOURNAI
COMMUNE
De
MONT-DE-L'ENCLUS

Du registre aux délibérations du Conseil Communal
de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2013

Présents : BOURDEAUD'HUY J.P.

Bourgmestre - Président;
Echevins ;

MAS M., WEYTSMAN G.,

GEURTS N., LEGROS V., ANTOIN J., VERSTRAETE M.,

BUCKENS F., DETEMMERMAN D., VYNCK N.,

DELCOIGNE O.,

Conseillers.

MAES M.R.

Directrice Générale, Secrétaire.

Excusés : DE KEYSER S.

Echevin.

MARTIN N.

Conseillère communale.

Objet : Programme Communal de Développement Rural (PCDR) - Marché de Services avec auteur de projet - ;
Accord de principe ; décision
Cahier spécial des charges (CSC) ; approbation
Mode de passation ; décision

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment l'article L1222-3 relatif aux compétences du Conseil communal, et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;

Vu la loi du 12 novembre 1997 relative à la publicité de l'administration ;

Vu la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services et ses modifications ultérieures, notamment l'article 26, § 1, 1° a (montant du marché HTVA ne dépassant pas le seuil de 85.000,00 €) ;

Vu l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures, notamment l'article 105 ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics et ses modifications ultérieures, notamment l'article 5, § 2 ;

Considérant la délibération du Conseil Communal de ce jour relative à la décision de reviser l'opération de développement rural (PCDR) sur l'ensemble du territoire de la commune en lançant un nouveau PCDR et en approuvant la convention d'accompagnement entre la Fondation Rural de Wallonie et la commune ;

Considérant le cahier spécial des charges N° 2013-034 relatif au marché « Programme Communal de Développement Rural (PCDR) » établi par le Service Communal responsable ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 49.586,78 € hors TVA ou 60.000,00 €, 21% TVA comprise ;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publicité ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au 421/73360 de l'exercice 2013 – projet 20130037, dépense couverte par un emprunt;

DECIDE : A l'unanimité

Article 1er : D'approuver le cahier spécial des charges N° 2013-034 et le montant estimé du marché « Programme Communal de Développement Rural (PCDR) », établis par le Service Communal responsable. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 49.586,78 € hors TVA ou 60.000,00 €, 21% TVA comprise.

Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché.

Article 3 : De financer cette dépense par le crédit inscrit au 421/73360 de l'exercice 2013 – projet 20130037, dépense couverte par un emprunt;

FAIT EN SEANCE DATE QUE DESSUS

La Secrétaire,
(s) MAES M.R.

Le Président,
(s) BOURDEAUD'HUY J.P.

Pour copie certifiée conforme,

Mont-de-l'Enclus, le 25 octobre 2013

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

MAES M.R.



BOURDEAUD'HUY J.P.

Vu l'avis de légalité émis en date du 18.11.2013 par la Releveuse régionale sur la présente délibération conformément à l'article L1124-40 du code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au 421/73360 de l'exercice 2013 – projet 20130037, dépense couverte par un emprunt ;

DECIDE : A l'unanimité

Article 1er : De lancer la procédure visant l'attribution du marché "Programme Communal de Développement Rural (PCDR)" suivant le mode de passation choisi (procédure négociée sans publicité).

Article 2 : De consulter les firmes suivantes dans le cadre de la procédure négociée :

- IDETA, Rue Saint-Jacques, 11 à 7500 TOURNAI
- POLY 'ART srl, Chaussée de Binche, 30 à 7000 MONS
- JNC - AGENCE WALLONNE DU PAYSAGE, Rue du Géant, 2 bte 5 à 1400 NIVELLES
- SURVEY & AMENAGEMENT, Rue de Chenu, 2- 4 à 7090 RONQUIERES
- AGORA, Rue Montagne aux Angés, 26 à 1081 KOEKELBERG (BRUXELLES)
- DR(EA)2 M - Atelier architecture SPRL, Place Communale, 28 à 6230 PONT-A-CELLES.

Article 3 : De fixer la date pour faire parvenir les offres à l'administration au 16 décembre 2013 au plus tard.

Article 4 : De financer cette dépense par le crédit inscrit au 421/73360 de l'exercice 2013 – projet 20130037, dépense couverte par un emprunt ;

FAIT EN SEANCE DATE QUE DESSUS

La Secrétaire,

(s) MAES M.R.

Le Président,

(s) BOURDEAUD'HUY J.P.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME, Mont-de-l'Enclus, le 19 novembre 2013

La Directrice Générale,

MAES M.R.

Le Bourgmestre,

BOURDEAUD'HUY J.P.

PROVINCE
de
HAINAUT
ARRONDISSEMENT
de
TOURNAI
COMMUNE
De
MONT-DE-L'ENCLUS

Du registre aux délibérations du Collège Communal
de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2013

Présents : BOURDEAUD'HUY J.P.
MAS M., WEYTSMAN G., DE KEYSER S.
MAES M.R.

Bourgmestre - Président;
Echevins ;
Directrice Générale, Secrétaire.

LE COLLEGE COMMUNAL,

Objet : Marché de Services - Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ;
Négociation ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment les articles L1222-3 et L1222-4 relatifs aux compétences du Collège communal, et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;

Vu la loi du 12 novembre 1997 relative à la publicité de l'administration ;

Vu la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services et ses modifications ultérieures, notamment l'article 26, § 1, 1° a (montant du marché HTVA n'atteint pas le seuil de 85.000,00 €) ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services ;

Vu l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures, notamment l'article 105 ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics et ses modifications ultérieures, notamment l'article 5, § 2 ;

Considérant le cahier spécial des charges N° 2013-034 relatif au marché "Programme Communal de Développement Rural (PCDR)" établi par le Service Communal responsable ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 49.586,78 € hors TVA ou 60.000,00 €, 21% TVA comprise ;

Vu la décision du Conseil communal du 24 octobre 2013 approuvant les conditions, le montant estimé et le mode de passation (procédure négociée sans publicité) de ce marché ;

Considérant qu'il est proposé de lancer la procédure et d'envoyer un courrier aux différentes firmes afin de les inviter à remettre offre ;

Considérant que la date du 16 décembre 2013 est proposée comme date limite à laquelle les offres doivent parvenir à l'administration Communale ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au 421/73360 de l'exercice 2013 – projet 20130037, dépense couverte par un emprunt ;

Vu la décision du Collège Communal du 18 novembre 2013 relative au démarrage de la procédure d'attribution, par laquelle les firmes suivantes ont été choisies afin de prendre part à la procédure négociée :

- IDETA, Rue Saint-Jacques, 11 à 7500 TOURNAI
- POLY 'ART srl, Chaussée de Binche, 30 à 7000 MONS
- JNC - AGENCE WALLONNE DU PAYSAGE, Rue du Géant, 2 bte 5 à 1400 NIVELLES
- SURVEY & AMENAGEMENT, Rue de Chenu, 2- 4 à 7090 RONQUIERES
- AGORA, Rue Montagne aux Angès, 26 à 1081 KOEKELBERG (BRUXELLES)
- DR(EA)2 M - Atelier architecture SPRL, Place Communale, 28 à 6230 PONT-A-CELLES.

Vu l'avis de légalité émis en date du 18.11.2013 par la Receveuse régionale sur la présente délibération conformément à l'article L1124-40 du code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard pour le 16 décembre 2013 ;

Considérant que 3 offres nous sont parvenues :

- IDETA, Rue Saint-Jacques, 11 à 7500 TOURNAI (53.960,00€ HTVA ou 65.291,60 € TVAC)
- SURVEY & AMENAGEMENT, Rue de Chenu, 2- 4 à 7090 RONQUIERES (51.107,13 € HTVA ou 61.839,62 € TVAC)
- AGORA, Rue Montagne aux Angès, 26 à 1081 KOEKELBERG (BRUXELLES) (67.000,00 € HTVA ou 81.070,00 € TVAC)

Considérant le rapport d'examen des offres du 17 décembre 2013 ;

Attendu que le montant des crédits inscrits au budget 2013 est de 60.000 € TVAC et que les offres reçues sont supérieures à ce montant.

Attendu dès lors que le Collège Communal souhaite négocier entre les deux firmes ayant remis les offres les moins disantes ;

DECIDE : A l'unanimité

Article 1er : De lancer la procédure de négociation entre les firmes :

- SURVEY & AMENAGEMENT, Rue de Chenu, 2- 4 à 7090 RONQUIERES.
- IDETA, Rue Saint-Jacques, 11 à 7500 TOURNAI.

Art. 2 : De demander une nouvelle offre de prix à ces deux firmes pour le vendredi 20 décembre 2013 avant 10h00.

FAIT EN SEANCE DATE QUE DESSUS
La Secrétaire,

Le Président,

(s) MAES M.R.

(s) BOURDEAUD'HUY J.P.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME, Mont-de-l'Enclus, le 19 décembre 2013

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

MAES M.R.



BOURDEAUD'HUY J.P.

PROVINCE
de
HAINAUT
ARRONDISSEMENT
de
TOURNAI
COMMUNE
De
MONT-DE-L'ENCLUS

Du registre aux délibérations du Collège Communal
de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 30 DECEMBRE 2013

Présents : BOURDEAUD'HUY J.P. **Bourgmestre - Président;**
MAS M., WEYTSMAN G., DE KEYSER S. **Echevins ;**
MAES M.R. **Directrice Générale, Secrétaire.**

LE COLLEGE COMMUNAL,

Objet : Marché de Services - Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ;
Désignation ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment les articles L1222-3 et L1222-4 relatifs aux compétences du Collège communal, et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;

Vu la loi du 12 novembre 1997 relative à la publicité de l'administration ;

Vu la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services et ses modifications ultérieures, notamment l'article 26, § 1, 1° a (montant du marché HTVA n'atteint pas le seuil de 85.000,00 €) ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services ;

Vu l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures, notamment l'article 105 ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics et ses modifications ultérieures, notamment l'article 5, § 2 ;

Considérant le cahier spécial des charges N° 2013-034 relatif au marché "Programme Communal de Développement Rural (PCDR)" établi par le Service Communal responsable ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 49.586,78 € hors TVA ou 60.000,00 €, 21% TVA comprise ;

Vu la décision du Conseil communal du 24 octobre 2013 approuvant les conditions, le montant estimé et le mode de passation (procédure négociée sans publicité) de ce marché ;

Considérant qu'il est proposé de lancer la procédure et d'envoyer un courrier aux différentes firmes afin de les inviter à remettre offre ;

Considérant que la date du 16 décembre 2013 est proposée comme date limite à laquelle les offres doivent parvenir à l'administration Communale ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au 421/73360 de l'exercice 2013 – projet 20130037, dépense couverte par un emprunt ;

Vu la décision du Collège Communal du 18 novembre 2013 relative au démarrage de la procédure d'attribution, par laquelle les firmes suivantes ont été choisies afin de prendre part à la procédure négociée :

- IDETA, Rue Saint-Jacques, 11 à 7500 TOURNAI
- POLY 'ART srl, Chaussée de Binche, 30 à 7000 MONS
- JNC - AGENCE WALLONNE DU PAYSAGE, Rue du Géant, 2 bte 5 à 1400 NIVELLES
- SURVEY & AMENAGEMENT, Rue de Chenu, 2- 4 à 7090 RONQUIERES
- AGORA, Rue Montagne aux Angés, 26 à 1081 KOEKELBERG (BRUXELLES)
- DR(EA)2 M - Atelier architecture SPRL, Place Communale, 28 à 6230 PONT-A-CELLES.

Vu l'avis de légalité émis en date du 18.11.2013 par la Receveuse régionale sur la présente délibération conformément à l'article L1124-40 du code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard pour le 16 décembre 2013 ;

Considérant que 3 offres nous sont parvenues :

- IDETA, Rue Saint-Jacques, 11 à 7500 TOURNAI (53.960,00€ HTVA ou 65.291,60 € TVAC)
- SURVEY & AMENAGEMENT, Rue de Chenu, 2- 4 à 7090 RONQUIERES (51.107,13 € HTVA ou 61.839,62 € TVAC)
- AGORA, Rue Montagne aux Angés, 26 à 1081 KOEKELBERG (BRUXELLES) (67.000,00 € HTVA ou 81.070,00 € TVAC)

Considérant le rapport d'examen des offres du 17 décembre 2013 ;

Attendu que le montant des crédits inscrits au budget 2013 est de 60.000 € TVAC et que les offres reçues sont supérieures à ce montant.

Vu la décision du Collège Communal du 18 décembre relative au démarrage d'une procédure de négociation entre les firmes :

- SURVEY & AMENAGEMENT, Rue de Chenu, 2- 4 à 7090 RONQUIERES.
- IDETA, Rue Saint-Jacques, 11 à 7500 TOURNAI.

Vu l'avis de légalité émis en date du 30 décembre 2013 par la Receveuse régionale sur la présente délibération conformément à l'article L1124-40 du code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration communale pour le vendredi 20 décembre 2013,

Considérant qu'après la procédure de négociation, ces deux firmes ont remis les nouvelles offres suivantes :

- SURVEY & AMENAGEMENT, Rue de Chenu, 2- 4 à 7090 RONQUIERES à remis une offre de 49.486,78€ HTVA ou 59.879,00€ TVAC.
- IDETA, Rue Saint-Jacques, 11 à 7500 TOURNAI à remis une offre de 48.292,36€ HTVA ou 58.433,76€ TVAC

Considérant que la firme IDETA, Rue Saint-Jacques, 11 à 7500 TOURNAI à remis l' offre la plus intéressante et répond aux modalités prévues par le cahier spécial des charges.

DECIDE : A l'unanimité

Article 1er : De désigner la firme IDETA, Rue Saint-Jacques, 11 à 7500 TOURNAI pour réaliser notre Programme Communal de Développement Rural (PCDR) au montant de 48.292,36€ HTVA ou 58.433,76€ TVAC.

Art.2 : D'imputer cette dépense à l'article budgétaire 421/73360 de l'exercice 2013 – projet 20130037, dépense couverte par un emprunt ;

FAIT EN SEANCE DATE QUE DESSUS

La Secrétaire,

Le Président,

(s) MAES M.R.

(s) BOURDEAUD'HUY J.P.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME, Mont-de-l'Enclus, le 31 décembre 2013

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

MAES M.R.



BOURDEAUD'HUY J.P.

ANNEXE 1

Les séances d'informations

- Comptes rendus
- Liste des participants

Mont-de-l'Enclus – Opération de Développement rural

Compte-rendu de la séance d'information du

13 mars 2014 à Amougies

1. Introduction par M. Bourdeaud'Huy

M. BOURDEAUD'HUY effectue un bref rappel du contexte dans lequel la Fondation rurale de Wallonie (FRW) intervient aujourd'hui et cède la parole à Matthieu SARTORIUS

2. Présentation de la philosophie du Développement rural et de la participation citoyenne

Sur base d'un montage Power Point, Matthieu SARTORIUS présente le champ d'action de la FRW ainsi que la philosophie de l'Opération de Développement rural (ODR) qui va être menée à Mont-de-l'Enclus.

Corinne BILLOUEZ illustre la présentation par des exemples de projets, qui ont été menés dans d'autres communes et à Mont-de-l'Enclus, accompagnées par l'équipe Wallonie Picarde de la FRW.

3. Questions, remarques et suggestions du public

Sur l'ODR :

- Existe-t-il un budget global prévu pour le développement rural ? *Corinne BILLOUEZ explique le principe de la négociation de convention. Un budget global est effectivement consacré par la RW au développement rural. Pour information, celui-ci s'élevait, en 2013, à 17 millions d'euros.*
- Est-ce que la subvention accordée pour les projets est fixe (500 000 euros) ? *Non, Corinne BILLOUEZ explique que le subventionnement correspond à un pourcentage du coût total du projet et que celui-ci peut s'élever à 80% dans le cadre des premiers 500 000 euros du coût total du projet.*
- Est-ce que tous les projets issus des précédents PCDR ont été payés ? *M. BOURDEAUD'HUY confirme que les subventions de la RW sont bien parvenues à la commune. Cependant, pour les frais relatifs à la part communale, certains emprunts demeurent encore aujourd'hui.*
- Est-ce que la Région Wallonne intervient dans l'entretien des bâtiments construits dans le cadre du DR ? Si non, qui est en charge de l'entretien ? *Corinne BILLOUEZ informe que c'est la commune qui a la charge de l'entretien des bâtiments, des espaces publics, ... Cependant, si la commune avait dû investir dans ces projets sans l'intervention du DR, elle aurait également dû se charger de ces entretiens.*

Idées et pistes de projets :

- Il faudrait sécuriser le carrefour entre la rue Vertbreucq, la rue Couture d'Orroir et la rue Caumont à Amougies (NDR : un grave accident venait de se produire quelques heures avant la réunion). Les

gens descendent de l'Enclus du haut à toute vitesse et ne se rendent pas compte de la dangerosité de leur conduite.

- Est-ce que la sécurité routière fait partie du DR ? *Corinne BILLOUEZ rappelle que toutes les thématiques sont concernées par le PCDR dans la mesure où il est un outil global et transversal pour les communes (c'est la raison pour laquelle certains projets qui y figurent ne sont pas éligibles aux subventions du DR).*
- Il faudrait faire une campagne de sensibilisation pour la sécurité routière. En effet, faire des aménagements ne suffit pas à supprimer les comportements à risques de certains conducteurs.
- Est-ce que le DR peut poser une action sur des propriétés privées ? *Corinne BILLOUEZ répond par la négative. Il semble exister des maisons délabrées et insalubres qui font « tâche » à MDE. Une personne interpelle M. BOURDEAUD'HUY pour régler la situation dans la mesure où il s'agit d'un frein au développement du tourisme. M. BOURDEAUD'HUY explique que cette situation est un problème juridique qui devra se régler devant la justice. Des dossiers ont déjà été envoyés au parquet. Il faut, heureusement, relativiser l'étendue de ce problème, qui reste une exception.*
- Il faudrait emménager une piste cyclable entre Amougies et Orroir.
- Il faudrait un espace mère-enfant qui permettraient aux mères de se retrouver avec leur enfant et d'effectuer, par exemple, des activités de psychomotricité avec leurs enfants, ... Il faudrait également penser à un local qui ne servirait que pour les permanences ONE (comme cela se fait à FLA). On pourrait enfin réfléchir à créer une crèche sur MDE.
- Il faudrait (re)lancer un projet de taxi pour les personnes âgées. Un débat se tient sur l'existence ou non d'un tel service dans la commune (Mobi-service serait toujours en fonction, il s'agit d'un projet créé par l'ADL qui, elle, n'existe plus).
- Pourquoi la commune ne fait pas plus de pistes cyclables ? *M. BOURDEAUD'HUY réagit en expliquant que d'une part tout travaux a un coût qui doit être supporté par les finances communales et, d'autre part, tout projet de ce type demande des études de faisabilité (élargissement des voiries, sécurisation des cyclistes et des piétons, ...). Corinne BILLOUEZ indique à la personne qu'un tel projet pourrait éventuellement être mené mais qu'il faut alors une réflexion, avec les habitants, sur l'endroit le plus pertinent pour placer ces pistes cyclables.*
- Il faudrait créer une résidence-service sur l'entité.
- Est-ce que le DR subventionne l'aménagement de voiries ? *Corinne BILLOUEZ informe que le DR peut subventionner l'aménagement de voiries uniquement dans le cadre d'un projet pensé de manière globale. Il ne peut pas s'agir uniquement de refaire une rue.*
- Le RAVEL passera prochainement dans la rue Vertbreucq et il pourrait être intéressant d'aménager la rue pour accueillir ce circuit.

4. Suites de la séance d'information

Corinne BILLOUEZ remercie les personnes présentes pour leur participation et conclut la séance en incitant les personnes à venir nombreuses lors des prochains groupes de travail.

Corinne BILLOUEZ,
Matthieu SARTORIUS,
Agents de développement
FRW – Wallonie Picarde

Mont-de-l'Enclus – Opération de Développement rural

Compte-rendu de la séance d'information du

19 mars 2014 à Orroir

1. Introduction par M. Bourdeaud'Huy

M. BOURDEAUD'HUY effectue un bref rappel du contexte dans lequel la Fondation rurale de Wallonie (FRW) intervient aujourd'hui et cède la parole à Matthieu SARTORIUS

2. Présentation de la philosophie du Développement rural et de la participation citoyenne

Sur base d'un montage Power Point, Matthieu SARTORIUS présente le champ d'action de la FRW ainsi que la philosophie de l'Opération de Développement rural (ODR) qui va être menée à Mont-de-l'Enclus.

Corinne BILLOUEZ illustre la présentation par des exemples de projets, qui ont été menés dans d'autres communes et à Mont-de-l'Enclus, accompagnées par l'équipe Wallonie Picarde de la FRW.

3. Questions, remarques et suggestions du public

Sur l'ODR :

- Est-ce que les enfants seront inclus dans la participation citoyenne ? Si oui, de quelle manière ? *Corinne BILLOUEZ explique que les enfants seront consultés et participeront à cette opération. Cette consultation peut prendre différentes formes : tour des écoles, consultation du Conseil Communal des Enfants, consultation du Patro, ... Aussi, les techniques d'animation sont adaptées au public visé (parfois les enfants font un retour de leur travail devant la CLDR, ...).*
- Dans le cas où deux communes voisines mettent en œuvre des projets similaires dans le cadre de leur ODR, est-ce qu'une fusion des projets est possible ? *Corinne BILLOUEZ explique le PCDR se centre sur des projets communaux établis sur des propriétés communales. Cependant, l'élaboration de projets transcommunaux est prévue dans le cadre du nouveau décret DR à venir.*
- Il faudrait que chaque habitant réfléchisse à des idées de projets et, lors des prochaines réunions, les citoyens compareront les projets de chacun et feront des choix. *M. BOURDEAUD'HUY insiste sur l'importance d'avoir un maximum d'idées afin d'avoir des projets solides dans le PCDR de MDE.*
- Le dernier projet lié au DR s'est clôturé en 2007. Est-ce qu'on ne pourrait pas réexaminer la liste de projets qui figuraient dans les précédents PCDR et réactualiser les projets qui n'ont pas été réalisés ? *Corinne BILLOUEZ explique que, bien évidemment, un bilan de l'ancienne ODR sera réalisé mais que reprendre tel quel des anciens projets semble difficile dans la mesure où la quasi-totalité des projets figurant dans les précédents PCDR ont été réalisés.*
- Qui va décider de la priorisation des projets ? *Corinne BILLOUEZ explique le rôle de la CLDR à ce sujet ainsi que d'autres éléments qui entrent en jeu dans cette priorisation : les données objectives, les opportunités locales, ... Enfin, elle insiste sur le fait que la priorisation n'est pas figée : la CLDR*

peut la modifier à tout moment de l'ODR.

- Quel pouvoir a le conseil communal dans cette opération ? *La CLDR est en constante discussion avec le conseil communal et ce dernier a notamment le pouvoir d'approuver (ou non) le PCDR.*
- Est-ce qu'on peut imaginer des projets transcommunaux avec Kluisbergen ? *Corinne BILLOUEZ explique que cela risque d'être difficile dans la mesure où les projets du PCDR doivent se situer sur des propriétés communales et que, les fonds provenant de la RW, il est peu probable que des investissements se réalisent sur Kluisbergen. Si un projet transcommunal entre les deux entités voit le jour, il faudra que chaque partie apporte ses subsides. Aussi, un travail de collaboration, comme dans le passé, peut être réalisé.*
- Il est important d'inciter les habitants à ne pas s'autocensurer dans le début de cette opération. Aussi, il est très positif d'habiter dans une commune qui en est à sa 3^{ème} ODR et qui cherche encore à développer des projets sur son territoire.

Idées et pistes de projets :

- Est-ce qu'il serait possible d'installer une crèche sur l'entité ? *Corinne BILLOUEZ rappelle que tous les projets sont susceptibles de figurer dans le PCDR même si tout n'est pas subsidiable en DR. Ainsi, par exemple, la FRW est en collaboration régulière avec la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cependant, pour qu'un tel projet émerge, il faut faire une analyse des besoins.*
- Une personne informe qu'une telle analyse des besoins a déjà été faite sur MDE il y a deux ans.
- Les bassins d'orages devraient également couvrir les habitations près de la place d'Orroir. Or, ils ne protègent que la zone plus à l'ouest. De plus, des câbles à haute tension se trouvent au-dessus de cette zone, ce qui la rend particulièrement dangereuse. *M. BOURDEAUD'HUY explique que la réfection de la chaussée de la libération (de la Place d'Orroir au Home Emmaüs) va bientôt avoir lieu. Ainsi, la commune va mener une réflexion sur l'état de la tuyauterie souterraine. On peut aussi imaginer que l'égouttage serait revu dans le cadre de ce projet. Un agriculteur d'Orroir a montré son accord pour faire un ruisseau sur son terrain qui rejoindra le réseau public (discuté cette semaine au collège communal).*
- Dans le passé, il existait un pont au niveau du Clairieux qui traversait la Rhosnes. Prochainement, le RAVEL va passer dans cette zone. Il faudrait réfléchir de manière globale à un projet sur cette zone. Ainsi, si Celles a un projet de sentiers, il faudrait tenter d'établir des partenariats et de créer un projet sur MDE.
- *M. BOURDEAUD'HUY : M. Le Ministre HENRY a décidé d'installer un zoning industriel sur Orroir. Les GT pourraient dès lors devenir également un lieu de débat sur ce sujet. Corinne BILLOUEZ confirme et rappelle que le concept de zoning a évolué depuis les précédentes décennies et il existe aujourd'hui des projets pilotes qui parviennent à allier développement économique et préservation du cadre de vie.*

4. Suites de la séance d'information

Corinne BILLOUEZ remercie les personnes présentes pour leur participation et conclut la séance en incitant les personnes à venir nombreuses lors des prochains groupes de travail.

Corinne BILLOUEZ,
Matthieu SARTORIUS,
Agents de développement
FRW – Wallonie Picarde

Mont-de-l'Enclus – Opération de Développement rural

Compte-rendu de la séance d'information du

24 mars 2014 à Russeignies

1. Introduction par M. Bourdeaud'Huy

M. BOURDEAUD'HUY effectue un bref rappel du contexte dans lequel la Fondation rurale de Wallonie (FRW) intervient aujourd'hui et cède la parole à Matthieu SARTORIUS

2. Présentation de la philosophie du Développement rural et de la participation citoyenne

Sur base d'un montage Power Point, Matthieu SARTORIUS présente le champ d'action de la FRW ainsi que la philosophie de l'Opération de Développement rural (ODR) qui va être menée à Mont-de-l'Enclus.

Corinne BILLOUEZ illustre la présentation par des exemples de projets, qui ont été menés dans d'autres communes et à Mont-de-l'Enclus, accompagnées par l'équipe Wallonie Picarde de la FRW.

3. Questions, remarques et suggestions du public

Sur l'ODR :

- Est-ce que le projet « jardins ouverts et village fleuri » présenté se base uniquement sur un échange citoyen ou prend-il la forme d'un concours ? *Corinne BILLOUEZ explique qu'il s'agit des deux à la fois. Ce type de projet permet des échanges sur les bonnes pratiques de jardinage mais est aussi un concours avec une certaine philosophie (protection de la biodiversité, ...).*

Idées et pistes de projets :

- Il faudrait installer différents aménagements dans l'entité :
 - Un parcours santé dans le bois communal ;
 - Une activité « accrobranches » ;
 - Une grande plaine de jeu ;
 - Des bancs publics à Amougies ;
 - Mettre un panneau comportant le plan des rues devant l'administration communale ;
- Oui, une plaine de jeu serait un plus pour l'entité. Seulement, dans le parc de la cure, à peine installé, ceux-ci ont été dégradés. Ainsi, si l'on pense à une plaine de jeu, il faudra réfléchir à un système de surveillance.
- Le RAVEL passera par Russeignies. Dans la mesure où « il n'y a plus rien dans le village », il faudra réfléchir à placer des toilettes publiques.
- Il faudrait revoir la place de Russeignies. *M. BOURDEAUD'HUY explique que 3 des 4 places ont déjà*

été aménagées dans le cadre du DR et qu'il reste donc celle de Russeignies à faire. Corinne BILLOUEZ explique pourquoi, à l'époque, cette place n'a pas pu être aménagée et précise toutefois que la place de la gare et l'aménagement du bois de la cure furent des projets issus des précédents PCDR visant à améliorer le cadre de vie à Russeignies.

- Il y a un gros souci à Russeignies : les voitures se garent partout. Quand on se promène avec des enfants, on est obligé de descendre sur la route pour continuer à marcher.
- Ce problème de stationnement dévalorise la place. Il provient des clients du gîte de groupe privé qui se situe sur la place de Russeignies. Les participants s'étonnent du fait que ce gîte possède un grand terrain privé à l'arrière où il pourrait aménager un parking. Selon certains, ce n'est pas à la commune d'investir de l'argent public pour un privé, il faut inciter les propriétaires du gîte à investir dans un parking.
- Il faudrait que les pistes cyclables soient plus sécurisées. Il est très dangereux de rouler en vélo dans Russeignies. De plus, les chicanes sont insécurisantes pour les cyclistes. Un projet de ce type pourrait être réalisé le long du chemin de fer (séparation entre les voitures, les cyclistes et les piétons).
- On pourrait imaginer de créer un système de résidences-services.
- Il faudrait relancer un service de gardienne à domicile dans la mesure où on n'a pas besoin de crèches. *Corinne BILLOUEZ explique qu'un tel projet doit se baser sur une analyse des besoins et que les deux mesures (gardienne à domicile et crèche) ne s'excluent pas mutuellement d'emblée.*
- Il faudrait analyser si l'offre d'hébergement pour les personnes âgées est suffisante par rapport à la demande.
- Le « local social » de Russeignies n'est toujours pas terminé, pourrait-on imaginer d'en faire une maison de village ? *M. BOURDEAUD'HUY explique que ce local était un bâtiment appartenant aux « Heures Claires », il a donc fallu attendre un acte notarié avant de pouvoir investir de l'argent public dans ce bâtiment. Ce local sera donc rénové très prochainement.*
- La commune possède un terrain à côté de l'église. Pourrait-on en faire un parking ? *M. BOURDEAUD'HUY explique que ce terrain communal est à l'origine destiné à l'extension du cimetière.*
- Un projet tel que « jardins ouverts et village fleuri » constituerait un beau projet pour MDE.
- Dans un mur de l'église de Russeignies se trouve une plaque du XVIème en picard. Il faudrait le rénover. *Corinne BILLOUEZ explique que des subventions de ce type peuvent être récoltées auprès du petit patrimoine populaire wallon. Cela aurait déjà été fait dans le passé mais cela aurait été refusé. Corinne BILLOUEZ explique l'intérêt de retenir l'octroi de subsides dans la mesure où la notion de « petit patrimoine » a évolué ces dernières années. M. BOURDEAUD'HUY informe la population que la commune a répondu à un appel à projet et que prochainement, 3 ou 4 chapelles seront restaurées dans l'entité. Un habitant tient à informer la commune que la chapelle Saint Thomas à Russeignies est une propriété communale.*
- On ne sait pas se rendre à Amougies sans marcher sur la chaussée, il faudrait sécuriser l'accès pour les piétons.

4. Suites de la séance d'information

Corinne BILLOUEZ remercie les personnes présentes pour leur participation et conclut la séance en incitant les personnes à venir nombreuses lors des prochains groupes de travail.

Corinne BILLOUEZ,
Matthieu SARTORIUS,
Agents de développement
FRW – Wallonie Picarde

Mont-de-l'Enclus – Opération de Développement rural

Compte-rendu de la séance d'information du

01 avril 2014 à Anseroeul

1. Introduction par M. Bourdeaud'Huy

M. BOURDEAUD'HUY effectue un bref rappel du contexte dans lequel la Fondation rurale de Wallonie (FRW) intervient aujourd'hui et cède la parole à Matthieu SARTORIUS

2. Présentation de la philosophie du Développement rural et de la participation citoyenne

Sur base d'un montage Power Point, Matthieu SARTORIUS présente le champ d'action de la FRW ainsi que la philosophie de l'Opération de Développement rural (ODR) qui va être menée à Mont-de-l'Enclus.

Corinne BILLOUEZ illustre la présentation par des exemples de projets, qui ont été menés dans d'autres communes et à Mont-de-l'Enclus, accompagnées par l'équipe Wallonie Picarde de la FRW.

3. Questions, remarques et suggestions du public

Sur l'ODR :

- Est-ce que la partie 1 du PCDR, le diagnostic socio-économique, se limite à de la collecte de données ou comprend-elle également une analyse de l'état de l'entité ? *Corinne BILLOUEZ explique que cette partie 1 devrait déjà comprendre des premiers éléments d'analyse. Cependant, celle-ci devra également être complétée par le vécu et les constats des citoyens. M. BOURDEAUD'HUY donne l'exemple du projet de crèche : il faudra se baser sur le diagnostic socio-économique pour voir s'il s'agit d'un réel besoin pour l'entité. Corinne BILLOUEZ ajoute qu'il faudra également se baser sur la volonté stratégique dont souhaite se doter la commune pour les 10 prochaines années.*
- Quand sera clôturée cette partie 1 ? *Corinne BILLOUEZ explique que la partie 1 devrait être finalisée vers le mois de septembre 2014. Lors de la première salve de GT, nous nous baserons uniquement sur la consultation citoyenne sans être influencé par les données objectives.*
- *M. BOURDEAUD'HUY insiste sur l'importance d'avoir le maximum de projet pour MDE. Des projets comme le zoning industriel d'Orroir influent sur le cadre de vie et peuvent également être abordés dans le cadre de l'ODR.*
- De quels moyens dispose la CLDR ? Est-ce qu'elle peut bénéficier de conseils et expertises juridiques par exemple ? *Corinne BILLOUEZ explique qu'il y a certes l'importance des expertises mais que le travail de terrain est tout aussi important. De plus, la CLDR s'entoure de nombreux partenaires qui travaillent sur les thématiques abordées.*

Idées et pistes de projets :

- Il est difficile pour les jeunes mamans enclésiennes de garder les enfants en bas âge sur MDE. De plus, les structures d'accueil de villes voisines priorisent de plus en plus les inscriptions aux personnes qui résident sur ces entités. Dès lors, il faudrait travailler sur cette thématique. Si la présence d'une crèche n'est pas possible sur l'entité, il faudrait du moins favoriser les accueillantes d'enfant (projet dans une autre commune où les accueillantes ont été regroupées en un seul lieu). *Corinne BILLOUEZ entend la suggestion mais rappelle que les projets qui s'inscrivent dans le cadre de l'ODR ne peuvent qu'être des projets publics et non des projets privés. Cependant, même pour des projets privés, le développement rural et la FRW peuvent proposer un accompagnement, une recherche de subsides, une aide pour le montage du dossier, ...*
- Est-ce qu'à la place d'une crèche, on ne pourrait pas plutôt promouvoir les gardiennes à domicile ? *Corinne BILLOUEZ explique que de tels choix doivent se baser sur des analyses de besoins et qu'il est trop tôt aujourd'hui pour décider quelle structure est la plus appropriée pour MDE.*
- Est-ce que la FRW a déjà accompagné des projets de crèches ? *Corinne BILLOUEZ répond par la positive : dans ce cas, c'est un travail de recherche de subsides, de montage de dossier et de contacts-relais qui s'effectue. Des montages sont possibles, il existe des conventions entre la Région Wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles.*
- Est-ce que la FRW peut jouer un rôle de recherche de subsides ? *Oui, la FRW joue un rôle d'impulsion. Corinne BILLOUEZ rappelle que le PCDR fait l'objet d'une approbation de l'ensemble des ministres wallons mais reçoit aussi un avis de la FWB et que donc, ce niveau de pouvoir est également concerné par le développement rural.*
- Il existe un problème de stationnement des poids lourds sur l'entité. *M. BOURDEAUD'HUY reconnaît qu'il s'agit d'une problématique relativement nouvelle sur l'entité à laquelle il faudra veiller à trouver une solution qui combine le développement économique et la valorisation du cadre de vie.*
- Le carrefour entre la route provinciale et la place d'Anseroeul est particulièrement dangereux.
- Des sentiers ont été supprimés partout dans l'entité. *Corinne BILLOUEZ et M. BOURDEAUD'HUY insistent sur l'importance de l'aspect juridique dans cette matière et sur l'importance d'identifier des réouvertures pertinentes de sentiers. Corinne BILLOUEZ ajoute qu'il s'agit d'un travail qui peut se réaliser dans le cadre d'un GT.*
- Il faudrait se pencher également sur la propreté des rues.
- Il faudrait également valoriser Anseroeul et pas uniquement l'Enclus du Haut, il y a des éléments à valoriser à Anseroeul.
- L'accueil extra-scolaire « Ribambelle » d'Anseroeul connaît un grand succès. Est-ce qu'on pourrait penser à élargir les services proposés afin d'accueillir encore plus d'enfants ? *M. BOURDEAUD'HUY explique que cette problématique a déjà été discutée au collège et au conseil communal. Effectivement, l'accueil extra-scolaire rencontre un grand succès. Cependant, celui-ci fonctionnera et pourra se développer pour autant que l'école d'Anseroeul perdure. Bien qu'il n'y ait aucune raison de s'alarmer et que le personnel réalise un travail remarquable, il faut donc inclure cette dimension dans l'analyse et veiller à ne pas développer trop vite une telle structure. Tout cela pourra enfin être analysé sur base de l'étude qui sera réalisée par IDETA.*

- Il pourrait être intéressant de créer une école communale d'immersion. *M. BOURDEAUD'HUY insiste sur l'intérêt de penser à de tels projets qui, à première vue, peuvent sembler utopique mais qui sont en réalité pertinents par rapport aux réalités de terrain.*
- Est-ce qu'il serait intéressant de développer encore plus les gîtes ruraux dans la Région ? Est-ce un frein qu'il s'agisse d'un projet privé ? *M. BOURDEAUD'HUY explique qu'il est toujours intéressant de penser à des projets de développement. Corinne BILLOUEZ ajoute que, même s'il s'agit d'un projet privé, il est possible d'accompagner ces projets par du montage de dossiers, de la recherche de subsides, ... Ce type de projet est de surcroît pertinent dans la mesure où l'impact du balisage de circuits cyclables « points-nœuds » réalisé actuellement par IDETA pourrait être conséquent sur le tourisme. M. BOURDEAUD'HUY informe que le Ravel sera effectif d'ici la fin de l'année 2014 et que, au mois de mai 2014, un pont qui fera le lien entre la Flandre et la Wallonie sera inauguré et permettra à des marcheurs néerlandophones de venir se promener sur l'entité.*

4. Suites de la séance d'information

Corinne BILLOUEZ remercie les personnes présentes pour leur participation et conclut la séance en incitant les personnes à venir nombreuses lors des prochains groupes de travail.

Corinne BILLOUEZ,
Matthieu SARTORIUS,
Agents de développement
FRW – Wallonie Picarde



MONT DE L'ENCLUS

Opération de Développement rural

Information à la population

Jeudi 13 mars 2014 – Amougies

FRW

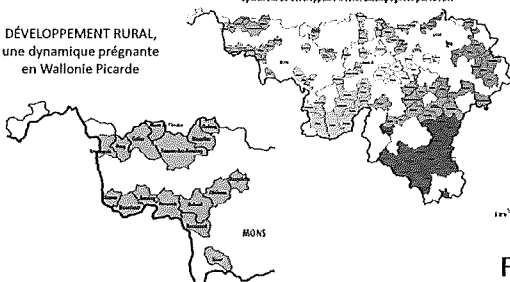
Fondation rurale de Wallonie

Un organisme fort de son expertise :

- Plus de 100 communes accompagnées
- Un ancrage sur toute la Wallonie

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

DÉVELOPPEMENT RURAL,
une dynamique prégnante
en Wallonie Picarde



FRW

Développement rural

DEUX BASES LÉGALES :
Décret du 06 juin 1991
Arrêté du 20 novembre 1991

Une politique globale qui vise à **améliorer la qualité de vie**
des habitants dans les différents domaines de la vie quotidienne

Environnement



Social



Logement



Agriculture



Mobilité

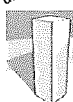


FRW

Développement rural

Quatre piliers

La commune comme
unité territoriale



La participation
citoyenne



La valorisation des
ressources locales



Un développement
global et intégré



FRW

PROVINCE
de
HAINAUT
ARRONDISSEMENT
de
TOURNAI
COMMUNE
De
MONT-DE-L'ENCLUS

Du registre aux délibérations du Collège Communal
de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2013

Présents : BOURDEAUD'HUY J.P.
MAS M., WEYTSMAN G., DE KEYSER S.,
D'HONDT Ph.
MAES M.R.

Bourgmestre - Président;
Echevins ;
Président C.P.A.S. ;
Directrice Générale, Secrétaire.

LE COLLEGE COMMUNAL,

Objet : Marché de Services - Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ;
Firmes à consulter ; approbation
Date limite de remise des offres ; décision

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et ses modifications ultérieures, notamment les articles L1222-3 et L1222-4 relatifs aux compétences du Collège communal, et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle ;

Vu la loi du 12 novembre 1997 relative à la publicité de l'administration ;

Vu la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services et ses modifications ultérieures, notamment l'article 26, § 1, 1° a (montant du marché HTVA n'atteint pas le seuil de 85.000,00 €) ;

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services ;

Vu l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures, notamment l'article 105 ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics et ses modifications ultérieures, notamment l'article 5, § 2 ;

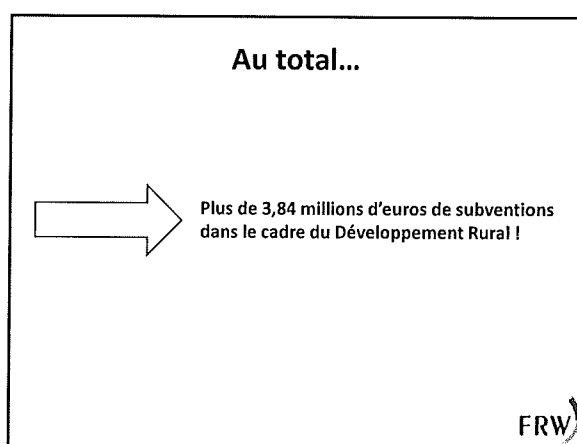
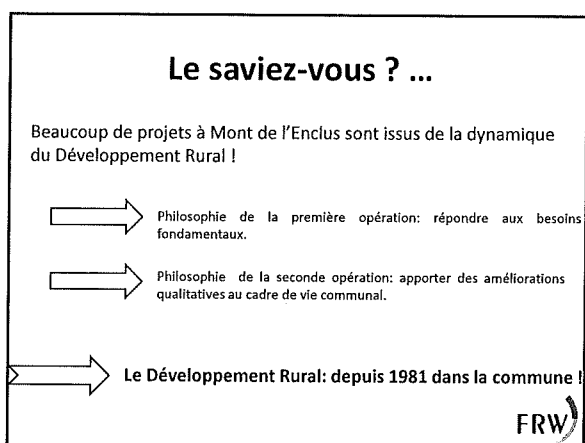
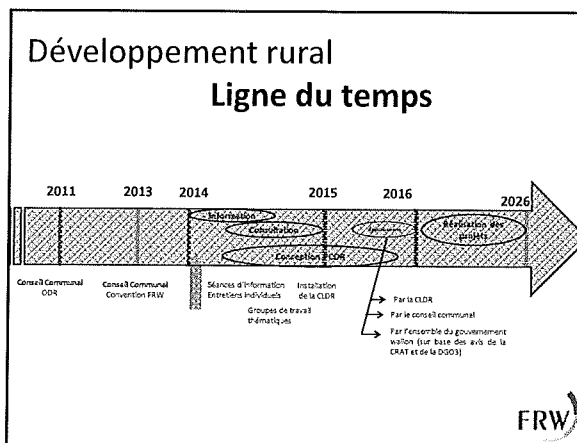
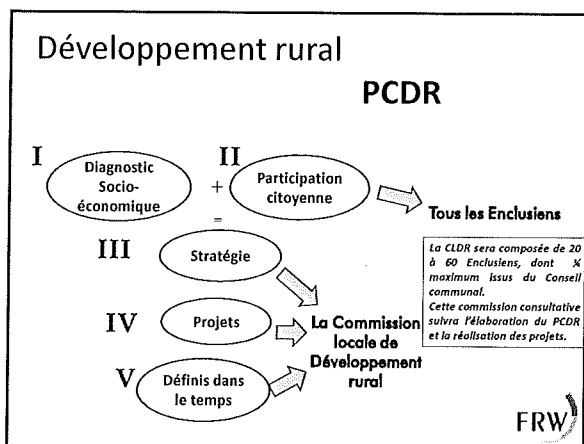
Considérant le cahier spécial des charges N° 2013-034 relatif au marché "Programme Communal de Développement Rural (PCDR)" établi par le Service Communal responsable ;

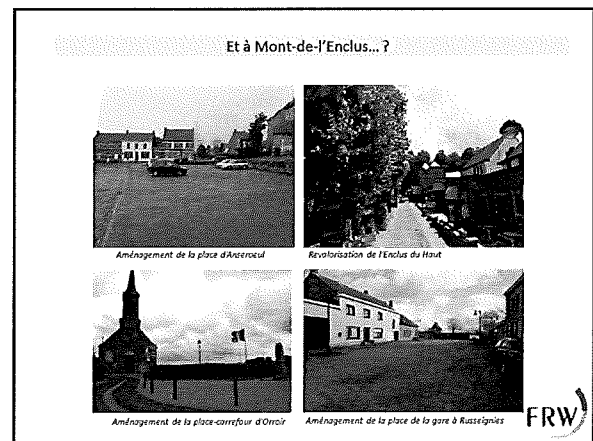
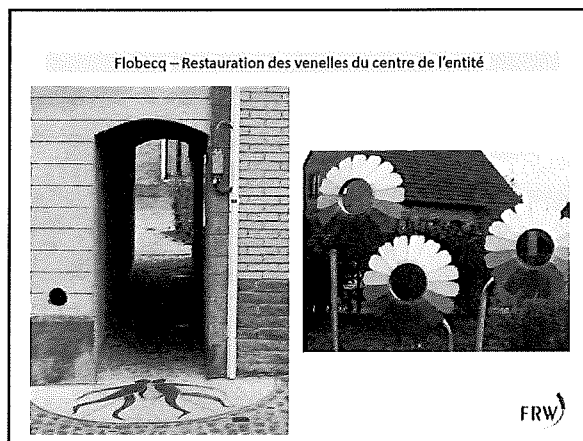
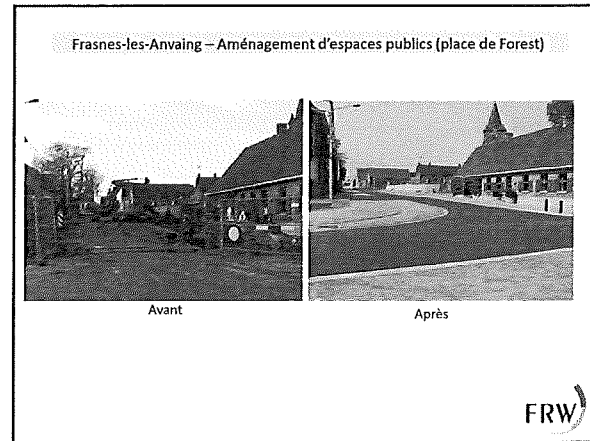
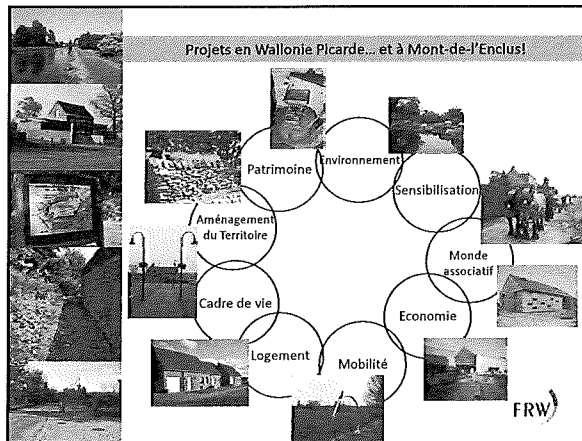
Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 49.586,78 € hors TVA ou 60.000,00 €, 21% TVA comprise ;

Vu la décision du Conseil communal du 24 octobre 2013 approuvant les conditions, le montant estimé et le mode de passation (procédure négociée sans publicité) de ce marché ;

Considérant qu'il est proposé de lancer la procédure et d'envoyer un courrier aux différentes firmes afin de les inviter à remettre offre ;

Considérant que la date du 16 décembre 2013 est proposée comme date limite à laquelle les offres doivent parvenir à l'administration Communale ;

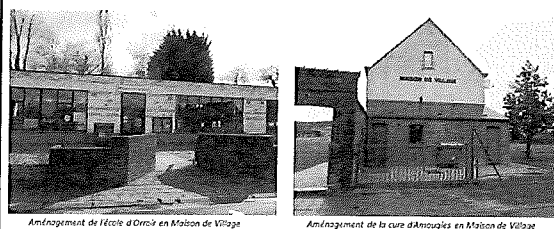




Frasnes-lez-Anvaing – Création d'une Maison de village



Et à Mont-de-l'Enclus ...?



Amenagement de l'école d'Orchre en Maison de Village

Amenagement de la cure d'Amougies en Maison de Village

Rumes – Logements tremplin pour jeunes couples



Péruwelz – Aménagement d'un atelier rural dans l'ancienne gare de de Wasmes



Et à Mont-de-l'Enclus... ?



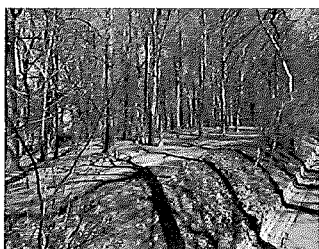
Economie: Atelier rural d'Anseroeul



Pecq (Léaucourt) – D'un simple assainissement d'une zone humide au développement d'un quartier



La protection de l'environnement à Mont-de-l'Enclus

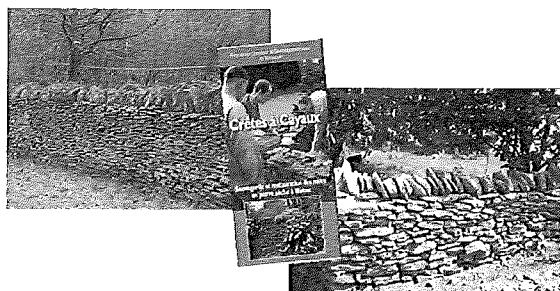


Environnement: Achat du bois de Behagel

Rumes – Opération « Jardins ouverts » et concours village fleuri



Bernissart – Campagne de sauvegarde et de valorisation des « crêtes à cayaux » (murs en pierre sèche)



FRW

Et à Mont-de-l'Enclus ...?

Le développement rural n'est pas uniquement une opportunité à subsides. Il intègre l'ensemble des projets qui améliorent le cadre de vie des habitants :

- ❖ La création d'un Bureau d'études agricoles qui a fonctionné de 1982 à 1986
- ❖ Mise en place d'un système de gardiennage à domicile
- ❖ Mise en place d'un service d'aides familiales
- ❖ Mise en place d'un service de repas à domicile
- ❖ Aménagement de sentiers
- ❖ Aménagement de points de vue
- ❖ Conception de dépliants touristiques
- ❖ Mise en place d'un circuit du patrimoine
- ❖ ...

FRW

Merci de votre écoute...

A vous la parole !

- Des questions sur la nouvelle opération de développement rural ?
- Des idées ?
- Un avis global sur ce qui serait à développer dans la commune ?
- ...

FRW

La consultation de la population

Information à la population Mars – Avril 2014

Date et heure	Lieu	Adresse
Jeudi 13 mars 2014 à 19h	Maison de Village d'Amougies	Rue des Marais 7, Mont-De-l'Enclus
Mercredi 19 mars 2014 à 19h	Maison de Village d'Orroir	Rue Profondrieux Mont-De-l'Enclus
Lundi 24 mars 2014 à 19h	Home « l'Espoir » à Ruisseignies	Rue de la Couture du Moulin 58, Mont-de-l'Enclus
Mardi 01 avril 2014 à 19h	Le « local social » d'Anseroeul	Place d'Anseroeul 5, Mont-De-l'Enclus

FRW

Développement rural

La consultation: prochaines étapes

Séances d'information
+
Entretiens individuels



Groupes de travail
thématiques

Objectifs

- Informer la population sur l'ODR;
- Entendre les préoccupations premières des Enclusiens;
- Avoir un premier aperçu des problématiques majeures sur l'entité.

Objectifs

- Travailler ensemble sur les thématiques qui vous préoccupent;
- Présenter les données objectives récoltées par l'auteur de projet;
- Approfondir les solutions possibles pour répondre à ces problématiques.

- Groupes de travail thématiques Mai – Juin 2014
- CLDR Début 2015



Merci pour votre participation...

Et à bientôt lors des groupes de travail !



Titre	NOM	Prénom	Adresse	Code Postal/Village	Tel. / GSM	courriel	Si Amougies (13/03/2014)	Si Orroir (19/03/2014)	Si Russeignies (24/03/2014)	Si Anseroeul (01/04/2014)
Madame	ALLY	Eveline	2, rue du couvent	7750 Russeignies	069/76.92.00	guyli-guyli@hotmail.fr			1	
Madame	ASTEUR	Muriel	18, rue du profondieux	7750 Orroir	069/45.51.94			1		
Monsieur	BEGHIN	Jean-Paul	5, rue Triponchaut	7750 Orroir		beghin.JP@skynet.be				1
Monsieur	BOSSUYT	Ludwig	13, Chemin du Renard	7750 Orroir	069/45.47.12			1		
Madame la Cons	BUCKENS	Frédérique	20/A, rue du profondieux	7750 Orroir	069/45.47.87	buckensfr@gmail.com	1			
Monsieur	BUSINE	Jean-Jacques	22, Route d'Amougies	7750 Anseroeul	069/45.61.30					1
Madame	CALLEWAERT	Lucille	1, Marais du Pré	7750 Anseroeul						1
Madame	CARRETTE	Jeannine	19, Chemin de la Duquegnies	7750 Anseroeul	069/45.51.18					1
Monsieur	CLOTEAU	Bernard	5, chemin du crédit	7750 Anseroeul						1
Madame	COTTENIE	Régine	48, rue rouge croix	7750 Amougies	0474/07.66.28		1			
Monsieur le Con	DELCOIGNE	Oscar	27, rue de l'Alouette	7750 Orroir	0478/35.60.28	oscar.delcoigne@skynet.be		1		
Monsieur	DELMULLE	Luc	2, rue du Rivage	7750 Orroir	069/45.58.22			1		
Monsieur	DEMEULEMEESTER	Kurt	19, rue de l'Alouette	7750 Orroir	0494/50.28.68	kurt.demeulemeester@skynet.be		1		
Monsieur	DEPUYDT	Dominique	2, Grand Chemin	7750 Anseroeul	0499/36.28.44	d.depuydt@hotmail.com				1
Monsieur	DESRUEZ	Bertrand	10, résidence de la fraternité	7750 Amougies	069/45.53.43		1			
Monsieur	DETEMMERMAN	Mathieu	6, rue Guerissart	7750 Russeignies	0478/60.09.41	detemmermanmathieu@hotmail.com	1	1		
Madame	DETEMMERMAN	Amélie	17, rue Labroye	7750 Russeignies	0478/36.19.04					1
Madame	DEWOLF	Monique	2, résidence de la fraternité	7750 Amougies	069/76.89.46		1			
Monsieur	DUMORTIER	Christian	18, Place d'Orroir	7750 Orroir	069/45.61.42			1		
Monsieur	ECREPONT	Marie-Christine	2, Grand Chemin	7750 Anseroeul	069/45.44.76	mc.ecrepont@gmail.com				1
Monsieur	GRAS	Marc	9, place de Russeignies	7750 Russeignies	0475/67.13.55	mgm66@hotmail.be	1			
Monsieur	HALKETT	Alex	17, Place d'Orroir	7750 Orroir		alex.halkett@hotmail.com		1		
Monsieur	JANSSEN	Jef	54, Rue couture du Moulin	7750 Russeignies	069/66.19.64	fol248626@skynet.be			1	
Monsieur	LAMPOLE	John	31, Enclus du Haut	7750 Orroir	069/35.45.82	f.vanmeerhaeghe@gmail.com		1		
Madame la Cons	LEGROS	Vincianne	42, rue d'Anseroeul	7750 Amougies	0476/66.96.15	vinciannelegros@yahoo.fr	1	1	1	
Madame la Dire	MAES	Marie-Rose	18, rue Caumont	7750 Amougies	0477/13.77.27	marie-rose.maes@publilink.be		1		
Madame	MALAISE	Christine	32, rue des Croisons	7750 Amougies	0498/03.58.07		1			
Monsieur	MANGAIN	Christophe	17, rue de l'Alouette	7750 Orroir	0475/82.66.53	tophe.mangain@yahoo.fr		1		
Monsieur	MARIAGE	Bernard	10, rue Caumont	7750 Amougies	0495/25.26.60	olga-bernard@hotmail.com	1			
Monsieur	MENART	Jean-Paul	18, rue des marais	7750 Amougies	069/76.81.43		1			
Madame	NEUFEUR	Marie-Jeanne	2, Place d'Orroir	7750 Orroir	069/45.51.58			1		
Monsieur	NEUVILLE	Filip	34, place d'Anseroeul	7750 Anseroeul	069/44.22.85	mariefilip@belgacom.net				1
Madame	PAUWELS	Els	53, rue Horliti	7750 Amougies	0476/21.92.39	els53.pauwels@gmail.com	1			
Madame	PECQUEREAU	Amélie	10, rue de la cavée	7750 Amougies	0498/36.06.36	gustilla24@hotmail.com	1			
Monsieur	PESSENIER	Serge	28, rue Vertbreucq	7750 Amougies	069/45.56.87		1			
Monsieur	SCHEPENS	Yves	15, rue Caumont	7750 Amougies	0495/50.42.22	yvesschepens@skynet.be	1			

Madame	SEGHERS	Brigitte	40, Chemin du Moulin	7750 Anseoreul	0496/30.83.16	brigitte.seghers@gmail.com	1			
Monsieur	SEGUERT	Didier	27, Place d'Orroir	7750 Orroir	0478/22.43.01	d.seguert@skynet.be		1		
Monsieur	TULLIER	Edouard	15, chemin du crédit	7750 Anseroeul	0485/74.34.30					1
Madame	TURPIN	Eloi	19, Chemin de la Duquegnies	7750 Anseroeul	069/45.51.18					1
Madame	VAN CAUWENBERGHE	Dominique	10, résidence de la fraternité	7750 Amougies	069/45.43.43	vancau@skynet.be	1			
Madame	VAN COPPENOLLE	Josiane	1, résidence de la fraternité	7750 Amougies	069/76.90.80		1			
Madame	VANDENHAUTE	Marie-Thérèse	5, place de la gare	7750 Russeignies	069/76.89.70	rene.weytsman@skynet.be			1	
Madame	VANDEPLADUSTE	Sonia	54, Rue couture du Moulin	7750 Russeignies	069/66.19.64				1	
Madame	VANDERASIEREN	Justine	28, Marais du Pré	7750 Anseroeul	0473/44.82.49					1
Monsieur	VANDERPEPEN	Philippe	46, rue Horliti	7750 Amougies	0472/93.32.96	phwanderpepen@yahoo.com		1		
Madame	VANHEULE	Kathleen	25, Place d'Orroir	7750 Orroir	0496/58.51.18	kathleen.vanheule@hotmail.com		1		
Madame	VANOVERBEKE	Pascale	52, rue rouge croix	7750 Amougies	0478/25.52.72	francis.vbb@skynet.be	1			
Monsieur	VERERFVEN	Hans	7, rue du trieux	7750 Russeignies		hans.vererfven@skynet.be			1	
Monsieur	VERMEULEN	Achille	37, rue Couture d'Orroir	7750 Amougies	069/76.88.12		1			
Monsieur	VERSCHUERE	Armand	1, résidence de la fraternité	7750 Amougies	069/76.90.80		1			
Madame	VERSTRAETE	Margo	11, Chaussée de Renaix	7750 Russeignies	0478/20.34.51				1	
Monsieur	WEYTSMAN	Arnaud	48, rue rouge croix	7750 Amougies	069/76.89.25	arnaud.weytsman@base.be	1			
Monsieur	WEYTSMAN	Nicolas	5, place de la gare	7750 Russeignies	0496/04.52.90				1	

21 16 8 12

ANNEXE 2

Les Groupes de travail

- 1^{er} tour – diagnostic citoyen
 - o Comptes rendus
 - o Méthode
 - o Liste des participants

- 2^{ème} tour – diagnostic partagé
 - o Comptes rendus
 - o Méthode
 - o Liste des participants

Mont-de-l'Enclus – Opération de Développement rural

Compte-rendu du Groupe de Travail (GT)

« Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : développer son économie rurale »

du 13 mai 2014 à Orroir

Présent(e)s

Mesdames : LAMPOLE Anne, LEGROS Vinciane, NEUFCEUR Marie-Jeanne, SPILEERS Murielle

Messieurs : BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, D'HEERE Rémi, DEPUYDT Dominique, GEVAERT Jean-Marc, LAMPOLE John, NEUVILLE Filip, SPILEERS Christian, VERSTRAETE Roger, WEYTSMAN Guy

1. Introduction

Matthieu SARTORIUS présente brièvement le contexte dans lequel se tient la réunion. La commune de Mont-de-l'Enclus a décidé de mener une nouvelle Opération de Développement Rural. Cette politique, présente depuis plus de 30 ans sur la commune, a profondément marqué la commune (aménagements d'espaces publics, de maisons de village, ...). Après la phase d'information qui a eu lieu en mars-avril 2014, ce premier GT lance la phase de consultation de l'ODR. L'objectif des GT est de former un premier constat citoyen par thématiques. Lors de cette réunion, ce seront les thématiques de l'économie, de l'entrepreneuriat, du tourisme et de l'agriculture qui seront abordées.

2. Présentation de la méthodologie

Corinne BILLOUEZ explique la méthode qui va être utilisée : sur une table sont disposées des « phrases-chocs » qui ont été exprimées par différents habitants lors des interviews et des séances d'information. Chaque participant est invité à sélectionner 2 « phrases-chocs » qui l'interpellent. Un tour de table est alors proposé : chaque habitant lit ses « phrases-chocs », s'exprime et les autres participants sont alors invités à réagir.

3. Tour de table et réactions des participants

3.1. Sur l'agriculture

3.1.1. Sur les produits locaux

- Développer les circuits courts n'est pas facile, la logique est souvent que « le gros poisson mange le plus petit ». De plus, il faut être plusieurs dans la ferme pour pouvoir développer la vente directe.
- Dans les Ardennes a été mis en place un projet qui consistait à développer un seul commerce pour toute l'entité dont le rôle est de centraliser l'offre et la demande de produits locaux. Il s'agit d'un chouette projet qui pourrait être appliqué sur l'entité.
- Un constat : le 12/05, il y a eu une conférence de presse à Ellezelles pour un projet « Ellezelles, village gourmand » qui reprend des produits locaux de la région du Pays des Collines dans les

restaurants d'Ellezelles: aucun producteur Enclusien n'était présent dans la mesure où aucun produit issu du terroir de Mont de l'Enclus n'était utilisé dans les recettes.

- Il existe des projets de circuits courts à Mont-de-l'Enclus mais il s'agit de simples initiatives privées, il n'y a aucune politique ni aucune organisation autour de celle-ci. Par exemple, en juin est organisé un petit déjeuner composé de produits locaux. Un constat s'impose : il est très difficile de trouver des produits locaux et des producteurs Enclusiens.
- Les paniers du pays fonctionnent un peu : François-Xavier Warnits, à Anseroeul, essaie de développer les produits (il est en contact avec le PNPC). Seulement, ces initiatives sont peu connues dans l'entité et ne bénéficient pas assez de la publicité.
- L'achat de produits locaux est une démarche citoyenne : il s'agit d'une consommation plus saine et pas forcément beaucoup plus chère. Elle ne concerne pas uniquement une classe sociale aisée. Il faut trouver comment stimuler les gens à acheter ce type de produits.
- Il y a de nombreuses contraintes pour retourner vers l'agriculture familiale en tant que producteur (AFSCA, investissements obligatoires, ...). Pour favoriser la diversification agricole, il faut une aide et un accompagnement. Il faudrait aussi que l'AFSCA soit plus tolérante pour les petits producteurs qui font de la production locale. Les jeunes ne parviennent plus à tenir le rythme. L'AFSCA abuse dans ses contrôles sur les circuits courts et tue la diversification agricole des petits producteurs locaux.
- Dour a mis en place un distributeur automatique de lait de ferme mais ce projet fonctionne uniquement parce que la population est plus pauvre que par ici. *Corinne BILLOUEZ relève l'intervention : pour les agriculteurs présents, il semblerait que le public visé par les produits locaux est une population précarisée financièrement, alors que la réputation des produits locaux est souvent d'être plus chère.*
- Un autre projet a été mis en place dans le Nord de la France : « La cueillette » : les habitants cueillent eux-mêmes les produits qu'ils vont consommer. Il s'agit d'un moyen pour renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs.
- Quel rôle peut jouer le DR dans une thématique comme l'agriculture où les décisions se prennent au niveau européen ? *Le DR touche aussi des thématiques qui concernent également d'autres niveaux de pouvoir. Cependant, il existe de nombreuses initiatives locales et mouvements citoyens qui ne nécessitent pas forcément de moyens importants mais qui présentent une autre manière de réfléchir la consommation, la production, ... et qui peuvent avoir un impact sur les plus hauts niveaux de pouvoir.*
- Certes, les circuits courts fonctionnent dans d'autres communes comme Ellezelles mais c'est aussi parce qu'il y a une autre mentalité dans cette région (plus festive, ...) qu'on ne retrouve pas à Mont-de-l'Enclus.
- Pour les petits magasins, l'avenir pourrait être de proposer des produits locaux, ce qui leur permettrait de se différencier des grandes surfaces.
- Un agriculteur ajoute qu'une difficulté supplémentaire des produits locaux est que la conservation n'est pas la même entre un produit industriel et un produit du terroir.
- Le marché d'Anseroeul est une bonne initiative mais ce ne sont que des producteurs extérieurs qui viennent. Ce marché fonctionne notamment grâce à l'école qui se trouve à côté. Il faudrait voir s'il est possible de développer le commerce ambulant sur l'entité.

3.1.2. Sur l'accès à la terre et les mutations du monde agricole

- Les fermes atteignent une taille qui implique une gestion financière et administrative lourde. Il s'agit d'un réel problème qui existe particulièrement à Mont-de-l'Enclus. La reprise de la ferme par des nouveaux agriculteurs même par les enfants est quasi impossible car l'accès à la terre a un coût trop important. Dans 5 ou 6 ans, on connaîtra une diminution importante du nombre d'agriculteurs Enclusiens, ce qui ne fera que renforcer le caractère industriel de l'agriculture.
- Les nouveaux agriculteurs d'aujourd'hui viennent souvent de l'extérieur et achètent des grosses parcelles. On observe aussi que les grands propriétaires rachètent les terrains des petits agriculteurs qui ne suivent plus. Le phénomène que connaît l'agriculture aujourd'hui est le même que celui du développement des grandes chaînes commerciales qui entraîne la fermeture des petits magasins.
- Il est difficile pour les agriculteurs d'être compétitifs sur le plan international car des législations nationales différentes entraînent des distorsions de compétitivité. Il faudrait donc uniformiser le marché européen afin d'éviter que des produits qui sont autorisés ailleurs ne soient interdits en Belgique.

3.1.3. Sur le lien agriculture – tourisme

- Le développement touristique de l'entité ne doit pas concerner uniquement l'Enclus-du-Haut. Il faut développer l'ensemble de la commune dans ce sens. Il faut relier l'agriculture et le tourisme. Par exemple, à Avelgem, chaque ferme a un panneau placé devant l'entrée avec son histoire. Aussi, chaque ferme propose quelques produits en vente directe afin de faire entrer dans la ferme les visiteurs intrigués par le panneau d'information. Le problème pour les agriculteurs d'aujourd'hui est que grandir est devenu une nécessité économique. En conclusion, l'atout principal de Mont-de-l'Enclus est le tourisme et il est fondamental que tout le monde y accroche son wagon (agriculteurs, artisans, commerçants, ...).
- L'avenir de l'entité passe par le développement des services. Les personnes âgées et les personnes moins mobiles ne bénéficient pas de résidences-services et c'est la raison pour laquelle il faut aller à leur rencontre. Il y a des services qui existent mais on ne les connaît pas assez. Madame Declercq par exemple propose des fruits et légumes à l'entrée d'Escanaffles. A part cette initiative (et le marchand de glace), il n'y a plus de commerce ambulant sur l'entité.
- Il est indispensable de faire cohabiter l'artisanat et la grande industrie sur le territoire. Il faudra essayer de développer l'artisanat en lien avec le tourisme. Il faut que les touristes aient envie d'acheter quelque chose quand ils viennent à Mont-de-l'Enclus. Le problème est, qu'aujourd'hui, on ne sait pas où se rendre et à qui s'adresser pour acheter des produits locaux. C'est pour cela qu'il s'agit d'un projet intéressant de mettre en place un point central où on vend l'ensemble des produits locaux.

3.2. Sur le développement économique

3.2.1. Sur les liens économie – emploi – tourisme

- Le développement de l'emploi doit être lié au développement du tourisme. Pas mal de petites entreprises emploient dans ce secteur. Il faut sensibiliser à garder et développer l'emploi dans les

petites et moyennes entreprises. Cet emploi joue un rôle dans le contrôle social, dans le développement d'un esprit de communauté, ...

- Pour préserver cet emploi, il est fondamental de préserver l'attractivité touristique régionale de Mont-de-l'Enclus.

3.2.2. Sur les liens économie – cohésion sociale

- Les nouveaux habitants partent le matin et reviennent tard sur l'entité. On ne les voit jamais dans les magasins. Mais est-ce que ça concerne seulement les nouveaux habitants ? Ce n'est pas si sûr. Globalement, les Enclusiens achètent peu sur l'entité.
- Dans la mesure où il n'y a pas beaucoup d'emploi sur l'entité, les gens « vivent » ailleurs. Il n'est pas aisé de rencontrer des gens qui se préoccupent du développement économique de leur entité.
- Cette connexion entre commerçants, indépendants et entrepreneurs ne peut se faire que si les enfants restent le plus longtemps possible dans l'entité : ainsi, ils se font des contacts, connaissent les autres enclusiens, ...
- Bien qu'il soit nécessaire de développer l'emploi, il faudra être sévère avec l'installation éventuelle d'un zoning à Orroir. En effet, il s'agit d'une zone verte avec un cadre de vie agréable et il faudra se demander s'il n'y a pas un autre endroit où ce zoning pourrait être installé. De plus, il ne faut pas oublier qu'un tel projet aura un impact conséquent sur la mobilité des poids lourds. *L'étude de faisabilité est en cours de réalisation par IDETA et une consultation des habitants est souhaitée. Il faut attendre les résultats de l'étude qui sera déterminante. Si l'étude est favorable, ce sera de toute façon un projet à long terme car différentes procédures de modification du plan de secteur seront indispensables.*
- Mont-de-l'Enclus devient une cité-dortoir. Dans celle-ci, il y a des néerlandophones et des francophones qui ont chacun un réseau et ceux qui travaillent à l'extérieur éprouvent des difficultés à s'intégrer dans la vie locale.
- Les nouveaux habitants n'ont pas besoin de s'intégrer. Quand on gagne bien sa vie, on rentre chez soi et on ne s'investit pas dans la commune.
- Il faut développer une meilleure intégration des nouveaux habitants et cela ne peut se faire que par l'école. Une personne réagit : l'école a disparu car les Enclusiens n'y mettaient plus leurs enfants. En effet, ils travaillent à l'extérieur et déposent leurs enfants sur la route, là où il y a des services. L'intérêt de la population est ailleurs, ce qui cause beaucoup de départs.

3.2.3. Sur les relations entre commerçants

- On ne connaît pas les indépendants du village. Il faudrait s'associer. Par exemple, quand un client cherche un bon maçon, les indépendants devraient pouvoir lui conseiller un entrepreneur Enclusien et vice-versa. Le raisonnement peut également être inversé : quand une entreprise cherche un ouvrier, il faudrait qu'elle soit attentive à, si possible, embaucher un Enclusien.
- Pourquoi ne pas relancer la foire commerciale ou mettre en place une assemblée de commerçants pour renforcer le dialogue ? En Espagne, il existe un projet où les femmes d'indépendants organisent une foire locale annuelle. Il s'agit d'une belle initiative pour faire connaître les indépendants.

- Il s'agit également d'une question d'éducation : il existe un bottin qui reprend la liste des commerçants locaux et qui est accessible à tout le monde. Cependant, être dans le bottin n'est pas gratuit et le référencement fait en sorte que ce sont les grosses entreprises qui sont les plus visibles.

3.2.4 Sur les liens économie - cadre de vie

- Des poids lourds stationnent le long de la chaussée et provoquent l'affaissement de certaines voiries.

Le code de la route stipule que la commune est interdite d'accès aux camions >3,5T. Il suffirait de faire appliquer la loi et de sanctionner leur passage.

On ne peut pas demander aux conducteurs de poids-lourds de déposer leur camion devant l'usine ou de marcher des kilomètres pour rentrer chez eux. Il faut mettre en place, comme à Celles, une étude sur l'installation d'un espace de délestage pour les poids lourds.

En face de l'atelier rural d'Anseroeul, un parking pourrait servir de délestage au >3,5T. *J-P. BOURDEAUD'HUY explique que cette option a déjà été réfléchi au Collège Communal mais qu'il n'y a de la place pour 3 ou 4 poids lourds sur ce terrain.* Pour certains, cela permettrait au moins de régler le problème de stationnement des poids lourds à Anseroeul.

3.3. Sur le tourisme

3.3.1. Sur les liens tourisme – mobilité

- Non seulement il faut des circuits de ballades facilement accessibles mais il faut aussi pouvoir se garer. Or la circulation à l'Enclus du Haut est illogique : la rue qui donne l'accès au parking est en sens unique et il faut donc contourner les magasins et restaurants pour arriver sur celui-ci. Cela a aussi une conséquence sur la sécurité routière : les bus ne savent pas contourner la zone et les enfants doivent donc être déposés sur la rue.
- Proposition : il faudrait inverser le sens unique. *Lors du projet d'aménagement de l'Enclus du Haut dans le cadre du Développement Rural, il y a eu des contraintes et des négociations avec les différents pouvoirs subsidiaires et Kluisbergen qui n'ont pas abouties et qui ont fait qu'il était impossible, à l'époque, d'inverser le sens unique. Cependant, il s'agit d'une demande précise qui pourrait, à l'avenir, faire l'objet d'une réunion spécifique lors des prochaines étapes de l'Opération de Développement Rural.*
- La Maison du Tourisme de WAPI développe un projet de balades à vélo sur le modèle « points-nœuds » de la Flandre. Ce projet concerne Mont-de-l'Enclus. Les participants considèrent que c'est positif mais il faut organiser l'accueil de ces cyclistes afin qu'ils puissent consommer à MDE.

J-P. BOURDEAUD'HUY informe que l'inauguration du pont entre Avelgem et Orroir a eu lieu et qu'il permettra d'attirer sur Mont-de-l'Enclus des touristes néerlandophones.

- Il faudrait également, en matière de politique touristique, développer l'accueil des mobiles-homes.

3.3.2. Sur le développement d'infrastructures

- Il faut développer des espaces de jeu, par exemple dans le parc de Russeignies. Il faut que ce lieu devienne un espace de rencontre.

Le problème est que, dès qu'on installe un espace de jeu, on assiste à des actes de vandalisme. Une personne réagit en signalant qu'il faut persévérer et ne pas donner raisons aux voyous.

- *J-P. BOURDEAUD'HUY explique qu'un budget a été débloqué par la commune pour mettre en place un espace de jeu. La question qu'il reste à résoudre est : où placer cet espace ? Dans un premier temps, le Collège Communal a pensé au parc de Russeignies mais il s'agit d'un espace trop retiré de la route et on peut effectivement craindre des dégradations. L'endroit choisi devra en tout cas être proche de lieux résidentiel afin qu'un contrôle social s'effectue.*
- Les gîtes ruraux sont à développer si l'on souhaite attirer les touristes plusieurs jours. Il y a actuellement 3 gîtes ruraux à Mont-de-l'Enclus mais qui ne sont pas connus de tous.
- Pour développer les gîtes ruraux, il faudra également veiller à être accueillant pour tout le monde (en néerlandais également).
- Il pourrait être également bon de développer un site internet uniquement centré sur le tourisme et traduit en néerlandais et en anglais.
- La tour en cours d'acquisition par la commune est un atout touristique. *Il faudra d'abord conserver la tour car il y a actuellement des infiltrations d'eau. Ensuite, un tel projet pourra parfaitement entrer dans le cadre de la réflexion du Développement Rural et devenir un atout touristique régional indéniable.*

3.4. Divers

- Une personne évoque des problèmes d'accès aux sentiers pour les piétons, cyclistes et cavaliers. Des agriculteurs empêcheraient l'accès à des sentiers qui sont des propriétés publiques. *la personne est invitée à se rendre au GT « Se déplacer » qui se tiendra le mardi 27 mai 2014.*

4. Suites de la séance d'information

Corinne BILLOUEZ remercie les personnes présentes pour leur participation et conclut la séance en invitant les personnes à venir nombreuses lors des prochains groupes de travail. Lors de la deuxième salve de GT (septembre-octobre 2014), les données statistiques seront confrontées aux constats citoyens afin d'établir le diagnostic partagé.

Corinne BILLOUEZ,
Matthieu SARTORIUS,
Agents de développement
FRW – Wallonie Picarde

Annexe 1 : Les phrases-chocs

Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : développer son économie rurale

Une réflexion globale sur l'installation d'un zoning industriel à Orroir est nécessaire 1

Le développement économique passe par le développement touristique 2

Il faut des circuits de ballade facilement accessibles aux touristes 3

Les enclusiens travaillent le plus souvent à l'extérieur de la commune 4

Il faut valoriser les produits locaux 5

Il faut développer le marché d'Anserooul 6

Les petites supérettes meurent, les grandes entreprises prospèrent 7

Le grand défi pour Mont-de-l'Enclus sera l'emploi 8

Il faut développer les gîtes ruraux 9

Il n'y a plus d'agriculture familiale à Mont-de-l'Enclus 10

L'agriculture doit rester à taille humaine 11

Les gîtes à la ferme, la vente de produits fermiers, ... que de bonnes idées ! 12

Il faut développer l'artisanat 13

Il faut dynamiser les relations entre commerçants 14

L'Enclusien n'est pas toujours disposé à acheter à Mont-de-l'Enclus 15

La diversification est importante pour l'agriculture 16

Quelle aide le PNPC peut apporter pour valoriser les produits locaux ? 17

L'achat de la tour de l'Enclus du Haut est un atout touristique 18

Le commerce ambulant est une solution pour les villages 19

Les nouveaux habitants ne participent pas au développement économique 20

Pour favoriser le tourisme, aménageons des espaces de jeux dans l'entité ! 21

L'offre de parking est un problème à Mont-de-l'Enclus 22

Réserves

Comment attirer les touristes ? 23

Il faudra tenir compte de l'écologie dans la réflexion sur le développement économique de l'entité 24

Phrases-chocs GT "Mont-de-l'Enclus, commune dynamique: développer son économie rurale"

Date	Int ? SI?	Auteur	Thématique	Phrase	Phrases-chocs
19/03/2014	SI	SI Orroir	Economie	M. Le Ministre HENRY a décidé d'installer un zoning industriel sur Orroir. Les GT pourraient dès lors devenir également un lieu de débat sur ce sujet.	"Une réflexion globale sur l'installation d'un zoning industriel à Orroir est nécessaire"
24/03/2014	SI	SI Russelgnies	Tourisme	Il faudrait installer différents aménagements dans l'entité : Un parcours santé dans le bois communal et un accrobranche	"Pour favoriser le tourisme, aménageons des espaces de jeux dans l'entité !"
01/04/2014	SI	SI Anseroeul	Tourisme	Est-ce qu'il serait intéressant de développer encore plus les gîtes ruraux dans la Région ?	"Développons les gîtes ruraux pour développer le tourisme"
12/02/2014	Int	CHL	Tourisme	Le tourisme est le propre de MDE	"Le développement économique passe par le développement touristique"
12/02/2014	Int	CHL	Tourisme	Qu'est-ce que les gens qui promènent veulent faire ? Un circuit. Or, à MDE, il est quasiment impossible de faire une boucle. Il faut revenir sur ces pas. On a laissé des sentiers décrépir. Il faut en ouvrir un ou deux pour faire des boucles !	"Créons des circuits de sentiers pour favoriser les promenades des touristes sur l'entité"
12/02/2014	Int	CHL	Mobilité/Tourisme	Il faut absolument organiser des circuits de ballades où les gens peuvent se promener en toute quiétude	"Il faut des circuits de ballade facilement accessibles aux touristes"
12/02/2014	Int	CHL	Tourisme	Il faudrait entretenir les sentiers à l'Enclus du haut, cela entretiendrait le cadre de vie de MDE.	"Entretenons les sentiers pour développer le tourisme"
12/02/2014	Int	CHL	Economie	Les enclusiens travaillent à l'extérieur de la commune. Il n'y a que les commerçants qui restent ici.	"Les enclusiens travaillent le plus souvent à l'extérieur de la commune"
12/02/2014	Int	CHL	Economie	Le marché d'Anseroeul vante les produits locaux mais je ne sais pas si ça fonctionne réellement.	"Il faut valoriser les produits locaux et développer le marché d'Anseroeul"
12/02/2014	Int	CHL	Economie	Un OKAY va venir s'installer derrière l'administration communale. Ce qui est préoccupant c'est que les petites superettes, qui constituent un des lieux privilégiés d'échanges, ... meurent une par une.	"Les petites superettes meurent, les grandes entreprises prospèrent"
12/02/2014	Int	CHL	Tourisme	L'achat du terrain pour en faire un parking est positif à MDE	"Il faut aménager des espaces à l'enclus du Haut pour développer le tourisme"
21/02/2014	Int	CPAS	Economie	Le grand défi pour MDE sera l'emploi. En effet, bien qu'en moyenne, le niveau de vie sur MDE soit élevé, les gens doivent parcourir de grandes distances pour trouver de l'emploi.	"Le grand défi pour Mont-de-l'Enclus sera l'emploi. Le niveau de vie est élevé mais les Enclusiens doivent parcourir de grandes distances pour trouver de l'emploi"
11/03/2014	Int	Police	Mobilité/Tourisme	L'offre de parking est un problème à MDE	"L'offre de parking est un problème à Mont-de-l'Enclus"
11/03/2014	Int	Police	Tourisme	Les gîtes ruraux seraient également une filière à développer à MDE.	"Il faut développer la filière des gîtes ruraux"
21/03/2014	Int	CPA	Economie/Tourisme	Il serait possible pourtant de revitaliser l'économie/l'emploi en se basant sur le tourisme qu'accueille MDE.	"Pour revitaliser l'emploi et l'économie, il faut se baser sur le tourisme qu'accueille Mont-de-l'Enclus"
12/02/2014	Int	CHL	Agriculture	On assiste sur MDE à un regroupement des établissements agricoles, ce qui conduit à une industrialisation croissante de l'agriculture sur MDE.	"Il n'y a plus d'agriculture familiale à Mont-de-l'Enclus"
12/02/2014	Int	CHL	Agriculture	on a l'image d'une très grande agriculture industrielle et pas du tout d'une agriculture locale.	"L'agriculture enclusienne n'a pas bonne image"
c	Int	PNPC	Agriculture	L'agriculture sur MDE peut être considérée comme majoritairement intensive.	"L'agriculture doit rester à taille humaine"
04/04/2014	Int	Harby	Agriculture	Il faut encourager la diversification agricole	"Les gîtes à la ferme, la vente de produits fermiers, ... que de bonnes idées !"
21/02/2014	Int	CPA	Agriculture	La maison des randonneurs vendait à l'époque des produits locaux mais la commune a tout fait pour empêcher ce lieu de vivre.	"Valorisons nos produits locaux !"
01/04/2014	SI	SI Anseroeul	Logement	Est-ce qu'il serait intéressant de développer encore plus les gîtes ruraux dans la Région ?	"Comment développer les gîtes ruraux à Mont-de-l'Enclus ?"

Mont-de-l'Enclus – Opération de Développement rural

Compte-rendu du Groupe de Travail (GT)

« Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : vivre ensemble »

du 21 mai 2014 à Amougies

Présent(e)s

Mesdames : ALLY Eveline, ASTEUR Muriel, BUCKENS Frédérique, LEGROS Vinciane, VANDENHAUTE Marie-Thérèse

Messieurs : BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, DENDONCKER Fabrice, DEPUYDT Dominique, LAMPOLE John, NEUVILLE Filip, TONNEAU Guy, WEYTSMAN Guy, WEYTSMAN Nicolas

1. Introduction

Matthieu SARTORIUS présente brièvement le contexte dans lequel se tient la réunion. La commune de Mont-de-l'Enclus a décidé de mener une nouvelle Opération de Développement Rural (ODR). Cette politique, présente depuis plus de 30 ans sur la commune, a profondément marqué le cadre de vie des habitants (aménagements d'espaces publics, de maisons de village, ...). Après la phase d'information qui a eu lieu en mars-avril 2014, ces GT lancent la phase de consultation de l'ODR. Lors de cette réunion, ce sont les thématiques de la culture, de la vie associative, du patrimoine et des espaces publics qui seront abordées.

2. Présentation de la méthodologie

Corinne BILLOUEZ explique que l'objectif des GT est de former un premier constat citoyen par thématiques. La méthode qui est proposée est la suivante : sur une table sont disposées des « phrases-chocs » qui ont été exprimées par différents intervenants lors des interviews et des séances d'information. Chaque participant est invité à sélectionner 2 « phrases-chocs » qui l'interpellent. Un tour de table est alors proposé : chaque habitant lit ses « phrases-chocs », s'exprime et les autres participants sont alors invités à réagir.

3. Tour de table et réactions des participants

La seule phrase qui n'a pas été sélectionnée par les participants est « *La vie associative fonctionne bien à Mont-de-l'Enclus* ».

3.1. Sur la culture/la vie associative**3.1.1. Sur le dynamisme culturel/associatif de l'entité**

- Les Enclusiens sont dynamiques. Il existe des compagnies de théâtre, des chorales, des associations sportives, ... On ne peut pas considérer Mont-de-l'Enclus comme un désert sur le plan associatif et

culturel. Seul bémol : il est difficile de trouver de nouveaux bénévoles. Cela est dû, en partie, au fait que Mont-de-l'Enclus est une petite commune.

Deux constats : ce sont toujours les mêmes qui organisent et ce sont toujours les mêmes qui participent aux activités culturelles et associatives.

- D'un autre côté, il ne faut pas être trop pessimiste non plus. Mont-de-l'Enclus contient 3000 habitants. Ellezelles et Flobecq réunissent ensemble plus de 8000 habitants. Si on compare le nombre de personnes présentes pour les fêtes de septembre à Mont-de-l'Enclus au nombre de personnes présentes à Ellezelles et Flobecq pour le Sabbat des Sorcières, il n'est pas certain que, proportionnellement, il y ait moins de personnes présentes sur l'entité lors des activités festives.

Aussi, des événements continuent d'être populaires : la fête des voisins ou les fêtes de septembre permettent de rencontrer de nombreux Enclusiens.

- On ne peut pas réellement dire qu'il existe un esprit de clocher à Mont-de-l'Enclus. Il y aurait même une sorte de déficit identitaire par rapport à l'entité. En effet, les Enclusiens vont plus volontiers aux festivités d'autres communes du Pays des Collines (ils sont par exemple plus enclins à aller au Sabbat des Sorcières d'Ellezelles qu'à la Fête de Liedericq à Mont-de-l'Enclus). Lorsque des activités sont organisées le week-end sur l'entité, les familles Enclusiennes ne se déplacent plus nécessairement.
- Il existe des expositions à la bibliothèque mais peu de personnes se déplacent. Il faut cependant valoriser le Cercle d'Histoire Locale qui compte sur les fêtes de septembre pour exposer son travail. Il est dommage que les Enclusiens aient pris l'habitude d'attendre les fêtes de septembre pour aller voir celui-ci.

Le problème est que, souvent, après 5 ou 10 minutes, les visiteurs ont fait le tour de l'exposition. C'est la raison pour laquelle les gens ne se rendent pas spécifiquement à la bibliothèque pour visiter l'exposition mais attendent d'être « de passage » lors des fêtes de septembre.

Il ne faut pas être cependant trop négatif : si on compare la fréquentation aux expositions en regard du nombre d'habitants dans la commune, il n'est pas certain que les Enclusiens s'intéressent peu à la culture. Par exemple, lorsque la compagnie théâtrale propose des représentations, elle fait salle pleine 3* par week-end (plus de 1000 personnes).

- Il ne faut pas créer des associations ou des nouvelles activités. Il y a déjà énormément sur l'entité. Ce qu'il faut, c'est valoriser l'existant.
- Certes, la commune est trop petite pour faire de gros investissements en matière d'événements culturels. Cependant, elle devrait pouvoir mener des partenariats avec d'autres communes (Kluisbergen, ...).
- La nouvelle affectation de la maison des randonneurs est un projet élitiste. En effet, un comité de sélection, dont on ne connaît ni la composition ni les critères de sélection, a été mis en place pour juger de la qualité des œuvres. Or, on pourrait favoriser l'exposition d'œuvres d'artistes locaux moins réputés. Il faut en tout cas élargir le public ciblé par ces expositions et aller encore plus loin dans le développement de ce lieu.
- Les maisons de village sont une opportunité pour le développement de la vie associative. On arrive à y organiser de nombreuses activités. A Mont-de-l'Enclus, on arriverait même à saturation de l'occupation. Les deux maisons de village sont complémentaires avec les locaux d'Anseroeul et de Russeignies. Le PAJA est notamment demandeur de locaux propres pour mener ses activités.

3.1.2. Sur les liens culture/vie associative - jeunesse

- Le gros problème est que les jeunes d'aujourd'hui ont des autres perspectives que la vie associative et culturelle. Pourquoi vouloir forcer les choses ? C'est aujourd'hui les personnes du 3^{ème} âge qu'il faut viser. Ce sont eux qui ont aussi le pouvoir d'achat le plus élevé (lien avec le développement touristique de l'entité).
- Cependant, les associations doivent s'ouvrir aux jeunes en proposant plus d'activités sportives : il est nécessaire que ceux-ci se défoulent. Le problème est qu'il est parfois difficile de trouver des lieux pour pratiquer le sport sur l'entité.
- Le PAJA (service décentralisé du CPA) est un service à valoriser. Il propose aux jeunes de 12 à 18 ans d'aller sur internet, de faire du VTT, de participer à divers évènements, ... Le problème est que ce service n'est pas assez connu des jeunes. Aussi, les activités qu'il propose sont souvent organisées en même temps que les entraînements de football (mercredi après-midi). Un autre constat est que ce sont quasi-exclusivement des garçons qui vont au PAJA et qu'il faudrait peut-être recruter une animatrice pour pouvoir attirer les filles vers ce service.
- Il faut cibler les activités pour les jeunes. Les organisateurs d'activités doivent aujourd'hui se poser la question : « Que font les jeunes d'aujourd'hui ? ». La réponse pour Mont-de-l'Enclus est le vélo et les nouvelles technologies. Il ne faut pas être nostalgique du passé. Il faut constater que les jeunes d'aujourd'hui n'ont plus envie du bénévolat et il faut se demander comment les intéresser aujourd'hui.
- A Russeignies, les riverains sont inquiets car il existe un grand sentiment d'insécurité : en effet, le parc (rue de la cure) serait devenu dangereux car des jeunes le fréquenteraient et les riverains suspectent que les jeunes s'y livrent à des activités illicites. Il faudrait proposer à ces jeunes des animations afin qu'ils fassent autre chose que trainer dans ce parc.

3.1.3. Sur les liens culture – vie sociale

- On considère parfois Mont-de-l'Enclus comme une commune-dortoir pour riches flamands. Cela est en partie vrai. En effet, la population néerlandophone ne s'intègre pas par exemple lors de la fête des voisins. Ce constat n'est pas nouveau : lorsque l'école de Russeignies était encore présente, les Flamands ne participaient déjà pas aux activités proposées. Les participants ne comprennent pas d'où provient ce manque de participation. En effet, ils sont pourtant bien accueillis dans l'entité.

La différence principale est, qu'à l'époque, il existait des lieux pour tisser du lien social (on discutait en sortant de la messe ou en allant « au bistro », ...). Aujourd'hui, il n'y a plus de lieux fédérateurs et les liens se perdent. De plus, comme les Enclusiens travaillent à l'extérieur, les habitants ont peu de temps pour créer du lien et entretenir des relations. Il faut donc trouver un lieu/une activité de substitution pour créer du lien social. Les fêtes des voisins sont des moments privilégiés pour rencontrer les nouveaux habitants et il faudrait développer ce projet.

- Il n'y a plus non plus d'identité culturelle à Mont-de-l'Enclus. Les francophones et les néerlandophones s'inscrivent chacun dans un réseau culturel différent et ne vont pas écouter de la musique, voir une pièce de théâtre, ... aux mêmes endroits.
- Le club de football et beaucoup d'autres associations de l'époque ont été créés par une bande d'amis. Aujourd'hui, comme la vie sociale est moins dense sur Mont-de-l'Enclus, ces amitiés ne se forment plus et, en conséquence, les associations non plus.

Il faut donc par exemple créer des lieux de convivialité où on peut discuter, échanger et partager autour d'un verre.

- Pour renforcer les liens entre les personnes, il faut concentrer les noyaux d'habitat et éviter l'étalement. Il s'agit de la politique actuellement menée par la Région Wallonne en matière d'Aménagement du Territoire.

3.1.4. Sur la communication

- Non seulement il est difficile de faire bouger les Enclusiens mais il est aussi parfois difficile d'attirer la population avoisinante. Il faut développer la publicité autour des projets qui sont menés sur l'entité. A Ellezelles, il existe des racines folkloriques qui n'existent pas à Mont-de-l'Enclus. De plus, à Ellezelles se trouverait un pôle d'attractivité (la Place d'Ellezelles) avec des commerces, ... alors que cela n'existerait pas sur Mont-de-l'Enclus.
- Les Enclusiens sont trop pessimistes. Il existe beaucoup de jeunes qui sont membres du club de football, de diverses associations, ... La seule différence par rapport au passé est qu'avant, comme le nombre d'activités proposées était réduit, on pouvait se contenter d'un courrier standardisé et impersonnel pour informer des prochains événements. Aujourd'hui, on est noyé sous une masse d'information et cela prend un effort considérable pour faire le tri entre ce qui est intéressant et ce qui ne l'est pas. C'est la raison pour laquelle il faut personnaliser les invitations et aller à la rencontre des gens.
- Quel est le mode de communication le plus efficace ? Les organisateurs d'événements n'ont pas encore trouvé la réponse :
 - Le bouche-à-oreille fonctionne bien mais tout le monde ne reçoit pas l'information.
 - Le toute-boîte est onéreux et une personne sur deux ne le reçoit pas car il indique sur sa boîte aux lettres ne pas désirer de publicité
 - ...

Le problème est qu'il faut fouiller dans la masse d'informations que l'on reçoit. Il faudrait pouvoir mettre en place une structure, un service ou un outil qui aiderait à la bonne publicité autour des activités organisées. Il faut aller vers l'essentiel, il est nécessaire que les gens ne passent pas un temps précieux à chercher les activités qui sont organisées le week-end.

Pour favoriser la communication autour des événements qui se déroulent dans l'entité, le Centre Culturel du Pays des Collines (CCPC) et les associations partenaires réfléchissent actuellement à un projet de calendrier fonctionnel qui reprendrait l'ensemble des activités récurrentes afin que chacun soit au courant de ce qui s'organise déjà dans la commune. Cet outil a déjà existé par le passé.

- Le site internet communal vient d'être mis à jour et il s'agit d'une opportunité pour les organisateurs d'événements afin de communiquer les prochaines activités proposées.

Le nouveau site internet est une bonne avancée, il s'agit d'un bon support d'information. Il faudrait y ajouter une section « jeunes » afin d'informer ce public de toutes les activités possibles à mener.
- Les fêtes de septembre sont le seul moment où tout le monde se rencontre. Il faudrait que chaque association tienne un stand pour présenter ses activités.

3.2. Sur le patrimoine

- La tour de l'Enclus du Haut est un symbole pour l'entité. Sa restauration sera importante. Dans ce projet de restauration, il faudra aussi prendre en considération l'accès à la tour qui n'est actuellement pas aisé.

- Un travail de mise en valeur des chapelles et églises a été réalisé par la commune (hormis à Russeignies), il faudrait maintenant lier ces restaurations au développement touristique (placer des panneaux explicatifs, ...).

De plus, les églises de l'entité proposent une acoustique remarquable. Il faudrait qu'elles accueillent plus de concerts.

- « La cité » d'Amougies constitue un formidable patrimoine industriel. Il serait intéressant de restaurer ce bâtiment dans la mesure où il fait partie du passé de beaucoup d'Enclusiens qui connaissent tous quelqu'un qui a travaillé dans ces usines.

3.3. Sur les espaces publics

- Il faut aménager la place de Russeignies même s'il sera très certainement difficile de le faire. Il s'agit d'une place à laquelle les gens sont attachés et qui n'a pas encore bénéficié d'aménagement dans le cadre du Développement Rural.
- La Place d'Orroir mériterait aussi d'être réaménagée. En effet, la chicane sur la place est aujourd'hui dangereuse sur le plan de la sécurité routière. En expropriant une ferme privée, il serait possible d'aménager un rond-point devant la maison de village. Des participants réagissent à la proposition en expliquant que cette ferme traditionnelle en carré fait partie du patrimoine Enclusien et qu'il serait dommage de l'abattre.

4. Suites de la séance d'information

Corinne BILLOUEZ remercie les personnes présentes pour leur participation et conclut la séance en invitant les personnes à venir nombreuses lors des prochains groupes de travail. Lors de la deuxième salve de GT (septembre-octobre 2014), les données statistiques seront confrontées aux constats citoyens afin d'établir le diagnostic partagé.

Corinne BILLOUEZ,
Matthieu SARTORIUS,
*Agents de développement
FRW – Wallonie Picarde*

Annexe 1 : Les phrases-chocs

Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : vivre ensemble

Il est nécessaire d'aménager la place de Russeignies	1	Les églises sont restaurées et en bon état	9
Il faudrait mettre en valeur certains éléments de patrimoine	2	Les Enclusiens sont dynamiques	10
Il est difficile de faire bouger les enclusiens	3	La rénovation de la tour sera un grand défi en matière de sauvegarde du patrimoine pour Mont-de-l'Enclus	11
L'esprit de clocher demeure à Mont-de-l'Enclus	4	La vie associative fonctionne bien à Mont-de-l'Enclus	12
Mont-de-l'Enclus ne s'intéresse pas assez à la culture	5	On n'est pas assez au courant de l'existence des associations enclusiennes ou de leurs actions	13
Les associations vieillissent, il faut des jeunes pour prendre le relais	6	Mont-de-l'Enclus = village dortoir pour riches flamands	14
Nous disposons de deux Maisons de Village. Est-ce l'outil adéquat pour stimuler la vie associative ?	7	Il est important d'organiser des fêtes pour garder les jeunes sur notre territoire	15
Le petit patrimoine n'est pas assez valorisé sur l'entité	8	Le magazine communal est-il un bon outil de communication ?	16

Les jeunes ne vont pas vers les associations mais c'est aussi le rôle des associations de s'ouvrir aux jeunes

17

Quelles activités pour les enfants Enclusiens ?

18

Réserve

Il faudrait que les églises puissent être utilisées comme locaux pour associations, lieux de concert, ... afin de les faire vivre

19

Il faudrait essayer de faire revivre la ducasse d'Anseroeul

20

La salle des fêtes n'est pas adaptée pour l'organisation d'activités culturelles

21

Phrases-chocs GT "Mont-de-l'Enclus, commune dynamique: vivre ensemble"

Date	Int. 7.512	Auteur	Thématique	Phrase	Phrase-choc
24/03/2014	SI	SI Russeignes	Aménagement du territoire	Il faudrait revoir la place de Russeignes.	"Il est nécessaire de réaménager la place de Russeignes"
24/03/2014	SI	SI Russeignes	Patrimoine	Dans un mur de l'église de Russeignes se trouve une plaque du XVIIIème en picard. Il faudrait le rénover.	"Il faudrait mettre en valeur certains éléments de patrimoine"
12/02/2014	Int	CHL	Vie associative	Il existe une mentalité particulière à MDE : les gens sont difficiles à faire bouger.	"Il est difficile de faire bouger les enclusiens"
12/02/2014	Int	CHL	Vie associative	L'esprit de clocher qui demeure à MDE à aborder chaque village dans ses publications.	"L'esprit de clocher demeure à Mont-de-l'Enclus"
12/02/2014	Int	CHL	Culture	La commune n'est pas très intéressée par la culture.	"Mont-de-l'Enclus ne s'intéresse pas assez à la culture"
12/02/2014	Int	CHL	Patrimoine	L'achat de la tour est également une grande opportunité	"L'achat de la tour est une opportunité pour la commune"
12/02/2014	Int	CHL	Vie associative	Comme ils sont de plus en plus nombreux, les flamands ne font plus l'effort de parler français. Il faut savoir également qu'ils ne s'impliquent pas dans la vie communale et qu'il n'existe pas beaucoup d'échanges avec les flamands.	"Les néerlandophones ne font pas assez d'efforts pour s'intégrer"
12/02/2014	Int	CHL	Vie associative	Sur le plan des associations, c'est également chacun de son côté, personne ne se connaît.	"Au sein des associations, personne n'est au courant de ce que les autres mènent comme action"
12/02/2014	Int	CHL	Vie associative	Il faut également absolument trouver des jeunes qui prennent le relais. En effet, les associations vieillissent et aucun jeune ne prend le relève.	"Les associations vieillissent, il faut des jeunes pour prendre le relais"
12/02/2014	Int	CHL	Vie associative	Dans les maisons de villages, il s'agit d'un point sur lequel il ne faut plus travailler car les MV fonctionnent bien (patro, soupers, ...). De plus, la salle des fêtes sera rénovée. Il n'y a qu'à Russeignes qu'il n'y a pas de local.	"Toutes les associations ont des locaux où se réunir. Il n'est plus nécessaire de travailler là-dessus"
12/02/2014	Int	CHL	Vie associative	Un accueil pour les nouveaux habitants existe. Le problème est qu'ils viennent et après on ne les voit plus jamais. Les flamands vont à l'école en Flandre. MDE devient une cité dortoir.	"Mont-de-l'Enclus devient une cité-dortoir, on ne voit jamais les néerlandophones"
12/02/2014	Int	CHL	Patrimoine	Le patrimoine est sous-utilisé sur l'entité.	"Le patrimoine n'est pas assez valorisé sur l'entité"
12/02/2014	Int	CHL	Patrimoine	Les églises sont cependant toutes restaurées, leur état est très bon.	"Les églises sont restaurées et en bon état"
12/02/2014	Int	CHL	Patrimoine	Il faudrait que les églises soient plus utilisées comme locaux pour associations ou comme lieux de concert.	"Il faudrait que les églises puissent être utilisées comme locaux pour associations, lieux de concert, ... afin de les faire vivre"
21/02/2014	Int	CPAS	Vie associative	Il y a un certain dynamisme dans cette thématique. A MDE, « ça vit bien ».	"Les enclusiens sont dynamiques et s'investissent dans les associations. Mont-de-l'Enclus est une commune vivante"
21/02/2014	Int	CPAS	Patrimoine	La rénovation de la tour sera un grand défi en matière de sauvegarde du patrimoine pour MDE.	"La rénovation de la tour sera un grand défi en matière de sauvegarde du patrimoine pour Mont-de-l'Enclus"
11/03/2014	Int	Police	Vie associative	Il faut savoir que MDE devient une cité dortoir : il n'y a plus aucune communication ni interaction avec les nouveaux habitants.	"Mont-de-l'Enclus est une cité dortoir, les néerlandophones ne font pas l'effort de s'intégrer"
21/03/2014	Int	CPA	Vie associative	La vie associative fonctionne à MDE. Les gens « se bougent ».	"La vie associative fonctionne bien à Mont-de-l'Enclus. Les gens "se bougent""
21/03/2014	Int	CPA	Vie associative	on ne connaît pas toujours toutes les forces vives locales.	"On n'est pas assez au courant de l'existence des associations enclusiennes ou de leurs actions"
21/03/2014	Int	CPA	Vie associative	Il faudrait essayer de réinstaurer la ducasse d'Anseroeul.	"Il faudrait essayer de faire revivre la ducasse d'Anseroeul"
25/03/2014	Int	CCPC	Vie associative	Le CCPC entend souvent les associations se plaindre de la salle des fêtes qui pose problème pour l'organisation d'activités culturelles (mauvaise disposition des lieux, mauvaise inscription, ...).	"La salle des fêtes n'est pas adaptée pour l'organisation d'activités culturelles"
25/03/2014	Int	CCPC	Culture	La maison des randonneurs pourrait devenir une salle d'exposition. Cependant, la question de la proximité avec la frontière linguistique est posée. Il faudrait faire une partie en néerlandais pour attirer des personnes.	"Il faut adapter les activités au public néerlandophone"
13/03/2014	SI	SI Amougies	Logement	Il semble exister des maisons délabrées et insalubres qui font « tâche » à MDE.	"Valorisons nos logements et notre cadre de vie !"
24/03/2014	SI	SI Russeignes	Logement	Il faudrait analyser si l'offre d'hébergement pour les PA est suffisante par rapport à la demande.	"L'offre d'hébergement pour les personnes âgées est-elle suffisante ?"
12/02/2014	Int	CHL	Social	L'esprit de clocher qui demeure à MDE à aborder chaque village dans ses publications.	"L'esprit de clocher est encore fortement présent à Mont-de-l'Enclus"
12/02/2014	Int	CHL	Logement	Il faut savoir que MDE devient depuis quelques années un village dortoir pour riches flamands.	"Mont-de-l'Enclus « village dortoir pour riches flamands"
12/02/2014	Int	CHL	Social	Comme ils sont de plus en plus nombreux, les flamands ne font plus l'effort de parler français. Il faut savoir également qu'ils ne s'impliquent pas dans la vie communale et qu'il n'existe pas beaucoup d'échanges avec les flamands.	"Les néerlandophones ne s'intègrent pas"
12/02/2014	Int	CHL	Logement	la commune a été contrainte de faire du logement social, ce qui est une bonne chose pour l'entité	"Le logement social est une bonne chose pour l'entité"
12/02/2014	Int	CHL	Logement	L'habitat sur MDE est privé et cher.	"Le logement est cher sur Mont-de-l'Enclus"
21/02/2014	Int	CPAS	Logement	Le coût du logement est un des plus gros problèmes de MDE.	"Le coût du logement est un des plus gros problèmes sur l'entité"
11/03/2014	Int	Police	Logement	Les gîtes ruraux seraient également une filière à développer à MDE.	"Les gîtes ruraux sont à développer sur l'entité"
25/03/2014	Int	CCPC	Social	Il se questionne sur la montée de la population flamande à MDE. Comment les toucher ? Est-ce que c'est à eux de s'adapter ou à nous de les inclure ?	"Comment toucher la population flamande de Mont-de-l'Enclus?"
12/02/2014	Int	CHL	Logement	Il faudrait plus de logement pour personnes âgées, qui seraient adaptés à leurs besoins.	"Il faut plus de logements adaptés aux personnes âgées"
21/02/2014	Int	CPAS	Jeunesse	La drogue est de plus en plus présente chez les jeunes de 25-30 ans de l'entité	"La drogue est de plus en plus présente chez les jeunes de 25 à 30 ans"
11/03/2014	Int	Police	Jeunesse	La drogue est un problème à MDE mais pas plus qu'ailleurs.	"La drogue est un problème dans la commune mais pas plus qu'ailleurs"

Mont-de-l'Enclus – Opération de Développement rural

Compte-rendu du Groupe de Travail (GT)

« Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : Se déplacer »

du 27 mai 2014 à Anseroeul

Présent(e)s :

Mesdames : CALLEWAERT Lucille, DENHAERINEL Yvonne, LEGROS Vinciane

Messieurs : BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, CLOTEAU Bernard, DELCOIGNE Oscar, DEPUYDT Dominique, WEYTSMAN Guy

1. Introduction

Mr WEYTSMAN, échevin du développement rural, souhaite la bienvenue aux participants et rappelle le thème du jour : la mobilité. Plusieurs thématiques seront abordées comme la sécurité routière, les transports en commun, l'accessibilité PMR, la mobilité douce, ...

2. Présentation du contexte et de la méthodologie

Matthieu SARTORIUS présente brièvement le contexte dans lequel se tient la réunion. La commune de Mont-de-l'Enclus a décidé de mener une nouvelle Opération de Développement Rural (ODR). Cette politique, présente depuis plus de 30 ans sur la commune, a profondément marqué le cadre de vie des habitants (aménagements d'espaces publics, de maisons de village, ...). Après la phase d'information qui a eu lieu en mars-avril 2013, ces GT lancent la phase de consultation de l'ODR.

L'objectif des GT est de former un premier constat citoyen par thématiques.

La méthode qui est proposée est la suivante : sur une table sont disposées des « phrases-chocs » qui ont été exprimées par différents intervenants lors des interviews et des séances d'information. Chaque participant est invité à sélectionner 2 « phrases-chocs » qui l'interpellent. Un tour de table est alors proposé : chaque habitant s'exprime sur le sujet et les autres participants sont alors invités à réagir.

3. Tour de table et réactions des participants

3.1. Mobilité douce et sentiers

- Plusieurs connexions intervillages existent et sont utilisées par les cyclistes. Un chemin assez large, d'environ 3 mètres, relie Anseroeul à Amougies et Russeignies. Il est praticable en été mais plus difficilement par mauvais temps. Celui-ci pourrait être stabilisé (en dalles, comme en Flandres par exemple) et éclairé pour permettre le passage des écoliers toute l'année. Le statut de propriété doit être vérifié.
- Le nouveau RAVeL passera par Orroir et l'aérodrome d'Amougies. Une liaison vers Escanaffles (Celles) devrait être envisagée par exemple via une passerelle à la place de l'ancien pont. Là aussi, le statut de propriété devra être vérifié. La commune de Celles est également en PCDR, peut-être que des projets de mobilité douce pourraient être menés en parallèle. Il faudra veiller à installer des poubelles et des bancs sur le RAVeL ainsi qu'une borne signalétique.
- Il est nécessaire de faire un inventaire des sentiers à aménager et de se donner des priorités en

fonction des moyens disponibles.

- Même si les vocations ne sont pas les mêmes, les sentiers de l'Enclus du Haut et des autres villages doivent tous être entretenus.

3.2. Mobilité et tourisme

- C'est essentiellement l'Enclus du Haut qui est concerné par le tourisme. Des efforts pour l'entretien du balisage des circuits pédestres doivent être faits. Certains panneaux sont cassés ou ont disparu.
- Des aires de stationnement pour les mobil-homes devraient être prévues dans l'entité. *J-P. BOURDEAUD'HUY signale qu'un terrain de 50 ares a été acheté par la commune à la rue du Renard. Ce terrain pourrait accueillir un tel projet dans une optique de développement touristique.*

3.3. Pistes cyclables

- Il manque une piste cyclable entre Escanaffles et Renaix sur la route Provinciale (chaussée de Renaix). Cette voirie est très dangereuse pour les usagers faibles (bordures importantes, route surélevée, vitesse des automobilistes, ...). Il faudrait interpeller les niveaux de pouvoir compétents à ce propos via une demande collective des communes de FLA, Tournai et Mont-de-l'Enclus. Il existe des alternatives possibles à la chaussée de Renaix mais celles-ci ne sont pas suffisamment connues ou signalées.
- Les parents ne laissent pas forcément partir leurs enfants à vélo même s'il y a des pistes cyclables. En effet, c'est surtout le comportement des automobilistes qui pose problème. Pourrait-on envisager d'installer des radars fixes ? *Le Bourgmestre explique que c'est possible mais que le coût est très important (environ 100.000€ par radar !). De plus, un radar fixe a un impact sur quelques centaines de mètres seulement.*
- La piste cyclable Amougies – Anseroeul permet aux cyclistes de circuler dans les deux sens. Le problème est que cette liaison est entrecoupée par des rues perpendiculaires prioritaires. Les automobilistes n'ont donc pas forcément le réflexe de vérifier leur gauche, ce qui pourrait causer des accidents. Peut-on envisager de changer la priorité de ces rues ou d'installer une signalisation adéquate ?

3.4. Stationnement

- Un participant demande si les stationnements des voitures sur les pistes cyclables sont sanctionnés. *Le Bourgmestre explique que ces doléances ont déjà été transmises à la police.*
- Le stationnement des poids-lourds posait problème à Anseroeul mais ce n'est plus le cas. *J-P. BOURDEAUD'HUY signale que d'autres soucis se posent à Orroir puisque les camionneurs font l'entretien de leur camion dans la rue et démarrent très tôt le matin. L'aménagement de parkings pour camions est assez complexe. Un parking serait disponible à proximité de l'atelier rural mais il s'agit peut-être d'une zone agricole. Il faudrait alors réfléchir à une modification du plan de secteur, ce qui est une lourde procédure.*

3.5. Carrefours

- Le carrefour entre la chaussée de Renaix et la place d'Anseroeul est assez dangereux. Certaines sécurisations de carrefour ont été votées au Conseil communal ; des signalisations au sol seront ajoutées à la descente de l'Enclus du Haut (carrefour avenue Albert Opsomer/Chemin du Renard) et au carrefour devant l'ancien Bouquet roubaisien.

- Dans certains cas, c'est l'éclairage qui est à revoir pour sécuriser les déplacements des usagers lents. Dans d'autres (par exemple en venant de la ferme du Harby), c'est la signalisation qui doit être augmentée. Les cabines de téléphone obstruent souvent la vue des automobilistes.
- Le fauchage n'est pas toujours réalisé à temps au niveau des carrefours. *Mr WEYTSMAN signale que l'entretien communal est fait régulièrement. Au niveau de la Vieille Motte, c'est la Province qui est responsable.*

3.6. Transports en commun

- Il n'y a pas de bus vers Renaix. En moyenne, il y en a un le matin et un le soir qui sont pleins d'écopiers. C'est un cercle vicieux, moins il y a de bus, moins on les emprunte.
- La plupart des ménages ont deux ou trois véhicules. Pour les personnes qui n'en ont pas, il devient très difficile de se déplacer. Ne pourrait-on pas initier un taxi social ou un système de covoiturage solidaire ? Le site internet Carpool plaza permet d'organiser du covoiturage. Le lien devrait être indiqué sur le site internet communal. Un système de transport collectif à la demande (proxibus) pourrait également être étudié.

3.7. Signalisation

- Le sens interdit situé à l'Enclus du Haut n'est pas instinctif. Il pourrait être intéressant de relancer les discussions avec Kluisbergen à ce sujet. En effet, une fois arrivé à l'Enclus-d-Haut, il faut faire le tour par l'arrière (avenue Albert Opsomer) pour y parvenir.

4. Suites de la séance d'information

Matthieu SARTORIUS remercie les personnes présentes pour leur participation et conclut la séance en invitant les personnes à venir nombreuses lors des prochains groupes de travail. Lors de la deuxième séance de GT (septembre-octobre 2014), les données statistiques seront confrontées aux constats citoyens. La matière collectée lors de cette réunion viendra nourrir la stratégie du PCDR.

Matthieu Sartorius,
Mélodie Vandendriessche,
Agents de développement
FRW – Wallonie Picarde

Annexe 1 : Les phrases-chocs

Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : se déplacer

Des sentiers ont été supprimés partout sur l'entité,
il faut en rouvrir certains ! 1

Il faut sécuriser certains carrefours dangereux 2

Il faudrait faire une campagne de sensibilisation
pour la sécurité routière 3

Il manque une piste cyclable entre Amougies et Orroir 4

Il va être nécessaire d'aménager des espaces
autour du Ravel 5

Le stationnement sur l'entité n'est pas cohérent 6

Il faut sécuriser les pistes cyclables 7

Il n'est pas rassurant d'être un piéton
à Mont-de-l'Enclus 8

Il existe un problème de stationnement des
poids lourds sur l'entité 9

Il faut prévoir des boucles et des circuits
de promenades 10

Il faut organiser des circuits de ballades où les gens
peuvent se promener en toute quiétude 11

Il faudrait entretenir les sentiers de l'Enclus du Haut 12

Il faut favoriser les connexions piétonnes et
cyclistes entre les villages 13

Il y a trop peu de bus qui passent dans l'entité 14

La chaussée de Renaix est dangereuse 15

Les chicanes sont dangereuses 16

Les radars préventifs sont efficaces 17

Réserve

Il n'y a pas de problèmes majeurs en matière de mobilité
à Mont-de-l'Enclus 18

Il existe un problème de signalisation à
l'Enclus du Haut 19

Le covoiturage c'est écologique, économique et sympa 20

Le coût du pétrole va modifier les habitudes de déplacement 21

Demander des transports en commun c'est bien,
les emprunter c'est mieux 22

Phrases-chocs GT "Mont-de-l'Enclus, commune dynamique: se déplacer"

Date	Int ? SI ?	Auteur	Thématique	Phrase	Phrases-chocs
12/02/2014	Int	CHL	Environnement	Il faudrait entretenir les sentiers à l'Enclus du haut, cela entretiendrait le cadre de vie de MDE.	"Certains sentiers devraient être réouverts"
13/03/2014	SI	SI Amougies	Mobilité	Il faudrait sécuriser le carrefour entre la rue Vertbreuca, la rue Couture d'Orroir et la rue Caumont à Amougies	"Il faut sécuriser certains carrefours dangereux"
13/03/2014	SI	SI Amougies	Mobilité	Il faudrait faire une campagne de sensibilisation pour la sécurité routière.	"Il faudrait faire une campagne de sensibilisation pour la sécurité routière"
13/03/2014	SI	SI Amougies	Mobilité	Il faudrait emménager une piste cyclable entre Amougies et Orroir	"Il manque une piste cyclable entre Amougies et Orroir"
13/03/2014	SI	SI Amougies	Mobilité	Il faudrait aménager les espaces autour du Ravel pour le rendre plus agréable	"Il va être nécessaire d'aménager des espaces autour du Ravel"
19/03/2014	SI	SI Orroir	Environnement	Dans le passé, il existait un pont au niveau du Claireux qui traversait la Rhosnes. Prochainement, le RAVEL va passer dans cette zone. Il faudrait réfléchir de manière globale à un projet sur cette zone.	"Il faut réfléchir à un projet au niveau du Claireux (pont qui traversait la Rhosnes)"
24/03/2014	SI	SI Russeignes	Environnement	Le RAVEL passera par Russeignes. Dans la mesure où il n'y a plus rien dans le village », il faudra réfléchir à placer des toilettes publiques.	" ? "
24/03/2014	SI	SI Russeignes	Mobilité	Il y a un gros souci à Russeignes : les voitures se garent partout.	"Le stationnement sur l'entité n'est pas cohérent"
24/03/2014	SI	SI Russeignes	Mobilité	Il faudrait que les pistes cyclables soient plus sécurisées	"Il faut sécuriser les pistes cyclables"
24/03/2014	SI	SI Russeignes	Mobilité	On ne sait pas se rendre à Amougies sans marcher sur la chaussée, il faudrait sécuriser l'accès pour les piétons.	"Il n'est pas assurant d'être un piéton à Mont-de-l'Enclus"
01/04/2014	SI	SI Anseroeul	Mobilité	Il existe un problème de stationnement des poids lourds sur l'entité.	"Il existe un problème de stationnement des poids lourds sur l'entité"
01/04/2014	SI	SI Anseroeul	Mobilité	Le carrefour entre la route provinciale et la place d'Anseroeul est particulièrement dangereux.	"Il faut sécuriser certains carrefours dangereux"
01/04/2014	SI	SI Anseroeul	Mobilité	Des sentiers ont été supprimés partout dans l'entité.	"Des sentiers ont été supprimés partout dans l'entité"
12/02/2014	Int	CHL	Tourisme	Qu'est-ce que les gens qui promènent veulent faire ? Un circuit. Or, à MDE, il est quasiment impossible de faire une boucle. Il faut revenir sur ces pas. On a laissé des sentiers décrépir. Il faut en ouvrir un ou deux pour faire des boucles !	"Il faut prévoir des boucles de promenades, des circuits touristiques, afin de faciliter les déplacements récréatifs"
12/02/2014	Int	CHL	Mobilité/Tourisme	Il faut absolument organiser des circuits de balades où les gens peuvent se promener en toute quiétude	"Il faut organiser des circuits de balades où les gens peuvent se promener en toute quiétude"
12/02/2014	Int	CHL	Tourisme	Il faudrait entretenir les sentiers à l'Enclus du haut, cela entretiendrait le cadre de vie de MDE.	"Il faudrait entretenir les sentiers de l'Enclus du Haut"
12/02/2014	Int	CHL	Mobilité	Il n'y a pas de problèmes majeurs à MDE sur le plan de la mobilité.	"Il n'y a pas de problèmes majeurs en matière de mobilité à Mont-de-l'Enclus"
12/02/2014	Int	CHL	Tourisme	L'achat du terrain pour en faire un parking est positif à MDE	"Il faut développer l'offre de parkings sur l'entité"
12/02/2014	Int	CHL	Mobilité	Il n'y a aucune voie douce qui permet une connexion entre les villages.	"Il faut favoriser les connexions piétonnes et cyclistes entre les villages"
21/02/2014	Int	CPAS	Mobilité	Il y a trop peu de bus	"Il y a trop peu de bus qui passent dans l'entité"
11/03/2014	Int	Police	Mobilité	le sens interdit à l'Enclus du Haut revient souvent et est décrit comme une aberration.	"Il existe un problème de signalisation à l'Enclus du Haut"
11/03/2014	Int	Police	Mobilité	la chaussée de Renaix (route provinciale) est un point noir (surtout en face de Valmensart).	"La chaussée de Renaix est dangereuse"
11/03/2014	Int	Police	Mobilité	Au carrefour pour entrer dans Anseroeul, il y aurait également un problème avec l'emplacement de l'arrêt de bus et le manque de passage pour piétons.	"Il faut sécuriser certains carrefours dangereux"
11/03/2014	Int	Police	Mobilité	Les chicanes provoquent également régulièrement des accidents.	"Les chicanes sont dangereuses"
11/03/2014	Int	Police	Mobilité	Les radars préventifs sont efficaces	"Les radars préventifs sont efficaces"
11/03/2014	Int	Police	Mobilité/Tourisme	L'offre de parking est un problème à MDE	"Il faut développer l'offre de parkings sur l'entité"

Mont-de-l'Enclus – Opération de Développement rural
Compte-rendu du Groupe de Travail (GT)
« Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : accéder aux services »
du 10 juin 2014 à Orroir

Présent(e)s :

Mesdames : ASTEUR Muriel, BUCKENS Frédérique, DETEMMERMAN Amélie, ECREPONT Marie-Christine, LEGROS Vinciane, PECQUEREAU Amélie, VANDERASIEREN Justine, VANCAUWENBERGHE Dominique

Messieurs : ANGONON Yves, BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, D'HONDT Philippe, DELCOIGNE Oscar, DEPUYDT Dominique, DESRUEZ Bertrand, LAMPOLE John, WEYTSMAN Guy

1. Introduction

Matthieu SARTORIUS souhaite la bienvenue aux participants et rappelle le thème du jour : l'accès aux services. Plusieurs thématiques seront abordées comme le logement, le social, les personnes âgées, l'accueil de la petite enfance, ...

La commune de Mont-de-l'Enclus a décidé de mener une nouvelle Opération de Développement Rural (ODR). Cette politique, présente depuis plus de 30 ans sur la commune, a profondément marqué le cadre de vie des habitants (aménagement d'espaces publics, de maisons de village, ...). Après la phase d'information qui a eu lieu en mars-avril 2014, ces GT lancent la phase de consultation de l'ODR.

2. Présentation de la méthodologie

Corinne BILLOUEZ explique que l'objectif des GT est de former un premier constat citoyen par thématiques. La méthode qui est proposée est la suivante : sur une table sont disposées des « phrases-chocs » qui ont été exprimées par différents intervenants lors des interviews et des séances d'information. Chaque participant est invité à sélectionner une « phrase-choc » qui l'interpelle. Un tour de table est alors proposé : chaque habitant s'exprime sur le sujet et les autres participants sont alors invités à réagir.

3. Tour de table et réactions des participants

3.1. Sur l'accueil de la petite enfance

Constats

- Les habitants constatent un manque de place d'accueil pour la petite enfance sur le territoire de Mont-de-l'Enclus. Celui-ci s'illustre par différents exemples :
 - Il n'y a, actuellement, qu'une seule accueillante d'enfants sur l'entité.
 - Les parents avaient jusqu'ici la possibilité de placer leurs enfants dans la crèche communale de Celles. Victime de son succès, celle-ci a décidé de donner la priorité des places d'accueil aux parents

habitants Celles. Ainsi, les parents Enclusiens n'ont pas de places garanties pour leurs enfants dans les crèches des communes limitrophes à Mont-de-l'Enclus.

Propositions

- Les participants sont unanimes sur le fait que l'accueil de la petite enfance est un enjeu majeur pour le développement de Mont-de-l'Enclus. En effet, au-delà du service rendu aux parents, ce projet renvoie aussi à la question du lien social : pour le moment, les enfants sont exilés en dehors de la commune et développent de sentiments d'appartenance extérieurs à l'entité.
- Différentes formes de structures, complémentaires, devront être réfléchies sur base d'analyses des besoins de la population :
 - Création d'une crèche : afin de répondre au manque de place d'accueil pour la petite enfance, la création d'une crèche permettrait aux parents et aux enfants de rester à Mont-de-l'Enclus et d'améliorer leur qualité de vie (réduction du stress lié aux trajets, ...)
 - Soutien aux accueillantes d'enfants : parallèlement au projet de crèche, le soutien aux accueillantes d'enfants répond également à un besoin de parents qui ne souhaiteraient pas mettre leurs enfants dans une crèche (plus petite structure, contact plus personnalisé, ...).
 - Développement d'un pôle intergénérationnel : celui-ci comprendrait d'une part une structure d'accueil pour personnes âgées et d'autre part une structure d'accueil pour la petite enfance. Les nombreuses interactions entre les deux structures et les économies d'échelles en matière de gestion administrative réalisées seraient deux atouts majeurs de ce projet.
 - Création d'un pôle mères-enfants : On pourrait imaginer un lieu de vie dédié au renforcement des liens entre mères et enfants qui pourrait également contenir un service de gardes pour enfants lorsque les jeunes mamans souhaitent faire du sport ou encore apprendre une langue.

3.2. Sur l'offre d'hébergement pour personnes âgées

Constats

- Il n'y a actuellement pas assez d'offre d'hébergement pour les personnes âgées sur l'entité de Mont-de-l'Enclus. Beaucoup de places d'accueil ont récemment été perdues et, aujourd'hui, bon nombre de personnes âgées doivent partir de l'entité une fois leur autonomie réduite.
- Cette problématique prendra de plus en plus d'importance au vu de l'évolution démographique en Belgique. Il est donc important d'y réfléchir dès aujourd'hui.

Propositions

- L'accueil des personnes âgées sera un enjeu important pour l'entité dans les prochaines années. Au-delà de la forme du projet qui visera à répondre à ce besoin, il faudra prendre en compte différents critères pour choisir les structures qui répondront le mieux aux besoins de la population :
 - Le public-cible : il faut que le projet soit accessible à toutes les personnes âgées, indépendamment de leurs revenus.

- Le coût du projet : il faudra étudier celui-ci et s'interroger sur les subsides possibles à obtenir. En effet, non seulement l'achat d'un bâtiment constitue un réel investissement pour une commune mais il faut prendre également en considération le coût de fonctionnement (salaires du personnel, ...) de telles structures.
- Pour répondre à ce manque d'hébergement pour les personnes âgées, différentes formes de structure, complémentaires, pourraient être envisagées :
 - Création de places en Maison de Repos (MR) ou Maison de Repos et de Soin (MRS). Au-delà du service rendu à la population, créer ces places/de telles structures permettrait également de libérer du logement qui pourrait être disponible à la location pour des jeunes couples.
 - Développement de l'offre de logements adaptés/de résidences-services. Moins coûteux qu'une MR ou MRS, le logement adapté pourrait être une solution adéquate pour les personnes âgées qui ne désirent pas se rendre en Maison de Repos.
 - Amplification des services à la population (aides familiales, services de proximité, ...). Accessibles à tous, ceux-ci peuvent améliorer grandement la qualité de vie de personnes âgées qui souhaitent rester à domicile.

3.3. Sur l'enseignement

Constats

Il n'y a actuellement plus qu'une école, du réseau libre, sur l'entité de Mont-de-l'Enclus. Tout comme la problématique de l'accueil de la petite enfance, ce fait a des conséquences importantes sur le lien social dans l'entité (*voir supra*). Ainsi, au-delà du service rendu à la population, l'enseignement permet de redynamiser un village de par l'animation et les activités qui se développeraient autour de cette structure.

Propositions

- Si l'on choisit de développer à nouveau un enseignement communal sur l'entité de Mont-de-l'Enclus, il faut que ce projet s'inscrive directement en lien avec le développement de l'accueil de la petite enfance. Ainsi, on pourrait imaginer de commencer par le déploiement d'un enseignement communal maternel à Mont-de-l'Enclus.
- On pourrait également concevoir que cet établissement scolaire propose un programme d'immersion en néerlandais. Ainsi, ce projet permettrait également de dynamiser le lien social entre les néerlandophones et francophones de l'entité.

3.4. Sur les services sociaux

- La pauvreté touche aussi les communes rurales, et donc Mont-de-l'Enclus. Les Enclusiens sont, en moyenne, privilégiés financièrement mais on ne peut pas laisser les habitants qui ont des difficultés financières sur le bord de la route. Il faut mieux détecter les situations de précarité car demander de l'aide est particulièrement difficile. La pauvreté serait plus cachée en milieu rural et, contrairement aux idées reçues, elle touche également les personnes âgées. Parallèlement à l'aide sociale, il faut aussi informer et responsabiliser les personnes précarisées.
- Le taxi social est un service très pratique. Chacun peut, un jour, en avoir besoin. Il faudrait concevoir ce projet en collaboration avec le CPAS. En effet, ainsi, il ne serait pas nécessaire de recourir aux titres-services qui sont le plus souvent une contrainte pour les utilisateurs. Les critères les plus importants pour ce projet sont la facilité du contact et la rapidité du service.

- D'autres services tels que l'organisation d'un système de « voiturage » (personnes bénévoles qui offrent leurs services à des personnes peu/pas mobiles) sous forme d'une ASBL. Il s'agit d'un projet qui a déjà fait ses preuves dans d'autres communes et qui a connu un certain succès.

3.5. Sur le logement

Constats

- Il y a beaucoup de logements à vendre mais il y a sur l'entité un manque de logements à louer.
- Il est regrettable que les jeunes qui ne peuvent pas louer quittent leur village. Ils risquent bien de ne plus jamais revenir s'y installer.
- Globalement, l'état des habitations à Mont-de-l'Enclus est plus que correct. Il y a beaucoup de maisons rénovées et l'habitat est généralement bien préservé. Cependant, il existerait des problèmes spécifiques et localisés : aux abords de l'Enclus du Haut se trouveraient des chancres qui donneraient une image négative de l'entité aux touristes et qui dévalueraient les bâtiments aux alentours. De plus, ceux-ci constituent un réel problème sur le plan de la sécurité (bris de verre, ...). Il faudrait évaluer quelles dispositions les communes peuvent prendre face à ce type de problèmes.

Propositions

- Il faut proposer du logement à prix abordable pour que les jeunes restent dans la commune.
- Si l'on souhaite que les jeunes restent, il faut aussi que le lieu de travail ne soit pas trop éloigné de Mont-de-l'Enclus. En effet, les déplacements sont souvent coûteux. Afin que l'entité ne devienne pas un village dortoir, il faut stimuler l'économie de l'entité.
- Un axe sur lequel il serait intéressant de travailler est le fait que propriétaires ont souvent peur de louer leurs biens à des jeunes. Un organisme comme l'AIS résous ce type de problème et un travail de sensibilisation pourrait être réalisé auprès des propriétaires.
- Pour développer l'offre de logements, on pourrait imaginer que la Région Wallonne aide les personnes âgées qui occupent un logement trop grand à transformer celui-ci en appartements à louer (subsidés, conseils, ...). De telles mesures sont importantes pour préserver le lien social et pour garantir la mixité des revenus.

3.6. Sur les aires de jeu

- Certes, des aires de jeu pourraient être positives pour dynamiser l'entité et pour embellir le cadre de vie des habitants. Cependant, l'incivilité est un frein pour ce type de projet. Par exemple, les aménagements du parc de Russeignies ont été vandalisés et le lieu serait devenu insécurisant pour certains habitants. Il faut inclure un tel projet dans une politique communale d'aménagement du territoire.
- Dans des noyaux d'habitats, il faudrait pouvoir placer des aires de jeu au centre du noyau (importance du contrôle social). Pourquoi ne pas proposer à l'entité de se doter d'un Plan Communal d'Aménagement du Territoire ? En effet, la tentation d'aménager le territoire en ruban a des conséquences néfastes sur le lien social et sur les paysages. *M. BOURDEAUD'HUY est d'accord avec les interventions mais tient à rappeler que Mont-de-l'Enclus est une petite commune (50 permis de*

construire délivrés par an) et qu'il n'est donc pas possible pour la commune de consulter un architecte ou un expert en aménagement du territoire à chaque fois qu'un permis doit être délivré.

4. Suites de la séance d'information

Corinne BILLOUEZ remercie les personnes présentes pour leur participation et conclut la séance en invitant les personnes à venir nombreuses lors des prochains groupes de travail. Lors de la deuxième salve de GT (septembre-octobre 2014), les données statistiques seront confrontées aux constats citoyens. La matière collectée lors de cette réunion viendra nourrir la stratégie du PCDR.

Corinne Billouez,
Matthieu Sartorius,
Agents de développement
FRW – Wallonie Picarde

Annexe 1 : Les phrases-chocs

Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : accéder aux services

Il faut aménager des lieux de rencontre mères-enfants

1

Plus de visibilité pour les permanences ONE !

2

Mont-de-l'Enclus a besoin d'une crèche

3

Favorisons l'accès aux services pour les personnes âgées

4

Il faudrait créer une résidence-service sur l'entité

5

*Il faudrait aménager des plaines de jeux
pour jeunes sur l'entité. Mais qui surveillera ?*

6

*Y a-t-il assez d'offre d'hébergement
pour les personnes âgées ?*

7

*Les enfants en bas-âge doivent pouvoir
rester sur l'entité*

8

Il faut soutenir les gardiennes à domicile !

9

*Mont-de-l'Enclus a besoin d'une
école communale d'immersion*

10

*Il faut plus de logements adaptés
aux personnes âgées*

11

*Les jeunes n'ont aucun loisir à leur disposition
lorsqu'il fait mauvais*

12

*La petite pauvreté touche
aussi les Enclusiens(nes)*

13

Il faudrait développer l'offre de taxi social

14

*Proposons du logement abordable pour que
nos jeunes restent dans la commune*

15

*Il y a beaucoup de logements à vendre mais
il faudrait plus de logements à louer*

16

*L'état de certaines habitations sur
Mont-de-l'Enclus se dégrade*

17

Phrases-chocs GT "Mont-de-l'Enclus, commune dynamique: accéder aux services"

<u>Date</u>	<u>Int ? SI?</u>	<u>Auteur</u>	<u>Thématique</u>	<u>Phrase</u>	<u>Phrases-chocs</u>
13/03/2014	SI	SI Amougies	Petite enfance	"Il faudrait un espace mère-enfant qui permettraient aux mères de se retrouver avec leur enfant"	"Il faut aménager des lieux de rencontre mères-enfants"
13/03/2014	SI	SI Amougies	Petite enfance	Il faudrait également penser à un local qui ne servirait que pour les permanences ONE	"Plus de visibilité pour les permanences ONE !"
13/03/2014	SI	SI Amougies	Petite enfance	On pourrait enfin réfléchir à créer une crèche sur MDE.	" Mont-de-l'Enclus a besoin d'une crèche"
13/03/2014	SI	SI Amougies	Personnes âgées	Il faudrait (re)lancer un projet de taxi pour les personnes âgées	"Favorisons la mobilité des personnes âgées"
13/03/2014	SI	SI Amougies	Personnes âgées	Il faudrait créer une résidence-service sur l'entité.	"Il faudrait créer une résidence-service sur l'entité"
24/03/2014	SI	SI Russeignies	Jeunesse	Oui, une plaine de jeu serait un plus pour l'entité	"Il faudrait aménager des plaines de jeux pour jeunes sur l'entité"
24/03/2014	SI	SI Russeignies	Jeunesse	Seulement, dans le parc de la cure, à peine installé, ceux-ci ont été dégradés	"Aménager des plaines c'est bien, mais qui surveille ?"
24/03/2014	SI	SI Russeignies	Petite enfance	Il faudrait relancer un service de gardienne à domicile dans la mesure où on n'a pas besoin de crèches.	"Mont-de-l'Enclus n'a pas besoin de crèche"
24/03/2014	SI	SI Russeignies	Personnes âgées	Il faudrait analyser si l'offre d'hébergement pour les PA est suffisante par rapport à la demande.	"Y-a-t-il assez d'offre d'hébergement pour les personnes âgées ?"
01/04/2014	SI	SI Anseroeul	Petite enfance	Il est difficile pour les jeunes mamans enclusiennes de garder les enfants en bas âge sur MDE. Dès lors, il faudrait travailler sur cette thématique.	"Les enfants en bas-âge doivent pouvoir rester sur l'entité"
01/04/2014	SI	SI Anseroeul	Petite enfance	Est-ce qu'à la place d'une crèche, on ne pourrait pas plutôt promouvoir les gardiennes à domicile ?	"Il faut soutenir les gardiennes à domicile !"
01/04/2014	SI	SI Anseroeul	Jeunesse	Il pourrait être intéressant de créer une école communale d'immersion.	"Mont-de-l'Enclus a besoin d'une école communale d'immersion"
12/02/2014	Int	CHL	Personnes âgées	Il faudrait plus de logement pour personnes âgées, qui seraient adaptés à leurs besoins.	"Il faut plus de logements adaptés aux personnes âgées"
21/02/2014	Int	CPAS	Personnes âgées	Les personnes retraitées ont de plus en plus de mal à boucler les fins de mois.	?
21/02/2014	Int	CPAS	Jeunesse	La drogue est de plus en plus présente chez les jeunes de 25-30 ans de l'entité	"La drogue est de plus en plus présente chez les jeunes de 25 à 30 ans"
11/03/2014	Int	Police	Jeunesse	La drogue est un problème à MDE mais pas plus qu'ailleurs.	"La drogue est un problème dans la commune mais pas plus qu'ailleurs"
21/03/2014	Int	CPA	Jeunesse	Il faudrait aussi envisager un hall sportif fermé dans la mesure où, lorsqu'il fait mauvais, les jeunes n'ont aucun loisir à disposition.	"Les jeunes n'ont aucun loisir à leur disposition lorsqu'il fait mauvais"
21/02/2014	Int	CPAS	Social	La petite pauvreté s'installe (difficulté lors des fins de mois)	"La petite pauvreté touche les enclusiens"
21/02/2014	Int	CPAS	Social	Il faudrait plus de taxi social.	"Il faudrait développer l'offre de taxi social"
12/02/2014	Int	CHL	Logement	Il faudrait plus de logement pour personnes âgées, qui seraient adaptés à leurs besoins.	"Il faut plus de logements adaptés aux personnes âgées"

Mont-de-l'Enclus – Opération de Développement rural

Compte-rendu du Groupe de Travail (GT)

« Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : vivre en cohérence avec son environnement »
du 16 juin 2014 à Amougies

Présent(e)s

Mesdames : ECREPONT Marie-Christine, LEGROS Vinciane, VANDEPLADUTSE Gina

Messieurs : BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, DELCOIGNE Oscar, DEPUYDT Dominique, JANSSEN Jef, LAMPOLE John, TOULOUMTZOGLOU Jean-Luc, WEYTSMAN Guy

1. Introduction par Matthieu Sartorius

Matthieu Sartorius souhaite la bienvenue aux participants et rappelle le thème du jour : « vivre en cohérence avec son environnement ». Plusieurs thématiques seront abordées comme la biodiversité, la propreté, la protection et la valorisation de l'environnement, ...

La commune de Mont-de-l'Enclus a décidé de mener une nouvelle Opération de Développement Rural (ODR). Cette politique, présente depuis plus de 30 ans sur la commune, a profondément marqué le cadre de vie des habitants (aménagement d'espaces publics, de maisons de village, ...). Après la phase d'information qui a eu lieu en mars-avril 2014, ces GT lancent la phase de consultation de l'ODR.

2. Présentation de la méthodologie par Corinne Billouez

L'objectif des GT est de former un premier constat citoyen par thématiques.

La méthode qui est proposée est la suivante : sur une table sont disposées des « phrases-chocs » qui ont été exprimées par différents intervenants lors des interviews et des séances d'information. Chaque participant est invité à sélectionner une « phrase-choc » qui l'interpelle. Un tour de table est alors proposé : chaque habitant s'exprime sur le sujet et les autres participants sont alors invités à réagir.

3. Tour de table et réactions des participants

3.1. Sur le futur Ravel

Il est important de ne pas saccager les plantations actuelles autour du futur Ravel. Aussi, il ne faudrait pas que le Ravel ne se résume qu'à une route et deux fossés. Il faudra veiller à ce que le Ravel présente un aspect naturel et ne soit pas goudronné.

Il pourrait être intéressant de relier le Ravel à la maison de repos Emmaüs. En effet, un sentier existait à l'époque (300m) et, si celui-ci était rouvert, cela pourrait être bénéfique sur les personnes âgées.

Le rôle du développement rural pourrait et devrait être la mise en lien des différents acteurs du Ravel afin

de faire entendre le souhait de la population.

3.2. Sur la mobilité douce

- Audenarde a mis en place une liaison cyclo-piétonne il y a peu et la commune de Ruien pourrait être intéressée de se raccrocher au réseau cycliste de Mont-de-l'Enclus.
- Un autre projet intéressant serait de mettre en place un pont piéton au-dessus de la Rhosnes. A l'époque, ce pont existait et les fondations sont encore aujourd'hui en bon état. Il permettrait de rejoindre la rue du Rivage et de renforcer les liens entre Avelgem et Mont-de-l'Enclus. Il faudrait juste remettre une passerelle en bois accessible pour les cyclistes et les piétons. L'ensemble de ce projet figure sur le territoire de Mont-de-l'Enclus. Enfin, ce projet présente un aspect de protection de la biodiversité car il y a là du robinier qui est une essence relativement rare (le PNPC est au courant de son existence).

- Il faut noter que le bois communal est en très bon état.

A l'inverse, l'ancienne ligne de chemin de fer, acquise par la commune, n'est pas entretenue. Elle devrait l'être car, dans le cas inverse, son acquisition est inutile.

- Certains propriétaires et/ou agriculteurs ont placé des barbelés sur les sentiers. Il s'agit d'une problématique à régler. Peut-être que si ce sont des boucles/circuits de ballades qui sont organisées et non de « simples » tronçons, les agriculteurs seront peut-être plus disposés à laisser passer les promeneurs sur les sentiers qui passent dans leurs champs.

Beaucoup de petits chemins ont disparu. Il ne faut pas nécessairement les rouvrir mais il faut veiller à ce qu'on n'en supprime plus. Il faudra effectuer un travail de priorisation des sentiers.

Il est important de valoriser les petits chemins le long des grands axes, et ce, afin de dynamiser le commerce.

3.3. Sur la préservation et la valorisation de la biodiversité

- Un observatoire à oiseaux a été placé à l'ancienne gare d'Orroir. Il faudrait aménager ce lieu qui offre un point de vue remarquable sur le territoire. En effet, il y a actuellement un tronçon de 2km d'herbes hautes qui empêche les habitants et touristes de se rendre sur ce lieu. Le PNPC fauche ce tronçon une fois par an, ce qui n'est pas suffisant. Aménager ce lieu permettrait d'organiser de belles ballades.
- Il existe une série d'actions possibles pour que la commune reste verte. On peut par exemple sensibiliser les habitants à l'usage d'essences régionales (bois). Il ne faut également pas négliger le rôle des guides-natures.

Il ne faut pas non plus donner un poids disproportionné aux mesures environnementales. Par exemple, le fauchage tardif est positif pour la biodiversité mais est inadéquat à certains endroits.

- Le Plan Maya est une politique bénéfique pour la commune et est à encourager. Il pourrait, par exemple, être intéressant d'ensemencer autour des bassins d'orages.
- Il est important de trouver des alternatives à l'usage des pesticides car ces derniers seront prochainement interdits.
- Il faudrait planter des branches de noisetier sur les talus. Cela est bon pour le paysage et stabilise les terrains.
- Il faudrait mettre des panneaux explicatifs devant les arbres remarquables de la commune afin d'attirer l'attention des touristes. Cela pourrait permettre de sensibiliser les gens à la propreté. Ces panneaux devraient être proposés en néerlandais et français.

3.4. Sur la préservation et la valorisation du patrimoine bâti

Sur l'information/ la sensibilisation

- Pour améliorer le cadre de vie, il faut aussi donner plus d'informations au moment des constructions et des rénovations. Les cahiers de l'équipe d'Assistance Architecturale et Urbanistique (AAU) de la Fondation Rurale de Wallonie sont des supports de qualité mais sont trop peu diffusés. Cette information doit aussi passer par les corps de métiers. Elle pourrait également prendre la forme de séances d'informations lors de l'accueil des nouveaux habitants ou au moment des demandes de permis de construire.
- Le bulletin d'information du PNPC est très bien fait mais l'information devrait être diffusée plus largement.
- La propreté donne un surplus de valeur à sa propre propriété et à la commune. L'entretien du patrimoine bâti est important. Il s'agit de petits gestes qui ne coûtent rien (balayer son trottoir, ...) mais qui ont un impact sur le plan touristique car beaucoup de touristes font attention à la propreté.

Sur le rôle du PNPC

- On est plus attentifs au paysage rural que par le passé. Il faut réussir à être moderne tout en préservant le caractère rural de la commune. Le PNPC peut être un bon outil pour cela. Il faut pouvoir accepter les innovations comme l'agriculture intensive tout en étant attentifs au paysage rural.
- Le PNPC remet des avis sur les permis de bâtir. Ils sont sensibles à cette thématique. Seulement, on suit rarement l'avis de cette commission (bénévole). On a la chance d'être dans le PNPC qui mène actuellement un répertoire des vergers. Il est formidable que des gens soient payés pour faire cela. Il est indispensable que MDE soit plus présent dans le PNPC.

Le problème est que l'avis sur les permis de bâtir du PNPC (Commission d'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme) est souvent négatif et n'est pas motivé.

J-P. BOURDEAUD'HUY rappelle que l'avis du PNPC est consultatif. Il faut aussi savoir qu'ils n'ont pas d'architectes parmi leur personnel et que ce sont donc des personnes passionnées mais amateurs qui se positionnent sur les projets. Enfin, il faudrait que ces personnes aillent directement sur place car très souvent, ils rendent des avis sans venir sur le terrain.

Certes il faut des architectes mais il est aussi indispensable d'avoir des avis subjectifs sur ces projets. Il est bon qu'il y ait des passionnés. Ce qu'il faut c'est renforcer le dialogue avec le PNPC. Il faut enfin noter que ni la commune ni le PNPC n'a d'architectes et que les dossiers passent directement à l'administration régionale qui est beaucoup moins dans une optique de dialogue.

- Il faut éduquer les gens à l'isolation des bâtiments. Il faudrait que la commune montre l'exemple.

3.5. Sur les déchets

- On observe beaucoup de déchets sauvages dans l'entité. Cependant, certaines personnes ne savent pas où jeter certains déchets spéciaux (amiante, ...) et jettent donc ceux-ci dans les filets mis en place par la commune. Il faudrait une meilleure information des habitants par IPALLE. Autre exemple : où déposer des tomates atteintes du mildiou ? Il ne faut pas condamner sans réfléchir les

auteurs de dépôts sauvages : parfois ceux-ci sont également causés par un manque d'information. Une info pourrait par exemple être placée sur le site internet communal.

- Le tri sélectif est plus aisé, plus accessible et moins cher qu'en Flandre. Avant, on ne pouvait pas déposer l'éternit/l'amiante, maintenant, il existe des sacs spéciaux. Cependant, quand on veut se débarrasser des nouvelles plaques, c'est refusé. Il faut aller à Molenbaix et payer. Il faut que la commune sensibilise ses habitants à la problématique de l'amiante. L'ancienne école d'Amougies (surtout les petits pavillons) en est remplie et il va être nécessaire de démonter le toit en toute sécurité et, de manière plus générale, de mieux contrôler ces sociétés privées.

4. Suites de la séance d'information

Corinne Billouez remercie les personnes présentes pour leur participation et conclut la séance en invitant les personnes à venir nombreuses lors des prochains groupes de travail. Lors de la deuxième salve de GT (septembre-octobre 2014), les données statistiques seront confrontées aux constats citoyens. La matière collectée lors de cette réunion viendra nourrir la stratégie du PCDR.

Corinne Billouez,
Matthieu Sartorius,
Agents de développement
FRW – Wallonie Picarde

Annexe 1 : Les phrases-chocs

Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : vivre en cohérence avec son environnement

- 1 Il faut aménager les abords du Ravel naturellement
- 2 Il faut étendre les bassins d'orage
- 3 L lançons un projet pour sensibiliser à la protection de l'environnement !
- 4 Travaillons ensemble sur la propreté !
- 5 Quelles actions pour que Mont-de-l'Enclus reste une commune « verte » ?
- 6 On ne se soucie pas assez de la biodiversité
- 7 Il faudrait aménager des espaces pour la biodiversité
- 8 Entretienons nos espaces verts

- 9 Personne ne défend l'environnement à Mont-de-l'Enclus
- 10 Menons des actions pour entretenir notre commune !
- 11 Valorisons nos produits locaux !
- 12 Comment lutter contre les dépôts sauvages ?
- 13 Le tri sélectif est aisé sur Mont-de-l'Enclus
- 14 Le coût de l'énergie est de plus en plus élevé. Comment y faire face ?
- 15 J'ai le sentiment qu'on est plus attentifs au paysage rural que par le passé
- 16 Vivre dans un Parc Naturel est un atout pour la commune

Le Parc Naturel du Pays des Collines est garant de la qualité du bâti et du patrimoine naturel 17

Phrases-chocs GT "Mont-de-l'Enclus, commune dynamique: vivre en cohérence avec son environnement"

<i>Date</i>	<i>Int ? SI?</i>	<i>Auteur</i>	<i>Thématique</i>	<i>Phrase</i>	<i>Phrase-choc</i>
13/03/2014	SI	SI Amougies	Environnement	Il faudrait aménager les espaces autour du Ravel pour le rendre plus agréable	"Il faut aménager les abords du Ravel"
13/03/2014	SI	SI Amougies	Environnement	Les bassins d'orages devraient également couvrir les habitations près de la place d'Orroir.	"Il faut étendre les bassins d'orage"
19/03/2014	SI	SI Orroir	Environnement	Dans le passé, il existait un pont au niveau du Clairieux qui traversait la Rhosnes. Prochainement, le RAVEL va passer dans cette zone. Il faudrait réfléchir de manière globale à un projet sur cette zone.	"Il faut développer des projets en lien avec le Ravel"
24/03/2014	SI	SI Russeignies	Environnement	Le RAVEL passera par Russeignies. Dans la mesure où « il n'y a plus rien dans le village », il faudra réfléchir à placer des toilettes publiques.	?
24/03/2014	SI	SI Russeignies	Environnement	Un projet tel que « jardins ouverts et village fleuri » constituerait un beau projet pour MDE.	"Lançons un projet pour sensibiliser à l'environnement !"
01/04/2014	SI	SI Anseroeul	Propreté	Il faudrait se pencher également sur la propreté des rues.	"Travaillons ensemble sur la propreté !"
12/02/2014	Int	CHL	Environnement	L'aspect vert est également un plus à MDE.	"Quelles actions pour que Mont-de-l'enclus reste une commune "verte" ?"
12/02/2014	Int	CHL	Environnement	Il existe un bois communal qui n'est pas du tout mis en valeur.	" Le bois communal devrait être aménagé"
12/02/2014	Int	CHL	Environnement	c'est déjà foutu, surtout au niveau de la biodiversité. Il n'y a plus aucune hirondelle sur le territoire.	"On ne se soucie pas assez de la biodiversité"
12/02/2014	Int	CHL	Environnement	On a parlé un jour d'aménager les bassins de décantation de la sucrerie d'Orroir en réserve naturelle	"Il faudrait aménager des espaces pour la biodiversité"
12/02/2014	Int	CHL	Environnement	Il y a un magnifique parc dans la prolongation du stade de foot. On ne le voit plus car il n'est pas entretenu.	"Entretenons nos espaces verts !"
12/02/2014	Int	CHL	Environnement	Il n'existe aucun groupe qui défend l'environnement	"Personne ne défend l'environnement à Mont-de-l'Enclus"
21/02/2014	Int	CPAS	Propreté/environnement	MDE est une entité boisée, ce qui est important pour le cadre de vie. Il faut aussi souligner que tous les quartiers sont jolis et bien entretenus	"Menons des actions pour entretenir notre commune"
21/02/2014	Int	CPA	Agriculture	La maison des randonneurs vendait à l'époque des produits locaux mais la commune a tout fait pour empêcher ce lieu de vivre.	"Valorisons nos produits locaux !"

								ST Amougies (13/03/2014)	ST Orroir (19/03/2014)	ST Russesignes (25/03/2014)	ST Anseroeul (01/04/2014)	ST Economie rurale (13/05/2014)	ST Virre ensemble (21/05/2014)	ST Mobilite (27/05/2014)	ST services (10/06/2014)	ST Environnement (16/06/2014)
Titre	NOM	Prénom	Adresse	Code Postal/Village	Tel. / GSM	courriel										
Madame	ALLY	Eveline	2, rue du Couvent	7750 Russeignies	069/76.90.93	evelyne.weytsman@hotmail.fr				1			1			
Monsieur	ANGENON	Yan	18, rue du profondrieux	7750 Orroir	0474/885505	vangenon@abriso.be										1
Madame	ASTEUR	Muriel	1B, rue Profondrieux	7750 Orroir	069/45.51.94			1					1			1
Monsieur	BEGHIN	Jean-Paul	5, rue du Triponchaut	7750 Orroir		beghin.JP@skynet.be					1					
Monsieur	BOSSUYT	Ludwig	13, Chemin du Renard	7750 Orroir	069/45.47.12			1								
Madame	BUCKENS	Frédérique	20/A, rue Profondrieux	7750 Orroir	069/45.47.87	buckensfr@gmail.com		1					1		1	
Monsieur	BUSINE	Jean-Jacques	22, Route d'Amougies	7750 Anseroeul	069/45.61.30						1					
Madame	CALLEWAERT	Lucille	1, Marais du Pré	7750 Anseroeul							1				1	
Madame	CARRETTE	Jeannine	19, Chemin de la Duquegnies	7750 Anseroeul	069/45.51.18						1					
Monsieur	CLOTEAU	Bernard	5, chemin du crédit	7750 Anseroeul							1					
Madame	COTTENIE	Régine	48, rue Rouge-Croix	7750 Amougies	0474/07.66.28			1								
Monsieur	D'HONDT	Philippe	11A, Bas rejet	7750 Orroir	0478/72.89.96											1
Monsieur	DELCOIGNE	Oscar	27, rue de l'Alouette	7750 Orroir	0478/35.60.28	oscar.delcoigne@skynet.be		1						1	1	1
Monsieur	DELMULLE	Luc	2, rue du Rivage	7750 Orroir	069/45.58.22			1								
Monsieur	DEMEULEMEESTER	Kurt	19, rue de l'Alouette	7750 Orroir	0494/50.28.68	kurt.demeulemeester@skynet.be		1								
Monsieur	DENDONCKER	Fabrice		7750 Orroir		fab.veto@hotmail.com							1			
Madame	DENHAERINEL	Yvonne	Route provinciale	7750 Anseroeul	069/76.86.70										1	
Monsieur	DEPUYDT	Dominique	2, Grand Chemin	7750 Anseroeul	0499/36.28.44	d.depuydt@hotmail.com					1	1	1	1	1	1
Monsieur	DESRUEZ	Bertrand	10, résidence de la fraternité	7750 Amougies	069/45.53.43			1								
Monsieur	DETEMMERMAN	Mathieu	6, rue Guerissart	7750 Russeignies	0478/60.09.41	detemmermanmathieu@hotmail.com		1	1							
Madame	DETEMMERMAN	Amélie	17, rue Labroye	7750 Russeignies	0478/36.19.04						1				1	
Madame	DEWOLF	Monique	2, résidence de la fraternité	7750 Amougies	069/76.89.46			1								
Monsieur	D'HEERE	Rémi	20, place d'Orroir	7750 Orroir	069/76.73.30	remencus@hotmail.com						1				
Monsieur	DUMORTIER	Christian	18, Place d'Orroir	7750 Orroir	069/45.61.42				1							
Madame	ECREPONT	Marie-Christine	2, Grand Chemin	7750 Anseroeul	069/45.44.76	mc.ecrepont@gmail.com					1					
Monsieur	GEVAERT	Jean-Marc	16, rue des résistants	7750 Orroir	069/77.79.26	j.m.gevaert@skynet.be						1				1
Monsieur	GRAS	Marc	9, place de Russeignies	7750 Russeignies	0475/67.13.55	mgm66@hotmail.be		1								
Monsieur	HALKETT	Alex	17, Place d'Orroir	7750 Orroir		alex.halkett@hotmail.com			1							
Monsieur	JANSSEN	Jef	54, Rue couture du Moulin	7750 Russeignies	069/66.19.64	fol248626@skynet.be				1						1
Monsieur	LAMPOLE	John	31, Enclous du Haut	7750 Orroir	069/35.45.82	f.vanmeerhaeghe@gmail.com			1			1	1		1	1
Madame	LAMPOLE	Anne	11b, Enclous du Haut	7750 Orroir	069/45.57.49	anne@giftshoppalace.be						1				
Madame	LEGROS	Vincianne	42, rue d'Anseroeul	7750 Amougies	0476/66.96.15	vinciannelegros@yahoo.fr		1	1	1		1	1	1	1	1
Madame la D	MAES	Marie-Rose	18, rue Caumont	7750 Amougies	0477/13.77.27	marie-rose.maes@publink.be			1							
Madame	MALAISE	Christine	32, rue des Croisons	7750 Amougies	0498/03.58.07			1								
Monsieur	MANGAIN	Christophe	17, rue de l'Alouette	7750 Orroir	0475/82.66.53	tophe.mangain@yahoo.fr			1							
Monsieur	MARIAGE	Bernard	10, rue Caumont	7750 Amougies	0495/25.26.60	olga-bernard@hotmail.com		1								
Monsieur	MENART	Jean-Paul	18, rue des Marais	7750 Amougies	069/76.81.43			1								
Madame	NEUFCEUR	Marie-Jeanne	2, Place d'Orroir	7750 Orroir	069/45.51.58				1			1				
Monsieur	NEUVILLE	Filip	34, place d'Anseroeul	7750 Anseroeul	069/44.22.85	mariefilip@belgacom.net					1	1	1	1		
Madame	PAUWELS	Els	53, rue Horlitz	7750 Amougies	0476/21.92.39	els53.pauwels@gmail.com		1								
Madame	PECQUEREAU	Amélie	10, rue de la cavée	7750 Amougies	0498/36.06.36	gustilla24@hotmail.com		1								
Monsieur	PESSENIER	Serge	28, rue Vertbreucq	7750 Amougies	069/45.56.87			1								1
Monsieur	SCHEPENS	Yves	15, rue Caumont	7750 Amougies	0495/50.42.22	yvesschepens@skynet.be		1								
Madame	SEGHES	Brigitte	40, Chemin du Moulin	7750 Anseroeul	0496/30.83.16	brigitte.seghes@gmail.com		1								
Monsieur	SEGUERT	Didier	27, Place d'Orroir	7750 Orroir	0478/22.43.01	d.seguert@skynet.be			1							
Madame	SPILEERS	Murielle	16, rue des résistants	7750 Orroir	069/77.79.26	muspi@scarlet.be						1				
Monsieur	SPILEERS	Christian	5, Marais du pré	7750 Anseroeul	069/76.81.56	christian.spileers@skynet.be						1				
Monsieur	TONNEAU	Guy	86, Rue Couture du Moulin	7750 Russeignies	069/76.92.00	guyli-guyli@hotmail.fr							1			
	TOULOMTZOGLOU	Jean-Luc	18, rue Couture du Moulin	7750 Amougies	0474/97.77.70	touloum@scarlet.be										

Mont-de-l'Enclus – Opération de Développement rural

Compte-rendu du Groupe de Travail (GT)

« Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : développer son économie rurale »

du 22 octobre 2014 à Amougies

Présent(e)s

Madame LAMPOLE Anne

Messieurs : BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, D'HONDT Philippe, DELCOIGNE Oscar, DEPUYDT Dominique, LAMPOLE John, NEUVILLE Filip, WEYTSMAN Guy

1. Introduction

Corinne BILLOUEZ rappelle que cette réunion est organisée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural menée par la Commune de Mont-de-l'Enclus. Lors du 1^{er} tour de GT, l'objectif était de récolter un constat citoyen par thématique. Parallèlement, IDETA, auteur de PCDR, a réalisé un diagnostic socio-économique rassemblant des statistiques, cartographies et analyses de l'entité.

L'objectif visé par cette deuxième salve de GT est de confronter les constats citoyens à l'étude d'IDETA afin de parvenir à un véritable diagnostic partagé de l'entité.

La réunion de ce jour s'intitule « Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : développer son économie rurale » et porte sur les thématiques de l'économie, de l'agriculture et du tourisme.

2. Présentation de la méthodologie

Des tableaux (format A0) sont fixés sur les murs et reprennent les atouts, faiblesses, constats et propositions identifiés pour chaque thématique. Les éléments provenant du constat citoyen y sont inscrits en vert, ceux originaires du diagnostic socio-économique sont en bleu. L'objectif est que les réflexions des participants complètent et/ou nuancent les tableaux afin d'aboutir à un réel diagnostic partagé.

3. Présentation des données et réactions des participants

3.1. Economie

Présentation du constat citoyen et des données du diagnostic socio-économique

Si les principales statistiques de l'emploi sont positives à Mont-de-l'Enclus (taux de chômage faible, taux d'emploi important, ...), l'emploi est cependant majoritairement situé en dehors de l'entité (Mont-de-l'Enclus abrite 1242 travailleurs, n'accueille que 352 salariés et 379 indépendants et 52% des Enclusiens travaillent en Flandre).

Lorsqu'on s'attarde sur la ventilation des revenus, on observe une nette dualité (la part de revenus élevés est supérieure aux autres communes du PNPC alors que le revenu moyen/habitant est inférieur aux autres communes du PNPC).

Lors des réunions précédentes, les habitants ont constaté le manque de liens entre les consommateurs et producteurs de l'entité. Des idées de projets ont déjà été émises : relancer la foire commerciale et mettre en place une assemblée de commerçants.

Interpellations sur les données du diagnostic socio-économique

- Il y aurait beaucoup de personnes exerçant des professions libérales à Mont-de-l'Enclus. Que contient cette expression ? *Les professions libérales couvrent toute une série d'activités dont : les agents immobiliers, les géomètres-experts, les comptables et fiscalistes agréés, les experts-comptables et conseillers fiscaux, les réviseurs d'entreprise, les psychologues, les architectes, ... Cela permet de relativiser le nombre important de ces personnes.*
- Que signifie « avoir des revenus élevés » dans cette étude ? *Avoir des revenus élevés signifie déclarer au minimum 40 000 euros/an/personne sur sa déclaration fiscale annuelle.*
- Il y aurait 52,2% des Enclusiens qui travailleraient en Flandre. Dispose-t-on d'une évolution historique de cette statistique ? *Dans la mesure où celle-ci est récente, il est malheureusement impossible d'avoir une évolution historique de ce chiffre.*

Réactions et propositions

- Mont-de-l'Enclus est une petite commune rurale. En ce sens, elle n'a pas beaucoup de leviers pour améliorer ses statistiques en matière d'emploi qui, de surcroît, sont déjà bonnes. Cet atout est notamment dû au fait que la plupart des nouveaux habitants qui viennent vivre à la campagne disposent déjà d'un travail dans les grandes villes.
- Les propositions déjà émises (relancer la foire commerciale et mettre en place une assemblée des commerçants) sont très pertinentes. En effet, les entreprises qui proposent leurs produits/services sont souvent peu connues des Enclusiens. En mettant en place des projets de coordination ou de communication, celles-ci auraient plus de visibilité auprès des habitants.
- En tant que commerçant, il est impossible de vivre uniquement avec la demande des Enclusiens. Il est nécessaire de se tourner vers l'extérieur. Il faut donc également penser à des actions de communication destinées à des personnes étrangères à l'entité.
- Le taux d'emploi des moins de 25 ans est particulièrement faible par rapport aux autres communes du PNPC et à la Région Wallonne. Il faut découvrir le réel problème de ces jeunes. Pourquoi ne bénéficient-ils pas de la forte demande d'emploi dans les communes flamandes voisines ? Est-ce dû à la barrière linguistique, à la mobilité, ... ? Il faudrait donc réaliser une étude afin de comprendre les causes de cette affirmation et, ensuite, accompagner efficacement ces jeunes vers l'emploi. Ce projet pourrait se mener en partenariat avec le CPAS, la Maison de l'Emploi, ...

3.2. Agriculture

Présentation du constat citoyen et des données du diagnostic socio-économique

Les statistiques du secteur agricole sont moroses : diminution du nombre d'exploitations et d'emplois, vieillissement des agriculteurs, accès à la terre de plus en plus difficile, ... Ces tendances sont cependant globales et ne sont donc pas spécifiques à Mont-de-l'Enclus.

Lors des précédentes réunions, les habitants ont émis plusieurs propositions de projets qui peuvent se regrouper sous deux thématiques. La première est relative aux politiques de sensibilisation et d'accompagnement visant à développer la diversification agricole. Développer des lieux de centralisation

de l'offre et de la demande de produits locaux, pousser les petits commerces à proposer des produits du terroir, ... sont des idées de projets qui répondent à cet objectif. Le deuxième consiste à inciter les agriculteurs à profiter du potentiel touristique de l'entité. Ainsi, proposer une journée « fermes ouvertes », placer des panneaux d'information devant les fermes pour inciter les touristes à découvrir les productions locales, ... sont également des idées de projet à développer à Mont-de-l'Enclus.

Interpellations sur les données du diagnostic socio-économique

- Il y a, depuis peu, 2 producteurs (maraicher et chèvrerie) qui se sont lancés dans la vente en circuits courts.
- *M. BOURDEAUD'HUY informe qu'il n'y a plus de marché à Anseroeul faute de producteurs.*
- Alors qu'il y a 49 exploitations agricoles sur l'entité, il serait intéressant de savoir pourquoi seulement 2 producteurs se sont lancés dans la vente en circuits courts. Cela ne peut pas s'expliquer par la surface moyenne des exploitations car cette donnée est semblable dans toutes les communes du PNPC or, le dynamisme est moindre à Mont-de-l'Enclus.
- Il serait intéressant de savoir si la chute du nombre d'exploitations agricoles est semblable à celle que connaissent les autres communes du PNPC.

Réactions et propositions

- L'exigence toujours plus accrue de l'AFSCA est un frein pour la vente en circuits courts.
- Les habitants ignorent souvent la possibilité d'acheter des produits à la ferme. Cela provoque des paradoxes comme par exemple le fait que des Enclusiens achètent leurs pommes de terre dans des supermarchés alors que des producteurs Enclusiens renoncent à récolter celles-ci car cela serait trop coûteux.

3.3. Tourisme

Présentation du constat citoyen et des données du diagnostic socio-économique

Mont-de-l'Enclus est une commune à fort potentiel touristique. Des projets en cours comme le Ravel ou le schéma directeur vélo de la WAPI réalisé par IDETA vont renforcer l'attractivité de la Commune. D'autres atouts ont été identifiés : des circuits cyclo-pédestres balisés existent sur l'entité et l'offre d'hébergement touristique est relativement importante.

Lors des réunions précédentes, les habitants ont émis le souhait de préserver et renforcer l'attrait touristique de l'Enclus du Haut, point névralgique du tourisme dans l'entité. La nécessité d'améliorer l'accès et la visibilité de cette zone touristique fût un des principaux constats (proposer une zone de parkings pour voitures et mobile-homes, ...). Aussi, l'importance d'entretenir et de valoriser les équipements touristiques communaux fût évoqué (projet de la tour de l'Enclus du Haut, proposer de nouveaux circuits cyclo-pédestres, ...).

Réactions et propositions

- Les Enclusiens auraient le sentiment de ne pas avoir beaucoup de prises sur le futur économique et agricole de l'entité. Cependant, créer une ambiance touristique est un objectif réaliste qui aurait des effets sur ces deux autres domaines. Aussi, le Ravel et la politique des « points-noeux » vont favoriser l'attrait touristique de l'entité. Comme proposé lors des réunions précédentes, il faut participer à

l'élaboration de panneaux d'information sur les différentes fermes pour attirer l'œil des touristes vers celles-ci.

- Actuellement, il y a déjà un nombre très important de personnes néerlandophones qui viennent visiter Mont-de-l'Enclus pendant 2 ou 3 jours. Cela est certainement dû aux médias néerlandophones (VRT, ...) qui diffusent des émissions promouvant Kuisbergen. Il faudrait dès lors développer une campagne de communication similaire auprès des médias francophones pour valoriser Mont-de-l'Enclus.
- Une autre manière d'attirer des touristes est d'accueillir ou organiser un grand évènement (Beau Vélo de Ravel, ...).
- Au-delà de proposer des circuits cyclo-pédestres, il faut surtout veiller à l'entretien régulier du mobilier existant : les poteaux de balisages sont souvent détériorés, déplacés, ... ce qui ne favorise pas le développement touristique de l'entité.

4. Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Matthieu SARTORIUS présente le rôle, les missions, la composition et le fonctionnement de la CLDR. Il invite les participants à exprimer leur intérêt pour celle-ci en complétant un document distribué lors de la réunion et les remercie pour leur participation. Enfin, il rappelle que la prochaine réunion se tiendra au Home l'Espoir à Russeignes le 04 novembre 2014 à 19h et portera sur les thématiques de la culture, de la vie associative et du patrimoine.

Corinne BILLOUEZ,
Matthieu SARTORIUS,
Agents de développement
FRW – Wallonie Picarde

Mont-de-l'Enclus, commune dynamique: développer son économie rurale				
THÈME	ATOUTS	FAIBLESSES	CONSTATS	PROPOSITIONS
Economie		Les Enclusiens vivent peu sur l'entité et ne consomment donc pas dans les commerces locaux	52,2% des Enclusiens travaillent en Flandre	
		Les indépendants ne sont pas assez connus		Relancer la foire commerciale
				Mettre en place une assemblée de commerçants
			Revenu moyen/habitant : 15.571 euros/an (< autres communes du PNPC)	
			Part de revenus élevés: 22% > autres communes du PNPC	
	Taux de chômage très faible (7% vs PNPC 15%)	Taux de chômage des < 25 ans (25%) et > 50 ans (30%) > aux moyennes régionales (4 et 6%)		
	En 2012, taux d'emploi : 68% > PNPC (63%) et > Wallonie 56,9%		Mont-de-l'Enclus abrite 1242 Enclusiens ONSS (45% employés, 45% ouvriers, 10% fonctionnaires)	
			Mont-de-l'Enclus accueille 352 salariés et 379 indépendants	
	Développement d'un pôle de chimie verte: retombées économiques	Conséquences externes (mobilité, environnement, ...)	Etude de faisabilité en cours	
Agriculture		Il faut être deux pour vendre des produits locaux. Or, les agriculteurs travaillent seuls.	49 exploitations sur l'entité pour 81 emplois. 2001: 100 emplois	Développer un lieu de centralisation de l'offre et de la demande
		Diminution du nombre d'agriculteurs => industrialisation agricole	Baisse continue du nombre d'exploitations (-22% en 10 ans).	
		Pas de producteurs locaux à Mont-De-l'Enclus	Vente directe pour 1 producteur depuis peu	
				Pousser les petits commerces à proposer des produits du terroir (différencie des grandes surfaces)
	Marché d'Anseroeul = bonne initiative à développer.	Présence exclusive de producteurs extérieurs	Culture de légumes de plein air : 6,5% de la superficie agricole : nettement supérieur aux moyennes locales et régionales	
		Reprise de ferme difficile vu le coût élevé de la terre	53% des exploitants : plus de 55 ans (2010). 5% des agriculteurs < de 35 ans. % de successeurs "potentiels" = 62%	
		Rachat par de grands propriétaires des terres des petites exploitations	Augmentation continue de la superficie moyenne (+25% en 10 ans: 33,8 Ha)	
				Proposer une journée "fermes ouvertes"
Tourisme			Lier le développement agricole à celui du tourisme.	Placer des panneaux d'information devant les fermes qui incitent les touristes à découvrir les productions locales
			Faciliter le tourisme à l'Enclus du Haut	Proposer une zone de parkings pour voitures et mobile-homes
	Nouvelle politique de poids-noeux d'IDETA		Proposition de circuits balisés de randonnée par la Maison du Tourisme de WaPi (3 à MDE)	Proposer des circuits cyclo-pédestres balisés aux touristes
	Rachat par la commune de la tour de l'Enclus du Haut ==> renforcer l'attrait touristique de Mont-de-l'Enclus		Concentration de l'attractivité touristique à l'Enclus du Haut	
			Offre de 150 lits	Développer l'offre d'hébergement pour visiter MDE en 2 jours
	Lier le développement économique au développement touristique. Pas mal d'entreprises emploient dans ce secteur		Emploi de 35 salariés dans le secteur touristique	

Mont-de-l'Enclus – Opération de Développement rural

Compte-rendu du Groupe de Travail (GT)

« Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : vivre ensemble »

du 04 novembre 2014 à Russeignies

Présent(e)s

Mesdames : ALLY Eveline, ECREPONT Marie-Christine, VANDENHAUTE Marie-Thérèse

Messieurs : BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, DELCOIGNE Oscar, DEPUYDT Dominique, NEUVILLE Filip, PLANCHON Patrick, TONNEAU Guy, VANDROMME Etienne, VANLAERE Jonathan, WARNITZ Jean-Claude, WEYTSMAN Guy, WEYTSMAN Nicolas

1. Introduction

Corinne BILLOUEZ rappelle que cette réunion est organisée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural menée par la Commune de Mont-de-l'Enclus. Lors du 1^{er} tour de GT, l'objectif était de récolter un constat citoyen par thématique. Parallèlement, IDETA, auteur de PCDR, a réalisé un diagnostic socio-économique rassemblant des statistiques, cartographies et analyses de l'entité.

L'objectif visé par cette deuxième salve de GT est de confronter les constats citoyens à l'étude d'IDETA afin de parvenir à un véritable diagnostic partagé de l'entité.

La réunion de ce jour s'intitule « Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : vivre ensemble » et porte sur les thématiques de la vie associative, de la culture, du patrimoine et des espaces publics.

2. Présentation de la méthodologie

Des tableaux (format A0) sont fixés sur les murs et reprennent les atouts, faiblesses, constats et propositions identifiés pour chaque thématique. Les éléments provenant du constat citoyen y sont inscrits en vert, ceux originaires du diagnostic socio-économique sont en bleu. L'objectif est que les réflexions des participants complètent et/ou nuancent les tableaux afin d'aboutir à un réel diagnostic partagé.

3. Présentation des données et réactions des participants

3.1. Vie associative/ Culture

Présentation du constat citoyen et des données du diagnostic socio-économique

Mont-de-l'Enclus accueille une vie associative forte et diversifiée dont les Enclusiens ne soupçonnent parfois pas l'existence. Ainsi, l'Harmonie Enclusienne, le Centre Protestant d'Amougies, le Cercle d'Histoire Locale, ... et bien d'autres structures Enclusiennes proposent des activités nombreuses et régulières.

On constate un nombre relativement important de locaux mis à disposition de la vie associative (2 maisons de village, 3 locaux communaux, ...) bien que les habitants constatent une quasi-saturation de ceux-ci.

Lors des réunions précédentes, les citoyens ont fait part de l'importance de concentrer les efforts sur les associations qui existent déjà. Ainsi, les thématiques liées à la visibilité (communication entre associations,

avec les habitants, ...) et la valorisation de leur travail ont régulièrement été évoquées. L'intégration des nouveaux habitants est également perçue comme un enjeu majeur pour l'entité.

Sur les données du diagnostic socio-économique

- Parmi les constats citoyens figure la nécessité de rénover la salle des fêtes d'Amougies. *M. BOURDEAUD'HUY informe que cette rénovation est prévue par la Commune et est déjà partiellement réalisée. Ce projet est phasé sur trois ans. En 2014, un bar et une cuisine ont été aménagés dans la salle des fêtes. D'autres rénovations suivront les prochaines années.*
- Il est également indiqué dans le diagnostic socio-économique que Russeignies ne dispose pas de local public de réunion. Or, *M. BOURDEAUD'HUY informe qu'un local est en cours de rénovation à Russeignies et sera ouvert au public dans les 2 ou 3 prochaines semaines.*

Réactions et propositions

Sur la communication/collaboration entre les associations :

- Au vu des données présentées, on constate un important dynamisme associatif sur l'entité que les Enclusiens ne ressentent pourtant pas.
- Le service Place aux Jeunes d'Amougies (PAJA), du C.P.A., organise un stage lors des congés scolaires de Toussaint. Alors qu'il existe un public-cible important sur Mont-de-l'Enclus, seul 2 à 3 jeunes ont participé à cette activité. Le C.P.A. s'interroge sur les causes potentielles de ce manque de participation.
- Il faudrait que les associations disposent d'un listing personnalisé, dressé par la Commune, afin de communiquer plus efficacement auprès de leur public-cible (exemple : que le Centre Protestant d'Amougies (C.P.A.) ait la liste des Enclusiens de 10-16 ans, ...). *Le Directeur du C.P.A. explique que, depuis 2 ou 3 ans, un folder d'information a été envoyé (en collaboration avec l'accueil extra-scolaire « Ribambelle ») via un tel listing personnalisé qui existe donc déjà pour la jeunesse.*
- L'information émise aujourd'hui par les associations est trop dispersée. Il n'y a rien de central sur Mont-de-l'Enclus. Il manque des pôles associatifs définis. Certes, il faut que chaque village puisse organiser ses activités mais l'information est à centraliser.
- Les habitants de Mont-de-l'Enclus sont encore très attachés à leur village et un certain esprit de clocher demeure. On entend souvent « si l'activité est à Anseroeul, on ne vient pas ». La commune devrait avoir un rôle fédérateur à jouer. Elle pourrait prendre à sa charge l'objectif d'une meilleure information inter-associative. *M. BOURDEAUD'HUY entend la remarque mais signale qu'il existe déjà de nombreux canaux communaux de communication qui ne sont pas toujours utilisés par les associations sollicitées (panneau digital devant l'Administration Communale, nouveau site internet communal, bulletin communal, ...).*
- Un débat a lieu sur les modalités de distribution du bulletin communal. En effet, celui-ci est distribué au même rang que les publicités commerciales, provoquant ainsi la non-distribution du bulletin communal chez ceux qui ont indiqué ne pas souhaiter recevoir de publicité.
- Il est vrai que les fêtes de septembre rassemblent un grand nombre d'Enclusiens. Les soupers d'associations semblent également mieux fonctionner que dans d'autres communes voisines. L'envoi d'un bulletin communal par la Poste aurait un coût très important pour la Commune. Dès lors, afin de réduire les coûts et de personnaliser la communication, il pourrait être envisagé d'élaborer, avec l'ensemble des associations Enclusiennes, un tract commun qui serait distribué lors des soupers d'associations et des fêtes de septembre.
- D'autres moments sont également propices pour donner plus de visibilité aux associations : la journée des familles (organisée en fin mai) commence à trouver son public et organiser une foire

des associations à ce moment pourrait être un projet pertinent. Celle-ci pourrait également se combiner avec la foire commerciale.

- Le Centre Culturel du Pays des Collines a également pour mission de lier toutes ces associations et devrait donc être sollicité par la commune si un tel projet devait voir le jour.
- A Celles, les Guides (mouvement de jeunesse) jouent un rôle central auprès des autres associations et il serait intéressant de savoir comment cela a pu se produire.
- On pourrait aussi imaginer un partenariat entre les différentes associations caritatives : un grand évènement pour récolter de l'argent plutôt qu'une série d'évènements de plus petite ampleur.
- La proposition de mise en place d'une assemblée des associations est une bonne idée. Il faut cependant avoir conscience que cela se fait déjà auprès des associations « jeunesse » que l'accueil extrascolaire réunit 3 fois par an. Les associations sont donc déjà beaucoup sollicitées, il existe déjà de nombreuses rencontres. Il faudra donc veiller à ne pas saturer les responsables d'associations qui passent déjà beaucoup de temps personnel pour leurs propres activités.

Sur l'intégration des nouveaux habitants

- Il existe beaucoup d'associations sur l'entité or les Enclusiens ont l'impression que celle-ci est une commune-dortoir. Ce sentiment pourrait être lié au fait que les nouveaux habitants, souvent néerlandophones, participent peu au dynamisme de l'entité. Il s'agit d'un fait et attirer ces habitants est essentiel. Il faudrait donc que la communication soit plus personnalisée voire bilingue.
- Au-delà de la communication écrite, l'important est également que les nouveaux et anciens Enclusiens forment une réelle communauté. Pour ce faire, les fêtes de voisins sont une initiative à valoriser et à dynamiser afin d'entretenir les rencontres entre l'ensemble des Enclusiens.
- L'école d'Anseroeul a également un rôle à jouer dans cette communication : les parents et les élèves se croisent dans ce lieu et il s'agit d'un moment propice pour stimuler ces habitants à participer aux activités Enclusiennes.
- *M. BOURDEAUD'HUY précise que les nouveaux habitants sont accueillis une fois par an par la Commune et que la vie associative est invitée à cet évènement. Il approuve le fait que l'intégration des néerlandophones est un réel défi pour la vie associative et culturelle.*

Sur la participation aux activités :

- La Mobilité des jeunes peut également être un frein à la participation des jeunes qui peinent parfois à atteindre Amougies.
- Il faudrait savoir qui participe aux activités organisées à Mont-de-l'Enclus ? En effet, il s'agit de potentiels leaders d'opinion et si l'on parvient à les mobiliser, ceux-ci peuvent provoquer un effet « boule de neige » sur la participation Enclusienne.

3.2. Patrimoine

Présentation du constat citoyen et des données du diagnostic socio-économique

Quatre lieux présentant un intérêt patrimonial ont fait l'objet de discussions lors des précédentes réunions :

- Outre l'attrait touristique que ce bâtiment représente, **la tour de l'Enclus du Haut** représente un enjeu patrimonial important pour la commune. Il s'agit, pour les habitants, d'un symbole de l'entité.
- **La cité d'Amougies** constitue un remarquable patrimoine industriel et fait partie du passé des Enclusiens.
- **Les églises** disposent d'une bonne acoustique et il serait intéressant d'optimiser leur utilisation.

- Le dépôt de marchandise de la gare d'Orroir pourrait être valorisé (surtout depuis que le Ravel passe à cet endroit, celle-ci présente un intérêt touristique).

Réactions et propositions

- Il existait des servitudes/sentiers qui pourraient être rouverts pour permettre de réaliser des ballades pédestres. *La mobilité douce est une thématique importante, cette proposition sera notamment discutée lors du prochain GT Mobilité.* De plus, la FRW se renseignera sur l'avancée de la cartographie des sentiers réalisée par la Province du Hainaut.
- La proposition d'aménagement de la cité d'Amougies est un projet intéressant surtout dans la mesure où le RAVEL passe devant celle-ci. Que faire à cet endroit ? Le bâtiment témoigne du passé industriel de l'entité et il pourrait être intéressant de développer un projet en ce sens (panneaux d'information, ...).
- Il faudrait aussi soutenir la mémoire de l'Entité sous l'angle du tourisme. En effet, le CHL a récemment fait une exposition sur l'évolution des styles de construction des grandes villas Enclusiennes particulièrement prisées par les touristes et aux styles architecturaux très différents. Tout comme Renaix organise une ballade sur l'art nouveau, il serait possible de développer des ballades sur le passé touristique de Mont-de-l'Enclus.
- Il y a de nombreux éléments de patrimoine (des fermes classées, l'Eglise d'Amougies, ...) qui mériteraient des signalétiques d'information ou une publication d'un beau livre édité par le Cercle d'Histoire Locale.
- Sur chaque place de village, il pourrait être intéressant de placer des panneaux retraçant l'histoire du village afin que chaque Enclusien puisse se réapproprier l'histoire de l'entité.
- Les églises peuvent accueillir des concerts et des expositions (acoustique exceptionnelle, ...). Dans la mesure où celles-ci sont sous utilisées, il pourrait être intéressant de développer un projet en ce sens.

3.3. Espaces publics

Présentation du constat citoyen et des données du diagnostic socio-économique

La quasi-totalité des places de village (hormis Russeignies) ont été aménagées dans le cadre des précédentes Opérations de Développement Rural. Ces aménagements sont encore aujourd'hui bien conservés.

La principale proposition émise lors des précédentes réunions a été d'aménager la place de Russeignies afin de la doter d'un caractère plus convivial et attractif.

Réactions et Propositions

- L'état du bois communal se dégrade d'année en année. Il y a 10 ans, son accès était limité, ce qui permettait de restreindre son altération et de protéger la biodiversité. Il faudrait peut-être revenir à ce type de mesure afin que la nature retrouve y retrouve ses droits.
- Il faudrait installer des plaines de jeux sur l'entité. Il faudra cependant veiller aux localisations retenues (importance du contrôle social, ...) afin d'éviter toute dégradation.
- Il est confirmé qu'un aménagement de la place de Russeignies serait un projet intéressant.

4. Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Matthieu SARTORIUS présente le rôle, les missions, la composition et le fonctionnement de la CLDR. Il invite les participants à exprimer leur intérêt pour celle-ci en complétant un document distribué lors de la réunion et les remercie pour leur participation. Enfin, il rappelle que la prochaine réunion se tiendra au Local Social d'Anseroeul le 19 novembre 2014 à 19h et portera sur la thématique de la mobilité.

Corinne BILLOUEZ,
Matthieu SARTORIUS,
Agents de développement
FRW – Wallonie Picarde

Mont-de-l'Enclus, commune dynamique: vivre ensemble					
THÈME	SOUS-THÈME	ATOUTS	FAIBLESSES	CONSTATS	PROPOSITIONS
Vie associative/culturelle	Dynamisme associatif	Grand nombre d'associations actives sur l'entité...	...Mais peu de participation ("cité dortoir")	Nombre important (27!) d'associations et diversité dans les activités proposées.	Pas indispensable de créer de nouvelles associations. Il faut valoriser l'existant.
			Existence d'un déficit identitaire sur l'entité: on participe plus aux activités des communes voisines qu'à celles de Mont-de-l'Enclus		Réinstaurer la ducasse d'Anseroeul (organisée par les Enclusiens pour les Enclusiens)
		Forte participation des Enclusiens aux fêtes de septembre et de Carnaval			
		Plusieurs initiatives d'accompagnement et d'intégration de la jeunesse (CPA, Ateliers du Marais, HAMO, Patro, ...)	Services pas assez connus des jeunes de l'entité	Les jeunes sont un enjeu majeur à Mont-de-l'Enclus: le nombre de 0-19 ans a augmenté de 18% en 10 ans (moyenne Wallonne: 2%). Cause: solde migratoire >0	Travail de ces structures à valoriser
		Dynamisme du CPA		Le CPA propose un accueil hebdomadaire des jeunes de 12 à 26 ans à la Maison de village d'Amougies (PAJA)	
		Plus de 40 musiciens à l'Harmonie Enclusienne. Propose cours de solfège aux enfants à partir de 7 ans			
		Vif succès des représentation des "Dealers de rire"			
		3 clubs 3*20 actifs sur l'entité			
		Présence de nombreuses associations sportives: FC Mont-de-l'Enclus, Enclus Sports, Le braquet d'Orroir, ...			
		Nombreuses activités organisées par le CCPC: ateliers yoga, art floral, conférences et spectacles à la Maison de village d'Orroir			
		Publication régulière d'ouvrages sur l'histoire Enclusienne par le CHL			Travail CHL à valoriser
		Nombreuses activités proposées par le Centre de Lecture Publique (E.P.N, ateliers écritures, expositions, animations lectures, ...)			
		Soutien de nombreuses associations caritatives: Entraide enclusienne, les Totos d'Ruchnies, ...			
		Subsides communaux particulièrement élevés pour les associations			

	Infrastructures	Maisons de village = opportunité pour le développement de la vie associative.	Saturation de l'occupation des lieux.	4 lieux de rencontres publics sur l'entité (2 à Amougies, 1 à Orroir et 1 à Anseroeul)	
			Difficulté de trouver des lieux pour pratiquer le sport sur l'entité	Trois infrastructures sportives sur l'entité: un terrain de football, un espace multisport et des terrains de tennis	
			Aucun lieu communal de rencontre sur Russeignies...mais est-ce un besoin ?		
			Salle des fêtes d'Amougies: mauvaise acoustique, vétusté du podium, ...		Profonde rénovation de la salle des fêtes d'Amougies
	Vie sociale		Il n'existe plus de lieux/d'évènements fédérateurs sur l'entité et les liens se perdent.		Il faut trouver un lieu/une activité pour créer du lien social: fêtes des voisins à développer ?
			Pas d'intégration des nouveaux habitants	Destination de travail des habitants de Mont-de-l'Enclus: 52% en Flandre (18% Renaix, 7% Avelgem, ...), 9% à Bruxelles, 4% Hainaut et 35% en WAPI	
	Communication		Noyés sous une masse d'information: difficile de faire le tri		Les associations doivent personnaliser les invitations et à aller à la rencontre des gens.
		Nouveau site internet communal = bonne avancée, bon support d'information			Mettre en place une structure/service/outil qui aiderait à la bonne publicité autour des activités organisées.
			Mauvaise communication entre les association		Mettre en place une assemblée des associations (1x/an)
					Fêtes de septembre = seul moment où tout le monde se rencontre: tenue de stands associatifs pour présenter leurs activités
	Patrimoine	Tour de l'Enclus du Haut = symbole pour l'entité. Son rachat est une opportunité pour la Commune	Accès difficile		
		La "cité" d'Amougies constitue un remarquable patrimoine industriel qui fait partie du passé des			On pourrait restaurer ce bâtiment
		Eglises avec bonne acoustique et bien entretenues			Optimaliser leur utilisation: concerts, expositions, ...
					Dépôt de marchandises de la gare d'Orroir et/ou l'ancienne gare de soutes et potasses pourraient ==> SAR
			Le bois communal n'est pas mis en valeur		
		Parc à l'arrière du stade de football était magnifique	Peu entretenu		Restauration du parc
		Place d'Amougies dynamisée par la présence de nombreux services/commerces		Place d'Amougies requalifiée en DR	

Espaces pub.		Place d'Anseroeul dynamisée par la présence de l'école/du marché		Place d'Anseroeul requalifiée en DR	
				Place d'Orroir requalifiée en DR, Enclus du Haut requalifié en DR	
		Les habitants de Russeignies sont attachés à leur village		A Russeignies, l'habitat est concentré autour de l'église, ce qui fait de la place un cœur de village	Aménager la place de Russeignies
			Insécurité aux abords du parc de Russeignies	Place de la gare rénovée en DR (+ parc et rue de la cure)	

Mont-de-l'Enclus – Opération de Développement rural

Compte-rendu du Groupe de Travail (GT)

« Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : Se déplacer »

du 19 novembre 2014 à Anseroeul

Présent(e)s

Mesdames : BOURGEOIS Marie-Rose, DENHAERINEL Yvonne, LAMPOLE Anne, VANDENHAUTE Marie-Thérèse

Messieurs : BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, D'HONDT Philippe, DELCOIGNE Oscar, DEPUYDT Dominique, FLAMME Jean-Paul, VANMANSART Jacques, WARNITZ Jean-Claude, WEYTSMAN Nicolas

1. Introduction

Mattieu SARTORIUS rappelle que cette réunion est organisée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural menée par la Commune de Mont-de-l'Enclus. Lors du 1^{er} tour de GT, l'objectif était de récolter un constat citoyen par thématique. Parallèlement, IDETA, auteur de PCDR, a réalisé un diagnostic socio-économique rassemblant des statistiques, cartographies et analyses de l'entité.

L'objectif visé par cette deuxième salve de GT est de confronter les constats citoyens à l'étude d'IDETA afin de parvenir à un véritable diagnostic partagé de l'entité.

La réunion de ce jour s'intitule « Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : Se déplacer » et porte sur les thématiques de la mobilité douce, la sécurité routière et de la mobilité alternative.

2. Présentation de la méthodologie

Des tableaux (format A0) sont fixés sur les murs et reprennent les atouts, faiblesses, constats et propositions identifiés pour chaque thématique. Les éléments provenant du constat citoyen y sont inscrits en vert, ceux originaires du diagnostic socio-économique sont en bleu. L'objectif est que les réflexions des participants complètent et/ou nuancent les tableaux afin d'aboutir à un réel diagnostic partagé.

3. Présentation des données et réactions des participants**3.1. Sentiers et pistes cyclables**Présentation du constat citoyen et du diagnostic socio-économique

De récents projets développent la mobilité douce à Mont-de-l'Enclus (Ravel, schéma directeur cyclable de la WAPI, ...). Cependant, de nombreux axes sont encore dangereux pour les piétons et cyclistes, notamment la chaussée de Renaix et la route provinciale.

Lors des précédentes réunions, les habitants ont évoqué les vocations utilitaires et touristiques des sentiers.

Sur le plan utilitaire, le manque de connexions inter-villages a été constaté. Une liaison existait notamment

entre Anseroeul et Russeignies et permettait aux enfants de se rendre de manière sûre et rapide à l'école. Les habitants sont demandeurs d'aménager cette ancienne liaison.

Sur le plan touristique, l'entretien du balisage des circuits pédestres est une action concrète qui permettrait de renforcer l'attrait touristique de la commune.

Réactions sur les données du diagnostic socio-économique

- Un RAVeL va bientôt être créé sur MDE. De quel tronçon s'agit-il ? Il s'agit de la ligne 83 qui reliera Orroir, Amougies et Russeignies.
- Bien que la dangerosité de certaines pistes cyclables ait été évoquée lors des précédentes réunions, aucun accident lié à une piste cyclable n'a été référencé.

Réactions et propositions

- En hiver, certains sentiers deviennent boueux et les tracés ne sont plus très visibles. Aussi, les panneaux de balisage sont utiles et doivent être entretenus. Ceux-ci servent essentiellement aux touristes qui se baladent sur MDE mais aussi aux Enclusiens. Il arrive en effet que les marcheurs se perdent quand des sentiers sont supprimés ou perdus.
- Il n'est pas nécessaire de créer des nouveaux circuits de promenade, ceux-ci sont suffisamment nombreux.
- Des liaisons directes entre villages seraient plus sécurisantes que de devoir emprunter des grands axes, par exemple entre Russeignies et Anseroeul.
- Promener seul n'est pas très agréable. Il faudrait organiser des promenades groupées comme cela se fait à Celles. Cela permettrait aussi de découvrir de nouveaux circuits inconnus de certains Enclusien(ne)s.
- Comment peut-on éviter la route provinciale qui est dangereuse ? Il est toujours possible de baliser des itinéraires « bis » qui renverraient vers les villages, notamment pour les cyclistes. Par contre, ces déviations ne peuvent servir de raccourcis et un piéton ne doublera pas son temps de trajet pour éviter la route provinciale, il faut trouver d'autres alternatives.
- Il faut que les communes concernées par la route provinciale se regroupent pour sensibiliser la Province : diminuer la vitesse peut être une solution mais risque de frustrer les automobilistes. La route provinciale doit rester un axe direct. Une piste cyclable en site propre serait la solution idéale.
- Une piste cyclable entre Orroir et Amougies serait intéressante.
- Une sensibilisation à la mobilité douce doit être faite pour les enfants et leurs parents. Dans le cadre de la semaine de la mobilité, des accompagnements, des partenariats ou encore des ateliers vélo peuvent être imaginés.
- Dans le cas du passage d'une chicane, est-il possible d'envisager que la piste cyclable la contourne par la droite ? *M. BOURDEAUD'HUY explique que c'est possible mais que cela n'est peut-être pas pertinent : au niveau wallon, les statistiques montrent qu'aucun accident de cycliste n'est répertorié aux abords d'un aménagement de ce type.*

3.2. Mobilité automobile et stationnement

Présentation du constat citoyen et du diagnostic socio-économique

Le principal constat dressé dans le diagnostic socio-économique est le fait que la commune n'est dotée d'aucun outil de mobilité (Plan Communal de Mobilité, Plan général de signalisation, Conseiller en mobilité, ...).

Lors des précédentes réunions, les habitants ont évoqué deux thématiques principales. D'une part, une réflexion doit être menée sur certaines signalisations (sens interdit à l'Enclus du Haut, certains carrefours jugés dangereux, ...). D'autre part, certains manques se font ressentir en matière de stationnement (nécessité d'aménager un parking pour accueillir les touristes à l'Enclus du Haut ainsi qu'une autre zone de stationnement réservée aux poids lourds).

Réactions et propositions

- Le sens interdit à l'Enclus du haut est problématique : en arrivant, les automobilistes ne peuvent pas accéder directement aux deux grands parkings. Il faudrait inverser le sens de roulage. Le bourgmestre explique qu'il est conscient du problème et qu'une réflexion peut être menée à ce sujet. Une collaboration avec Kluisbergen devra alors être menée. On peut également imaginer d'élargir la voirie et de permettre le passage dans les deux sens. Cela avait été envisagé il y a quelques années mais une pétition pour sauvegarder les arbres remarquables avait stoppé cette alternative. L'avis des commerçants concernés pourrait être sollicité.
- Le stationnement des camions devient problématique. En effet, le nombre de camions stationnés le long des voiries ou sur de petits parkings (à l'ancienne école d'Amougies par exemple) est en augmentation. L'aménagement d'un parking sécurisé serait pertinent pour contrer ce problème.
- Est-il envisageable de mieux éclairer les chicanes ? Le bourgmestre explique que les services communaux sont attentifs au problème mais que malheureusement, les catadioptres sont très souvent volés.
- À la place de Russeignies et notamment devant le gîte, le stationnement se fait des deux côtés de la voirie, ce qui peut gêner la visibilité. Peut-on envisager un stationnement alterné ou interdire le stationnement d'un côté de la route ?
- L'entretien des panneaux doit être régulier. Il faut les laver de temps en temps et les remplacer au besoin. *M. BOURDEAUD'HUY signale que la commune dépense 8.000€ par an pour ce poste. De nombreux panneaux sont détruits au moment des moissons et sont également parfois volés.*
- Peut-on installer un panneau de priorité de droite avant le chemin agricole qui croise la rue Guerissart ?
- Le fauchage des bords de route n'est pas toujours optimal. Parfois, il est si ras que cela en devient boueux. Des panneaux sont également parfois fauchés.

3.3. Transports en commun (TEC)

Présentation du constat citoyen et des données du diagnostic socio-économique

Les Enclusiens sont fortement dépendants de la voiture pour deux raisons principales : le niveau d'équipement local limité et la distance aux pôles urbains. Cela est également dû à l'éloignement de certains hameaux d'un arrêt de bus. Deux lignes de bus desservent le territoire et on constate que l'accès à Tournai est problématique (1h de trajet pour 20km).

Lors des précédentes réunions, les Enclusien(ne)s ont notamment demandé à ce qu'on étudie la possibilité de mettre en place un système de transports à la demande sur l'entité.

Réactions sur les données du diagnostic socio-économique

- Selon les données statistiques, MDE est relativement bien desservi en TEC. Ce n'est pas le cas dans tous les villages ni hameaux. Anseroeul par exemple ne dispose que de très peu de bus en journée.
- Les statistiques ne tiennent pas compte des vacances et week-end où les bus sont beaucoup moins nombreux.
- Les correspondances entre les bus et bus / trains ne sont pas toujours adéquates. Si le premier a un retard de quelques minutes, les voyageurs perdent très vite une heure.

Réactions et propositions

- L'Enclus du haut est peu desservi en TEC. Du coup, l'accès en voiture est pratiquement obligatoire, ce qui est dommage pour une zone touristique.
- Belbus (en Flandres) et Proxibus (en Wallonie) sont des systèmes de TEC qui fonctionnent sur demande. Si aucun appel n'est reçu, le bus ne se déplace pas. Peut-on envisager de le développer sur MDE.

3.4. Mobilité alternative

Présentation du constat citoyen et des données du diagnostic socio-économique

Les constats relatifs à la mobilité alternative sont identiques à ceux relatifs aux transports en commun : dépendance à la voiture, éloignement des pôles urbains,

Lors des précédentes réunions, les Enclusien(ne)s ont confirmé le sentiment de dépendance à la voiture et ont proposé différentes idées de projets comme la mise en place d'un système de (co)voiturage et d'une campagne de communication autour du site internet Carpool Plaza.

Réactions et propositions

- Des arrêts « stop » existent dans certaines communes. Pourquoi ne pas imaginer ce système à MDE ?
- Un système de voiturage solidaire pourrait être imaginé. Comme le dépannage d'un voisin, cela resterait occasionnel.
- De nombreux travailleurs partent vers Bruxelles ou Renaix. Quand c'est possible au niveau des horaires, il faudrait prévoir du covoiturage systématique. Cela permettrait des économies très importantes. Il existe un site internet qui fonctionne sur ce principe. Il s'agit de www.carpool.be, qui met en relation chauffeurs et passagers. Il n'est par contre pas utilisé sur MDE ; deux personnes seulement seraient inscrites. Il est nécessaire de faire connaître ce site, par le biais du site internet communal par exemple.
- Quelles sont les assurances à prendre en cas de covoiturage ? N'y a-t-il pas des risques ?
- Les personnes n'ayant pas internet risquent d'être exclues de ces systèmes de covoiturage. Comment peut-on les intégrer ?
- Il n'y a pas de taxi social sur MDE. Pour des personnes sans voiture, il peut être très difficile de se rendre à un rendez-vous médical ou de faire ses courses. Un système de taxi social n'est pas

toujours évident à mettre en place : il coûte cher à la commune et aux utilisateurs. Aussi, dans le cas où un taxi social serait mis en place, celui-ci doit privilégier l'accès aux commerces de l'entité.

- Le vélo doit être remis au gout du jour chez les écoliers et étudiants.

3.5. Divers

- MDE est divisé en 3 zones pour l'appel au secours. De plus, quand un appel depuis un GSM est lancé, il semblerait qu'il puisse parfois être réceptionné par la centrale de Bruges, ce qui pose des problèmes de communication. *M. BOURDEAUD'HUY explique que cela est dû aux réseaux GSM ; l'appel est pris par le récepteur le plus puissant. À priori, la commune ne peut rien faire pour changer le système.*

4. Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Matthieu SARTORIUS présente le rôle, les missions, la composition et le fonctionnement de la CLDR. Il invite les participants à exprimer leur intérêt pour celle-ci en complétant un document distribué lors de la réunion et les remercie pour leur participation. Enfin, il rappelle que la prochaine réunion se tiendra à la Maison de Village d'Amougies le 25 novembre 2014 à 19h et portera sur la thématique de l'accès aux services.

Matthieu SARTORIUS,
Mélanie VANDENDRIESSCHE
Agents de développement
FRW – Wallonie Picarde

Mont-de-l'Enclus, commune dynamique: se déplacer

THÈME	SOUS-THÈME	ATOUTS	FAIBLESSES	CONSTATS	PROPOSITIONS
Mobilité douce	Sentiers	Différentes connexions intervillages susceptibles d'être utilisées par les cyclistes et les jeunes	Parfois praticables en été mais difficile d'accès par mauvais temps. Quid des statuts de propriété.		Des connexions importantes (Anseroeul - Russeignes ?) pourraient être stabilisées (dalles) et éclairées pour permettre le passage toute l'année.
			Disparition de plusieurs sentiers utilitaires au fil des années sur l'entité.		Faire un inventaire des sentiers à aménager et se donner des priorités en fonction des moyens disponibles.
		L'Enclus du Haut est une zone très touristique et agréable pour les ballades	Certains panneaux de balisages sont cassés ou ont disparu.	Proposition de circuits balisés de randonnée par la Maison du Tourisme de WaPi (3 à MDE)	Entretien du balisage des circuits pédestres
				La ligne 87 sera aménagée en RAVeL: dorsale à vocation touristique et fonctionnelle à travers la commune et vers les territoires limitrophes.	
	Pistes cyclables		La route Provinciale = très dangereuse pour les usagers faibles.	Aucune piste cyclable sur la route provinciale (Chaussée de Renaix).	Interpeller les niveaux de pouvoir compétents, via une demande collective des communes concernées.
				La RN48 = axe routier fort fréquenté. Concentration d'une part "I" des accidents de circulation sur cet axe. Présence annuelle de quelques accidents mortels ou avec blessés graves.	Faire connaître et baliser les alternatives cyclables à cette voirie
			Piste cyclable Amougies - Anseroeul entrecoupée par des rues perpendiculaires prioritaires. Les		Changer la priorité de ces rues ou installer une signalisation adéquate
Sécurité routière	signalisations/équipements		Les cyclistes et piétons peuvent se sentir insécurisés à certains carrefours		Il faudrait, dans certains cas, revoir l'éclairage pour sécuriser les déplacements des usagers lents.
			Mont-de-l'Enclus n'est doté ni d'un PCM ni d'un PGS et ne dispose pas d'un conseiller en Mobilité		Dans d'autre cas (par exemple en venant de la ferme du Harby), c'est la signalisation qui doit être revue
			Problématique du sens interdit à l'Enclus du Haut		
			Les chicanes constituent un risque pour la sécurité routière		
	stationnement		Accès difficile à l'Enclus du Haut		Proposer une zone de parkings pour voitures et mobile-homes
			Le stationnement des poids lourds pose		Aménagement d'un parking pour poids lourds ? A côté de l'Atelier Rural d'Anserneuil ? => En zone

			problème sur certains villages de l'entité		agricole : modification complexe du plan de secteur.
Transports en Commun			Pas assez de bus vers Renaix	Bonne accessibilité vers Renaix (15min, 8km) >< Tournai (60min, 20km)	
			La principale zone touristique de la Commune se situe en dehors de la desserte de transports collectifs.	Deux lignes TEC: la ligne 97 et la ligne 483. Dessert bien les noyaux villageois et permet de rejoindre le centre administratif mais plusieurs hameaux sont	
			Forte dépendance à la voiture. Pour les personnes qui n'en possèdent pas, il devient très difficile de se déplacer.	Forte dépendance à la voiture due au niveau d'équipement local limité et à la distance aux pôles urbains.	Initier un système de covoiturage solidaire ou de taxi social sur l'entité.
					Un système de Proxibus (transport à la demande) pourrait également être étudié.
				SPF Mobilité: 86% des Enclusiens se rendent au travail en voiture individuelle, 2,4% en covoiturage, 1% en bus	Collaboration avec le site internet Carpool Plaza.

Mont-de-l'Enclus – Opération de Développement rural

Compte-rendu du Groupe de Travail (GT)

« Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : accéder aux services »

du 25 novembre 2014 à Amougies

Présent(e)s

Mesdames : BUCKENS Frédérique, PECQUEREAU Amélie, VAN CAUWENBERGHE Dominique

Messieurs : BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, DEPUYDT Dominique, DESRUEZ Bertrand, FLAMME Jean-Paul, WARNITZ Jean-Claude, WEYTSMAN Guy, WEYTSMAN Nicolas

1. Introduction

Corinne BILLOUEZ rappelle que cette réunion est organisée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural menée par la Commune de Mont-de-l'Enclus. Lors du 1^{er} tour de GT, l'objectif était de récolter un constat citoyen par thématique. Parallèlement, IDETA, auteur de PCDR, a réalisé un diagnostic socio-économique assemblant des statistiques, cartographies et analyses de l'entité.

L'objectif visé par cette deuxième salve de GT est de confronter les constats citoyens à l'étude d'IDETA afin de parvenir à un véritable diagnostic partagé de l'entité.

La réunion de ce jour s'intitule « Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : accéder aux services » et porte sur les thématiques de la petite enfance, des personnes âgées, des services sociaux, de la santé et du logement.

2. Présentation de la méthodologie

Des tableaux (format A0) sont fixés sur les murs et reprennent les atouts, faiblesses, constats et propositions identifiés pour chaque thématique. Les éléments provenant du constat citoyen y sont inscrits en vert, ceux originaires du diagnostic socio-économique sont en bleu. L'objectif est que les réflexions des participants complètent et/ou nuancent les tableaux afin d'aboutir à un réel diagnostic partagé.

3. Présentation des données et réactions des participants

3.1. Enseignement

Présentation du constat citoyen et du diagnostic socio-économique

Il n'y a plus qu'une seule école aujourd'hui sur l'entité. Celle-ci accueille 115 élèves en 2013. L'accueil extrascolaire Ribambelle, situé à côté de l'école, est très populaire et apprécié par les parents d'élèves.

Lors des précédentes réunions, les habitants ont déploré l'impact des fermetures passées d'écoles sur le lien social. Afin de renforcer ce lien social et de permettre aux enfants de rester sur l'entité, les Enclusien(ne)s ont proposé de redévelopper un enseignement communal et/ou de renforcer

l'établissement scolaire existant. Des programmes d'immersion scolaire en néerlandais pourraient également renforcer la cohésion sociale entre anciens et nouveaux habitants.

Réactions sur les données du diagnostic socio-économique

- Un enfant sur sept serait néerlandophone à l'école d'Anseroeul.
- L'accueil extrascolaire ne se limite pas au service Ribambelle. En effet, une série de structures mettent en place des activités en dehors des heures scolaires (PAJA, Hamo, ...).

Réactions et propositions

- Au lieu de proposer la relance d'un enseignement communal, il faudrait plutôt renforcer l'école libre d'Anseroeul afin de veiller à ne pas impulser des projets qui pourraient être dommageables à celle-ci. Par exemple, on pourrait envisager de rénover les bâtiments actuels. Cependant, des différences philosophiques persistent entre les réseaux scolaires et les parents Enclusiens qui maintiennent leur enfant à MDE n'ont pas l'opportunité de choisir le réseau qu'ils souhaitent pour éduquer leurs enfants.
- Actuellement, dans beaucoup de familles, il semblerait que les enfants soient inscrits dans l'enseignement secondaire. Il s'agit d'une tendance cyclique et il faudra attendre un renouvellement de la population pour voir l'enseignement primaire redynamisé. Ce phénomène est également lié à la problématique du logement dans la mesure où, par manque de logements accessibles, les [17-25] ans quittent la commune, provoquant un taux de natalité négatif à Mont-de-l'Enclus. Aussi, le succès de l'enseignement d'immersion néerlandophone à Celles concurrencerait fortement l'école d'Anseroeul.
- On parle beaucoup de redynamiser l'enseignement primaire mais il ne faut pas négliger les problèmes d'accessibilité de l'enseignement secondaire pour les jeunes Enclusiens. Par exemple, les jeunes scolarisés à Tournai mettent plus d'une heure pour se rendre à l'école en transports en commun.
- La mise en place d'une école des devoirs pourrait renforcer l'attrait de l'école d'Anseroeul. Cela pourrait concerner les élèves de l'école primaire mais aussi du 1^{er} degré du secondaire afin de faciliter leur adaptation à ce nouveau type d'enseignement. Cette structure serait cependant très contraignante à mettre en place.

3.2. Services sociaux/santé

Présentation du constat citoyen et du diagnostic socio-économique

Les données relatives aux services sociaux à Mont-de-l'Enclus sont assez étonnantes. Ainsi, bien qu'il soit constaté que le CPAS propose de nombreux services « ordinaires » et « extraordinaires », le taux de bénéficiaire du RIS est nettement inférieur aux moyennes de référence (0,8% vs 3,3%).

En matière de santé, le taux de couverture médicale de Mont-de-l'Enclus est le plus faible du Hainaut (1 médecin pour 1200 habitants) bien que de nombreux Enclusiens exercent une profession paramédicale sur l'entité.

Les Enclusien(ne)s n'ont pas évoqué ce sujet lors des précédentes réunions.

Sur les constats du diagnostic socio-économique

- Les hôpitaux les plus proches sont effectivement Renaix et Tournai mais aussi l'hôpital de Courtrai qui serait équidistant à celui de Tournai.

- Il est constaté une grande différence entre le pourcentage de bénéficiaires du RIS à Mont-de-l'Enclus et en Région Wallonne. Il serait intéressant d'approfondir cette analyse : à quoi est dû ce constat ? Est-ce lié au fait que les personnes précarisées quittent Mont-de-l'Enclus ou que la pauvreté est plus cachée en milieu rural ? Une analyse doit accompagner cette statistique.
- Il est peu crédible que le taux de couverture médicale en RW soit de 1 médecin pour 600 habitants alors que la presse évoque couramment une pénurie dans ce secteur. Cette donnée est à vérifier.
- Le CPAS propose de nombreux services et il serait intéressant de savoir combien de personnes sont touchées par ceux-ci. En effet, il semblerait que l'accès au CPAS ne soit pas toujours aisé pour les bénéficiaires du CPAS.

Réactions et propositions

- D'autres problématiques d'accessibilité sont aussi évoquées comme l'accès à des services spécialisés d'aide à la jeunesse (pour la plupart situés à Tournai) ou aux soins d'urgence (voir GT Mobilité).

3.3. Accueil de la petite enfance / Personnes âgées / Intergénérationnel

Présentation du constat citoyen et du diagnostic socio-économique

L'accueil de la petite enfance est un enjeu majeur à Mont-de-l'Enclus. En effet, la commune dispose du taux de couverture d'accueil de la petite enfance parmi les plus faibles de RW (+/- 5%). Afin d'objectiver le débat sur la pertinence d'installer une structure d'accueil collectif sur le territoire, le CPAS a réalisé une étude de faisabilité chiffrée il y a quelques années.

Lors des précédentes réunions, les habitants ont confirmé le besoin de développer l'accueil de la petite enfance. Un choix ne doit pas forcément être fait entre le soutien aux accueillantes d'enfants et la création d'une structure d'accueil collectif, ces deux projets pouvant être complémentaires. La création d'un pôle mères-enfants a également été évoquée.

Aussi, les tendances démographiques vont accentuer les besoins en logements et services pour personnes âgées. Actuellement, une maison de repos est présente à Orroir mais accueillera beaucoup de résidents néerlandophones. On constate un départ des personnes âgées de plus de 60 ans de Mont-de-l'Enclus.

Lors des précédentes réunions, les habitants ont souhaité la création de logements adaptés/de résidences services afin de répondre à ces besoins. Le développement de l'offre de services pour personnes âgées a également été discuté.

Dans un souci d'économie d'échelle et de développement durable, ces projets pourraient être regroupés dans le cadre du développement d'un pôle intergénérationnel.

Réactions sur les données du diagnostic socio-économique

- Les données sur les accueillantes d'enfants sont à actualiser. Une des deux a déménagé de Russeignes à Anseroeul.
- Les données montrent que de nombreuses personnes de plus de 80 ans quittent la commune. Deux hypothèses sont possibles : ou les personnes âgées quittent Mont-de-l'Enclus faute de services ou le taux de mortalité est beaucoup plus important qu'ailleurs. Il faudrait analyser cette donnée. *Les données statistiques disponibles portent à croire que le taux de mortalité à MDE n'est pas différent de ceux des autres communes wallonnes.*
- Les mouvements de population constatés sont normaux. En effet, aujourd'hui les parents habitent loin de leurs enfants et une fois retraités, ceux-ci se rapprochent de leurs enfants et quittent Mont-de-l'Enclus.

Réactions et propositions

- Il est essentiel de développer un projet de crèche dans la commune. En effet, les structures avoisinantes sont souvent complètes et cela permettrait de retisser du lien entre les différents parents enclusiens.
- Une proposition est de mettre en place un pôle mère-enfants. Il serait préférable d'inclure ce projet sous l'appellation « pôle parents-enfants » dans la mesure où les pères ont également un rôle important dans ce type de projet.
- L'ONE est également un lieu de rencontre important entre les parents. Or, celui-ci ne dispose pas de locaux propres. Il s'agirait d'un projet pertinent car cela permettrait de pouvoir développer des ateliers en partenariat avec la permanence de l'ONE.
- Les cours de psychomotricité souffrent aussi de la saturation de locaux disponibles sur l'entité.
- Un projet de « Mamies-lecture » tel que cela existe à Mouscron pourrait être un projet pertinent pour la petite enfance à Mont-de-l'Enclus.
- Il est nécessaire de développer des services pour les personnes âgées pour celles qui souhaitent rester chez elles.
- Au-delà du projet de structure intergénérationnelle, il y a aussi un travail à faire sur le lien social et la solidarité notamment entre les générations. La création d'un Système d'Echange Local (SEL) pourrait répondre à cet objectif.

3.4. Logement

Présentation du constat citoyen et du diagnostic socio-économique

Le prix moyen d'une maison à Mont-de-l'Enclus est sensiblement identique à la moyenne des autres pays du Parc Naturel du Pays des Collines. Cependant, le prix d'achat des maisons pavillonnaires est plus élevé.

Le prix moyen du terrain a presque triplé en 10 ans. Le diagnostic socio-économique constate enfin une faible offre en logements sociaux sur le territoire ainsi qu'un départ de la tranche d'âge [20-39] ans de la commune.

Lors des précédentes réunions, les habitants ont constaté un manque de logements à louer à prix abordable sur l'entité qui provoque le départ de nombreux jeunes. Ainsi, proposer du logement à prix abordable pour que les jeunes restent dans la commune serait pertinent.

Réactions et propositions

- De nombreuses études confirment la difficulté des [17-25] ans à accéder au logement. Il s'agit d'une problématique importante, encore plus pour les jeunes qui sortent des institutions.
- Il existe très peu de logements abordables pour les jeunes à Mont-de-l'Enclus et un projet de « logements-tremplins » conviendrait à ces jeunes.
- L'offre de logements adaptés aux personnes âgées est à développer. D'une part, il faudrait inciter les personnes souhaitant rester chez elles à adapter leur logement. D'autre part, il faudrait proposer des offres de logements adaptés aux personnes âgées, ce qui permettrait également de développer l'offre foncière sur le territoire.

4. Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Matthieu SARTORIUS présente le rôle, les missions, la composition et le fonctionnement de la CLDR. Il invite les participants à exprimer leur intérêt pour celle-ci en complétant un document distribué lors de la réunion et les remercie pour leur participation. Enfin, il rappelle que la prochaine réunion se tiendra à la Maison de Village d'Orroir le 03 décembre 2014 à 19h et portera sur les thématiques de l'environnement, de la biodiversité et de la propreté.

Corinne BILLOUEZ,
Matthieu SARTORIUS,
Agents de développement
FRW – Wallonie Picarde

Mont-de-l'Enclus, commune dynamique: Accéder aux services

THÈME	ATOUTS	FAIBLESSES	CONSTATS	PROPOSITIONS
Accueil de la petite enfance		Taux de couverture d'accueil de la petite enfance parmi les plus faibles de RW (+/- 5%)	Etude de faisabilité déjà réalisée par le CPAS	Créer une nouvelle structure d'accueil (Maison Communale d'Accueil de l'Enfance ?).
			2 accueillantes d'enfants subventionnées et agréées par l'ONE: de 0 à 6 ans à Amougies et de 0 à 3 ans à Russelgnies	Soutien aux accueillantes d'enfants
				Création d'un pôle mères-enfants
Personnes âgées		Il n'y a pas assez d'offre d'hébergement adapté aux personnes âgées à Mont-de-l'Enclus.	Vieillesse de la population va accentuer les besoins en logements et services	Création de logements adaptés/résidences services
		Les personnes âgées quittent la commune à cause du manque de services	32% de plus de 60 ans (moyenne RW: 40%). Différence encore plus marquée pour les +80 ans: 22% vs 38%	Développement de l'offre de services pour les personnes âgées
	Maison de repos "Emmaüs" à Orroir: 21 PA en MR et 43PA en MRS		Beaucoup de résidents néerlandophones	Ouverture de place en MR/MRS
Intergénérationnel				Développement d'un pôle intergénérationnel
Enseignement	Accueil extra scolaire Ribambelle: 25 enfants entre 2 ans 1/2 et 12 ans: développe attrait pour l'école.	1 seule école sur l'entité ==> A des csq "I" sur le lien social		Développer un enseignement communal en lien avec l'accueil de la petite enfance (maternelle ?).
				Programmes d'immersion scolaire en néerlandais
			Plafond de 130 élèves entre 2009 et 2011. 115 élèves en 2013 : diminution due aux classes maternelles	
santé	Nombreux services "habituels" proposés par le CPAS: service social, médiation de dettes, fonds mazout, permanence juridique...		Taux de bénéficiaire du RIS nettement < aux moyennes de référence (0,8% vs 3,3%)	
	... Mais aussi des services "exceptionnels": service de repas chauds à domicile et service de dépannage pour les tâches ménagères pour les PA et personnes en repos suite à une intervention chirurgicale.			

Services sociaux.		Taux de couverture médicale le plus faible du Hainaut	Nombre de médecins exerçant à Mont-de-l'Enclus est relativement faible en comparaison des territoires de référence (1200 habitants pour 1 médecin vs 600 habitants en RW)	
	Nombreuses professions paramédicales: 5 Kiné, 1 Ostéo, 1 Ophtalmo, 1 Dentiste, 1 Pharmacien, 2 Logopède, 6 Infirmiers, 2 Vétérinaires			
	Possible de faire appel aux infirmiers de l'Intercommunale IMSTAM ou de la Croix Jaune et Blanche		Hopitaux les plus proches: Renaix (CH Glorieux) et Tournai (CHWaPi)	
Logement	Disponibilité foncière forte en plaine	Forte pression foncière sur le Mont	Prix moyen d'une maison : 145.100 euros (Idem Wallonie et PC) +59,2% en 10 ans (< autres références)	
			Prix moyen d'une maison pavillonnaire : 249.500 euros (> au PC)	
			Prix d'un terrain à bâtir: 72 euros/m ² (+271% en 10 ans vs +93% en Wallonie en 10 ans)	
			Politique communale du logement 2014-2016 prévoit: A Amougies: 2 maisons passives adaptées aux PMR, 2 maisons avec 3 chambres rue Vertbreucq. A Anseroeul, 2 maisons avec 3 chambres, 1 maison avec 4 chambres rue Ducquegnies	
			Faible offre en logements sociaux sur le territoire (3 à Anseroeul + Haute Vainière - 32 maisons) + logement ILA Anseroeul	
			MDE compte d'avantage de couples avec et sans enfants mais nettement moins de familles monoparentales (même si 21%)	
		Beaucoup de logements à vendre mais manque de logements à louer ==> départ de nombreux jeunes	Sur 10 ans, [20-39 ans] diminue de 7,2% (moyenne RW: 0,2%) au profit des [40-59] et des [0-19] ans.	Proposer du logement à prix abordable pour que les jeunes restent dans la commune.
			Les propriétaires ont souvent peur de louer leurs biens à des jeunes.	Un organisme comme l'AIS peut mener un travail de sensibilisation auprès des propriétaires.

Mont-de-l'Enclus – Opération de Développement rural

Compte-rendu du Groupe de Travail (GT)

« Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : vivre en cohérence avec son environnement »

du 03 décembre 2014 à Orroir

Présent(e)s :

Messieurs : BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, D'HONDT Philippe, DELCOIGNE Oscar, DEPUYDT Dominique, JANSSEN Jef, LAMPOLE John, MARIAGE Bernard, TONNEAU Guy, WEYTSMAN Guy, WEYTSMAN Nicolas

Mesdames : BUCKENS Frederika, ECREPONT Marie-Christine, VANDENHAUTE Marie-Thérèse,

1. Introduction

Mathieu SARTORIUS rappelle que cette réunion est organisée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural menée par la Commune de Mont-de-l'Enclus. Lors du 1^{er} tour de GT, l'objectif était de récolter un constat citoyen par thématique. Parallèlement, IDETA, auteur de PCDR, a réalisé un diagnostic socio-économique rassemblant des statistiques, cartographies et analyses de l'entité.

L'objectif visé par cette deuxième salve de GT est de confronter les constats citoyens à l'étude d'IDETA afin de parvenir à un véritable diagnostic partagé de l'entité.

La réunion de ce jour s'intitule « Mont-de-l'Enclus, commune dynamique : vivre en cohérence avec son environnement » et porte sur les thématiques de la préservation et la valorisation de la biodiversité, du développement durable, de la propreté et des déchets.

2. Présentation de la méthodologie

Des tableaux (format A0) sont fixés sur les murs et reprennent les atouts, faiblesses, constats et propositions identifiés pour chaque thématique. Les éléments provenant du constat citoyen y sont inscrits en vert, ceux originaires du diagnostic socio-économique sont en bleu. L'objectif est que les réflexions des participants complètent et/ou nuancent les tableaux afin d'aboutir à un réel diagnostic partagé.

3. Présentation des données et réactions des participants

3.1. Préservation et valorisation de la biodiversité

Présentation du constat citoyen et des données du diagnostic socio-économique

Tout d'abord, de nombreux dispositifs (Natura 2000, Site de Grand Intérêt Biologique, Plan Maya, Parc Naturel du Pays des Collines, ...) sont déjà mis en place pour préserver et valoriser la biodiversité.

Cependant, les habitants constatent de nombreuses faiblesses : réduction de la biodiversité sur le territoire, peu d'actions menées sur le territoire en faveur de la biodiversité, ...

De nombreuses idées de projets ont déjà été émises lors des premiers groupes de travail : aménager un site d'observatoires d'oiseaux près de la gare d'Orroir, semer autour des bassins d'orages, sensibiliser à l'usage d'essences régionales, ...

Sur les données du diagnostic socio-économique

- Précision concernant le pont qui enjambe la Rhosnes : la réfection de cet ouvrage permettrait de relier Kluisbergen à Mont-de-l'Enclus.
- La diminution du nombre d'espèces d'oiseaux ne se limite pas seulement aux hirondelles. On remarque une baisse des populations de grives musciennes, des moineaux, des rouges-gorges...

Réactions et propositions

- L'observatoire de l'ancienne gare d'Orroir donne sur la zone Natura 2000.
- L'entretien régulier du tronçon de 2km reliant l'ancienne gare d'Orroir mérite plus d'un fauchage par an.
- Autre problème soulevé : le choix de certains agriculteurs ayant préféré pulvériser au Roundup les champs de moutarde plutôt que de labourer ceux-ci.
- La problématique de la pollinisation est relevée par un participant ; le nombre d'abeilles est en constante diminution, ce qui menace l'ensemble de notre écosystème.
- L'emploi de pesticides de la famille des néonicotinoïdes est nocif (notamment pour les abeilles), il faudrait sensibiliser les utilisateurs à choisir d'autres produits phyto moins nocifs pour la faune. La création d'un groupe de réflexion sur l'utilisation de pesticides moins dangereux pour l'environnement et la biodiversité est à envisager ; il regrouperait des représentants du monde agricole et des citoyens de l'entité.
- Une sensibilisation sur les problématiques environnementales devrait être faite dans le cadre du Plan Maya.
- Des ateliers « nature » devraient être organisés pour les enfants. L'organisation de ces ateliers pourrait être portée par le Parc Naturel du Pays des Collines, par les guides-nature ou d'autres partenaires sensibles à la préservation de la nature.

- Il y a eu des plantations d'arbres aux abords des bassins d'orage, ce qui n'empêche pas d'envisager de faire des semis de fleurs et de graminées.
- La commune doit s'impliquer davantage dans les actions du Contrat rivière Escaut-Lys.
- L'Ecomusée du Pays des Collines valorise les arbres remarquables par un rallye annuel sur le territoire du Tournais et du Pays des Collines. Cette action est appréciée.
- Le projet d'extension du zoning aux abords des bassins de décantation menace le projet de réserve naturelle envisagé par les citoyens.
- Les problèmes d'érosion des berges des cours d'eau peuvent être résolus à l'aide de plantations ou d'empierrement. Une des solutions serait d'intégrer des arbustes et des plantes buissonnantes qui stabilisent la rive grâce à leur système racinaire.
- La qualité des terres agricoles est en déclin ; il est important de trouver des solutions à ce problème.

Information de la FRW : le PNPC œuvre en ce sens et propose notamment des réalisations d'analyses de terre et appréciation des conseils de fumure ; la mise en place d'un management des sols en vue d'en rétablir le bon fonctionnement (analyse d'un profil de sol pour en déterminer sa qualité et évaluer sa fertilité,...) et l'organisation de formations à thème pour les agriculteurs et les producteurs (travail du sol, gestion des matières organiques,...).

3.2. Développement durable

Présentation du constat citoyen et des données du diagnostic socio-économique

La préservation de l'habitat traditionnel et l'isolation des bâtiments (privés et communaux) sont deux sujets qui ont fait débat lors des précédentes réunions.

D'une part, les citoyens ont constaté l'hétérogénéité excessive de l'habitat à Mont-de-l'Enclus. Le rôle du PNPC (avis sur les permis de bâtir, ...) a notamment été évoqué.

D'autre part, les habitants ont été sensibles aux thématiques liées à l'éco-rénovation (isolation, ...). Ils souhaitent que la commune joue un rôle d'exemple en la matière (l'Administration Communale consomme 27000L de mazout/an).

Ainsi, des projets abordant ces deux thématiques (séances d'information, renforcement du rôle du PNPC, ...) sont vivement souhaités par les Enclusien(ne)s.

Réactions et propositions

- L'isolation des bâtiments privés et publics sera un enjeu pour les prochaines années. A ce propos, un participant signale le projet hollandais de mutualisation de projets immobiliers afin d'obtenir des réductions de prix auprès des firmes et entreprises de construction.
- Autre demande de sensibilisation des entreprises et surtout des architectes aux nouvelles techniques de performances énergétiques des bâtiments (PEB).

3.3. Propreté et déchets

Présentation du constat citoyen et des données du diagnostic socio-économique

Le diagnostic socio-économique évoque d'une part le manque de parc à conteneur sur le territoire. D'autre part, il montre que les Enclusien(ne)s sont plutôt bons élèves en matière de production de déchets (128kg/habitant/an contre 191kg/habitant/an en moyenne sur la zone IPALLE).

Les citoyens ont, eux, observés un paradoxe : alors que peu d'infractions environnementales sont relevées par la Police, on observe beaucoup de dépôts sauvages dans l'entité.

La principale proposition de projet évoquée consiste en l'organisation de séances d'informations des habitants par IPALLE sur des sujets précis (comment et où se débarrasser de déchets atypiques – tomates atteintes du Mildiou, plaques d'Eternit, ...)

Sur les données du diagnostic socio-économique

- Les 128kg/habitant de déchets ménagers pourraient se justifier par la quantité de déchets encore brûlés dans les jardins. Ce constat est en contradiction avec le peu d'infractions relevées par la Police.

Réactions et propositions

- Le faible nombre d'entreprises sur le territoire pourrait être une cause de la faible production de déchets.
- Une information sur le compostage à domicile devrait être envisagée ; cela permettrait de réduire la quantité de déchets biodégradables.
- Les dépôts sauvages ne sont pas forcément dus aux incivilités des enclusiens ; les cyclotouristes, les promeneurs et les automobilistes qui traversent l'entité sont aussi responsables.
- Quid de l'utilité des filets à déchets répartis dans l'entité ? Pour certains cela encourage le dépôt d'objets en tout genre et pour d'autres cela permet de récolter des déchets qui se retrouveraient autrement dans les fossés. *M. BOURDEAUD'HUY suggère de placer des panneaux « attention vous êtes filmés ».*
- Le fait de partager le parc à conteneurs avec la commune de Celles est plutôt un atout qu'une faiblesse. Ce type de projet transcommunal est à encourager.
- Proposition de ramassages systématiques d'encombrants par an. Actuellement le ramassage se fait 2 fois par an sur demande, souvent durant la période du stage « été solidaire ».
- On remarque une nouvelle pollution visuelle : celle des bâtiments abandonnés ou inoccupés. *M. BOURDEAUD'HUY signale que des mises en demeure sont effectives auprès de quelques propriétaires et que des amendes administratives sont délivrées.*
- Le site UCO pose également problème. *M. BOURDEAUD'HUY précise que la Police de l'Environnement est descendue sur le site et qu'une mise en conformité a été demandée. Le bâtiment sera vidé pour mars 2015.*

- Au niveau des infractions environnementales on peut relever les déversements de fond de cuve de certains camions citernes dans la Rhosnes.

4. Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Matthieu SARTORIUS présente le rôle, les missions, la composition et le fonctionnement de la CLDR. Il invite les participants à exprimer leur intérêt pour celle-ci en complétant un document distribué lors de la réunion et les remercie pour leur participation.

Brigitte THIENPONT,
Matthieu SARTORIUS,
Agents de développement
FRW – Wallonie Picarde

Mont-de-l'Enclus, commune dynamique: Vivre en cohérence avec son environnement

THÈME	ATOUTS	FAIBLESSES	CONSTATS	PROPOSITIONS
Préservation/valorisation de la biodiversité	Territoire couvert par le PNPC	Peu d'actions menées à Mont-de-l'Enclus		
	L'ancienne gare d'Orroir, où a été placé un observatoire à oiseaux, offre un point de vue remarquable sur le territoire.	Tronçon de 2km d'herbes hautes empêche les habitants et touristes de se rendre sur ce lieu.	Le PNPC fauche ce tronçon une fois par an (pas suffisant ?)	Aménager ce lieu permettrait de créer un nouveau circuit.
	Le robinier est une essence relativement rare dans la région, il faudrait la valoriser.		Un pont piéton existait au-dessus de la Rhosnes. Les fondations sont encore en bon état. Permettait de rejoindre la rue du Rivage et de renforcer les liens entre Avelgem et Mont-de-l'Enclus.	Remettre une passerelle en bois accessible pour les cyclistes et les piétons.
				Aménager le Ravel pour éviter qu'il ne s'agisse que d'une bande de goudron (projet en cours)
	Périmètre Natura 2000 au nord de Russenignes	Pas de PCDN	Site Natura 2000 composé de deux entités forestières. Favorable à la nidification de la Bondrée apivore. Lieu d'hivernage de la Sarcelle d'hiver, la bécassine des marais, le busard des roseaux et la gorge bleue. Triton crêté également trouvé dans ce site.	Mettre en œuvre des actions en faveur de la biodiversité
	Existence d'un Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) qui effleure le territoire de Mont-de-l'Enclus ("Rejet de Rhosnes")		SGIB reprend de prairies marécageuses, une roselière et ancienne plantation de peupliers. Abrite des espèces peu communes: la gorgebleue à miroir blanc, la bécassine des marais, le pigamon jaune et l'hottonie des marais.	
		Mont-de-l'Enclus a perdu beaucoup en biodiversité, il n'y a presque plus d'hirondelles sur le territoire.		Faire des relevés sur les populations d'hirondelles
	Le Plan Maya est bénéfique pour la biodiversité.			Ensemencer autour des bassins d'orages.
			Orroir: anciens bassins de décantations liés à l'activité de la sucrerie d'Escanaffles. Bien qu'aujourd'hui pratiquement asséchés, présentent toujours un intérêt faunistique et floristique.	Aménager les bassins de décantation de la sucrerie d'Orroir en réserve naturelle
			Utilisation de pesticides interdite dans les communes. Quelles alternatives ?	
				Sensibiliser les habitants à l'usage d'essences régionales. Associer les guides-natures dans ce projet.
		Convention "Bords de route - Fauchage tardif" arrêtée		Trouver des alternatives
	Affiliation au Contrat Rivière Escaut-Lys	Diagnostic a révélé certains dysfonctionnements: qualité de l'eau mauvaise, rejets domestiques, dépôts de déchets, entraves à l'écoulement, érosion des berges, coulées de boues, espèces invasives, ...		
	Présence de l'ASBL "Guides-Nature des Collines"			
	Mont-de-l'Enclus dispose d'arbres remarquables.		Mont-de-l'Enclus: 32 arbres/haies remarquables. Majoritairement sur la partie Nord de l'entité, par groupes d'arbres. Le regroupement le plus "I" est situé à proximité du CPA. Quelques alignements à Russenignes et plus disséminés à Anseroeul. L'arbre le plus haut (32m) est le chêne rouge d'Amérique du Parc Communal de Russenignes. A Anseroeul, un saule blanc approche 6m de circonférence.	Mettre des panneaux explicatifs (bilingues) devant les arbres remarquables de la commune (= tourisme vert).
		Habitat Mont-de-l'Enclus trop hétérogène.	Cahiers de l'AAU (FRW) = supports de qualité mais trop peu diffusés	Organiser des séances d'informations sur les conseils à la rénovation et à la construction publique et privée. Information doit aussi passer par les corps de métiers.

Développement durable		Certains habitants rénovent leurs habitations avec des matériaux qui ne s'intègrent pas au paysage encluisien.		
	Le PNPC remet des avis sur les permis de bâtir. Il s'agit d'un formidable outil.		Aucune obligation à suivre les avis de cette commission.	Renforcer les collaborations avec le PNPC.
		Consommation annuelle de 27000L de Mazout pour les bâtiments communaux.	L'isolation des bâtiments (privés et communaux) sera un enjeu écologique et économique majeur dans les prochaines années	Organiser des séances d'informations sur l'isolation des habitations et, de manière générale, sur l'éco-rénovation
			L'enjeu paysager de Mont-de-l'Enclus = freiner la tendance à la linéarisation du bâti.	Veiller à ce que ça ne soit pas dommageable aux ouvertures paysagères et ne vienne fermer certaines perspectives, que l'on se trouve sur la partie haute du territoire ou sur sa partie basse.
Propreté/Déchets				Créer un groupe de défense de l'environnement
	Peu d'infractions environnementales relevées par la Police	Pas de parc à conteneurs sur le territoire (Celles)		
		On observe beaucoup de dépôts sauvages dans l'entité.	On ne sait pas où jeter certains déchets spéciaux ==> dépôt dans les filets mis en place par la commune.	Organiser des séances d'information des habitants par IPALLE. Une info pourrait aussi être placée sur le site internet
	Production de déchets : 128kg/habitant vs 191 kg en moyenne sur la zone IPALLE.		Collecte des déchets ménagers 1*/semaine, PMC toutes les deux semaines, papiers/cartons toutes les 4 semaines	
			Commune compte 4 bulles à verre et 4 bulles à vêtements de l'asbl TERRE	

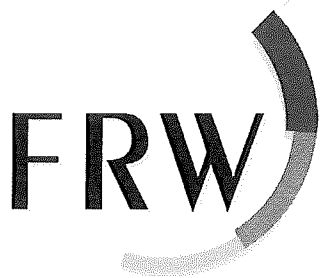
Titre	NOM	Prénom	Adresse	Code Postal/Village	Tel. / GSM	courriel	ST Amougies (13/03/2014)	ST Orroir (19/03/2014)	ST Russeignies (24/03/2014)	ST Anseroeul (01/04/2014)	ST Economie rurale (13/05/2014)	ST Vivre ensemble (21/05/2014)	ST Mobilité (07/05/2014)	ST services (10/06/2014)	ST Environnement (16/06/2014)	ST Economie rurale (22/10/2014)	ST Vivre ensemble (04/11/2014)	ST Mobilité (19/11/2014)	ST services (25/11/2014)	ST environnement (03/12/2014)
Madame	ALLY	Eveline	2, rue du Couvent	7750 Russeignies	069/76.90.93	evelvne.wevtsman@hotmail.com			1			1					1			
Monsieur	ANGENON	Yan	18, rue du profondrieux	7750 Orroir	0474/885505	yangenon@abriso.be								1						
Madame	ASTEUR	Muriel	18, rue Profondrieux	7750 Orroir	069/45.51.94			1				1		1						
Monsieur	BEGHIN	Jean-Paul	5, rue du Triponchaut	7750 Orroir		beghin JP@skynet.be			1											
Monsieur	BOSSUYT	Ludwig	13, Chemin du Renard	7750 Orroir	069/45.47.12			1												
Madame	BOURGEOIS	Marie-Rose	6, Marais du Pré	7750 Anseroeul														1		
Madame	BUCKENS	Frédérique	20/A, rue Profondrieux	7750 Orroir	069/45.47.87	buckensfr@gmail.com	1					1		1					1	1
Monsieur	BUSINE	Jean-Jacques	22, Route d'Amougies	7750 Anseroeul	069/45.61.30				1										1	1
Madame	CALLEWAERT	Lucille	1, Marais du Pré	7750 Anseroeul					1											
Madame	CARRETTE	Jeanine	19, Chemin de la Duquegnies	7750 Anseroeul	069/45.51.18				1			1								
Monsieur	CLOTEAU	Bernard	5, chemin du crédit	7750 Anseroeul					1				1							
Madame	COTTENIE	Régine	48, rue Rouge-Croix	7750 Amougies	0474/07.66.28		1													
Monsieur	D'HONDT	Philippe	11A, Bas rejet	7750 Orroir	0478/72.89.96	dhondt-philippe13@hotmail.com								1			1	1		1
Madame	DE BISSCHOP	Céline	1, ruelle des écoles	7980 Ellezelles	068/54.46.08	debisschop.celine@gmail.com														
Monsieur	DELCOIGNE	Oscar	27, rue de l'Alouette	7750 Orroir	0478/35.60.28	oscar.delcoigne@skynet.be		1					1	1	1		1	1	1	1
Monsieur	DELMULLE	Luc	2, rue du Rivage	7750 Orroir	069/45.58.22		1													
Monsieur	DEMEULEMEESTER	Kurt	19, rue de l'Alouette	7750 Orroir	0494/50.28.68	kurt.demeulemeester@skynet.be	1													
Monsieur	DENDONCKER	Fabrice		7750 Orroir		fab.veto@hotmail.com						1								
Madame	DENHAERINEL	Yvonne	Route provinciale	7750 Anseroeul	069/76.86.70								1					1		
Monsieur	DEPUYDT	Dominique	2, Grand Chemin	7750 Anseroeul	0499/36.28.44	d.depuydt@hotmail.com				1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Monsieur	DESRUZ	Bertrand	10, résidence de la fraternité	7750 Amougies	069/45.53.43	b.desruze@gmail.com	1							1					1	
Monsieur	DETEMMERMAN	Mathieu	6, rue Guerissart	7750 Russeignies	0478/60.09.41	determermanmathieu@hotmail.com	1	1												
Madame	DETEMMERMAN	Amélie	17, rue Labroye	7750 Russeignies	0478/36.19.04				1					1						
Madame	DEVOLF	Monique	2, résidence de la fraternité	7750 Amougies	069/76.89.46		1													
Monsieur	D'HEERE	Rémi	20, place d'Orroir	7750 Orroir	069/76.73.30	remenclus@hotmail.com					1			1						
Monsieur	DUMORTIER	Christian	18, Place d'Orroir	7750 Orroir	069/45.61.42			1												
Madame	ECREPONT	Marie-Christine	2, Grand Chemin	7750 Anseroeul	069/45.44.76	mc.ecrepont@gmail.com				1					1	1		1		1
Monsieur	FLAMME	Jean-Paul	22, Grand Place	7911 Frasnes-lez-Anvaing	069/580580	lehamo@skynet.be												1	1	
Monsieur	GEVAERT	Jean-Marc	16, rue des résistants	7750 Orroir	069/77.79.26	jm.gevaert@skynet.be					1									
Monsieur	GRAS	Marc	9, place de Russeignies	7750 Russeignies	0475/67.13.55	mgm66@hotmail.be	1													
Monsieur	HALKETT	Alex	17, Place d'Orroir	7750 Orroir		alex.halkett@hotmail.com		1												
Monsieur	JANSSEN	Jef	54, Rue couture du Moulin	7750 Russeignies	069/66.19.64	fol248626@skynet.be			1							1				1
Monsieur	LAMPOLE	John	31, Enclus du Haut	7750 Orroir	069/35.45.82	f.vanmeerhaeghe@gmail.com		1			1	1		1	1	1	1			1
Madame	LAMPOLE	Anne	11b, Enclus du Haut	7750 Orroir	069/45.57.49	anne@giftshoppalace.be					1						1	1		
Madame	LEGROS	Vincianne	42, rue d'Anseroeul	7750 Amougies	0476/66.96.15	vinciannelegros@yahoo.fr	1	1	1			1	1	1	1	1				
Madame la Di	MAES	Marie-Rose	18, rue Caumont	7750 Amougies	0477/13.77.27	marie-rose.maes@publlink.be		1												
Madame	MALAISE	Christine	32, rue des Croisens	7750 Amougies	0498/03.58.07		1													
Monsieur	MANGAIN	Christophe	17, rue de l'Alouette	7750 Orroir	0475/82.66.53	tophe.mangain@yahoo.fr		1												
Monsieur	MARIAGE	Bernard	10, rue Caumont	7750 Amougies	0495/25.26.60	olga-bernard@hotmail.com	1													1
Monsieur	MENART	Jean-Paul	18, rue des Marais	7750 Amougies	069/76.81.43		1													
Madame	NEUFCOUR	Marie-Jeanne	2, Place d'Orroir	7750 Orroir	069/45.51.58			1				1								
Monsieur	NEUVILLE	Filip	34, place d'Anseroeul	7750 Anseroeul	069/44.22.85	mariefilip@belgacom.net				1	1	1					1	1		
Madame	PAUWELS	Els	53, rue Horlittin	7750 Amougies	0476/21.92.39	els53.pauwels@gmail.com	1													
Madame	PECQUEREAU	Amélie	10, rue de la cavée	7750 Amougies	0498/36.06.36	gustilla24@hotmail.com	1							1					1	
Monsieur	PESSENIER	Serge	28, rue Vertbreucq	7750 Amougies	069/45.56.87		1													
Monsieur	PLANCHON	Patrick	82, rue Couture du Moulin	7750 Russeignies	069/76.90.72													1		
Monsieur	SCHEPENS	Yves	15, rue Caumont	7750 Amougies	0495/50.42.22	yvesschepens@skynet.be	1													
Madame	SEGHES	Brigitte	40, Chemin du Moulin	7750 Anseroeul	0496/30.83.16	brigitte.seghes@gmail.com	1													
Monsieur	SEGAERT	Didier	27, Place d'Orroir	7750 Orroir	0478/22.43.01	d.segaert@skynet.be		1												
Madame	SPILEERS	Murielle	16, rue des résistants	7750 Orroir	069/77.79.26	muspi@scarlet.be					1									
Monsieur	SPILEERS	Christian	5, Marais du pré	7750 Anseroeul	069/76.81.56	christian.spileers@skynet.be					1									
Monsieur	TONNEAU	Guy	86, Rue Couture du Moulin	7750 Russeignies	069/76.92.00	guyli-guyli@hotmail.fr						1					1			1

[illegible]

ANNEXE 3

Consultation ciblée – les aînés

- Compte rendu
- Méthode



Ensemble, pour des villages vivants

Wallonie Picarde
Wallonie Picarde

Mont-de-l'Enclus – Opération de Développement rural

Compte-rendu de la **consultation des 3x20**
du 14 janvier 2015 à Amougies

Présent(e)s :

5 membres des 3x20

Magda Maes – Echevine des 3*20

Matthieu Sartorius – Agent de développement FRW

Mélanie Vandendriessche – Agent de développement FRW

1. Introduction

Mathieu SARTORIUS remercie les participants et rappelle que cette réunion est organisée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR) menée par la Commune de Mont-de-l'Enclus. 3 sujets sont à l'ordre du jour de la réunion :

- la présentation rapide de l'ODR
- l'analyse des idées de projets émises lors de la consultation et qui concernent les aînés
- l'appel à candidature pour la Commission Locale de Développement Rural.

Matthieu SARTORIUS explique que le Développement rural est une politique qui vise à améliorer la qualité de vies des habitants dans les différents domaines de la vie quotidienne. Cette politique permet à la commune d'obtenir des subsides régionaux qui peuvent aller jusqu'à 80% du montant total du projet. Pour cela, 4 principes doivent être respectés :

- le projet doit être situé sur le territoire communal ;
- la consultation et la participation de la population sont obligatoires ;
- le projet doit valoriser les ressources et les potentialités de la commune ;
- l'approche doit être globale et intégrée.

Mont-de-l'Enclus a déjà mené deux ODR qui ont permis de réaliser différents projets (places d'Anseroeul, d'Orroir, maison de village à Amougies, atelier rural à Anseroeul, achat du bois de Behagel, etc) pour un montant total subsidié de 3,84 millions d'euros.

Remarques et questions des participants :

- Comment fonctionne un atelier rural ?
- Gérard ... explique qu'il travaille beaucoup pour le groupe des 3x20, notamment pour le bâtiment de Russeignies, et qu'il ne reçoit aucune reconnaissance de la part des autorités communales.

2. Analyse des idées de projets

Projets de logement

- créer du logement adapté pour les personnes âgées
- création de places en maisons de repos
- améliorer les services pour personnes âgées

Les aînés sont favorables à la création de logements adaptés. Ils souhaitent par exemple pouvoir emménager dans un quartier qui leur serait réservé ou qui serait intergénérationnel (aînés au rez-de-chaussée et jeunes couples à l'étage par exemple). Les logements adaptés pourraient comprendre une ou deux chambres, un espace extérieur qui ne demande pas d'entretien et une salle commune pour prendre les repas, organiser des activités ou inviter des membres de sa famille. L'ancienne école de la Clé de Fa à Amougies serait une localisation idéale : en centre de village et proche de services. Un terrain à la rue du Buret pourrait aussi être intéressant.

Dans la région, les personnes qui ne sont plus assez autonomes pour rester chez elles peuvent aller au home Emmaüs à Mont-de-l'Enclus ou au home de Celles (moins cher qu'Emmaüs). Toutefois, la liste d'attente est souvent longue et il arrive que ces personnes soient envoyées bien plus loin, là où une place est disponible (Flobecq par exemple). Augmenter le nombre de places dans les maisons de repos semble donc être une idée intéressante.

Les aînés sont favorables à une amélioration des services à domicile. L'Aide à Domicile en Milieu Rural est déjà fort active à Mont-de-l'Enclus mais n'est peut-être pas suffisamment connue.

Projets de mobilité alternative

- Mise en place d'un taxi social
- Transport à la demande : exemple de Belbus
- Le service de voiturage solidaire

Les seniors estiment que le taxi social est idéal. En effet, certaines personnes ne sont plus capables physiquement de prendre le bus et devraient, sans ce service, faire appel à un taxi. Actuellement, Mont-de-l'Enclus bénéficie déjà des taxis sociaux de Pecq et de Frasnes-Lez-Anvaing. Celui de Frasnes-Lez-Anvaing est moins cher (5€ pour l'aller retour MDE – FLA) et les horaires sont plus larges (jusque 20h00). Les mutuelles proposent également du transport de personnes à mobilité réduite dans certaines conditions. Il faudra donc étudier le besoin réel d'un tel service à Mont-de-l'Enclus.

Les aînés ne sont convaincus ni par le projet de Belbus ni par le voiturage solidaire. Pour le premier, ils estiment que le territoire est trop étendu pour que ce type de service fonctionne. Pour le second, ils pensent que, dans la pratique, cela risque d'être très compliqué : quid des assurances ? Comment coordonner les agendas et les destinations des bénévoles et des aînés ? Quelle confiance l'aîné peut-il avoir dans le bénévole ? etc. Les 3x20 expliquent qu'un voiturage de ce type se fait spontanément entre personnes qui se connaissent (famille ou voisins).

Projets de mobilité douce

- Création d'une connexion piétonne entre Russeignies et Anseroeul
- Sécurisation et aménagement de pistes cyclables
- Réouverture de certains sentiers

Une carrière agricole existe entre Russeignies et Anseroeul. Le problème est qu'une partie du chemin est privée et que le propriétaire n'est pas favorable au passage des piétons. Le projet ne doit pas pour autant être abandonné : une négociation peut-elle être entamée avec le propriétaire pour acheter la partie en question ? Si non, existe-t-il d'autres voies d'accès ?

Certains seniors utilisent fréquemment les pistes cyclables et estiment qu'elles ne posent pas de problème, contrairement à celles de Renaix.

Concernant la réouverture de sentiers, les aînés estiment qu'il vaut mieux entretenir les chemins existants qu'en ouvrir de nouveaux. Plusieurs sentiers méritent un meilleur entretien (balisage notamment) : le sentier de la rue Guérissard, chemin du Orlitain et la promenade du bois de Mont-de-l'Enclus.

Matthieu SARTORIUS demande si les seniors ont d'autres idées de projets.

Ils estiment qu'il serait intéressant :

- Qu'un camion pour encombrants passe au mois 1x/an (ndlr : il semblerait que, via Eté Solidaire, les Enclusiens puissent prendre rendez-vous pour se débarrasser de leurs déchets).
- De créer un salon de thé ou d'organiser un thé dansant (par exemple tous les dimanches après-midi) dans une maison de village. Des animations telles que des diffusions de films pourraient aussi être organisées.

3. Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Matthieu SARTORIUS présente le rôle, les missions, la composition et le fonctionnement de la CLDR. Il invite les participants à exprimer leur intérêt pour celle-ci en complétant un document distribué lors de la réunion et les remercie pour leur participation.

Mélanie VANDENDRIESSCHE,
Matthieu SARTORIUS,
Agents de développement
FRW – Wallonie Picarde

Le développement rural

Une politique globale qui vise à **améliorer la qualité de vie** des habitants dans les différents domaines de la vie quotidienne

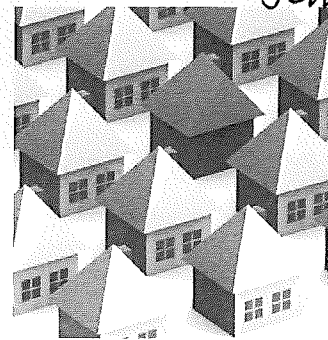
Environnement



Social



Logement



Mobilité



Agriculture



- 4 grands principes d'une ODR :
 - Un travail axé sur le **territoire communal**
 - Une réflexion conjointe avec la **population**
 - Une valorisation des **ressources** et potentialités de la commune
 - Une approche **globale** et intégrée



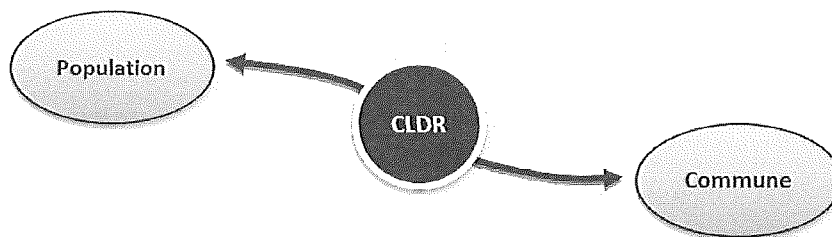
La consultation

2014: l'année de la consultation « tout-public »



2015: Mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

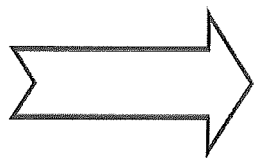
- **Commission locale de Développement rural**
 - représentative de la population
 - ✓ Amougies, Anseroeul, Orroir, Russeignies
 - ✓ Classe d'âge
 - ✓ Associations
 - ✓ Catégories socioprofessionnelles
 - ✓
 - 20 à 60 Enclusiens
 - Conseil communal = max ¼



- Initie les **projets et actions du PCDR**
- Est associée à toutes les phases du PCDR : **élaboration → exécution**
 - Choix des projets à réaliser
 - Prise en compte de l'avis de la CLDR dans les aménagements, ...
 - ...



Et à Mont-de-l'Enclus ?



Le Développement Rural: depuis 1981 dans la commune !



Aménagement de la place d'Anseroeul



Revalorisation de l'Enclus du Haut



Aménagement de la place-carrefour d'Orroir



Aménagement de la place de la gare à Russeignies



Et à Mont-de-l'Enclus ?

Mais aussi...



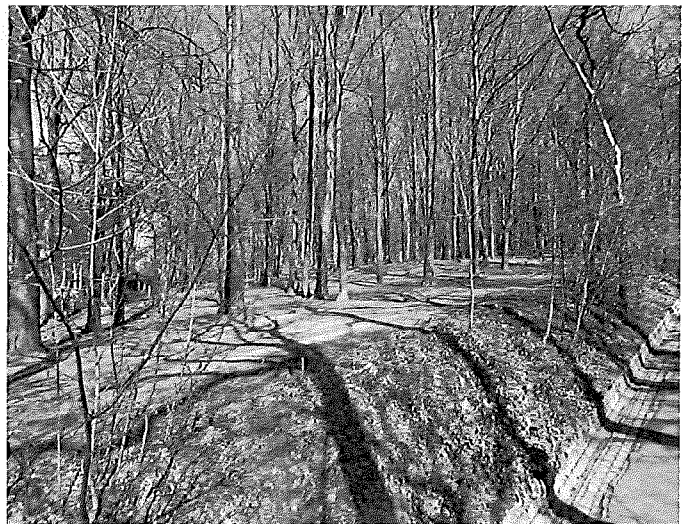
Aménagement de l'école d'Orroir en Maison de Village



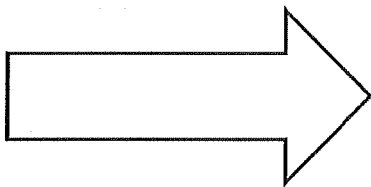
Aménagement de la cure d'Amougies en Maison de Village



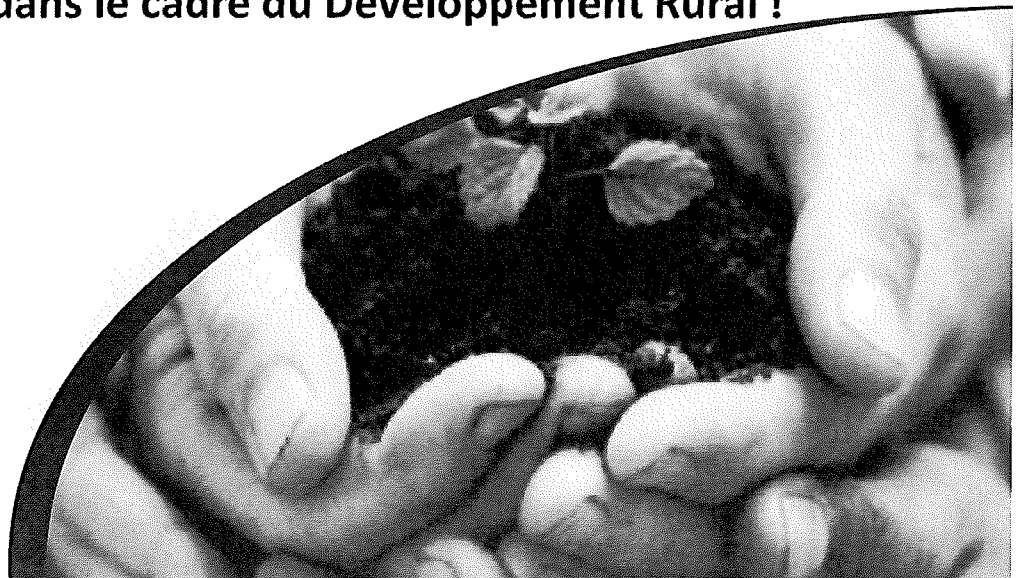
Economie: Atelier rural d'Anseroeul



Environnement: Achat du bois de Behagel



**Plus de 3,84 millions d'euros de subventions
dans le cadre du Développement Rural !**



Et en Wallonie Picarde ?

Frasnes-les-Anvaing – Aménagement d'espaces publics (place de Forest)

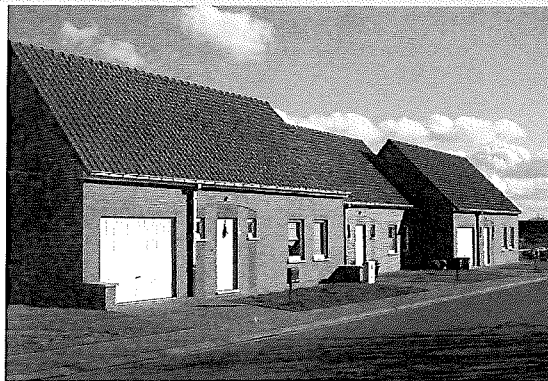


Avant



Après

Rumes – Logements tremplin pour jeunes couples



Pecq (Léaucourt) – D'un simple assainissement d'une zone humide au développement d'un quartier



Annexe 1

MODELE DE FICHE PROJET

<u>Intitulé du projet :</u>	Fiche n°
	Priorité

- **Description du projet :**
- Origine de la demande :
- **Justification du projet** (de plus, s'il s'agit d'un aménagement, décrire la lecture de l'espace avant aménagement)
- **Localisation :**
- Statut au plan de secteur :
- Statut de propriété :
- Tâches à réaliser :
- **Objectifs visés :**
- Indicateurs de résultat :
- Indicateurs de réalisation :
- Estimation globale du coût :

Investissements	Montant TVAC	Origine du financement
<u>Total</u>		

- Programme de réalisation :
- Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :
- État du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :
- Programmation dans le temps :

Logement

Constats du diagnostic socio-économique

Evolution 2003-2013	Mont-de-l'Enclus	Wallonie picarde	Wallonie
0-19 ans	18,0%	3,9%	1,8%
20-39 ans	-7,2%	-2,2%	0,2%
40-59 ans	18,6%	8,2%	7,5%
60-79 ans	9,8%	9,0%	10,0%
+80 ans	22,2%	36,4%	38,5%

Tableau 4 | Evolution comparée par grands groupes d'âge
[SPF Economie, DGSIE]

Evolution du nombre de personnes âgées (+ de 80 ans) beaucoup plus faible que la moyenne wallonne. Hypothèse: 80 ans = âge où la mobilité et l'indépendance se réduisent progressivement ==> départ de Mont-de-l'Enclus pour :

- Maisons de repos
- Logement adapté
- Autre commune avec plus de services

▪ **Personnes âgées**

La maison de repos « Emmaüs » à Orroir permet d'accueillir 21 personnes en maison de repos pour personnes âgées et 43 personnes en maison de repos et de soins. De nombreux résidents de cette maison de repos sont des résidents néerlandophones.

Souhait des Enclusiens et idées de projets

Constat: l'accueil des personnes âgées = enjeu important pour les prochaines années.

Trois idées de projets:

- **Créer du logement adapté pour personnes âgées:** où ? Combien ? Quelles caractéristiques devront avoir ces logements (appartements, maisons individuelles, mitoyennes, ...) ?
- **Création de places en Maison de Repos :** comment financer ?
- **Améliorer les services pour personnes âgées** (aides familiales, ...)



Mobilité alternative

Constats du diagnostic socio-économique

==> Forte dépendance à la voiture pour deux raisons:

- Principaux services (commerces, hôpitaux,) éloignés;
- Certains hameaux non desservis par les transports en commun.

Souhaits des Enclusiens et idées de projets

Cette dépendance à la voiture cause du tort aux personnes qui ne possèdent pas (plus) de voiture(s). Que faire pour améliorer leur qualité de vie à Mont-de-l'Enclus ?

Le taxi social: exemple de Frasnes-lez-Anvaing



Le transport à la demande: exemple du Belbus



Le service de voiturage solidaire



Mobilité douce

Souhais des Enclusiens et idées de projets

==> Projet de connexion intervillage entre Russeignies et Anseroeul

Objectif: permettre aux Enclusiens de se rendre, de manière sécurisée, à pied ou en vélo entre les deux villages sans devoir passer par Amougies.

Lieu: liaison qui existait auparavant (statuts de propriété à vérifier) entre la Place d'Anseroeul et Russeignies.

==> Demande de sécurisation et/ou d'aménagement de pistes cyclables

Objectif: freiner la dépendance à la voiture en sécurisant les déplacements des cyclistes et piétons.

Public cible: L'ensemble des Enclusien(ne)s et les touristes.

Lieu: Inconnu

==> Demande d'étudier l'opportunité de rouvrir certains sentiers

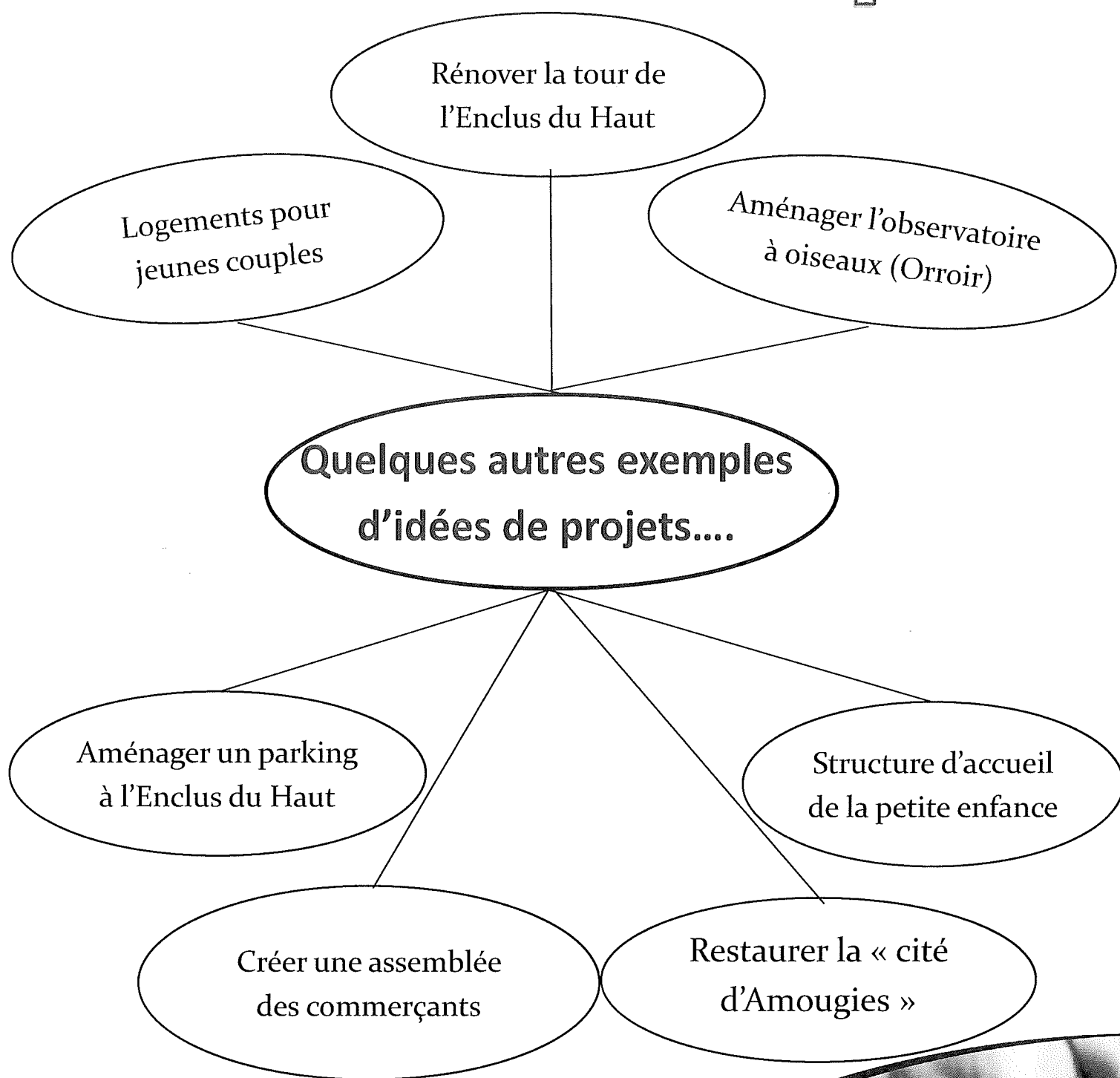
Objectif: obtenir un classement pertinent des sentiers à rouvrir selon leur caractère utilitaire et/ou touristique

Public cible: L'ensemble des Enclusien(ne)s et les touristes.

Lieu: L'ensemble de l'entité.



Autres thématiques



Et bien d'autres...

Et vous? Avez-vous des idées de projets ?



ANNEXE 4

Consultation ciblée – les agriculteurs

- Compte rendu
- Méthode

Mont de l'Enclus – présentation du projet SIBIOM par IDETA + Rencontre avec les
agriculteurs enclusiens – 16/03/2015 – Compte rendu

1. Ordre du jour

- Présentation du projet SIBIOM par Olivier Bontemps de l'intercommunale IDETA.
- Présentation des données relatives à l'agriculture de la partie I du PCDR aux agriculteurs enclusiens.

2. Présentation du projet SIBIOM

Mathieu Sartorius présente l'ordre du jour, remercie les participants pour leur présence et cède la parole à Olivier Bontemps pour la présentation du projet SIBIOM.

Ce projet consiste en un partenariat entre des agriculteurs et la société SIBIOM dans le but de produire du biométhane qui sera réinjecté dans le réseau de gaz Fluxys. Le site de production se situera à Leuze en Hainaut.

Concrètement, il est demandé aux agriculteurs de fournir de la matière sèche à l'aide de culture énergétique produisant beaucoup de biométhane (certaines variétés de betteraves et de maïs + CIPAN). Les agriculteurs seront alors rémunérés via un prix fixe en fonction du tonnage de matière sèche produit. La production de biométhane génère un « déchet » appelé digestat (liquide) qui sera redistribué aux agriculteurs partenaires afin de combler la demande en intrants nécessaires à la culture de ces plantes énergétiques.

Cette réunion était plutôt l'occasion de présenter le projet aux agriculteurs afin de récolter leurs avis. IDETA se charge maintenant de résumer ces remarques afin de peaufiner le projet. A ce titre, les agriculteurs intéressés étaient invités à compléter un formulaire afin d'être tenu au courant de l'évolution du projet. D'autres réunions sont prévues en juin 2015 afin d'entrer dans le vif du sujet.

3. Rencontre avec les agriculteurs enclusiens

Mathieu Sartorius reprend la parole et présente le diagnostic concernant l'agriculture réalisé par IDETA dans le cadre du PCDR de Mont de l'Enclus. Il souhaite ensuite savoir si les agriculteurs enclusiens ont des souhaits ou des demandes auxquels la commune pourrait répondre au travers de l'opération de développement rural

1. Sensibiliser les nouveaux habitants

Il serait important de sensibiliser les nouveaux habitants aux conditions de vie en milieu rural. Expliquer le travail de l'agriculteur, etc.

2. Nettoyer les sentiers

La commune de Mont de l'Enclus dispose d'un fort potentiel touristique au travers, notamment, de ses circuits pédestres. Cependant, il semble que les sentiers soient régulièrement jonchés de déchets liés à ces activités touristiques.

3. Mieux penser l'aménagement des voiries

Certains aménagements de voiries rendent le passage du charroi agricole très compliqué (Chicanes, poteaux, ...). De plus, certaines haies (privées ou publiques) sont plantées trop près des voiries rendant difficile le passage du charroi.

4. Curer certains fossés

Il semble que certains fossés ne sont pas curés ou que le curage ne soit pas concerté avec les autres communes voisines.

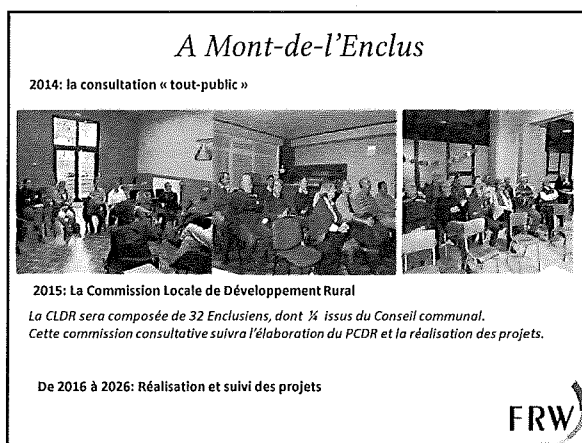
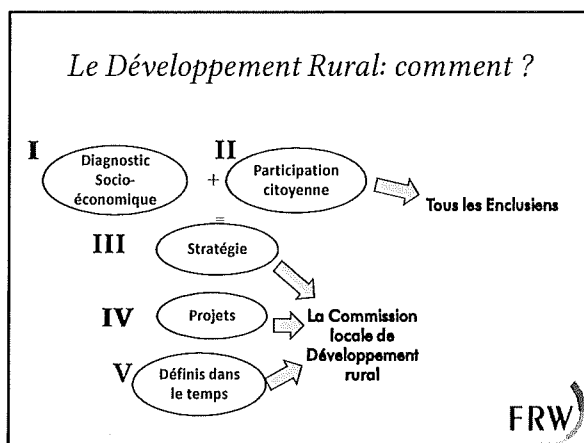
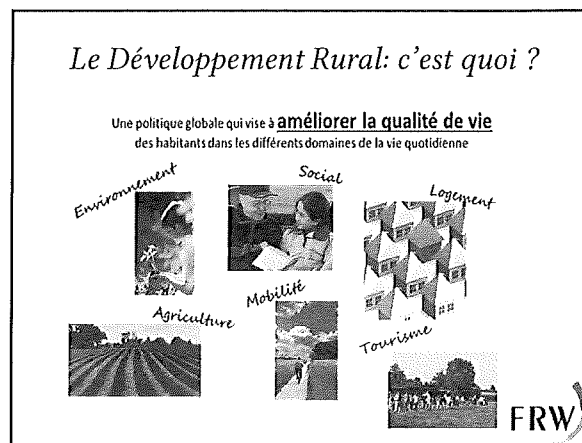
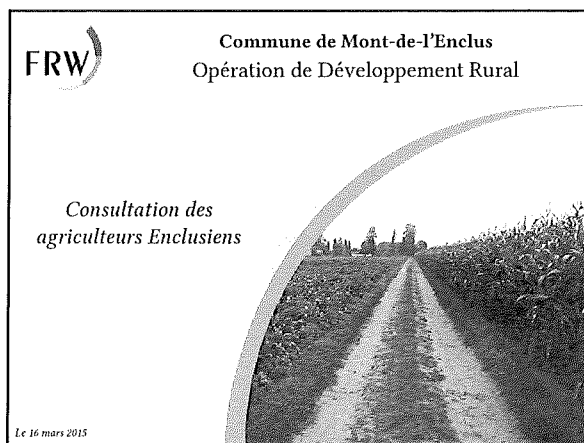
Coordonnées de quelques agriculteurs présents :

Dermaut Stephane – 3, Chemin de la courbe 7750 Anseroeul – 0476 44 19 71 – stephane.dernaut@skynet.be

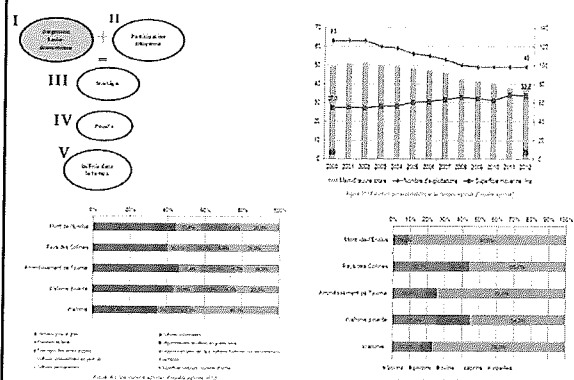
Hernould Damien – 35, rue des courbes 7750 Orroir – 0476 43 31 34 – hernoulldamien@gmail.com

Festjens Marc – 1 rue de l'alouette 7750 Orroir – 0479 20 19 87

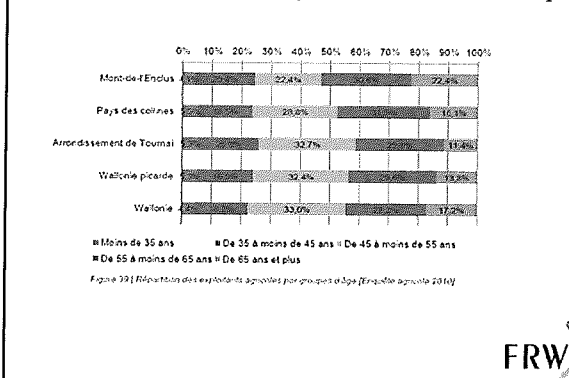
Lenoir Quentin - 9 marais du pré – 7750 Anseroeul – 0497 32 40 17



L'agriculture dans le diagnostic socio-économique

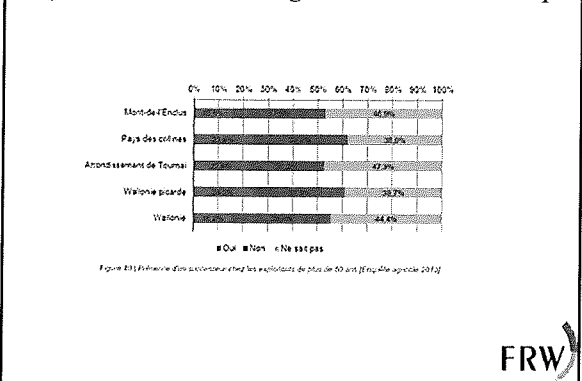


L'agriculture dans le diagnostic socio-économique



FRW

L'agriculture dans le diagnostic socio-économique



FRW

L'agriculture lors de la consultation des Enclusiens

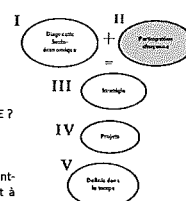
1) Sur la diversification agricole / la vente directe à la ferme

Constats:

- Existence de vente directe/d'agriculture non conventionnelle à MDE ?
- Problème: il faut être plusieurs à la ferme pour vendre sur place
- Alors que, proportionnellement, on cultive plus de légumes à Mont-de-l'Enclus qu'ailleurs, presque pas de vente directe par rapport à Ellezelles, Frasnes-lez-Anvaing, ... Pourquoi ?

Idées de projets:

- Lieu qui centraliserait la demande et l'offre de produits locaux. Est-ce que les agriculteurs seraient prêts à fournir les Enclusiens ?
- Renforcer des initiatives comme les petits déjeuners de produits locaux, ...



FRW

L'agriculture lors de la consultation des Enclusiens

2) Sur les liens entre tourisme et agriculture

Constats:

- Grand potentiel touristique de la Commune mais aucune retombée pour les agriculteurs
- Pas d'organisation commune, chacun « gère de son côté »

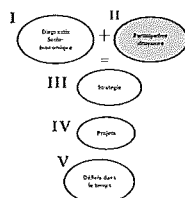
Idées de projet:

- Faire le lien entre tourisme et agriculture (panneaux d'information devant les fermes, organisation de circuits ou d'événements, ...)
- Créer un « groupe des agriculteurs Enclusiens » pour organiser ces événements, mieux se connaître, ...

3) Autre

Constats:

- Problème d'inondations/de coulées boueuses ?
- Problématique des sentiers



FRW

A vous la parole !

- Réaction(s) par rapport à ce qui a été présenté (données statistiques, idées de projets des Enclusiens, ...) : possible ou pas ? Intéressant ou pas ?
- Quels sont vos besoins ? Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans votre activité professionnelle ?
- Qu'est-ce que la Commune pourrait mettre en place pour vous faciliter le quotidien ?
- Quels projets pour développer l'agriculture à Mont-de-l'Enclus ?

Merci pour votre écoute !

FRW

ANNEXE 5

La Commission locale de développement rural

- Appel – courrier de candidature
- Communiqué de presse
- Composition
- R.O.I.
- Comptes rendus



Commune de Mont-de-l'Enclus
Opération de Développement rural

Mont-de-l'Enclus, le 05 janvier 2015.

Madame, Monsieur,

Les phases d'information et de consultation grand public sont terminées.

Grâce à votre participation, les principaux atouts et faiblesses de l'entité ont été identifiés et des pistes de projets se dessinent.

L'Opération de développement rural de Mont-de-l'Enclus est cependant loin d'être terminée et la participation des Enclusien(ne)s est encore primordiale !

En effet, il s'agira maintenant de choisir les projets qui seront réalisés sur l'entité afin d'atteindre les objectifs de développement. Ce travail sera mené à travers la **COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL** à laquelle nous vous proposons de participer.

*Si vous vous sentez concerné(e) par l'avenir de Mont-de-l'Enclus,
Si vous voulez participer à l'élaboration de projets pour votre entité,*

POSEZ VOTRE CANDIDATURE

Pour le 23 janvier 2015 au plus tard !

Pour la Fondation rurale de Wallonie,

Matthieu SARTORIUS,
Corinne BILLOUEZ,
Agents de développement rural
069/ 87 10 90

Pour la Commune

Guy WEYTSMAN,
Echevin en charge du Développement Rural

Pour vous inscrire, retournez le talon d'inscription ci-dessous à l'adresse suivante :

FONDATION RURALE DE WALLONIE – Matthieu Sartorius

1, Rue Henri Lemaire – 7911 Frasnes-Lez-Anvaing

Ou par mail à m.sartorius@frw.be

Mont-de-l'Enclus : Candidature pour la Commission locale de Développement rural

Je soussigné(e),

NOM : Prénom : Année de naissance :

Rue : N° : Bte : E-mail :

Code postal : Village : N° de téléphone :

Profession : Membre d'une association ?..... Laquelle ?.....

souhaite poser ma candidature à la Commission locale de Développement rural de Mont-de-l'Enclus.

Date: 2015

Signature:



Pour des villages vivants et dynamiques – par la participation des citoyens et des décideurs politiques

Wallonie picarde
Wallonie picarde

Communiqué de presse

Objet : Opération de Développement Rural de la Commune de Mont-de-l'Enclus / Appel à candidature pour la Commission Locale de Développement Rural

Tout au long de l'année 2014, les Enclusien(ne)s se sont réunis afin d'identifier les points forts et points faibles de Mont-de-l'Enclus et de ses différents villages. Des thématiques importantes (maintien de l'attractivité touristique de l'entité, développement de l'accueil de la petite enfance, valorisation de la biodiversité, ...) sont apparues et plusieurs idées ont déjà été émises afin de valoriser les atouts et d'améliorer les faiblesses de la commune.

L'Opération de Développement Rural de Mont-de-l'Enclus, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie, franchit une nouvelle étape en ce début d'année 2015 : **la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural de Mont-de-l'Enclus.**

Il s'agit d'une Commission consultative rassemblant de 15 à 60 Enclusien(ne)s qui aura pour tâches principales de définir les grands objectifs de développement de Mont-de-l'Enclus sur base du travail déjà réalisé, de déterminer les projets importants pour Mont-de-l'Enclus et de suivre leur concrétisation. Il s'agit donc d'une occasion exceptionnelle pour participer au développement de sa commune !

Tout(e) Enclusien(ne) souhaitant faire partie de cette Commission doit se manifester **avant le 23 janvier 2015** auprès de la Fondation Rurale de Wallonie (Matthieu Sartorius – 069/87.10.90. - m.sartorius@frw.be).

Fondation Rurale de Wallonie
Rue Henri Lemaire, 1
7911 FRASNES-LEZ-ANVAING
Tél: (0)69/87 10 90
wallonie.picarde@frw.be
www.frw.be

Proposition de répartition membres effectifs / suppléants

Membres effectifs

	H/F	Prénom	Nom	Domicile	Age	Profession	GT	Association
1	F	Dominique	VAN CAUWENBERGHE	Amougies	40+	Accueillante d'enfants	2	Les petits loups Enclusiens
2	H	Dominique	DEPUYDT	Anseroeul	60+	Employé	10	CRIE ASBL, Juan Luis Vives ASBL
3	F	Marie-Thérèse	VANDENHAUTE	Russeignies	60+	Retraitée	4	
4	H	John	LAMPOLE	Orroir	70+	Retraité	6	
5	F	Marie-Christine	ECREPONT	Anseroeul	60+	Employée	4	
6	H	Bertrand	DESRUEZ	Amougies	50+	Chef d'équipe	2	Volleyball du Pays des Collines
7	F	Amélie	DETEMMERMAN	Russeignies	20+	Educatrice spécialisée	1	
8	H	Filip	NEUVILLE	Anseroeul	40+	Fonctionnaire	4	Comité Ecole d'Anseroeul
9	F	Amélie	PECQUEREAU	Amougies	30+	Enseignante	2	
10	H	Nicolas	WEYTSMAN	Russeignies	30+	Aide logistique	5	Entraide Enclusienne
11	H	Jef	JANSSEN	Amougies	60+	Retraité	2	Entraide Enclusienne
12	H	Etienne	VANDROMME	Anseroeul	40+	Responsable de projets	1	Comité Ecole d'Anseroeul

Membres suppléants

	H/F	Prénom	Nom	Domicile	Age	Profession	GT	Association
1	H	Bernard	MARIAGE	Amougies	70+	Retraité	1	3*20 Amougies
2	H	Gregory	BOUDRY	Anseroeul	30+	Ingénieur industriel	0	FC Mont-de-l'Enclus
3	F	Sabine	HAVRIN	Russeignies	50+	Enseignante	0	Fabrique d'église
4	H	Marc	BARA	Orroir	50+	Ouvrier communal	0	
5	H	Marc	GRAS	Russeignies	40+	Indépendant	0	
6	H	Achille	VERMEULEN	Amougies	70+	Retraité	1	3*20 Amougies
7	H	Marc	DETEMMERMAN	Russeignies	50+	Agriculteur	0	
8	H	Yves	SCHEPENS	Amougies	60+	Retraité	0	
9	H	Philippe	WANDERPEPEN	Amougies	50+	Cadre	0	
10	H	Jean-Pierre	VERDONCK	Russeignies	70+	Retraité	0	
11	H	Jean-Luc	BOURDEAUD'HUY	Amougies	50+	Ingénieur	0	FC Mont-de-l'Enclus
12	H	Gerard	D'HONDT	Russeignies	60+	Retraité	0	Entraide Enclusienne

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 26 février 2015

Présents : BOURDEAUD'HUY J.P., Bourgmestre-Président
WEYTSMAN G., DE KEYSER S., Echevins
LEGROS V., VERSTRAETE M., MARTIN N., DETEMMERMAN D.,
VYNCK N., DELCOIGNE O. Conseillers communaux
D'HONDT Ph. Président du CPAS
MAES M.R. Directrice Générale –Secrétaire
Excusés : MAS M., Echevine
GEURTS N., BUCKENS F., ANTOIN J. Conseillers communaux

Objet : Opération de Développement rural
Commission locale de Développement rural – Désignation des représentants de la population

LE CONSEIL COMMUNAL, siégeant à huis clos,

Vu le Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu la décision du Conseil communal du 24 octobre 2013 de réviser notre Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et de solliciter le Ministre de la Ruralité pour bénéficier de l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie ;

Attendu que l'article 5 du décret du 11 avril 2014 stipule que la Commune doit créer une Commission locale de développement rural (CLDR). Celle-ci est présidée par le Bourgmestre ou son représentant. Elle compte dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants ;

Considérant que ces membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux politique, économique, socio-professionnel et culturel de la commune, des différents villages et hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âge de sa population ;

Considérant qu'à la clôture de l'appel à candidature, 24 candidatures étaient recevables pour les représentants de la population au sein de la Commission locale de Développement rural ;

Sur proposition du Collège Communal ;

DECIDE : à l'unanimité

Article 1^{er} : Les membres effectifs et les membres suppléants de la Commission locale de Développement rural représentant la population sont désignés tels que présentés dans le tableau ci-après :

Membres effectifs				Membres suppléants			
	Prénom	Nom	Domicile		Prénom	Nom	Domicile
1	Dominique	Van Cauwenberghe	Amougies	1	Bernard	Mariage	Amougies
2	Dominique	Depuydt	Anseroeul	2	Gregory	Boudry	Anseroeul

3	Marie-Thérèse	Vandenhaut	Russeignies	3	Sabine	Havrin	Russeignies
4	John	Lampole	Orroir	4	Marc	Bara	Orroir
5	Marie-Christine	Ecrepont	Anseroeul	5	Marc	Gras	Russeignies
6	Bertrand	Desruez	Amougies	6	Achille	Vermeulen	Amougies
7	Amélie	Detemmerman	Russeignies	7	Marc	Detemmerman	Russeignies
8	Filip	Neuville	Anseroeul	8	Yves	Schepens	Amougies
9	Amélie	Pecquereau	Amougies	9	Philippe	Wanderpepen	Amougies
10	Nicolas	Weytsman	Russeignies	10	Jean-Pierre	Verdonck	Russeignies
11	Jef	Janssen	Amougies	11	Jean-Luc	Bourdeaud'huy	Amougies
12	Etienne	Vandromme	Anseroeul	12	Gérard	D'Hondt	Russeignies

Article 2 : La présente délibération sera transmise au Service extérieur d'Ath de la DGO3 du Service public de Wallonie, à la Fondation rurale de Wallonie et à IDETA pour information et suite utile.

Par le CONSEIL,

La Directrice générale,
M-R. MAES.

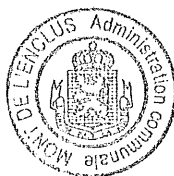
Le Bourgmestre,
J-P. BOURDEAUD'HUY.

POUR EXTRAIT CONFORME
Mont-de-l'Enclus, le 26 février 2015

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

M-R. MAES.



J-P. BOURDEAUD'HUY.

Province de HAINAUT
Arrondissement de TOURNAI
Commune de MONT-DE-L'ENCLUS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 26 février 2015

Présents : BOURDEAUD'HUY J.P	Bourgmestre-Président
WEYTSMAN G. , DE KEYSER S.,	Echevins
LEGROS V., VERSYRAETEN M., MARTIN N., DETEMMERMAN D., VYNCK N.	
DELCOIGNE O.	Conseillers Communaux
D'HONDT Ph.	Président du CPAS
MAES M.R.	Directrice générale –Secrétaire
Excusés : MAS M., Echevine – GEURTS N., BUCKENS F., ANTOIN J.	Conseillers communaux

Objet : Opération de Développement rural
Commission locale de Développement rural – Désignation des représentants du Conseil communal

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu le Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu la décision du Conseil communal du 24 octobre 2013 de réviser notre Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et de solliciter le Ministre de la Ruralité pour bénéficier de l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie ;

Attendu que l'article 5 du décret du 11 avril 2014 stipule que la Commune doit créer une Commission locale de développement rural (CLDR). Celle-ci est présidée par le Bourgmestre ou son représentant. Elle compte dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants ;

Considérant que le nombre maximal de membres au sein de la Commission locale de Développement rural est fixé à 60, et qu'un quart de ces membres peut être désigné au sein du Conseil communal ;

Considérant que 24 candidatures sont recevables pour les représentants de la population au sein de la Commission locale de Développement rural ;

Considérant donc que le nombre de membres pouvant être désignés au sein du Conseil communal est de 8 au maximum ;

Vu la représentation politique au sein du conseil communal déterminant ces mandats et en attribuant 6 la majorité en place et 2 à la minorité selon les critères en la matière ;

DECIDE, à l'unanimité :

ART.1 : de désigner les conseillers communaux suivants en qualité de représentants à la Commission Locale de Développement Rural

pour la majorité :

Membres effectifs : (3)

- WEYTSMAN G.
- BOURDEAUD'HUY J.P.
- GEURTS N.

Membres suppléants : (3)

- MARTIN N.
- BUCKENS F.
- VYNCK N.

pour la minorité :

Membre effectif : (1)

-DELCOIGNE O.

Membre suppléant : (1)

- LEGROS V.

ART.2 : Les mandats s'achèveront au terme de la législature en cours. La perte du mandat de conseiller communal implique nécessairement la perte du mandat au sein de la Commission Locale de Développement Rural et dans cette éventualité, le groupe auquel appartenait le mandataire proposera un autre conseiller communal.

Art.3 : La présente délibération sera transmise au Service extérieur d'Ath de la DGO3 du Service public de Wallonie, à la Fondation rurale de Wallonie et à IDETA pour information et suite utile.

Par le CONSEIL,

La Directrice générale,
(s) M-R. MAES

Le Bourgmestre,
(s) J-P. BOURDEAUD'HUY

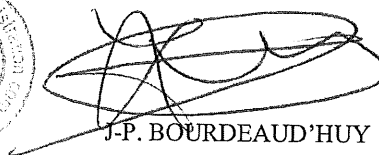
POUR EXTRAIT CONFORME
Mont-de-l'Enclus, le 26 février 2015

La Directrice générale,

M-R. MAES.



Le Bourgmestre,



J-P. BOURDEAUD'HUY

Province de Hainaut
Arrondissement de Tournai
Commune de Mont de l'Enclus

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 1^{er} décembre 2016

Présents : BOURDEAUD'HUY J.P. Bourgmestre-Président
MAS M., WEYTSMAN G., GEURTS N. Echevins
DE KEYSER S., VERSTRAETEN M., MARTIN N., BUCKENS F., VYNCK N.,
DELCOIGNE O., DEPUYDT D., Conseillers communaux
Excusées : BUCKENS F., GUEMJON V. Conseillers communaux
MAS M.R. Directrice générale – Secrétaire

Objet : Opération de Développement Rural

Commission locale de Développement rural – Modification de la composition de la CLDR

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu la décision du Conseil communal du 24 octobre 2013 de réviser notre Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et de solliciter le Ministre de la Ruralité pour bénéficier de l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie ;

Attendu que l'article 5 du décret du 11 avril 2014 stipule que la Commune doit créer une Commission locale de développement rural (CLDR). Celle-ci est présidée par le Bourgmestre ou son représentant. Elle compte dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants ;

Considérant que la liste des membres constituant la commission a été arrêtée par le Conseil communal du 26 février 2015 ;

Considérant que la CLDR du 22 mars 2016 a acté les démissions de Madame Vinciannne LEGROS et de Monsieur Gérard D'HONDT ;

Considérant la délibération du Conseil Communal du 07 avril 2016 modifiant la composition de la Commission Locale de Développement Rural ;

Considérant que la CLDR du 12 octobre 2016 a approuvé les candidatures de Madame Charlotte BARA (rue du Profondnriex n°20 A, 7750 Mont de l'Enclus), Madame Anne-Sophie DUFOUR (rue Ocheroeux n°2, 7750 Mont de l'Enclus) et Monsieur Jean-Marie D'HONDT (Grand Chemin n°7, 7750 Mont de l'Enclus) ;

DECIDE : à l'unanimité

ART.1. D'acter les démissions de Madame Vinciane LEGROS et de Monsieur Gérard D'HONDT

ART.2. D'accepter les candidatures de Madame Charlotte BARA, de Madame Anne-Sophie DUFOUR et de Monsieur Jean-Marie D'HONDT comme membres de la CLDR

ART.3. Les membres effectifs et les membres suppléants de la Commission Locale de Développement Rural sont désignés tels que présentés dans le tableau ci-après :

	EFFECTIFS		SUPPLEANTS
1	Mme. Dominique VAN CAUWENBERGHE	1	M. Gregory BOUDRY
2	M. Marc BARA	2	Mme. Charlotte BARA
3	Mme. Marie-Thérèse VANDENHAUTE	3	M. Bernard MARIAGE
4	M. John LAMPOLE	4	Mme. Sabine HAVRIN
5	Mme. Marie-Christine ECREPONT	5	M. Marc GRAS
6	M. Bertrand DESRUEZ	6	M. Achille VERMEULEN
7	Mme. Amélie DETEMMERMAN	7	M. Marc DETEMMERMAN
8	M. Filip NEUVILLE	8	M. Yves SCHEPENS
9	Mme. Amélie PECQUEREAU	9	M. Philippe WANDERPEPEN
10	M. Nicolas WEYTSMAN	10	M. Jean-Pierre VERDONCK
11	M. Jef JANSSEN	11	M. Jean-Luc BOURDEAUD'HUY
12	M. Etienne VANDROMME	12	Mme. Nicole MARTIN
13	M. Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY	13	Mme. Frédérique BUCKENS
14	M. Guy WEYTSMAN	14	Mme. Nora VYNCK
15	M. Noël GEURTS	15	Mme. Anne-Sophie DUFOUR
16	M. Oscar DELCOIGNE	16	Mr. Jean-Marie D'HONDT
17	M. Dominique DEPUYDT		

ART.4. : La présente délibération sera transmise au Service extérieur d'Ath de la DGO3 du Service public de Wallonie, à la Fondation rurale de Wallonie, au cabinet du Ministre du Développement Rural et à IDETA pour information et suite utile.

Par le CONSEIL COMMUNAL,

La directrice générale,

(s) M-R. MAES

Le Bourgmestre,

(s) J-P. BOURDEAUD'HUY

POUR EXTRAIT CONFORME,

Mont-de-l'Enclus, le

12 DEC. 2016

La directrice générale,

M-R. MAES



Le Bourgmestre,
J-P. BOURDEAUD'HUY

PROVINCE
de
HAINAUT
ARRONDISSEMENT
de
TOURNAI
COMMUNE
De
MONT-DE-L'ENCLUS

Du registre aux délibérations du Conseil Communal
de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 09 AVRIL 2015

Présents : BOURDEAUD'HUY J.P. Bourgmestre –
Président;
MAS M., WEYTSMAN G., DE KEYSER S. Echevins ;
MARTIN N., BUCKENS F., DELCOIGNE O. Conseillers
Excusés : LEGROS V., ANTOIN J., VERSTRAETEN M
DETEMMERMAN D.,
CARPREAU D. Directrice-Générale F.F., Secrétaire

Objet : Programme communal de développement rural (PCDR) – Commission locale de
développement rural (CLDR) – Approbation du Règlement d'ordre intérieur

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu le Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu l'Arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural ;

Vu le code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu la décision du Conseil communal du 24 octobre 2013 de réviser notre Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et de solliciter le Ministre de la Ruralité pour bénéficier de l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie ;

Attendu que l'article 5 du Décret du 11 avril 2014 stipule que la Commune doit créer une Commission locale de développement rural (CLDR). Celle-ci est présidée par le Bourgmestre ou son représentant. Elle compte dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants ;

Considérant que la liste des membres constituant la commission a été arrêtée par le Conseil communal du 26 février 2015 ;

Considérant que la Commission locale de Développement rural, lors de sa réunion du 17 mars 2015, a approuvé ce règlement ;

Considérant que l'article 9 § 3 du Décret du 11 avril 2014 précise que « Sur sa proposition, la commune arrête le règlement d'ordre intérieur de la commission locale de développement rural » ;

DECIDE : à l'unanimité

Article 1^{er} : D'approuver le Règlement d'ordre intérieur de la Commission locale de développement rural

Article 2 : De transmettre la présente délibération au Service extérieur d'Ath de la DGO3 du Service public de Wallonie, à la Fondation rurale de Wallonie et à IDETA pour information et suite utile.

FAIT EN SEANCE DATE QUE DESSUS

Le Secrétaire,

Le Président,

(s) CARPREAU D.

(s) BOURDEAUD'HUY J.P.

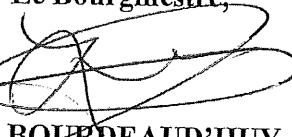
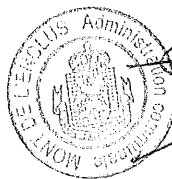
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME, Mont-de-l'Enclus, le 10 avril 2015

La Directrice Générale F.F.

Le Bourgmestre,



CARPREAU D.
Chef administratif



BOURDEAUD'HUY J.P.

Commune de Mont-de-l'Enclus
Opération de développement rural

Commission locale de Développement rural
Règlement d'ordre intérieur

TITRE I. DÉNOMINATION, OBJET, SIÈGE, DURÉE

ART.1.

Conformément au Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural, articles 5 et 6, et conformément à la décision du Conseil communal de Mont-de-l'Enclus en date du 26 février 2015, est créée une Commission locale de développement rural de Mont-de-l'Enclus, ci-après dénommée Commission.

ART.2.

Les missions générales de la Commission sont :

- assurer la concertation permanente entre les parties intéressées, notamment, l'autorité communale, les associations locales et la population de la commune, et tenir compte réellement du point de vue des habitants ;
- répondre, en tant qu'organe consultatif à la disposition de la Commune, à toutes les demandes d'avis et, au besoin, s'exprimer d'initiative ;
- approfondir, harmoniser et mettre en ordre de priorité toutes les propositions qui lui sont soumises ;
- dresser les axes directeurs et le cadre d'un projet de programme de développement rural ;
- préparer, avec l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie et de l'auteur de programme communal de développement rural, IDETA, le projet de programme communal de développement rural qui sera soumis au Conseil communal qui est seul maître d'œuvre ;

Les missions générales de la Commission après approbation du Programme communal de développement rural sont :

- faire des propositions de projets de conventions ;
- assurer la préparation de chaque demande de convention ;
- assurer le suivi des conventions et de l'exécution de celles-ci ;
- assurer la mise-à-jour du programme communal de développement rural ;
- demander aux groupes de travail d'approfondir un sujet si elle le juge utile ; dans ce cadre, les groupes de travail informent le Président et la Fondation Rurale de Wallonie de la tenue de leurs réunions et leur adressent copie du compte-rendu endéans les 10 jours

ART.3.

Le siège de la Commission locale de développement rural de Mont-de-l'Enclus est établi à l'Administration communale de Mont-de-l'Enclus, Place d'Amougies, 2 à 7750 Mont-de-l'Enclus.

ART.4.

La Commission est constituée pour la durée de l'opération de développement rural.

TITRE II. DES MEMBRES**ART.5.**

Le Bourgmestre ou l'Échevin délégué préside la Commission.

ART.6.

Sont considérés comme membres, outre les personnes citées dans l'annexe numérotée et datée, toutes personnes admises comme telles par le Conseil communal sur proposition de la Commission.

ART.7.

La liste des membres reprise en annexe n'est pas définitive :

- Tout membre est libre de se retirer en le notifiant par lettre au Président. Cette démission deviendra effective à dater de la réception de la lettre.

- Toute personne peut poser sa candidature en adressant sa demande par lettre au Président.

La commission se prononcera annuellement lors de l'examen et de l'approbation de son rapport annuel, par vote secret à majorité simple des membres inscrits, sur l'admission des candidats.

Tout membre empêché d'assister à une réunion de la CLDR doit en avertir prioritairement le Président.

Un registre des présences sera tenu par le secrétariat. Sur base de celui-ci, lors de l'élaboration du rapport annuel, le Président interrogera par courrier le(s) membre(s) non excusé(s) et absent(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée au Président dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective et actée lors de la réunion de la Commission consacrée au rapport annuel.

ART.8.

Le secrétariat de la Commission sera assurée par la Fondation rurale de Wallonie – Rue Henri Lemaire, 1 à 7911 Frasnes-lez-Anvaing.

ART.9.

Les membres de la Commission ne peuvent entreprendre des actions au nom des groupes de travail ou de la Commission sans l'accord de la Commune ou du Secrétariat.

TITRE III. FONCTIONNEMENT**ART.10.**

La Commission se réunit chaque fois que l'Opération de développement rural le requiert.

La Commission est tenue de se réunir un minimum de quatre fois par an.

ART.11.

Le Président, d'initiative ou à la demande d'un tiers des membres inscrits, convoque les membres par écrit au moins 10 jours ouvrables avant la date de réunion.

ART.12.

La convocation mentionne l'ordre du jour dont les différents points établis par le Président ou à la demande d'un ou plusieurs membres de la Commission seront seuls l'objet de prises de décisions.

Un point « divers » sera systématiquement inscrit à l'ordre du jour et son contenu sera déterminé en début de séance.

ART.13.

Le Président ouvre et clôture les réunions, conduit les débats. Il veille au respect du présent règlement.

En cas d'absence du Président, la séance est présidée par son délégué, ou à défaut par le doyen d'âge parmi les membres présents. Si celui-ci demande à être déchargé de cette mission, l'assemblée désigne un autre membre qui présidera la réunion.

ART.14.

Le Secrétaire assiste le Président, rédige le procès-verbal des séances, transmet aux membres une copie du projet de procès-verbal de la réunion au plus tard lors de l'envoi de la convocation de la réunion suivante.

Le Secrétaire conserve les archives de la Commission, il est chargé de la gestion journalière de celle-ci. Les rapports et avis de la Commission sont consignés dans un registre qui peut être consulté à l'Administration Communale.

En cas d'absence du Secrétaire, le secrétariat de la séance est assuré par une personne désignée par l'assemblée.

ART.15.

À l'ouverture de chaque séance, le procès-verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation de la Commission. Il est signé par le Président et le Secrétaire de séance ; il est conservé dans les archives de la Commission.

ART.16.

Les propositions de la Commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus. Toutefois, en cas de blocage, un vote peut être organisé à la majorité simple des membres inscrits. Si le quorum (deux tiers) des membres inscrits n'est pas atteint, le vote se déroulera à la réunion suivante à la majorité simple des membres présents.

ART.17.

La Commission peut inviter toute personne dont elle désire recueillir l'avis.

ART.18.

Un membre de la Commission ne peut participer à un vote concernant des objets pour lesquels il a un intérêt direct et particulier (à apprécier par la Commission).

ART.19.

Les membres de la Commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement.

Chaque membre peut consulter les archives de la Commission en faisant la demande auprès du Secrétariat.

ART.20.

Le présent règlement peut être modifié après inscription explicite à l'ordre du jour par la Commission par un vote à la majorité simple des membres inscrits.

Toute modification doit être approuvée par le Conseil communal pour entrer en vigueur.

ART.21.

La Commission est tenue d'élaborer au plus tard le 1^{er} mars de chaque année, un rapport sur son fonctionnement et sur l'état d'avancement de l'Opération de développement rural. Ce rapport est remis à l'autorité communale qui le transmettra au Ministre ayant le Développement rural dans ses attributions le 31 mars au plus tard.

ART.22.

La Commission est tenue de se conformer au Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement rural et à l'Arrêté du 12 juin 2014 pour tout ce qui n'est pas spécifié dans le présent règlement.

Ainsi arrêté en réunion de la Commission Locale de Développement Rural de la commune de Mont-de-l'Enclus en date du 17 mars 2015

Le Secrétaire,



Fondation rurale de Wallonie

Le Président,

L'Echevin délégué

Annexe 1 : liste des membres de la CLDR (par ordre alphabétique)

Quota « habitants »

Marc BARA – Orroir
Gregory BOUDRY – Anseroeul
Jean-Luc BOURDEAUD’HUY – Amougies
Dominique DEPUYDT – Anseroeul
Bertrand DESRUEZ – Amougies
Amélie DETEMMERMAN – Russeignies
Marc DETEMMERMAN – Russeignies
Gerard D’HONDT – Russeignies
Marie-Christine ECREPONT – Anseroeul
Marc GRAS – Russeignies
Sabine HAVRIN – Russeignies
Jef JANSSEN – Russeignies
John LAMPOLE – Orroir
Bernard MARIAGE – Amougies
Filip NEUVILLE – Anseroeul
Amélie PECQUEREAU – Amougies
Yves SCHEPENS – Amougies
Dominique VAN CAUWENBERGHE – Amougies
Marie-Thérèse VANDENHAUTE – Russeignies
Etienne VANDROMME – Anseroeul
Jean-Pierre VERDONCK – Russeignies
Achille VERMEULEN – Amougies
Philippe WANDERPEPEN – Amougies
Nicolas WEYTSMAN – Russeignies

Quota « conseillers communaux »

Jean-Pierre BOURDEAUD’HUY – Amougies
Frédérique BUCKENS – Orroir
Oscar DELCOIGNE – Orroir
Noël GEURTS – Russeignies
Vincianne LEGROS – Amougies
Nicole MARTIN – Anseroeul
Nora VYNCK – Orroir
Guy WEYTSMAN - Orroir

Fondation Rurale de Wallonie
Rue Henri Lemaire, 1
7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69/87 10 90
wallonie.picarde@frw.be
www.frw.be

Effectifs /Suppléants	Titre	Prénom	NOM	Adresse	Ville	Téléphone	GSM	Email
/	Monsieur	Philippe	D'HONDT					
/	Madame	Christine	EVERAERTS	Rue Gualbert, 33	7540 Kain			guidesnaturescollines@gmail.com
/	Monsieur	Jean-Paul	FLAMME	Grand'Place, 22	7911 Frasnes-lez-Buissenal	069/58.05.80		lehamo@skynet.be
/	Monsieur	Baptiste	HOTTEKIE	Ruelle des écoles, 1	7890 Ellezelles	068/54.46.00		b.hottekiet@pnpc.be
/	Madame	Anne-Catherine	MANGAIN					
/	Madame	Camille	MESTDAG	Quai Saint Brice, 35	7500 Tournai	069/23.47.01		mestdag@ldeta.be
/	Monsieur	François	OTTEN	Chemin du Vieux Ath, 2C	7800 Ath	068/27.44.34		francois.otten@spw.wallonie.be
/	Monsieur	Jonathan	VANLAERE	Rue Verte Voie, 18	7750 Amougies	069/76.86.45		cpa.amougies@skynet.be
E01	Madame	Dominique	VAN CAUWENBERGHE	Résidence de la Fraternité, 10	7750 Amougies	069/45.53.43		d.vancau@outlook.com
E02	Monsieur	Dominique	DEPUYDT	Grand Chemin, 2	7750 Anseroeul	069/45.44.76		d.depuydt@hotmail.com
E03	Madame	Marie-Thérèse	VANDENHAUTE	Place de la Gare, 5	7750 Russeignes	069/76.89.70		rene.weytsman@skynet.be
E04	Monsieur	John	LAMPOLE	Enclus du Haut, 31	7750 Orroir	069/35.45.82		f.vanmeerhaeghe@gmail.com
E05	Madame	Marie-Christine	ECREPONT	Grand Chemin, 2	7750 Anseroeul		0485/74.34.30	mc.ecrepont@gmail.com
E06	Monsieur	Bertrand	DES RUEZ	Résidence de la Fraternité, 10	7750 Amougies	069/45.53.43		b.desruez@gmail.com
E07	Madame	Amélie	DETEMMERMAN	Rue Labroye, 17	7750 Russeignes		0478/36.19.04	detemmermanamelie@gmail.com
E08	Monsieur	Filip	NEUVILLE	Place d'Anseroeul, 34	7750 Anseroeul		0479/59.87.76	marie.filip@belgacom.net
E09	Madame	Amélie	PECQUEREAU	Rue de la cavée, 10	7750 Amougies		0498/36.06.36	gustilla24@hotmail.com
E10	Monsieur	Nicolas	WEYTSMAN	Place de la Gare, 5	7750 Russeignes	069/76.89.70		rene.weytsman@skynet.be
E11	Monsieur	Jef	JANSSEN	Couture du moulin, 54	7750 Russeignes		0478/33.69.93	fd248626@skynet.be
E12	Monsieur	Etienne	VANDROMME	Chemin du Crédit, 30	7750 Anseroeul		0477/83.06.48	etiennevandromme@skynet.be
E13	Monsieur le Bourgmestre	Jean-Pierre	BOURDEAUD'HUY	Rue Horlittin, 58	7750 Amougies		0477/42.85.75	jeanpierre.bourdeaudhuy@hotmail.com
E14	Monsieur l'Echevin	Guy	WEYTSMAN	Rue des Courbes, 1	7750 Orroir	069/45.44.87	0479/44.88.26	gweytsman@skynet.be
E15	Monsieur	Noël	GEURTS	Rue du Couvent, 7	7750 Russeignes	069/76.93.01	0494/41.79.66	
E16	Monsieur	Oscar	DELCOIGNE	Rue de l'Alouette, 27	7750 Orroir	069/45.48.59		oscar.delcoigne@skynet.be
S01	Monsieur	Bernard	MARIAGE	Rue Caumont, 10	7750 Amougies	069/45.52.01		olga-bernard@hotmail.com
S02	Monsieur	Gregory	BOUDRY	Route d'Amougies, 75	7750 Anseroeul		0473/53.92.60	greg.boudry@hotmail.com
S03	Madame	Sabine	HAVRIN	Rue Labroye, 19	7750 Russeignes	069/76.80.95		
S04	Monsieur	Marc	BARA	Rue Profondrieux, 20A	7750 Orroir	069/45.47.87		
S05	Monsieur	Marc	GRAS	Place de Russeignes, 9	7750 Russeignes		0471/72.54.16	
S06	Monsieur	Achille	VERMEULEN	Couture d'Orroir, 37	7750 Amougies	069/76.88.12		vt6488584@base.be
S07	Monsieur	Marc	DETEMMERMAN	Rue Labroye, 19	7750 Russeignes	069/76.80.95		
S08	Madame	Yves	SCHEPENS	Rue Caumont, 15	7750 Amougies		0495/50.42.22	
S09	Monsieur	Philippe	WANDERPEPEN	Rue Horlittin, 46	7750 Amougies		0472/93.32.96	phwanderpepen@yahoo.com
S10	Monsieur	Jean-Pierre	VERDONCQ	Rue du Lait battu, 2	7750 Russeignes	069/76.89.10		verdoncq_purtin@skynet.be
S11	Monsieur	Jean-Luc	BOURDEAUD'HUY	Rue Verte Voie, 28	7750 Amougies	069/76.90.41		jeanluc.bourdeaudhuy@rosier.eu
S12	Monsieur	Gerard	D'HONDT	Rue-Guerissart, 2	7750-Russeignes		0496/29.18.01	
S13	Madame	Nicole	MARTIN	Chemin Rejet à Rhosnes, 4	7750 Anseroeul		0476/27.02.56	
S14	Madame	Frédérique	BUCKENS	Rue du Profondrieux, 20/A	7750 Orroir	069/45.47.87	0499/30.80.57	buckensfr@gmail.com
S15	Madame	Nora	VYNCK	Rue des Courbes, 66	7750 Orroir	069/66.72.48		
S16	Madame	Vincianne	LEGROS	Route d'Anseroeul, 42	7750 Amougies	069/44.59.64	0476/66.96.15	vinciannelegros@yahoo.fr
E17	Madame	Anne-Sophie	DUFOUR	Rue Ocheroeulx, 2	7750 Anseroeul		0478/36.79.41	anneso.dufour@gmail.com
S16	Monsieur	Jean-Marie	D'HONDT	Grand Chemin, 7	7750 Anseroeul			
	Madame	Charlotte	BARA					

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement rural

Compte-rendu de la réunion de la
Commission Locale de Développement Rural (CLDR) du
17 mars 2015 à la Maison de Village d'Amougies

Présent(e)s :

Guy WEYTSMAN – Echevin de Mont-de-l'Enclus – Président de la CLDR
Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY – Bourgmestre de Mont-de-l'Enclus
Marc BARA, Frédérique BUCKENS, Oscar DELCOIGNE, Dominique DEPUYDT, Bertrand DESRUEZ, Amélie DETEMMERMAN, Gérard D'HONDT, Marie-Christine ECREPONT, Noël GEURTS, Jef JANSSEN, Vincianne LEGROS, Bernard MARIAGE, Filip NEUVILLE, Amélie PECQUEREAU, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Etienne VANDROMME, Jean-Pierre VERDONCK, Achille VERMEULEN, Nora VYNCK, Philippe WANDERPEPEN, Nicolas WEYTSMAN

Invité(e)s :

Marie-Rose MAES – Directrice Générale – Administration Communale de Mont-de-l'Enclus
Stefaan DE KEYSER – Echevin de Mont-de-l'Enclus
Philippe D'HONDT – Président – Centre Public d'Action Sociale de Mont-de-l'Enclus
Camille MESTDAG – Gestionnaire de projets – Intercommunale IDETA
Corinne BILLOUEZ, Brigitte THIENPONT, Matthieu SARTORIUS – Agents de développement – Fondation Rurale de Wallonie

Excusé(e)s :

Marc DETEMMERMAN, John LAMPOLE, Nicole MARTIN, Yves SCHEPENS

Absent(e)s :

Gregory BOUDRY, Jean-Luc BOURDEAUD'HUY, Marc GRAS,

1. Introduction par le Président de la CLDR

Guy WEYTSMAN, président de la CLDR, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie pour leur participation dans le cadre de l'Opération de Développement Rural. Il invite l'assemblée à féliciter Corinne BILLOUEZ, récemment nommée Directrice Opérationnelle de la Fondation Rurale de Wallonie et lui cède la parole.

2. Ordre du jour de la CLDR

Corinne BILLOUEZ remercie Guy WEYTSMAN et présente Brigitte THIENPONT, qui la remplacera en tant qu'Agent de Développement sur la Commune de Mont-de-l'Enclus.

L'ordre du jour est le suivant :

- Installation de la CLDR et présentation des membres ;
- Approbation du Règlement d'Ordre intérieur (ci-joint) ;
- Etat d'avancement de l'Opération de Développement rural de Mont-de-l'Enclus ;

- Présentation et approbation de la partie 1 du Programme Communal de Développement Rural (analyse des caractéristiques socio-économiques de la commune)
- Prochaines étapes de l'Opération de Développement rural de Mont-de-l'Enclus.

3. Installation de la CLDR et présentation des membres

Un tour de table de présentation est proposé. Chaque membre de la CLDR est invité à communiquer son prénom, son nom, le village où il réside et son éventuelle appartenance à une association.

4. Etat d'avancement de l'Opération de Développement rural

En fin d'année 2013, la Commune de Mont-de-l'Enclus décide de mener sa troisième Opération de Développement Rural avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie.

En 2014, l'intercommunale IDETA est désignée comme auteur de PCDR.

L'ODR est lancée par la phase d'information en mars/avril 2014. Une soirée d'information est organisée pour chaque village.

En mai/juin 2014, une première phase de consultation est menée par la mise en place de **groupes de travail thématiques**. Les habitants sont invités à donner les atouts et les faiblesses de l'entité en matière d'économie, d'agriculture, d'environnement, de la culture...

Cette consultation se poursuit en octobre et novembre par une seconde série de réunions de ces groupes de travail thématique. Pour chaque thème, les chiffres de l'analyse socio-économique et les avis des habitants émis lors des réunions de mai et juin sont comparés et présentés sous forme de tableau. Des propositions de projets sont également émises par les habitants.

Pour poursuivre le travail de manière transversale, il fallait créer la CLDR et en janvier 2015, **un appel à candidature est lancé pour devenir membre de cette Commission**. 24 habitants ont déposé leur candidature, toutes acceptées par le Conseil Communal, et 8 représentants communaux ont été désignés.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons pour cette première réunion d'installation de CLDR.

5. Approbation du Règlement d'Ordre intérieur

Chaque membre de la CLDR a reçu, en pièce-jointe à l'invitation, une proposition de Règlement d'Ordre Intérieur (ROI). Chaque article est parcouru en séance. Avant de passer à l'approbation, les membres sont invités à formuler leurs questions et remarques :

- Pouvez-vous expliciter l'article 16 du ROI ? *L'article vise à encadrer la procédure de décision. Il faut tout d'abord rappeler que, dans la grande majorité des cas, c'est le consensus qui prévaut. Cependant, en cas de blocage, un vote peut être organisé. Dans ce cas, celui-ci se fait à la majorité simple des membres inscrits. Cependant, si le quorum (deux tiers) des membres inscrits n'est pas atteint, le vote se déroule à la réunion suivante à la majorité simple des membres présents.*
- Est-ce que cela veut dire que, s'il n'y a que deux personnes qui viennent aux réunions de CLDR, ceux-ci peuvent voter une décision ? Si oui, les membres de la CLDR doivent être conscients de l'importance d'être présents à ces réunions. *L'objectif est que les absents ne bloquent pas le processus décisionnel par leur absence. Cependant, si la participation est trop faible, la Région Wallonne interpellera la Commune car il est certain qu'on ne décide pas de la réalisation d'un projet à trois ou à quatre.*

- Où se trouve l'annexe numérotée et datée qui reprend la liste des membres de la CLDR que prévoit l'article 06 ? *Celle-ci sera annexée au compte-rendu de cette réunion et sera également annexée au ROI.*

Le ROI est approuvé.

6. Présentation et approbation de la P1 du PCDR

Lors des groupes de travail, quelques données de l'analyse des caractéristiques de la commune ont déjà été présentées. Ce soir, la présentation est un peu différente : elle sera globale (concernera toutes les thématiques) et évolutive (permettra de déceler des tendances et évolutions par une comparaison entre la P1 du PCDR de 1991 et celle d'aujourd'hui).

Concrètement, Matthieu SARTORIUS présentera les données du PCDR de 1991 et questionnera Camille MESTDAG sur les constats actuels.

Le texte de cette présentation est joint au PV.

Pour chaque thématique, les membres sont invités à questionner Camille MESTDAG sur certaines données interpellantes :

- Sur « Mont-de-l'Enclus et la ruralité » :
 - Comment peut-on définir la ruralité ? *Le concept de ruralité est ambigu et varie en fonction des organismes qui se chargent de la définir. Ainsi, par exemple, l'OCDE ne retient que la densité de population (<150hab/km²) alors que la Région Wallonne ajoute deux critères (superficie non-bâtie et superficie de surface boisée). Aussi, la DGO3 a récemment publié une liste des communes wallonnes rurales, semi-rurales ou non rurales. Certains suggèrent également d'ajouter un sentiment d'appartenance au milieu rural pour définir une commune comme rurale ou non. Cependant, peu importe les définitions que l'on adopte, il n'y a aucun doute sur le caractère rural de Mont-de-l'Enclus.*
 - En effet, être rural aujourd'hui ne se limite pas à la densité de population, il s'agit aussi d'une mentalité, d'un état d'esprit qu'il faut continuellement veiller à maintenir afin de préserver la cohésion sociale.
- Sur « Mont-de-l'Enclus et l'agriculture »
 - Quelle est, en hectares, la superficie totale qu'occupe l'agriculture à Mont-de-l'Enclus ? *L'agriculture couvre 1656,52 hectares.*
 - Souvent, ce sont des exploitations agricoles extérieures qui achètent des terres Enclusiennes pour développer leur activité. A-t-on des chiffres pour objectiver ce phénomène ? *Malheureusement non, il s'agit d'une donnée très difficile à chiffrer.*
- Sur « Mont-de-l'Enclus et le dynamisme économique »
 - Lorsqu'on parle du nombre d'indépendants sur l'entité, est-ce une donnée brute ou ce chiffre est-il calculé en équivalent temps plein ? *Il s'agit d'une donnée brute, qui signifie que 380 personnes exercent une activité indépendante sur l'entité, indépendamment du fait qu'ils soient enclusiens ou non et qu'ils exercent cette activité à temps plein ou non.*
 - Lorsqu'on évoque les évolutions du taux de chômage, est-ce qu'on observe un impact de la récente réforme du chômage qui a provoqué l'exclusion de certaines personnes sans emploi ? *Non, les données datent de 2013, cette réforme n'a donc aucun impact sur ces données.*
- Sur « Mont-de-l'Enclus et le niveau de vie »

- Lorsqu'on présente les revenus moyens des Enclusiens, se base-t-on sur les revenus par ménage ou par habitant ? *Il s'agit du revenu par déclaration (revenu médian par déclaration : 22.736 euros). Le revenu moyen par habitant est de 15.571 euros/an.*
- Sur « Mont-de-l'Enclus et l'enseignement/la vie associative »
 - Il est dommage que la Kermesse de Russeignies ait disparue, il s'agissait d'une fête qui dynamisait le village.
 - Il reste cependant certaines activités qui demeurent comme la fête des voisins.
 - Russeignies a fortement été touché par la fermeture de son école.

L'analyse des caractéristiques de la Commune est approuvée.

7. Les prochaines étapes de l'Opération de Développement Rural

Parallèlement au travail d'élaboration du PCDR qui sera mené par la CLDR, des « projets-actions » peuvent être menés dès aujourd'hui car ils reposent sur l'investissement des habitants et vont permettre de dynamiser l'entité de Mont-de-l'Enclus.

Parmi les propositions qui ont été émises lors des groupes de travail, nous proposons aux membres de lancer deux projets-actions qui peuvent être mis en place dès aujourd'hui :

1) Un groupe-action « économie » : le but principal de ce groupe sera de valoriser l'offre commerciale et entrepreneuriale sur l'entité par la mise en place d'une assemblée des commerçants et des entrepreneurs, par une relance de la foire commerciale, des journées « portes ouvertes », différents appels à projets, ...

2) Un groupe-action « environnement » : l'objectif de ce groupe sera de sensibiliser aux enjeux environnementaux par des rencontres avec les agriculteurs, des conférences, des appels à projets, ...

Une fiche d'inscription pour ces groupes actions est distribuée. Les membres sont invités à cocher le(s) groupe(s) au(x)quel(s) ils souhaitent participer (sans obligation). Ils seront alors contactés personnellement pour participer à la réunion de lancement du(des) groupe(s) dont ils font partie.

Enfin, il est également rappelé que ces groupes ne sont pas limités aux membres de la CLDR, que ceux-ci sont invités à en parler autour d'eux et qu'une campagne de publicité sera mise en place pour inviter toute personnes intéressée à y participer.

17 membres se sont inscrits au groupe-action « environnement »

4 membres se sont inscrits au groupe-action « économie »

8. Clôture de la réunion

Guy WEYTSMAN, président de la CLDR, remercie les intervenants pour leurs présentations et les membres pour leur participation active. La prochaine réunion de CLDR se tiendra après les vacances scolaires de Pâques. Les participants sont invités à partager un verre de l'amitié proposé par la Commune.



Corinne BILLOUEZ,
Brigitte THIENPONT,
Matthieu SARTORIUS,
Agents de Développement – FRW Wallonie Picarde

Annexe 1 : liste des membres de la CLDR (par ordre alphabétique)

Quota « habitants »

Marc BARA – Orroir
Gregory BOUDRY – Anseroeul
Jean-Luc BOURDEAUD’HUY – Amougies
Dominique DEPUYDT – Anseroeul
Bertrand DESRUEZ – Amougies
Amélie DETEMMERMAN – Russeignies
Marc DETEMMERMAN – Russeignies
Gerard D’HONDT – Russeignies
Marie-Christine ECREPONT – Anseroeul
Marc GRAS – Russeignies
Sabine HAVRIN – Russeignies
Jef JANSSEN – Russeignies
John LAMPOLE – Orroir
Bernard MARIAGE – Amougies
Filip NEUVILLE – Anseroeul
Amélie PECQUEREAU – Amougies
Yves SCHEPENS – Amougies
Dominique VAN CAUWENBERGHE – Amougies
Marie-Thérèse VANDENHAUTE – Russeignies
Etienne VANDROMME – Anseroeul
Jean-Pierre VERDONCK – Russeignies
Achille VERMEULEN – Amougies
Philippe WANDERPEPEN – Amougies
Nicolas WEYTSMAN – Russeignies

Quota « conseillers communaux »

Jean-Pierre BOURDEAUD’HUY – Amougies
Frédérique BUCKENS – Orroir
Oscar DELCOIGNE – Orroir
Noël GEURTS – Russeignies
Vincianne LEGROS – Amougies
Nicole MARTIN – Anseroeul
Nora VYNCK – Orroir
Guy WEYTSMAN - Orroir

Fondation Rurale de Wallonie
Rue Henri Lemaire, 1
7911 FRASNES-LEZ-ANVAING

Tél: (0)69/87 10 90
wallonie.picarde@frw.be
www.frw.be

Annexe 2: présentation de la Partie 1 du PCDR de Mont-de-l'Enclus

Mont-de-l'Enclus et la ruralité

1. A la fin des années 1980, Mont-de-l'Enclus est une commune rurale dans laquelle plus de 80% de la surface de l'Entité est dédiée à l'agriculture et le bâti n'occupe 6% de la surface de l'entité. La commune est « verte », les cultures agricoles maintiennent l'attractivité paysagère de l'Entité. Qu'en est-il 35 ans plus tard ? Est-ce que Mont-de-l'Enclus est toujours une commune rurale en 2015 ?

Oui, Mont-de-l'Enclus est toujours une commune rurale. Sur le plan de l'occupation du sol, 78,4% du territoire est dédié à l'agriculture alors que le critère wallon est de 54%. Au total, ce sont 88,3% du territoire qui sont non urbanisés.

La perte de territoire agricole l'a été au profit du bâti : de 5,1% en 1981, le bâti occupe aujourd'hui 8,3% du territoire. Ce chiffre est conforme aux moyennes.

Je dirai qu'à Mont-de-l'Enclus les surfaces agricoles sont bien préservées. L'impression de vert est toujours bien présente grâce aux prairies, aux bois et aux alignements d'arbres.

2. Le caractère rural d'une commune ne peut être réduit à son occupation du sol : la densité de population est également une caractéristique majeure de la définition de la ruralité. En 2001, Mont-de-l'Enclus comptait en moyenne 120 hab/km², ce qui permettait également de la considérer comme rurale. Qu'en est-il de cet indicateur aujourd'hui ? Est-ce que Mont-de-l'Enclus est plus densément peuplé qu'il y a 45 ans ?

La densité de population de Mont-de-l'Enclus est aujourd'hui de 132,5 hab/km². Malgré cette augmentation, la densité d'habitants de Mont-de-l'Enclus reste inférieure aux territoires de références : 158,4 hab/km² au PN, 211,5 hab/km² en W et 251,4 hab/km². Le critère européen de ruralité est de 150 hab/km².

D'un point de la répartition spatiale de la population, la population reste globalement concentrée dans les cœurs de village et à l'Enclus-du-Haut, ce qui contribue à préserver l'aspect rural de la commune.

3. Un des principaux objectifs du programme de rénovation rurale de 1991 est de « fixer la population locale ». En effet, à la fin des années 1980, on constatait une diminution progressive mais constante du nombre d'habitants (3.151 habitants en août 1980, un peu plus de 3.000 en 1990). Cette évolution était notamment due à un solde naturel (décès-naissance) très négatif et à un solde migratoire (immigration-émigration) proche de l'équilibre. Mont-de-l'Enclus connaît-il toujours aujourd'hui cette dynamique ?

Non, au contraire. La tendance s'est inversée. Sur la période observée (2003-2013) dans le cadre de cette nouvelle étude, la croissance de la population est continue et même plus forte que les territoires de référence.

De manière plus détaillé, cette croissance vient :

- D'un solde naturel bien moins néfaste (positif 5 ans, négatif 5 ans sur la période)
- D'un solde migratoire presque tjrs très positif

Une hypothèse peut donc être formulée : les nouveaux habitants de Mont-de-l'Enclus sont plutôt des jeunes couples qui améliorent le bilan naturel. Cette hypothèse est d'ailleurs soutenue par l'observation de la pyramide des âges et par la structure des noyaux familiaux qui montre que 44% sont des couples avec enfants.

4. En matière d'aménagement du territoire, on pouvait constater, en 1981, un habitat plus regroupé au nord de la Rhosnes et un habitat très disséminé au sud de celle-ci.

Est-ce toujours le cas aujourd'hui ?

L'observation de la trame bâtie a permis de voir que la densité du bâti est toujours plus importante au nord de la Rhosnes alors qu'on observe plutôt une dispersion du bâti au sud.

Comme je l'ai dit concernant l'évolution de la densité de population, les villages concentrent la plus grosse part du bâti. Cependant les évolutions récentes montrent que de nouvelles constructions forment des extensions linéaires hors des cœurs de villages.

J'ajouterai qu'il faut garder à l'esprit que la dispersion de l'habitat a des conséquences sur la mobilité (tout à la voiture), sur l'accès aux services, sur l'isolement social, sur le paysage, sur le coûts des services collectifs (égouttage, collecte des déchets, etc.).

Concernant plus particulièrement Amougies, il s'agit toujours du centre de la vie enclusienne car la plupart des services publics et des commerces y sont implantés.

À Anserœul, la présence de l'unique école, de l'accueil extra-scolaire et de quelques commerces de proximité en fait un lieu de centralité secondaire.

Mont-de-l'Enclus et l'agriculture

5. En 1988, une centaine de personnes travaillent en milieu agricole (soit 12% de l'activité totale Enclusienne). Dans les années 1980, on perçoit déjà une diminution progressive du nombre d'exploitations (85 exploitations en 1980, 72 exploitations en 1989). Ces dynamiques conjointes d'agrandissement des exploitations et de réduction de la main d'œuvre ont-elles perduré ces vingt dernières années ?

Oui et il s'agit d'une tendance générale qui dépasse le contexte local de Mont-de-l'Enclus.

Aujourd'hui, on compte encore 49 exploitations agricoles, chiffres stables sur les cinq dernières années. En parallèle, la taille moyenne des exploitations augmente. En 2012, elle est de 33,8 hectares (contre 27,3 ha en 2000). La main-d'œuvre est passée sous les 80 personnes occupées contre une centaine en 2000. Et ces dernières sont presque toutes issues de la sphère familiale. Cette diminution s'explique notamment par l'augmentation de l'externalisation de certains travaux à des entreprises agricoles du fait du coût des machines, et par l'augmentation du travail salarié hors de l'entreprise au sein des couples.

Cependant, deux exploitations ont amorcé leur diversification : une chèvrerie d'un côté, de l'autre la Ferme du Harby s'est tournée vers l'approche pédagogique et culturelle.

Nous voudrions attirer l'attention sur un autre chiffre marquant concernant le milieu agricole : l'âge des chefs d'exploitation. 55% ont plus de 55 ans tandis que seulement 5% ont moins de 35 ans. De plus, le taux de reprise est assez faible : seulement 15,6% affirment avoir un successeur et 37,5% affirment ne pas en avoir.

6. En 1980, Anserœul et Russeignies sont considérés comme des villages agricoles (en 1970, 28% d'hommes actifs étaient agriculteurs à Anserœul et 26% à Russeignies). Est-ce encore le cas aujourd'hui ?

À Anserœul, on compte encore 29 exploitations agricoles soit plus de la moitié des exploitations enclusiennes.

D'un point de vue extérieur, Russeignies semble aujourd'hui davantage un village-dortoir dans la mesure où l'on n'y trouve plus de services ni de commerces.

Mont-de-l'Enclus et le dynamisme économique

7. En 1988, 809 personnes sont employées sur l'entité de Mont-de-l'Enclus. Le secteur secondaire capte 51% des emplois et le secteur tertiaire 48%. Est-ce que l'emploi est resté à ce niveau à Mont-de-l'Enclus et les personnes employées sur la commune le sont-elles toujours dans ces secteurs ?

On parle ici de l'emploi salarié.

Non, il y a eu une forte diminution du volume d'emploi salarié et une évolution des secteurs d'activités.

On compte aujourd'hui environ 350 travailleurs salariés à Mont-de-l'Enclus :

- 80% travaillent aujourd'hui dans le secteur tertiaire : les activités médico-sociales et sociales avec hébergement (c'est-à-dire les homes), la restauration, les commerces, les administrations publiques.
- Le secondaire compte encore aujourd'hui 67 travailleurs dans les secteurs de la construction, du textile, de l'imprimerie et le travail du bois.
- Une hypothèse peut être formulée : étant donné les quelques fermetures d'entreprises du secteur manufacturier, on peut légitimement penser que c'est dans le secteur secondaire que les emplois salariés ont diminué.

8. Une partie du cœur de village d'Amougies a la particularité d'être en zone économique (mauve) sur le plan de secteur. Quelle est la place que prend aujourd'hui cette économie dans ce village ?

Le caractère industriel d'Amougies est moins marqué aujourd'hui mais l'activité économique, et l'emploi, sont toujours bien présents. La ZAE du Grand Pré et l'atelier rural d'Anserœul, entre autres, permettent notamment de maintenir des emplois de proximité.

Le village est plutôt devenu un pôle de services, de commerces et d'équipements : c'est toujours bien le village centre de l'entité.

Parallèlement à cette mutation, le DR a contribué à améliorer la qualité du cadre de vie dans le cœur du village.

9. En 2001, 60% des Enclusiens travaillent dans le Hainaut, dont 39% à Mont-de-l'Enclus. 35% des Enclusiens travaillent en Flandre. Cette répartition est-elle toujours semblable aujourd'hui ?

Malheureusement, les statistiques ont changé et ne permettent plus une comparaison parfaite. En effet, aujourd'hui, elles ne tiennent plus compte des enclusiens qui restent travailler à Mont-de-l'Enclus. Cependant, les chiffres disponibles permettent de savoir où vont travailler les salariés qui travaillent hors de Mont-de-l'Enclus. A ce sujet, nous retiendrons que 35% des travailleurs enclusiens travaillent en Wallonie picarde et que 50% travaillent en Flandres, et plus spécialement dans les communes flamandes limitrophes (Renaix, Avelgem et Kluisbergen).

10. En 1988, la commune de Mont-de-l'Enclus accueille 282 indépendants. Est-ce que la commune est parvenue à maintenir son attractivité économique ?

Oui ! Du côté des indépendants on peut même dire qu'il y a eu une très nette croissance. Avec 380 indépendants (dont 42 aidants) aujourd'hui, c'est 21,5% de plus qu'en 2002 et 34% de plus qu'en 1988.

De manière plus détaillée, les indépendants enclusiens sont plutôt actifs, 65%, dans le secteur tertiaire : commerces, professions libérales, services.

Ceci dit, le secteur primaire y représente presque 20%.

11. En 1988, la commune de Mont-de-l'Enclus compte 111 chômeurs, suivant ainsi les évolutions en Wallonie Picarde. Qu'en est-il aujourd'hui ?

En 2003, Mont-de-l'Enclus comptait légèrement moins de 10% de demandeurs d'emploi. En 2013, ils ne représentent plus que 7,2%.

Sur les courbes évolutives, on observe une légère remontée depuis 2011 mais, d'une manière générale, la situation est bien plus favorable que dans les territoires de référence où le taux de chômage se situe plutôt entre 14 et 16%.

Nous avons également regardé comment se qualifie le chômage à Mont-de-l'Enclus. On a pu observer que les chômeurs de courte durée sont plus nombreux et qu'il y a plus de jeunes que dans les territoires de référence.

12. En 2001, 57% des habitants bénéficient d'un revenu net inférieur à 20.000 euros. A l'inverse, 11% des habitants bénéficient d'un revenu net supérieur à 40.000 euros. Bien que la monnaie n'avait pas la même valeur qu'aujourd'hui (inflation monétaire, ...) on s'aperçoit donc que les « revenus élevés (>40 000 euros) » ne concernent qu'une frange très minoritaire des Enclusiens. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Et bien en 2012, les revenus inférieurs à 20.000€ ont diminué et ne représentent « plus que » 42,9% tandis que les revenus supérieurs à 40.000€ ont augmentés et représentent aujourd'hui 22,1%.

12. En 2001, seul 0,2% des Enclusiens sont bénéficiaires du RIS (alors appelé Minimex). Qu'en est-il aujourd'hui ?

0,2% en 2001... 0,8% en 2012.

Certes l'indicateur a augmenté mais il reste nettement plus favorable que dans les territoires de référence : il est compris entre 2% dans le PN et plus de 3% en Wallonie.

Cette observation est en lien direct avec le revenu moyen relativement élevé dont nous venons de parler et avec la faible offre en logements sociaux observée à Mont-de-l'Enclus.

Mont-de-l'Enclus : enseignement et vie associative

13. A la fin des années '80, les Enclusiens sont préoccupés par la chute du nombre d'élèves sur l'entité (503 en 1981, 336 en 1990). C'est le début de la fermeture de certaines sections. Cette évolution s'est-elle poursuivie ?

Malheureusement oui. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'une seule école fondamentale, basée à Anserœul. Les effectifs oscillent autour de 120 élèves, toutes sections confondues.

Un fait marquant a été la fermeture du Lycée en 2005.

14. A la fin des années 1980, des associations Enclusiennes font vivre certains événements (fêtes de septembre, kermesses de villages, ...), vitalisant ainsi l'Entité. On compte en 1980 32 associations, dont plus de la moitié dans le domaine sportif. Est-ce que cette dynamique associative est toujours présente aujourd'hui ?

Oui, d'un point de vue extérieur, le milieu associatif semble toujours riche et varié. Les associations présentes à Mont-de-l'Enclus sont actives dans de multiples domaines : le patrimoine, le folklore, la culture, les sports, la musique, les loisirs.

Plusieurs festivités et événements portés par ces associations égrènent le calendrier local : le défilé carnavalesque, le Drapeau éternel, des courses cyclistes, le Harby Farm Festival, des représentations théâtrales, ...

Le Centre de Lecture Public organise différentes animations pour petits et grands.

Différentes activités sont également proposées pour les jeunes par le Centre Protestant, par les Ateliers du Marais ou par le Patro.

La commune dispose de plusieurs équipements de plein air ou de salles, dont certains ont été aménagés grâce au DR, qui permettent aux associations et aux citoyens de se retrouver.

D'ailleurs, Orroir est un bon exemple pour cela. Il subsiste toujours l'un ou l'autre commerce de première nécessité mais je dirai que la dynamique du village provient des différentes activités qui se tiennent, notamment dans la maison de village et qui y créent de l'animation.

Mont-de-l'Enclus et ses atouts touristiques

15. La commune compte un seul bien classé (ferme à Orroir) et l'Inventaire du Patrimoine Immobilier Culturel de la Belgique recense 15 bâtiments d'intérêt au sein de la commune. Ce patrimoine est-il valorisé ? Si oui, de quelle manière ?

Grâce à des subsides obtenus auprès de la RW, des travaux de restauration ont été réalisés sur des éléments du petit patrimoine : les chapelles du Bas Rejet (Anserœul), du Trieu et rue Guérissart (Russeignies).

En termes de valorisation de ce patrimoine, les nouvelles dynamiques touristiques mises en place à l'échelle de la Wallonie picarde, le réseau point-nœud en cours d'installation et la future Ligne87, s'enrichissent des éléments de patrimoine local et des paysages.

16. En 1981, 8% des habitations sont des résidences secondaires (105). Cette caractéristique existe-t-elle encore aujourd'hui ? Si non, comment se concrétise l'attractivité de Mont-de-l'Enclus aujourd'hui ?

Ce chiffre est en très nette diminution... En 2013, 48 habitations sont déclarées comme résidences secondaires.

Par contre, Mont-de-l'Enclus compte plusieurs hébergements touristiques variés et complémentaires : chambres d'hôte, gîtes, gîtes de groupe...

17. En 1980, L'Enclus du Haut est le moteur de l'attractivité touristique de la Commune. Est-ce encore le cas aujourd'hui et quelles sont les principales évolutions de ce secteur ?

Le tourisme à Mont-de-l'Enclus reste effectivement surtout du tourisme d'un jour avec toujours, l'attractivité de l'Enclus-du-Haut.

Inaugurée en 2002, la Maison des Randonneurs a récemment bénéficié d'une rénovation, d'un agrandissement et de l'élargissement de son champ d'action puisqu'elle compte désormais une salle d'exposition.

Le Schéma directeur vélo va bientôt être complètement opérationnel sur le territoire.

Enfin la ligne87, passant par Mont-de-l'Enclus, permettra bientôt de connecter les différents itinéraires RAVeL de Wallonie picarde.

Mont-de-l'Enclus et l'environnement

18. Le dernier Programme Communal de Développement Rural date d'il y a plus de 20 ans. A cette époque, les thématiques environnementales (biodiversité, propreté, protection de l'environnement, ...) ne sont pas encore prégnantes dans le débat public et il n'existe presque pas de données pour une comparaison avec aujourd'hui. Pouvez-vous donc nous présenter une brève synthèse de l'état de ces thématiques sur le territoire de Mont-de-l'Enclus ?

Sur le plan écologique, on observe en quelque sorte deux grandes entités paysagères : d'une part les versants boisés du Mont, d'autre part la plaine agricole avec la Rhosnes comme axe structurant. Le sommet du Mont est inscrit en N2000 et un petit site d'intérêt biologique est présent à cheval entre Escanaffles et Orroir. La commune participe également aux dynamiques du PN auquel elle est affiliée depuis bientôt 18 ans.

En matière de déchets, avec 128,7kg de déchets par habitant (via les sacs communaux), la commune est plutôt bon élève (191,8kg en moyenne pour la zone IPALLE). Comme la commune partage avec Celles son parc à conteneur, nous ne pouvons malheureusement pas exploiter les données de ce dernier.

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement rural

Compte-rendu de la réunion de la
Commission Locale de Développement Rural (CLDR) du
22 avril 2015 à la Maison de Village d'Amougies

Présent(e)s :

Guy WEYTSMAN – Echevin de Mont-de-l'Enclus – Président de la CLDR
Marc BARA, Frédérique BUCKENS, Oscar DELCOIGNE, Dominique DEPUYDT, Gérard D'HONDT, Marie-Christine ECREPONT, Marc GRAS, Vincianne LEGROS, Bernard MARIAGE, Amélie PECQUEREAU, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Jean-Pierre VERDONCK, Achille VERMEULEN

Invité(e)s :

Camille MESTDAG – Gestionnaire de projets – Intercommunale IDETA
Anne-Catherine MANGAIN – Service logement et urbanisme – Administration Communale de Mont-de-l'Enclus
Brigitte THIENPONT, Mélanie VANDENDRIESSCHE, Matthieu SARTORIUS – Agents de développement – Fondation Rurale de Wallonie

Excusé(e)s :

Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY, Jean-Luc BOURDEAUD'HUY, Bertrand DESRUEZ, Marie-Rose MAES, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Etienne VANDROMME, Philippe WANDERPEPEN, Nicolas WEYTSMAN

Absent(e)s :

Gregory BOUDRY, Amélie DETEMMERMAN, Marc DETEMMERMAN, Noël GEURTS, Sabine HAVRIN, Jef JANSSEN, John LAMPOLE, Nicole MARTIN, Filip NEUVILLE, Yves SCHEPENS, Nora VYNCK

1. Approbation du PV de la réunion de CLDR du 17 mars 2015

Le PV est approuvé par les participants

2. Présentation de la méthodologie

L'objectif de la réunion est de réaliser le diagnostic croisé du PCDR. Il s'agit de confronter les éléments du diagnostic socio-économique aux constats des Enclusiens collectés lors des séances d'information et des groupes de travail afin d'arriver à un réel diagnostic commun de territoire.

Pour ce faire, des tableaux synthétisent l'ensemble des informations sous forme de ressources (atouts et opportunités) et problématiques (faiblesses et menaces) de la Commune (voir tableaux en annexe). En sous-groupes thématiques, les participants sont invités à nuancer/corriger/compléter les informations qui se trouvent sur ces tableaux.

Chaque groupe a l'occasion de travailler sur l'ensemble des thématiques, à savoir pour cette réunion : mobilité ; tourisme et environnement ; services et commerce. Les participants ont 30 minutes pour travailler sur le premier sujet, ensuite les groupes changent de table et ont 20 minutes pour travailler sur le sujet suivant et 10 minutes pour le dernier sujet.

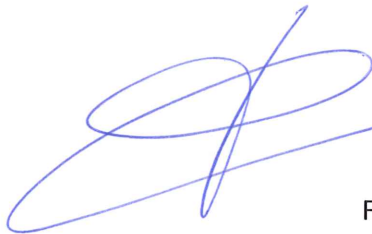
3. Réalisation du diagnostic croisé

Les ajouts/nuances/corrections sont directement apportées sur les tableaux qui figurent aux pages suivantes. Les ajouts/nuances y sont soulignés, les suppressions y sont barrées.

4. Clôture de la réunion

Les Agents de Développement synthétisent les informations apportées par les participants pour chaque thématique.

La prochaine réunion se déroulera en fin mai. La méthodologie sera identique mais portera sur les thématiques suivantes : aménagement du territoire, logement, patrimoine, vie associative, économie et agriculture.



Matthieu Sartorius,
Brigitte Thienpont,
Mélanie Vandendriessche,
Fondation Rurale de Wallonie

3.1. Mobilité

MOBILITE		
Ressources (atouts et opportunités)	Problématiques (faiblesses et menaces)	Compléments
	Aucun outil de mobilité : Plan Communal de Mobilité, Plan de signalisation, Conseiller en Mobilité)	<u>Il serait intéressant de réfléchir à la cohérence de la signalisation sur l'entité. Cela pourrait passer par la réalisation d'un plan de signalisation mais cela n'est pas indispensable au vu de la taille de la commune. Quelques localisations où la signalisation poserait problème :</u> - # rue Gransart/Rue Couture d'Orroir (manquerait un panneau stop) - <u>Il manquerait un stop à « la Vieille motte »</u>
<u>Proximité des pôles urbains</u> <u>Certaines écoles où vont étudier de jeunes Enclusiens diffusent des listes qui permettent d'organiser le covoiturage.</u> <u>Présence de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) qui peut proposer certaines solutions en matière de mobilité pour les personnes âgées.</u> <u>Taxi social de Frasnes-lez-Anvaing se déplace à Mont-de-l'Enclus</u>	Dépendance à la voiture et captivité de certains publics (enfants, ados, personnes âgées, faibles revenus) ↔ plusas de service communal de taxi social ↔ Peu de covoiturage ↔ niveau d'équipement local limité ↔ distance des pôles urbains ↔ niveau desserte TEC (ligne 97 vers	<u>La dépendance à la voiture serait encore plus fortement ressentie à Anseroeul.</u> <u>Bien qu'un service de taxi social est proposé sur l'entité de Mont-de-l'Enclus, les horaires sont parfois inadaptés (quid des déplacements en dehors des « heures de bureau »).</u> <u>Pour réduire cette dépendance à la voiture, plusieurs suggestions :</u> - <u>La Commune (via la bibliothèque par exemple) pourrait centraliser, pour la</u>

	<u>Tournai</u> (confirmé comme fortement problématique)	<u>prochaine rentrée scolaire, l'offre et la demande en matière de covoiturage dans le cadre « scolaire ».</u> <u>- Impliquer les 3*20 et l'ADMR pour améliorer l'offre de transport pour les personnes âgées.</u> <u>- Organisation du covoiturage via les réseaux sociaux ?</u>
	Comportements automobiles (vitesse, ...)	<u>Il faudrait une plus forte présence de la Zone de Police pour organiser des contrôles de vitesse, notamment sur la route provinciale.-</u>
<u>RAVeL (selon certains participants, des problèmes qui pourraient freiner/compromettre la réalisation du RAVeL seraient récemment apparus)</u> <u>Réseau points-nœuds (quid de son entretien ? Certains panneaux seraient déjà déchirés)</u> <u>Ligne 87</u> <u>Connexions inter villages utilisées par les cyclistes (chemin reliant Anserœul à Amougies et Russeignies)</u> <u>Piste cyclable entre Amougies et Anserœul à double sens (parfois dangereux pour les cyclistes qui descendent car priorité de droite, les automobilistes ne regardent pas à gauche).</u>	Déplacements alternatifs : • Pistes cyclables : absentes (Orroir-Amougies), insécurité (chicanes, priorités). <u>Le manque de piste cyclable entre Orroir et Amougies est confirmé par les participants.</u> • Disparition des sentiers, pas d'inventaire, pas tous bien entretenus, balisage, privatisation • Pas de connexions douces entre les villages (ex. : Russeignies-Anserœul) • Chemin reliant Anserœul à Amougies et Russeignies peu praticable en hiver • Ligne 87 : pas de liaison vers Escanaffles • Faible pratique des déplacements scolaires à vélo (pourrait être partiellement amélioré par la réalisation du pont d'Avelgem car beaucoup de jeunes Enclusiens sont scolarisés en Flandre).	<u>Il est indispensable que la Commune soit proactive et sollicite la Province du Hainaut pour qu'elle mène l'actualisation de l'atlas des sentiers communaux sur le territoire de Mont-de-l'Enclus.</u> <u>Le sentiment de manque de connexion douce entre les villages est confirmé. Cela est particulièrement vérifié entre les villages de Russeignies et d'Anserœul où le détour par Amougies est actuellement quasi-indispensable. Ainsi, l'aménagement d'une voie cyclo-piétonne entre ces deux villages serait particulièrement pertinent. Un tracé est déjà envisagé par les participants mais les statuts de propriété devront être vérifiés.</u>

	• Manque d'éclairage en certains endroits (carrefours, ...) <u>Priorités de droite lors de la descente de l'Enclus du Haut sont particulièrement dangereuses pour les cyclistes.</u>	
Bonne desserte TEC vers Renaix <u>et Avelgem</u>	TEC : • fréquence des dessertes, surtout hors périodes scolaires et WE • Desserte de l'Enclus-du-Haut (mais qui sont les <u>touristes qui viendraient en transport en commun à l'Enclus du Haut ?</u>) et d'Anserœul • correspondances en gare <u>Le manque de connexion entre les réseaux bus wallons et flamands. Il n'existe par exemple quasi aucune connexion entre Orroir et Ruien.</u>	
	Enclus-du-Haut : sens interdit pas lisible, stationnement	<u>Le sens interdit à l'Enclus du Haut pose unanimement problème. Il s'agit d'un problème à discuter avec la Commune, les commerçants et les riverains.</u> <u>Le stationnement à l'Enclus du Haut pose problème mais uniquement en été. Il faudrait peut-être mieux renseigner et optimiser l'utilisation des parkings existants comme celui proche de la Tour à l'Enclus du Haut. -</u>

	Russeignies : stationnement anarchique dans le centre du village. Il ne s'agit d'un problème que lorsque le gîte de groupe est loué. Cela n'est pas propre à Russeignies mais est un problème récurrent en cas d'affluence lors d'un évènement ou face à un lieu « populaire ».	
	Anserœul : état des trottoirs. A nuancer : l'état des trottoirs n'est pas remis en cause. Par contre, le trottoir est fortement rétréci voire inexistant à certains endroits, ce qui insécurise les piétons. L'emplacement des bacs à fleurs sur les trottoirs est également parfois un problème, notamment en cas de passage de poussettes.	
Il existe des alternatives à la N48 pour les usagers faibles	Sites accidentogènes : • # Vertbreucq / Couture d'Orroir / Caumont (il s'agit, pour les participants, d'un des carrefours les plus dangereux de Mont-de-l'Enclus). • # N48 / Place d'Anserœul + emplacement de l'arrêt de bus et passage pour piétons (ne dépendrait pas uniquement des aménagements mais surtout du comportement de certains automobilistes qui roulent à vitesse excessive sur la N48). • N48 : très dangereuses pour les usagers faibles (bordures, vitesse), alternatives méconnues • Chicanes (pourraient pousser certains automobilistes à accélérer pour passer en premier, produiraient du stress sur certains enfants à vélos qui ne savent pas passer par la droite)	

	<u>Il manque des panneaux de signalisation « zone de rencontre » (F12) devant les maisons de village d'Orroir et d'Amougies.</u> <u>Les cabines « Belgacom » placées sur le trottoir à certains carrefours sont particulièrement dangereux (exemple : entre route provinciale et chemin du moulin)</u> <u>Place de Russeignies dangereuse sur le plan de la sécurité routière (manque de visibilité)</u>	
	<u>Stationnements de poids-lourds (manque de parking pour poids-lourds confirmé par les participants).</u> <u>Problème relativement contenu : 3 ou 4 camions posent problème sur l'entité.</u>	
	<u>Fauchage tardif parfois dangereux pour la mobilité</u>	
	<u>-Manque de zone d'évitements, et ceux-ci devraient être mieux renseignés, lors de chemins étroits.</u>	

3.2. Tourisme

TOURISME		
Ressources (atouts et opportunités)	Problématiques (faiblesses et menaces)	Compléments
Attractivité récréative reconnue (paysage, relief, bois)		
35 emplois dans le secteur		
Biens communaux à l'Enclus-du-Haut : parcelle de la rue du Renard, Tour de l'Enclus du Haut, Maison des Randonneurs, <u>Pendant la belle période, une partie de la maison des Randonneurs fait office de galerie d'exposition. La Maison des Randonneurs n'a jamais beaucoup attiré le public, il semblerait que ce soit dû à l'accueil par des étudiants qui ne connaissent que peu la commune</u>		<u>La maison des randonneurs pourrait être tenue par un membre du personnel communal. Cela permettrait au touriste d'avoir une meilleure information et à la commune de mieux rentabiliser son bâtiment. Des collaborations avec les guides nature</u> <u>pourraient également être menées.</u>

Parc naturel du Pays des Collines (PNPC) Maison du Tourisme de Wallonie picarde		<u>Mont-de-l'Enclus ne semble pas intégré dans ces outils transcommunaux. Par exemple, aucun producteur n'est repris dans la liste des producteurs du PNPC ou dans le projet Collinaria. La communication devrait être améliorée de manière à ce que la commune puisse bénéficier aussi des projets mis en place.</u> —
La qualité du cadre naturel est à l'origine de la forte attractivité touristique		
Offre en hébergements touristiques (gîtes, chambres d'hôtes)	Hébergements touristiques méconnus	
Maillage doux intéressant à l'échelle locale et supralocale : RAVeL, réseau points-nœuds, Ligne87, passerelle entre Orroir et Avelgem	Mauvaise connaissance des circuits cyclo-pédestres Mauvais entretiens des sentiers et du balisage de l'Enclus-du-Haut <u>Suppression de certains sentiers par des agriculteurs ou des particuliers (ex : Orroir, Profondrieux)</u>	<u>Les citoyens de Mont-de-l'Enclus utilisent les sentiers pour les loisirs ou pour faire du sport. La plupart des chemins et sentiers n'ont pas un rôle utilitaire.</u> <u>Des circuits pédagogiques/ thématiques pourraient être créés : découverte des fermes,</u>

		patrimoine, faune et flore, chapelles, etc) <u>Une carte des promenades devrait être installée devant la maison communale de manière à être visible même lorsque l'administration est fermée.</u>
	Pas de possibilité d'accueil des mobil-homes	
<u>-Les villages ont aussi des atouts pour le tourisme : sentiers VTT, circuits de randonnée, éléments du Petit Patrimoine, etc</u>	Concentration du tourisme sur l'Enclus-du-Haut	<u>Mettre en avant les atouts des villages semble plus difficile. En effet, l'Horeca est rassemblé à l'Enclus du Haut et rien n'est proposé ailleurs.</u>
	Bilinguisme peu développé pour l'accueil touristique	<u>Mont-de-l'Enclus n'est pas une commune à facilité. Malgré cela, un grand nombre d'information est déjà disponible en flamand.</u>
	Privatisation de certains sentiers	

<u>Des producteurs sont présents sur l'entité :</u> - <u>la chèvrerie de l'Enclus à Amougies</u> - <u>Patrick planchon, apiculteur à Russeignies</u> - <u>Glaces artisanales à Orroir-</u>	Manque de vision globale : • Touristes livrés à eux-mêmes • Peu d'activités proposées • Problèmes de stationnement à l'Enclus-du-Haut • Pas d'équipements adaptés : parking, aire de jeux <u>privés</u> • Pas de possibilité d'acheter des produits locaux • Pas de produits locaux dans l'entité	<u>La vente à la ferme est freinée par les contraintes que cela entraine en termes d'investissements (normes AFSCA, etc).</u>
-	<u>En plus de distraire les automobilistes, les panneaux publicitaires lumineux sont disgracieux et néfastes au tourisme.-</u>	

3.3. Environnement

ENVIRONNEMENT		
Ressources (atouts et opportunités)	Problématiques (faiblesses et menaces)	Compléments
Relief, réseau hydrographique et bois : éléments majeurs du paysage qui contribuent à l'attractivité résidentielle et touristique de Mont-de-l'Enclus	<u>La qualité des eaux est mauvaise, on ne trouve par exemple plus de poissons dans la Rhosnes</u>	<u>Un Plan Rivière devrait être mené conjointement avec la commune de Renaix pour améliorer la qualité des eaux de la Rhosnes.</u>
Cadre naturel, caractère vert Fort intérêt paysager	Tourisme : pression sur la biodiversité	
Outils de préservation et de valorisation : Parc naturel du Pays des Collines, Contrat de rivière Escaut-Lys, Natura 2000 et Site de Grand Intérêt Biologique, plan MAYA depuis 1 an (doit être prolongé tous les ans), guides-nature Fauchage tardif positif pour la biodiversité	<u>Convention « bords de Route—Fauchage tardif » suspendue depuis plus de 5 ans (minimum)</u> Fauchage tardif inapproprié en certains endroits (sécurité routière : manque de visibilité)	<u>Le PNPC fait beaucoup d'actions mais n'est pas très connu sur MDE : une permanence sur la commune est-elle envisageable ?</u> <u>La commune devrait donner plus de crédibilité au PNPC en respectant par exemple les avis urbanistiques donnés par la commission d'aménagement du territoire et de l'urbanisme.</u>

		—
Parc naturel du Pays des Collines : bulletin d'information, inventaire des vergers en cours	Commune pas assez impliquée dans le Parc naturel et dans le contrat rivière Escaut-Lys	
Arbres et haies remarquables		<u>L'écomusée de Lahamaide organise parfois des animations à ce sujet sur MDE.</u> —
Présence de Robinier entre Orroir et Avelgem, <u>Mellifère donc intérêt pour les oiseaux et les insectes (à confirmer par le PNPC).</u> <u>Sorbier dans le bois de l'Enclus</u>	Perte de biodiversité (avifaune, abeilles, flore)	<u>Idées de projets : créer un rucher didactique communal géré par les apiculteurs de MDE, organiser des ateliers de constructions d'hôtels à insectes et de nichoirs.</u>
Bois communal en bon état	<u>Dégradation des bois par les engins de sylviculture</u>	<u>Mettre en relation les différents gestionnaires (Région wallonne, commune, privés) pour préserver certaines zones du bois ?-</u>

Ancienne gare d'Orroir : observatoires à oiseaux (vue sur N2000) <u>le site de grand intérêt biologique</u>	Accessibilité difficile pas d'accès pour les habitants et les touristes	<u>Le site est-il privé ?</u> <u>Idées de projet :</u> <u>Mieux indiquer le site et son rôle.</u> <u>Plantations de mellifères sur le site des observatoires</u>
Potentiels des bassins d'orage d'Orroir : plantations, semis de manière à en faire une mare didactique <u>Les pelouses sont actuellement fauchées par la commune → passer à du fauchage extensif ? moutons par exemple.</u>	Orroir : problème d'inondations	<u>Le problème des inondations semble réglé.</u>
Parc à conteneur transcommunal <u>(sur la commune de Celles)</u> <u>Eté solidaire</u>	Déchets brûlés dans les fonds de jardin Déchets sauvages: • Manque d'information par IPALLE • Comportements des cyclotouristes, des promeneurs et des automobilistes	<u>Le manque de propreté et l'incivilité sont problématiques : canettes dans les fossés ou dans les cultures, déchets ménagers dans les filets à déchets, etc.</u> <u>Solutions : sensibilisation (panneaux « ramassage des déchets réalisé par telle école... », poubelles de tri enterrées</u>
	Déversements suspects dans la Rhosnes (fonds de cuve) <u>avérés par les participants. Il s'agit sûrement de contenus qui devraient être mis en décharge moyennant un coût de traitement.</u>	

	Manque d'entretien de l'ancienne ligne de chemin de fer (RAVeL)	
	Comportements des agriculteurs et des particuliers : pulvérisation de désherbant	<u>Difficulté : sensibiliser les gros entrepreneurs agricoles</u> <u>Sensibilisation des particuliers qui ne connaissent pas la dangerosité des produits</u>
<u>le projet de réserve naturelle à Orroir (2 bassins)</u>	Projet de ZAE à Orroir : menace pour le projet de réserve naturelle	<u>La ZAE devrait être limitée à 25 Ha (étude d'IDETA et de la commune)</u> <u>Attention à l'accès à la ZAE (voiries adaptées)</u>
	Problèmes d'érosion des berges des cours d'eau	
	Site UCO ZAE « Grand pré »	<u>Il s'agit d'un chancre au milieu d'Amougies mais pas forcément d'un problème environnemental (à vérifier)</u> —
	<u>Remblaiements non autorisés</u> <u>Fertilisation des cultures par du purin sans</u>	

	<u>autorisation de la commune</u> → pas de laxisme de la part des autorités communales	

3.4. Services et commerces

SERVICES & COMMERCES		
Ressources (atouts et opportunités)	Problématiques (faiblesses et menaces)	Compléments
ONE ATL « Ribambelle » + PAJA, HAMO Patro Clubs de foot <u>Atelier du marais – Harmonie</u> <u>Petits loups enclusiens</u>	<i>Seulement deux accueillantes d'enfants</i> Taux d'accueil de la petite enfance parmi les plus faibles de la RW (5%) Pas de structure d'accueil de la petite enfance Pas de local réservé aux consultations ONE Pas d'activités pour les 0-6 ans → Impact sur le sentiment d'appartenance et la cohésion sociale	<u>L'accueillante de Russeignies a arrêté ses activités mais nouvelle accueillante à Anseroeul</u> <u>Forte demande d'une crèche (soit sur le site de l'Athénée, soit en lien avec la seule école à Anseroeul afin de créer un pôle dédié à la petite enfance.</u> <u>Proposition d'utiliser de l'équipement mobile (ex : coffre à jouets, déco, armoire)</u> <u>Nuancer l'absence d'activités pour les 0-6 ans car il existe des activités organisées par la bibliothèque, les cours de psychomotricité, l'équitation à la ferme du Harby.</u> <u>Pour les activités des plus jeunes : voir avec le Centre culturel, le centre Protestant...</u> <u>Recherche de subsides pour l'organisation de spectacles (ex : Art et Vie)</u>

	Plus qu'une seule école Concurrence de l'enseignement en immersion à Celles → Animation et dynamique des villages → Impact sur le lien social	<u>La seule école à Anseroeul doit persister-, il faut organiser des activités spécifiques.</u> <u>Il n'y a aucune concurrence pour l'enseignement immersif puisque MDE ne propose rien de ce genre. Ce serait plutôt une force.</u> <u>Forte publicité des écoles flamandes par toutes-boîtes sur le territoire de MDE.</u>
<i>Services du CPAS (social, médiation de dettes, repas chauds à domicile, nettoyage, aides familiales, gardes malades, Aide à Domicile en Milieu Rural, gardiennes d'enfants à domicile, permanences juridiques gratuites)</i> ALE Titres-services	Taux de couverture médicale parmi les plus faibles: 1 médecin pour 1.200 habitants	<u>L'offre est à nuancer car on peut comptabiliser 2 médecins, 3 kinés, des infirmières à domicile, 1 ORL, 1 ostéo, 1 vétérinaire, 1 centre de bien-être avec piscine. Toutes ces infos sont communiquées régulièrement via le bulletin communal.</u> <u>Manque d'info sur les activités de l'ALE-</u>
<i>Maison de repos et de soins</i> <u>3 sociétés 3X20</u>	Accueil des personnes âgées, pas de résidences-services ou de services spécifiques → Départ des aînés	<u>Le taux d'occupation de la maison de repos ne permet pas d'accueillir de nouveaux pensionnaires. Un projet d'agrandissement serait à penser (PPP)</u> <u>Manque de logements adaptés pour personnes âgées. Un quartier résidentiel mixte ou une résidence-services serait utile à MDE.</u> <u>-Les clubs 3x20 présents dans l'entité ne font pas d'activité dans les homes et les écoles.</u>

<i>Image positive véhiculée par certains commerces spécialisés (vélo, tourisme, ameublement) + Gifshop Palace – jouets et déco</i> <i>Commerce fort présent à l'Enclus-du-Haut (HORECA) grâce au tourisme</i> Installation d'une nouvelle grande surface (OKAY)	Méconnaissance des services/commerces/indépendants existants Manque de coordination des commerces / pas de forum ou de répertoire des commerçants	<u>-La promotion des commerçants et indépendants se fait via un livret publicitaire réalisé par un privé sur l'ensemble des communes de Celles, MDE et Frasnès. Certains trouvent qu'il y a beaucoup d'erreurs</u> <u>La création d'une association de commerçants pourrait aboutir à une dynamique entre commerçants et à de nouvelles propositions d'activités. Cela devrait se faire à l'initiative de l'Echevin du commerce.</u>
	Faible attractivité des commerces sur les habitants (anciens et nouveaux)	<u>Les habitants de Russeignies font leurs achats sur Renaix ou Celles.</u> <u>Amélioration avec le OKAY-</u>
	Faible visibilité des commerces vers les consommateurs / vers l'extérieur	-
	Disparition du marché d'Anserœul Plus de commerçants ambulants Plus aucun commerce à Russeignies <i>Pas d'artisans alimentaires (boucher, boulanger)</i>	<u>Le marché d'Anserœul et plus récemment celui d'Amougies ont cessé leurs activités. Ce type de marché n'a plus la cote.</u> <u>Un marché nocturne en saison est à penser.</u> <u>Par contre, accueillir un marché fermier le dimanche à l'Enclus du Haut pourrait fonctionner.- De plus, aucune concurrence avec les superettes d'en haut puisqu'il n'y en a pas.</u> <u>Des dépôts de pains et de viandes se font</u>

		<u>dans les superettes mais cela reste industriel.</u> <u>Présence d'un boulanger à Anseroeul (artisan)</u>
	Accessibilité de l'enseignement secondaire (TEC) Pas-Plus de service communal de taxi social Accès aux services de l'aide à la jeunesse (Tournai) Accès aux soins d'urgence Maison de l'Emploi basée à Estaimpuis	<u>En effet, il existe des problèmes pour le n° d'appel 112. Une information des citoyens devrait se faire dans le bulletin communal afin de leur indiquer la bonne marche à suivre en cas d'urgence.</u> <u>MDE s'est retirée du service d'Estaimpuis.(inefficace)-</u>
<u>Nombreux artistes sur le territoire</u>	<u>Manque de valorisation.</u> <u>Manque d'activités</u>	

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement rural
Compte-rendu de la réunion de la
Commission Locale de Développement Rural (CLDR) du
02 juin 2015 au local social de Russeignies

Présent(e)s :

Guy WEYTSMAN – Echevin de Mont-de-l'Enclus – Président de la CLDR
Marc BARA, Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY, Jean-Luc BOURDEAUD'HUY, Frédérique BUCKENS, Oscar DELCOIGNE, Dominique DEPUYDT, Bertrand DESRUEZ, Amélie DETEMMERMAN, Gérard D'HONDT, Marie-Christine ECREPONT, Sabine HAVRIN, John LAMPOLE, Bernard MARIAGE, Amélie PECQUEREAU, Yves SCHEPENS, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Etienne VANDROMME, Jean-Pierre VERDONCK, Philippe WANDERPEPEN

Invité(e)s :

Philippe D'HONDT – Président du CPAS de Mont-de-l'Enclus
Anne-Catherine MANGAIN – Service logement et urbanisme – Administration Communale de Mont-de-l'Enclus
Brigitte THIENPONT, Mélanie VANDENDRIESSCHE, Matthieu SARTORIUS – Agents de développement – Fondation Rurale de Wallonie

Excusé(e)s :

Marie-Rose MAES – Directrice Générale de l'Administration communale
Camille MESTDAG – Gestionnaire de Projets – Intercommunale IDETA
Marc DETEMMERMAN, Jef JANSSEN, Vincianne LEGROS, Filip NEUVILLE, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Nicolas WEYTSMAN

Absent(e)s :

Gregory BOUDRY, Noël GEURTS, Marc GRAS, Nicole MARTIN, Achille VERMEULEN, Nora VINCK

1. Approbation du PV de la réunion de CLDR du 22 avril 2015

Les remarques suivantes sont apportées au PV du 22 avril 2015 :

- **Mobilité** : on parle d'optimiser l'utilisation des parkings existants comme celui proche de la tour à l'Enclus du Haut. Il faut préciser qu'il s'agit bien de celui qui se trouve face à la Tour (rue « Torendreef », sur la gauche lorsque l'on remonte le Vierschaar).
- **Mobilité** : il faut ajouter le besoin de pistes cyclables sur la N48. Bien qu'il s'agisse d'une route régionale, ce projet pourrait être discuté avec les différents protagonistes.
- **Mobilité** : il faut signaler que le RAVEL n'est pas accessible avec un vélo de course entre Russeignies et Renaix mais l'est uniquement en VTT.

- **Tourisme** : Il est noté que la maison des randonneurs pourrait être tenue par un membre du personnel communal. Il a aussi été dit qu'il n'était pas indispensable qu'il s'agisse d'un fonctionnaire mais que ce travail pourrait être effectué par des bénévoles compétents dans ce domaine et qui connaissent la région, de préférence bilingues.
- **Tourisme** : il est indiqué que des panneaux publicitaires lumineux disgracieux sont néfastes au tourisme : il n'y en a en réalité qu'un seul dont on a déjà diminué l'intensité.
- **Services et commerces** : Il y a une forte demande de crèche mais aussi d'un service de co-accueillantes d'enfants.
- **Economie** : signaler que tous les témoins industriels ne sont pas des chancres. Celui d'Amougies ne peut être considéré comme tel, puisqu'il a un intérêt architectural.
- **Economie** : le rapport annuel des ALE pourrait être diffusé de manière à connaître les actions réalisées.

Le PV est approuvé moyennant l'ajout de ces remarques.

2. Présentation de la méthodologie

L'objectif de la réunion est de réaliser le diagnostic croisé du PCDR. Il s'agit de confronter les éléments du diagnostic socio-économique aux constats des Enclusiens collectés lors des séances d'information et des groupes de travail afin d'arriver à un réel diagnostic commun de territoire.

Pour ce faire, des tableaux synthétisent l'ensemble des informations sous forme de ressources (atouts et opportunités) et problématiques (faiblesses et menaces) de la Commune (voir tableaux en annexe). En sous-groupes thématiques, les participants sont invités à nuancer/corriger/compléter les informations qui se trouvent sur ces tableaux.

Chaque groupe a l'occasion de travailler sur l'ensemble des thématiques, à savoir pour cette réunion : aménagement du territoire, logement, vie associative et sportive, patrimoine, économie et agriculture. Les participants ont 30 minutes pour travailler sur le premier sujet, ensuite les groupes changent de table et ont 20 minutes pour travailler sur le sujet suivant et 10 minutes pour le dernier sujet.

3. Réalisation du diagnostic croisé

Les ajouts/nuances/corrections sont directement apportées sur les tableaux qui figurent aux pages suivantes. Les ajouts/nuances y sont soulignés, les suppressions y sont barrées.

4. Clôture de la réunion

La prochaine réunion se déroulera en septembre et portera sur la stratégie, troisième partie du PCDR. Une synthèse du diagnostic partagé sera préalablement remise aux participants.



Matthieu Sartorius,
Brigitte Thienpont,
Mélanie Vandendriessche,
Fondation Rurale de Wallonie

3.1. Vie associative/sportive et Patrimoine

Vie associative et sportive		
Ressources (atouts et opportunités)	Problématiques (faiblesses et menaces)	Compléments / Commentaires
Plusieurs initiatives d'accompagnement et d'intégration de la jeunesse (PAJA, HAMO, Patro, Accueil extra scolaire, ...)	Désinvestissement des jeunes dans le milieu associatif	→ Cette problématique n'est pas certaine. On voit par exemple beaucoup de jeunes s'investir dans l'organisation du Carnaval. Ce désinvestissement des jeunes serait principalement dû au fait que ceux-ci prennent leurs habitudes ailleurs. Il faut préciser que le club de football est la structure qui parvient le plus à mobiliser les jeunes. La communication est défailante, on ne sait parfois pas où les stages se font. Le site internet de la Commune pourrait être encore plus exploité.
Equipements de base présents (maison de village, ...)	...Mais saturation des espaces disponibles	La saturation des espaces disponibles est confirmée. Les maisons de villages sont fortement occupées. La mise à disposition à prix démocratique est une des causes de cette saturation. Cependant, il n'est pas nécessaire pour certains de créer de nouveaux espaces. Il faudrait plutôt sensibiliser les associations sur la nécessité de réserver les salles bien à l'avance et de donner un plus large accès au local social de Russeignies. Notons qu'un calendrier annuel est réalisé et qu'une réunion de planification est organisée par la Commune chaque année avec les

		<u>associations.</u>
<i>Diversité et complémentarité des équipements associatifs et sportifs</i>	Infrastructures sportives limitées (pas de Hall sportif, terrains de tennis en mauvais état, ...) Vétusté du podium de la salle des fêtes (les travaux sont en cours. L'entrée du bâtiment aurait aussi intérêt à être rénové).	<u>On constaterait un manque d'entretien des terrains de tennis. Cela serait dû à l'absence de comité d'organisation mais ce point serait à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Communal.</u> <u>En matière d'activité sportive, il pourrait être intéressant de s'intéresser aux [0-6] ans (activités de psychomotricité, ...) ce qui permettrait de les maintenir sur l'entité.</u>
<i>Quelques évènements festifs au rayonnement local (fêtes de septembre, Carnaval, ...) mais aussi le vélo-club d'Orroir, le cabaret du Harby, les Dealers du Rire, les fêtes des voisins</i>	Manque de coordination/de fédération entre les associations Communication entre les associations Aucune centralisation de l'information	<u>Le manque de coordination/fédération est constaté. Seulement, est-ce que cela a un impact réel sur la vie associative ? Quand est-ce que cela pose problème ?</u> <u>La communication pourrait être améliorée. Beaucoup recourent au toute-boîte alors que ce moyen de communication ne touche pas un grand public.</u> <u>Les associations communiquent essentiellement via le bulletin communal dans lequel se trouve un calendrier qui reprend les activités organisées le prochain semestre. Cependant, par négligence, beaucoup ne conservent pas ce document et ne bénéficient plus d'informations lorsqu'ils souhaitent participer à une activité.</u> <u>Le site internet communal pourrait être actualisé plus souvent et comporter plus d'informations afin de répondre à cette problématique.</u>
<i>Vie associative forte et diversifiée</i>	... Pas toujours observée par les Enclusiens	<u>Cette richesse n'est pas observée par les enclusiens car peu se déplacent lorsque ces associations organisent des activités</u>

		(exemple : l'après-midi des familles) <u>Des forces-vives tentent actuellement de faire revivre certaines activités comme la Ducasse d'Anseroeul ou la Ducasse de Russeignies et il pourrait être intéressant de développer une collaboration en ce sens.</u>
Centre culturel du Pays des Collines	Peu présent à Mont-de-l'Enclus, devrait être réinvesti. Idem pour les guides-natures du Pays des Collines.	
Dynamisme du Centre Protestant d'Amougies		
Harmonie Enclusienne et Chorale (même si de moins en moins d'Enclusiens participent aux activités)		
Club de football reconnu		
Importants subsides communaux pour la vie associative		<u>-L'importance des subsides communaux est confirmé. L'argent n'est pas le principal besoin des associations, il s'agit du manque de bénévoles.</u>
	Pas d'intégration des nouveaux habitants	<u>Le manque d'intégration est constaté sauf pour certaines activités qui permettent d'inclure les nouveaux habitants :</u> <u>- la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants organisée une fois</u>

		<u>par an par la Commune</u> <u>- La fête des voisins qui est le principal vecteur d'intégration des néerlandophones et qui prends de plus en plus de place chaque année</u> <u>- A l'école d'Anseroeul, le comité de parents est géré par des néerlandophones très actifs dans l'entité.</u>
	Esprit de clocher persistant	<u>Se réduit partout sauf à Anseroeul, toujours un peu à l'écart.</u>
Patrimoine		
Ressources (atouts et opportunités)	Problématiques (faiblesses et menaces)	Compléments / Commentaires
Plaques du XVIème siècle en Picard sur l'église de Russeignies	<u>Celle-ci ne peut être rénovée car trop ancienne (des ingénieurs de Tournai seraient venus examiner celle-ci).</u>	<u>Il faudrait collaborer avec le Cercle d'Histoire Local pour obtenir une liste des éléments de patrimoine à valoriser à Russeignies ainsi que dans les autres villages de l'entité.</u> <u>L'église d'Amougies et la crypte des Montmorency pourraient également être valorisées. -</u>
Acquisition de la Tour		<u>Les arbres alentours ont bien poussés et la tour, en l'état actuel, ne permet pas de profiter des paysages qui l'entourent. Une des idées en réflexion serait donc de créer une structure au sein de la tour, qui</u>

		<u>la dépasserait en hauteur, afin de pouvoir disposer d'un point de vue paysager intéressant sans abattre d'arbres.</u> <u>Il faudrait en tout cas veiller à ne pas toucher à l'enveloppe extérieure de ce bâtiment et à maintenir le coût de ce projet, jugé trop onéreux pour certains.</u> <u>Afin de valoriser les alentours de cette tour, il pourrait être intéressant de développer un projet de circuit pavé cycliste : du parking de la tour à la ferme du christ, revêtir la route de pavés permettrait d'attirer encore plus de monde lors des différentes compétitions cyclistes. Cependant, plusieurs obstacles pourraient freiner ce projet : cette route serait partagée avec Kluisbergen (dans ce cas, on pourrait envisager une alternative : de la tour au Trieux), elle serait actuellement ouverte aux véhicules et il ne serait pas possible de poser des revêtements de chaussée solides dans une zone forestière. -</u> <u>La parcelle qui se trouve à la rue du renard pourrait être particulièrement intéressante à aménager dans le cadre de la valorisation touristique de l'Enclus du Haut.</u>
Bâti vernaculaire encore bien présent	Bâti vernaculaire parfois à l'abandon	<u>Le bâti vernaculaire à l'abandon serait un problème très localisé : à l'Enclus du Haut (face à la Maison des randonneurs notamment) ainsi que l'ancienne usine qui se trouve dans la ZAE des Grands Prés (Amougies – Ancien site UCO). Cette dernière zone est d'un grand intérêt patrimonial (corons ouvriers, jardins magnifiques, ...) et il pourrait être intéressant de développer un projet en ce sens sur cette zone.-</u>

<u>Ferme classée à Orroir (uniquement le porche de la ferme est classé)</u>	Manque d'entretien du Petit Patrimoine (de nombreuses chapelles ont été rénovées récemment par la Commune)	
	Patrimoine sous-valorisé	
<u>Le nouveau pont cyclo-piéton qui traverse l'Escaut est d'une forte originalité architecturale et est un atout pour Mont-de-l'Enclus</u>	<u>Ancien pont entre Avelgem et Orroir complètement détruit, seul les fondations demeurent. Celui-ci se trouve à Orroir et traverse la Rhosnes (près de l'ancienne voie de chemin de fer)</u>	
		<u>De nombreux chemins seraient intéressants à réhabiliter (exemple du chemin qui va du Noirmouton à la rue des courbes)</u>
		<u>-Au péché mignon (rue Caumont) figure une plaque (en néerlandais) indiquant que le général Montgomery a séjourné dans ce lieu</u>

3.2. Aménagement du territoire et Logement

Aménagement du territoire		
Ressources (atouts et opportunités)	Problématiques (faiblesses et menaces)	Compléments / Commentaires
Plan Communal d'Aménagement du Renard	Sauf PCA, pas d'outils d'aménagement du territoire/de planification	<u>-Au niveau des équipements, les citoyens regrettent l'absence du gaz de ville dans de nombreuses rues de l'entité. Le mauvais état du réseau téléphonique freine l'accès aux outils internet, ce qui pose problème notamment pour les activités commerciales.</u> <u>Un projet de placement d'antenne GSM dans la ZAE les grands prés n'a pas abouti. Qu'en est-il aujourd'hui ?</u>
Consolidation des noyaux villageois/Lisibilité de la structure urbaine	Tendance à la linéarisation	<u>A ce niveau le Plan de secteur est permissif.-</u>
Parc naturel du Pays des Collines : avis sur les permis d'urbanisme	Forte pression foncière	<u>Quel est le pourcentage de surface encore non bâtie ?</u> <u>Une meilleure communication devrait être faite sur les compétences du Parc naturel et les avis remis aux communes</u>
	Stationnement à l'Enclus du Haut	<u>Pour certains le manque de stationnement à l'Enclus du Haut n'est pas un véritable problème. Seuls quelques jours par an peuvent être plus compliqués mais en général les touristes trouvent de la place (parfois en se garant n'importe où)</u>

		<u>Proposition de réaménager le tronçon venant de la rue Horlitin vers la ferme du Christ pour accéder à un autre parking de l'Enclus du Haut.</u> <u>Une meilleure concertation entre la Flandre et la Wallonie permettrait sans doute de résoudre certains problèmes dont celui des zones de stationnement.</u> <u>L'aménagement du parking devant les commerces est toujours en attente de la décision d'élargir ou non la rue Enclus du Haut.</u> <u>L'aménagement de la prairie à la rue du Renard en zone de stationnement fait débat ; pour certains cette zone verte doit rester dans l'état actuel mais pour d'autres on pourrait l'aménager en parking « vert », c'est-à-dire avec des matériaux drainants et en respectant la nature.</u> <u>Il faudrait mieux signaler la liaison piétonne qui borde la rue du Renard car actuellement elle sert surtout de parking pour voitures.-</u> <u>Le stationnement des poids lourds dans l'entité ne semble pas être un réel problème mais les participants approuvent l'idée de faire un parking de délestage, à condition qu'il soit central par rapport au territoire.</u>
	Stationnement des Poids Lourds	
	Privatisation des paysages depuis le mont	<u>Confirmation par les participants.</u> <u>Situation irréversible à intégrer au mieux.-</u>

	Manque d'information des candidats à la construction ou à la rénovation et des entreprises du bâtiments	<u>Faux problème, si on veut vraiment s'informer, tous les outils existent pour le faire.</u> <u>Logement et urbanisme : permanence communale- tenue une fois par mois.</u>
	Problème d'inondations	<u>La situation s'est bien améliorée depuis la création du bassin d'orage et des zones tampons enherbées mais cela est sans doute dû à l'absence de gros orages depuis plusieurs mois.</u> <u>L'entretien de tous les fossés est à prévoir. -</u>
	Bâtiments inoccupés ou abandonnés Site UCO	<u>Il existe une taxe communale pour les bâtiments et logements inoccupés-</u>
Logement		
Ressources (atouts et opportunités)	Problématiques (faiblesses et menaces)	Compléments / Commentaires
Bon entretien des propriétés privées		<u>Les participants sont d'accord avec ce constat.</u>

Attractivité résidentielle de la Commune grâce au cadre naturel		<u>L'Attractivité est également due à l'absence d'usine polluante, d'antenne GSM (même s'il y a un projet), d'éoliennes...</u> <u>Autre constat : les maisons proches de la zone d'extension du zoning d'Escanaffles seront plus difficiles à vendre.-</u>
<i>Evolution du coût de l'immobilier relativement contenue pour les maisons « ordinaires » (maisons ouvrières, maisons à 1 ou 2 façades, ...)</i>	<i>Forte augmentation du coût des villas (Enclus du Haut, Horlitin, ...)</i>	<u>L'augmentation du coût des villas n'est pas forcément un problème, cela apporte de la plus-value à la commune et permet de faire rentrer des recettes (impôts)-</u>
	Territoire attractif pour une population aisée et rédhibitoire pour des ménages à revenus modestes	
	Manque de logements à louer, notamment pour jeunes couples (diminution de 7,5% des 20-39 ans)	<u>☐ Le site de l'ancien home Balmoral a été transformé en 13 appartements. Selon les sources communales, ceux-ci sont tous loués</u> <u>Un projet de logements à loyer modéré pour jeunes couples est à prévoir dans le PCDR.</u>
<u>Quelques logements et appartements publics ont déjà été mis en location à Anseroeul, Russeignies et Amougies</u>	<i>Peu de logements publics</i>	<u>Le plan d'ancrage communal prévoit 9 nouveaux logements publics.</u> <u>Quel est le taux de logements publics à MDE ?-</u>

	Risque de dualisation entre l'Enclus du Haut et le reste de l'entité	<u>-Fausse idée car on peut observer du revenu moyen et du revenu aisé partout sur le territoire. Une concentration des indépendants et des commerçants se trouvent à l'Enclus du Haut ce qui donne sans doute ce sentiment de dualisation.</u>
	Manque de logements adaptés aux personnes âgées	<u>Les participants sont tout à fait d'accord avec ce constat. Il est important de prévoir le vieillissement de la population en créant du logement de transition entre le domicile et la maison de repos. Les projets de type résidence services ou quartier seniors est à prévoir dans les futures années.-Il faut être attentif au prix des loyers qui ne devront pas être trop élevés par rapport aux pensions.</u>

3.3. Economie et Agriculture

Agriculture		
Ressources (atouts et opportunités)	Problématiques (faiblesses et menaces)	Compléments / Commentaires
Mont-de-l'Enclus, commune agricole: 78% du territoire dédié à l'agriculture	Diminution du nombre d'exploitations agricoles, augmentation de l'âge des exploitants, taux de reprise faible	<u>Plusieurs éléments sont décourageants pour les agriculteurs : le prix des terres et des reprises en constante augmentation, la réglementation contraignante pour les petites exploitations, la concurrence pour les reprises (gros exploitants extérieurs) ou encore les contrats de location des terres d'un an. Ceux-ci ont plusieurs inconvénients : un loyer plus cher, une qualité des terres qui diminue et un manque de vision à long terme pour l'agriculteur.-</u>
Paniers du pays proposé par un producteur maraîcher (Anserœul)	Pas de politique communale en faveur des circuits courts	<u>Un marché local avait été organisé le jeudi en fin d'après-midi à Anserœul. Celui-ci n'a pas fonctionné pour semble-t-il deux raisons principales : les horaires du marché et le peu d'exposants.</u> <u>Il faut essayer de proposer des projets spécifiques à Mont-de-l'Enclus et ne pas copier ce qui se fait déjà (et fonctionne bien) dans les communes voisines.- À Mont-de-l'Enclus, il y a par exemple beaucoup de personnes qui ont des potagers.</u> <u>Un système de coopérative agricole proposant des produits locaux commandés sur internet et déposés dans des points de dépôt pourrait fonctionner sur la commune. Quelque soit le projet, une étude de marché doit être réalisée au préalable et une ouverture aux</u>

		<u>communes voisines doit être faite.</u>
2 producteurs font de la vente en circuits courts (<u>le maraicher d'Anseroeul et chèvrerie</u>) <u>La chèvrerie propose également des glaces.</u> <u>Il y a aussi un apiculteur, des glaces sur Orroir et la ferme Payart (limite de Renaix).</u>	Peu de produits locaux Pas de possibilité d'acheter des produits locaux	<u>Il y a quelques producteurs locaux sur la commune. Le problème est qu'ils ne sont pas du tout connus. La maison des randonneurs pourrait proposer une vitrine de produits locaux comme cela se fait à la Maison du Pays des Collines à Ellezelles. Une telle initiative a déjà été tentée mais n'a pas abouti faute de public suffisant. Il est donc nécessaire d'attirer le public dans un premier temps.-</u>
Ferme du Harby innove en matière de diversification		
Projet de biométhanisation de SIBIOM (IDETA): <u>la matière première serait du maïs (à vérifier)</u>	Nombreuses contraintes à la diversification (AFSCA, ...) surtout pour les jeunes	-
	Industrialisation de l'agriculture	<u>L'utilisation des pesticides et des néo-nicotinoïdes en particulier doit être règlementée. Pourquoi ne pas règlementer les usages au niveau communal (ex : fauchage de la moutarde obligatoire plutôt que pulvérisation) ?</u> <u>Cela pourrait également valoir pour les particuliers. En règle générale, des actions de sensibilisation à l'utilisation des pesticides doivent être organisées.-</u>

	Augmentation de la taille des exploitations (gestion financière et administrative lourde)	
	<i>Accès à la terre difficile (difficulté de reprise des exploitations familiales, rachat par des gros propriétaires extérieurs, ...)</i>	
	Pas de valorisation touristique de l'activité agricole	<u>La tendance va à l'augmentation des grosses exploitations qui n'ont ni le besoin ni le temps de se consacrer à de la diversification comme le camping à la ferme ou les gîtes. D'autre part, les paysages de la commune sont un des atouts pour le tourisme. La qualité de ceux-ci a également tendance à diminuer lorsque la taille des parcelles agricoles augmente.-</u>
		<u>L'agriculture bio ne semble pas développée sur Mont-de-l'Enclus. Comment sensibiliser les agriculteurs ?</u>
Economie		
Ressources (atouts et opportunités)	Problématiques (faiblesses et menaces)	Compléments / Commentaires
<i>Indicateurs de l'emploi plutôt favorables (emploi, activité, chômage)</i>	<i>Chômage des jeunes (<25 ans) et des aînés (>50 ans)</i>	<u>Au niveau patronal, il est parfois difficile de trouver des jeunes qui veulent s'investir et travailler. Un autre problème pour le marché de l'emploi est le manque de bilinguisme.</u>

Augmentation du nombre d'indépendants sur les 10 dernières années (+22%) <u>Quels sont les chiffres exacts ?</u> <u>Ndlr : 295 indépendants en 2002 contre 379 en 2012</u>	Diminution du volume d'emploi salarié ces 10 dernières années	Plusieurs grosses entreprises (usine de meubles, textiles, etc) ont fermé, ce qui explique la diminution d'emplois salariés. D'autre part, des pourvoyeurs d'emploi comme la Clé de Fa ou le nouveau magasin Okay ne voudraient pas embaucher des Enclusiens. Le magasin Okay emploie actuellement le personnel du Colruyt d'Avelgem, il s'agit donc d'une situation temporaire. <u>L'augmentation du nombre d'indépendants pourrait être expliquée par la présence d'indépendants flamands qui viennent s'installer dans l'entité (en Flandre, les terrains sont plus petits et plus chers que à Mont-de-l'Enclus) ou par des sensibilités politiques en accord avec la majorité politique actuelle.</u>
Existence de certains outils: ALE, titres services, ...		
Tourisme = secteur porteur d'emplois		
	Forte dualité de revenus	<u>Les « petits salaires » peuvent être expliqués par les temps partiels. D'autre part, l'entité n'est pas adaptée pour les personnes précarisées (logement, mobilité, etc).</u>
	Distance des emplois (effet frontière avec la Flandre, ...)	<u>Les jeunes diplômés ont soit tendance à quitter la commune pour se rapprocher de leur emploi soit à faire de long trajets. Mont-de-l'Enclus est en effet une commune assez éloignée des pôles d'emploi.-</u>

	Disparition des commerces et des commerces ambulants	<u>Les habitudes ont changé. Il n'y a quasiment plus de crèche ou d'école dans l'entité, les gens ont donc tendance à faire les courses en revenant du travail et de l'école.-</u>
	Faible attractivité des commerces sur les habitants (anciens et nouveaux)	
<u>La ZAE est aussi une opportunité. Tout dépendra de la gestion du site et des entreprises qui s'y implanteront.-</u>	Future ZAE d'Orroir: pourrait nuire au cadre de vie agréable, au caractère vert et pourrait densifier le trafic des poids lourds	
	Pas d'association d'indépendants ou de commerçants	<u>Une association de commerçants n'est pas nécessaire dans l'entité puisque le nombre de commerçants n'est pas très élevé et qu'il a encore tendance à diminuer (ex : fermeture de la supérette d'Amougies)</u>
	Peu de visibilité du secteur économique vers l'extérieur, peu de promotion vers les consommateurs	<u>La communication devrait être améliorée à ce niveau.</u>

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement rural

Compte-rendu de la réunion de la
Commission Locale de Développement Rural (CLDR) du
16 septembre 2015 à la Maison de Village d'Orroir

Présent(e)s :

Guy WEYTSMAN – Echevin de Mont-de-l'Enclus – Président de la CLDR
Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY – Bourgmestre de Mont-de-l'Enclus
Marc BARA, Frédérique BUCKENS, Oscar DELCOIGNE, Dominique DEPUYDT, Bertrand DESRUEZ, Amélie DETEMMERMAN, Marc DETEMMERMAN, Gérard D'HONDT, Sabine HAVRIN, John LAMPOLE, Filip NEUVILLE, Amélie PECQUEREAU, Yves SCHEPENS, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Jean-Pierre VERDONCK, Achille VERMEULEN, Philippe WANDERPEPEN, Nicolas WEYTSMAN.

Invité(e)s :

Jean-Marie D'HONDT
Camille MESTDAG – Gestionnaire de projets – Intercommunale IDETA
Anne-Catherine MANGAIN – Service logement et urbanisme – Administration Communale de Mont-de-l'Enclus
Brigitte THIENPONT, Matthieu SARTORIUS – Agents de développement – Fondation Rurale de Wallonie

Excusé(e)s :

Marie-Christine ECREPONT, Jef JANSSEN, Bernard MARIAGE, Nicole MARTIN, Nora VYNCK

Absent(e)s :

Grégory BOUDRY, Jean-Luc BOURDEAUD'HUY, Noël GEURTS, Marc GRAS, Vincianne LEGROS, Etienne VANDROMME

1. Approbation du PV de la réunion de CLDR du 02 juin 2015

Les remarques suivantes sont apportées au PV du 02 juin 2015 :

- **Vie associative et sportive:** Non seulement « beaucoup de personnes ne conservent pas le bulletin communal » mais celui-ci est assimilé à de la publicité et n'est donc pas distribué dans toutes les boîtes aux lettres. La Commune aurait déjà introduit une demande au distributeur pour que chacun puisse le recevoir. Il pourrait être envisagé de le distribuer par « La Poste » mais cela demande des contraintes supplémentaires (remise du document plus tôt, ...)
- **Logement :** Le manque de logements adaptés pour personnes âgées est confirmé mais il faut aussi signaler l'importance de l'investissement public dans ce domaine. Le pouvoir politique et/ou le CPAS a un rôle à jouer en cette matière.

Le PV est approuvé moyennant l'ajout de ces remarques.

2. Présentation de la méthodologie

L'objectif de la réunion est de co-construire la stratégie du PCDR. En effet, lors des deux précédentes réunions, nous avons réalisé le diagnostic croisé de l'entité. Forts de ces constats, nous allons maintenant nous tourner vers l'avenir et tâcher de concevoir ensemble les objectifs que la commune pourrait se fixer pour les dix prochaines années.

La méthode utilisée se base en partie sur un jeu de rôle. Chaque participant reçoit une feuille A4 qui présente un personnage Enclusien. Chaque personnage est radicalement différent, ce qui permet d'introduire une diversité de profils que l'on ne retrouve pas nécessairement au sein de la CLDR (jeune de 10 ans, agriculteur, nouvel habitant néerlandophone, ...) afin de veiller, in fine, à concevoir une stratégie globale pour l'entité.

Dans un premier temps, chaque participant est invité à compléter la description de son personnage afin de faciliter son intériorisation. Un tour de table est alors organisé afin de permettre à chacun de découvrir l'ensemble des personnages.

Ensuite, les participants se regroupent par deux et répondent ensemble à la question suivante : « *Quelles actions/services/aménagements/équipements, chacun de ces habitants-types de Mont-de-l'Enclus sont-ils susceptibles de rechercher pour améliorer leur qualité de vie ?* ». Pour ce faire, les participants discutent et rédigent leurs réponses sur des post-it qu'ils viennent placer autour de la description de leur personnage.

Une fois ce travail réalisé, chaque binôme de participants se déplace, découvre les profils du binôme précédent et propose d'autres actions, services, aménagements ou équipements.

Enfin, les participants déposent une gommette sur la proposition qu'ils jugent la plus intéressante et ce, pour chaque personnage.

3. Conclusion et suites de l'Opération de Développement Rural

Camille Mestdag, auteur de PCDR, remercie les personnes présentes pour le travail réalisé. Elle explique que celui-ci lui permettra, par un tri et une hiérarchisation, de dégager des objectifs et enjeux pour l'entité afin d'aboutir à une stratégie cohérente et globale.

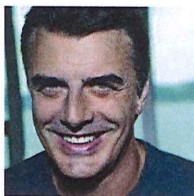
Celle-ci sera présentée au Collège Communal et à la CLDR. Dans un souci de transparence, Jean-Pierre Bourdeaud'huy annonce que le PV de la réunion avec le Collège Communal sera joint à l'invitation de la prochaine réunion de la CLDR.

Il est enfin signalé qu'un appel à projet sera bientôt diffusé dans le cadre de la prochaine programmation « FEADER » et qu'un certain nombre de projets évoqués pourraient être introduits dans ce cadre.



Matthieu Sartorius
Brigitte Thienpont
Agents de Développement Rural
Fondation Rurale de Wallonie

Boniface Gendebien



J'habite la commune depuis toujours et je suis agent d'assurances. J'ai 42 ans, marié et père de 2 enfants : Aldegonde – 15 ans qui pratique la Zumba tous les mercredis à la salle des fêtes et l'équitation à la ferme du Harby et Liedéric – 11 ans, passionné de VTT.

Echevin des sports à MDE depuis plus de 2 ans, j'essaie de mettre en place des projets en lien avec la demande des citoyens.

Guy Bougeotte



Je suis belge, j'habite à Jusseret et je suis un adepte des voyages en mobil home. Mes vacances sont synonymes de liberté. J'ai déjà parcouru plus de 25.000 kilomètres partout en Europe. Pour les courts séjours et les WE, j'aime visiter les villes et villages belges. On m'a dit que Mont-de-l'Enclus valait le détour....

Albert Granprez



J'ai 56 ans et je suis agriculteur depuis 40 ans. J'ai repris la ferme familiale qui se situe à Russeignes. Je suis marié à Hélène depuis 30 ans et nous avons eu 3 enfants ; 2 filles et 1 garçon. L'aînée est infirmière à Tournai, la seconde est institutrice et m'aide un peu à la ferme, quand à mon fils, il fait des études en informatique à Bruxelles.

Depuis 5 ans, mon épouse qui est employée communale, s'est lancée dans la transformation des produits laitiers et nous vendons directement à la ferme tous les mercredis et jeudis. Nous avons eu une visite de l'Afsca récemment et nous devons encore faire quelques travaux pour rester dans les normes.

Kévin Blaidur



J'ai 27 ans, je viens d'Ath et j'ai fait des études d'ingénieur agronome à Gembloux. Je suis célibataire et je viens de reprendre une petite exploitation à Orroir. Mes parents m'ont aidé pour acquérir la ferme mais j'ai dû faire un emprunt de plus de 150.000€. Je ne souhaite pas me lancer dans l'élevage car cela prend trop de temps. Je pense travailler par contrat avec des sociétés agroalimentaires (pomme de terre, céréales...).

Mes connaissances en agronomie me poussent à faire de nouvelles expériences mais les contraintes sont parfois lourdes. Comme toute personne de ma génération j'utilise l'outil Internet pour le boulot et les amis mais à Mont-de-l'Enclus ce n'est pas toujours simple.

Jan Vanpiperseele



J'ai 35 ans et je suis né à Courtrai. En couple depuis 8 ans, sans enfant, nous avons fait construire une belle villa à la rue Horlittin. Ma femme et moi-même travaillons à Avelgem. J'aime la boxe française, sport que je pratique dans le hall omnisport d'Avelgem. Le WE nous aimons faire du jogging sur les chemins de campagne, cela nous permet de découvrir un peu notre territoire.

Cela fait 2 fois que nous participons à la fête des voisins organisée dans le quartier, cela nous a permis de faire connaissance avec quelques personnes du coin car notre emploi du temps nous permet peu de participer aux activités locales.

Guy Bolle



J'ai 50 ans et je suis passionné de nature. J'ai donc tout naturellement fait la formation de guide-nature du Pays des Collines. Depuis plus de 4 ans, je guide les amateurs de biodiversité, de faune et de flore, le long des chemins et sentiers communaux. Force est de constater que les déchets sont de plus en plus présents dans la nature (canettes, papiers, bidons...). Je me demande aussi pourquoi la commune a arrêté le fauchage tardif pourtant intéressant pour la faune et la flore ?

Je suis également apiculteur et je possède 5 ruches dans le village d'Orroir. Je fais partie du comité des apiculteurs du Parc Naturel du Pays des Collines et nous parlons souvent des problèmes liés à notre passion ; cette année, j'ai constaté une perte de 30% de mes abeilles, un désastre !

Jusque l'an dernier, je vendais mon miel à la supérette « Chez Valou ». Mon voisin m'a dit hier que c'était rouvert, je vais aller y faire un tour.

Julien Meneur

surnommé Castor endormi



Je suis Enclusien, j'ai 23 ans et je termine mes études d'instituteur à Leuze. Pour mes cours, je covoiture avec un ami qui habite Celles.

Je suis responsable du patro depuis 2 ans. Depuis ma tendre enfance, mes parents m'ont toujours fait participer aux activités du patro du samedi après-midi et c'est tout naturellement que j'ai décidé d'en prendre la direction. L'organisation des diverses activités et du camp d'été demande beaucoup de temps. L'espace que nous occupons (maison de village d'Orroir) limite la mise en place d'activités de plus grandes envergures et le stockage du matériel pose problème.

Hélène Lapèche



J'ai 36 ans, j'habite depuis toujours à Russeignies et élève mes enfants seule : Théo (1 an), Mathis (3 ans) et Gaston (7 ans) me demandent énormément d'énergie et de temps. Je passe tellement de temps à conduire chacun à ses activités que j'ai parfois l'impression de travailler pour une compagnie de taxi.

Heureusement, l'accueil extra-scolaire Ribambelle m'est utile, ils s'occupent chaque jour de la semaine de mes garçons après l'école.

Le week-end, dès qu'il fait beau, nous prenons plaisir à se balader dans les bois de l'Enclus du Haut, les garçons adorent ça !

Lucas Skou

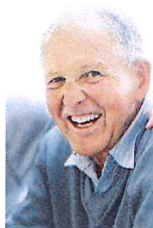


J'ai 10 ans, j'habite Russeignies et je vais à l'école d'Anseroeul chez Madame Véronique. Je n'aime pas rester enfermé à la maison, mes parents disent que je ne tiens pas en place !

Tous les vendredi après-midi, je fais de la peinture aux Ateliers du marais à la Maison de Village d'Amougies. Aussi, chaque été, mes parents m'inscrivent aux stages organisés par la Ferme du Harby et le Centre Protestant d'Amougies. Le dernier que j'ai fait sur la sauvegarde des grenouilles était génial !

J'ai un super vélo rouge offert par mon papa pour mon anniversaire mais maman ne veut pas que je l'utilise pour aller à l'école, il paraît que c'est beaucoup trop dangereux.

Jean-Marie Golade



Je suis veuf et vais bientôt souffler mes 80 bougies.

Depuis 6 ans, je suis responsable d'une association d'ainés (« Les 3*20 ») active sur le territoire de Mont-de-l'Enclus. Chaque semaine, nous organisons un goûter et une séance de jeu de carte. Je me demande qui prendra la relève une fois que je ne serai plus capable d'assumer cette fonction.

Historien de formation et Membre du Cercle d'Histoire Locale de Mont-de-l'Enclus, je suis passionné par le petit patrimoine : je connais toutes les chapelles de l'entité et suis intéressé par le projet de rénovation de la Tour de l'Enclus du Haut !

Jean et Ornella Pludsous



Ornella :

Nous vivons depuis toujours sur l'entité. Jean vient d'Orroir, ses parents travaillent tous les deux à la ferme. Mes parents, eux, tiennent un restaurant à l'Enclus du Haut.

Jean travaille au service informatique de La Poste à Bruxelles. Il rêve de trouver un emploi plus proche car les trajets le fatiguent. Quant à moi, je suis infirmière à domicile et me déplace un peu partout dans la région.

Jean et moi sommes passionnés de cinéma, nous nous rendons au moins une fois par semaine à Ath ou Tournai pour aller voir des comédies.

Nous souhaitons nous installer ensemble et ne savons pas encore s'il est préférable de louer ou d'acheter. Nous aimerions rester sur l'entité mais les prix que nous avons récoltés lors de nos premières recherches sont bien au-dessus de notre budget ou les logements ne sont pas du tout adaptés à ce que nous cherchons.

Chantal Zeïmer



J'habite Amougies, j'ai 69 ans et suis grand-mère de trois adorables petites filles. Mes deux fils, et leurs compagnes, travaillent et vivent à Bruxelles. Tous les premiers dimanches du mois, toute ma petite famille vient manger à la maison.

Je suis malheureusement veuve depuis 5 ans et vis toujours dans une grande maison de 2 étages. Je commence à éprouver des difficultés à entretenir le jardin.

J'ai toujours habité l'entité et je suis fortement attachée à cette Commune. Je pourrais vous raconter mes souvenirs d'enfance pendant des heures !

Actuellement, je ne participe à aucune activité menée sur Mont-de-l'Enclus. Ce n'est pas que l'envie me manque mais je ne sais pas forcément qui contacter et quoi faire.

Thomas Tinalle



J'habite Orroir, j'ai 26 ans et je vis toujours chez mes parents. Titulaire d'un master en psychologie, cela fait 2 ans que je cherche un emploi. L'explication la plus fréquente donnée par les employeurs est qu'il est indispensable d'avoir une voiture pour venir travailler, surtout quand on habite en milieu rural. Je suis pourtant extrêmement motivé à travailler !

En attendant, je m'intéresse beaucoup aux dynamiques liées à l'agriculture biologique, aux circuits courts, aux produits locaux, ... Je passe quelques heures par semaine à gérer le potager de mes parents. Que c'est bon de manger des produits naturels !

Bart Ouillot



Goeiedag tout le monde, je m'appelle Bart, 38 ans, je suis néerlandophone et ai lancé mon entreprise de plomberie à Orroir il y a maintenant 3 ans. J'emploie 2 personnes actuellement. Nous travaillons dans un rayon assez proche bien que je me déplace autant en Flandre qu'en Wallonie. Depuis la crise, les affaires deviennent plus difficiles même si mon chiffre d'affaire est toujours positif.

Pour faire face la crise, je voudrais pouvoir collaborer avec des entreprises qui travaillent dans d'autres domaines de la construction mais je ne connais personne.

Christina Védanslassiet



Je suis restauratrice à l'Enclus du Haut depuis plus de 8 ans. J'emploie 2 cuisiniers et un serveur en salle. Plus de 80% de mes clients sont des touristes et mon activité dépend donc essentiellement de l'attractivité touristique de la Commune. Il fait donc très calme en basse saison mais je me rattrape l'été.

Pour attirer les clients, j'essaie de proposer des produits du terroir. Je ne choisis que des produits naturels et je pense que cela se ressent dans l'assiette !

Je cherche encore à donner plus de visibilité à mon activité. Peut-être le Parc Naturel des Collines pourrait m'aider ?

Alexandro Denbach



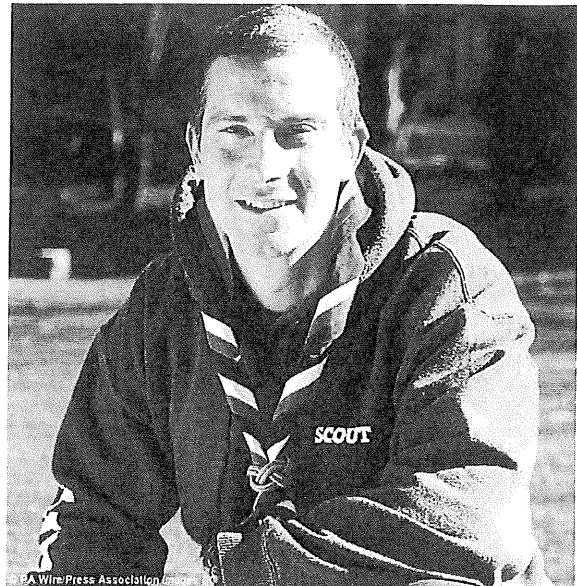
J'ai 41 ans et je suis propriétaire d'un café à Amougies depuis plus de 13 ans. Mon chiffre d'affaire diminue d'année en année et, la majeure partie du temps, il n'y a plus que 3 ou 4 anciens clients fidèles qui viennent y boire un verre. Heureusement, beaucoup de joueurs du FC Mont-de-l'Enclus viennent boire une bière après l'entraînement.

Ma femme travaille à l'extérieur, ce qui nous permet actuellement de joindre les deux bouts. Peut-être le nouvel aménagement du Ravel attirera plus de monde devant le café ?

F

Julien Meneur

surnommé Castor endormi



Je suis Enclusien, j'ai 23 ans et je termine mes études d'instituteur à Leuze. Pour mes cours, je covoiture avec un ami qui habite Celles.

Je suis responsable du patro depuis 2 ans. Depuis ma tendre enfance, mes parents m'ont toujours fait participer aux activités du patro du samedi après-midi et c'est tout naturellement que j'ai décidé d'en prendre la direction. L'organisation des diverses activités et du camp d'été demande beaucoup de

ten
en
pro

*• ~~publ~~
meilleure information
pour attirer les jeunes
par ex: ds le
lieu communal.*

Ce c

1

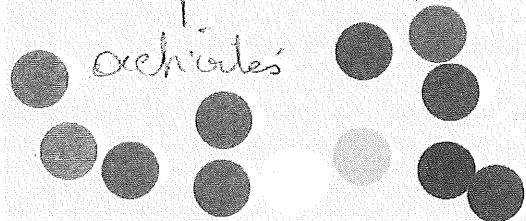
2

3.

4. inciter les jeunes à participer - et mettre en valeur.
5. mieux détailler le "patro" (activités) personnel)
6. proposer local ou endroit adapté au manque de place.

ison de village d'Orroir) limite la mise
rgur

*• recherche d'un
local + terrain
adaptés à ses
activités*



F

Bart Ouillot



Goeiedag tout le monde, je m'appelle Bart, 38 ans, je suis néerlandophone et ai lancé mon entreprise de plomberie à Orroir il y a maintenant 3 ans. J'emploie 2 personnes actuellement. Nous travaillons dans un rayon assez proche bien que je me déplace autant en Flandre qu'en Wallonie. Depuis la crise, les affaires deviennent plus difficiles même si mon chiffre d'affaires

Pour faire face la crise, je voudrais pouvoir collaborer dans d'autres domaines de la construction.

pouvoir collaborer
avec les $\neq$ corps
de métier de la
région ($\rightarrow$ organisation
de réunion de
 $\neq$ entrepreneurs)

Ce qu'on sait d'autre sur lui :

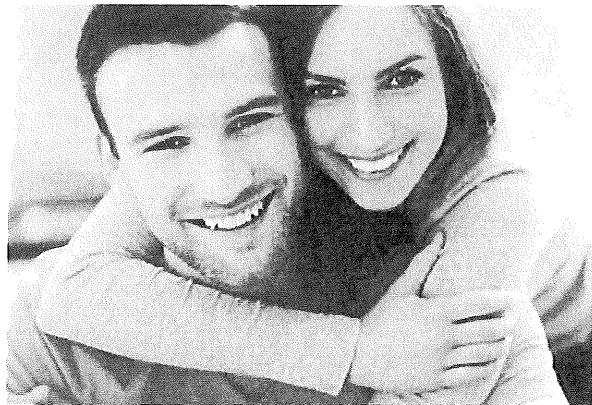
1. J'ai une expérience
2. Je peux pouvoir évoluer
3. Je
4. Les mieux de la
- 5.
6. région, anciennes
mon français (informa-
tion à partir de la
commune).

PRR

WSPR

Collaboration
Inter-
Commune

Créer une zone
d'habitat
avec maisons
bon marché



Projections films
dans salle
communale

3. Jean vient d'Orroir, ses parents travaillent

ix, tien

e La Po

atiguen

ans la r

na, nou

des con

e et ne

ster sur

es sont b

à ce que nous cherchons.

Promouvoir l'emploi
indépendant
et l'utilisation de
compétences locales

Dynamiser l'activité
économique

Zone Haute-Borne

ZAE Orroir/Escomaffly

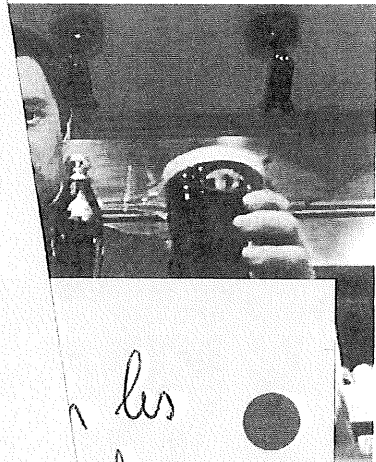
Atelier rural

avec des emprunts.
un moyen mais avec des gros
~~très~~ ~~malade (dépression)~~ ~~emprunts~~

Il y a peu de maisons à louer.
Commune pauvre de l'aide et
examens (test) pauvre attendent réparation
cinéma familiale mais il n'a
pas les fonds.

Alexandro Denba

Publicité pour son
café ds + rues
de la commune.



M'impliquer a
les réceptions
la salle après
les enterrements
et dans la périaie de
la buvette du foot

innée e
clients
eurs c

en les
sols
en bas (et pas
toujours où l'encluse
du Haut)

s,
e.
e

les deux bouts. Peut-être le nouvel aménagement du Ravel attirera plus de

n

Elargir le trottoir ?
en créant en
bord-point autour
de l'église (sens
giratoire)

fermeture
construction;
te et fonction

Places de parking
à créer
spécifiquement
pour la salle
communale

act
chf

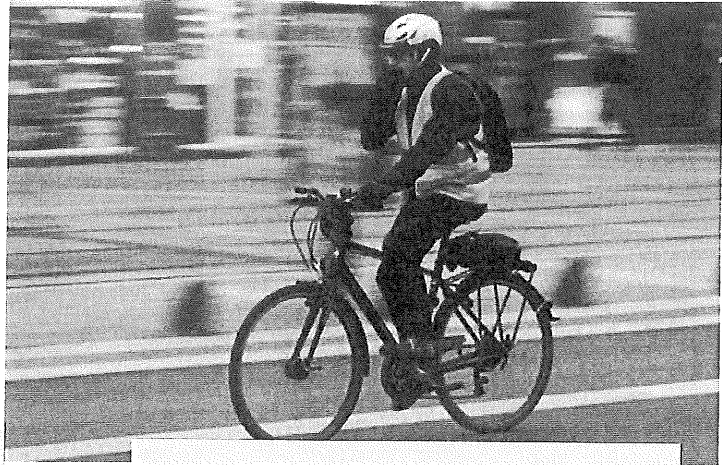
(4) ne cope / manger en papier

- (5) Il manque des places de parking à proximité, surtout quand il y a une fête dans la salle communale
- (6) Le trottoir est trop étroit pour installer une vraie terrasse quand il fait beau
- (7) Il ferme parfois les jours où il pourrait avoir plus de fréquentation (ex. jours de Conseil Communal)

(8)

H

Thomas Tinalle



beaucoup d'initiation
pour produits locaux
// restaurants locaux

Maison des
commodités
* Marché local

par semaine à -

UBER
c'est
SUPER

comme
pays

e vis tou
2 ans qu
employ
er, surto
tivité à tra
beaucoup
aux prod
de mes

me d
ingue
(com

liaison transport
en commun
Amoupyès/Anserment
et vers Reuven
~~et vers~~ Dudencarde

Prof Anglais
(apprendre)

(apprendre)

n
a
ir
e

e
s
s

l'entreprise
glais

H

Jean-Marie Golade



Compagne + 60 ans
rechercher un

Je suis veuf et vais bientôt souffler mes

Depuis 6 ans, je suis responsable d'une
sur le territoire de Mont-de-l'Enclus.

Remettre dans
les mains
d'un plus
jeune.

arte. J
l'assu

ive
un
me

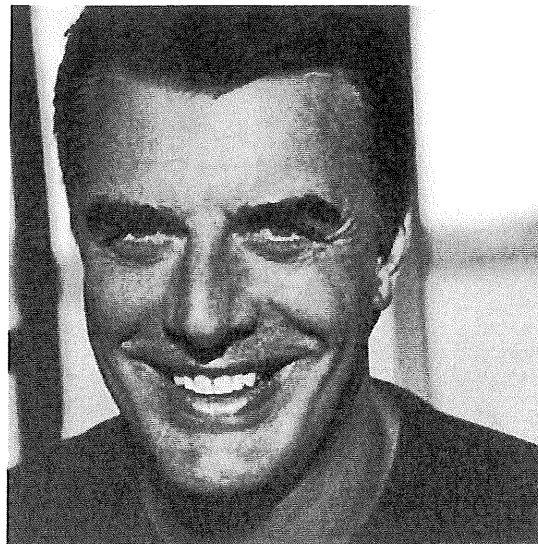
bre du
le peti
essé par

Redynamiser
les clubs 3x20
Les regrouper au lieu
de 1 par village

Autres priorités
patrimoniales
que la Tour
AVANT

A

Boniface Gendebien



J'habite la commune depuis toujours et je suis agent d'assurances. J'ai 42 ans, marié et père de 2 enfants : Aldegondé - 15

Insister sur
le cyclotourisme
de famille

équitation

plus de 2
es citoyen

Amélioration de
cyclotourisme
pour l'Enclus du
Haut mais surtout
pour le bas pour
~~augmenter le nombre~~
de touristes

Ce qu'on sait d'autre sur lui :

1. Je suis sportif ; j'ai joué au foot à l'école → faire plus pour le
2. J'aime bien le contact avec les gens → Maquet d'Orvoir
3. J'aime bien de boire un verre, même 2 → pistes cyclables
4. Je ne fume pas → le long des points de
5. La nature c'est ma passion → le Tour → Kirschman
6. J'aime bien de voyager → en pavés

A

Christina Védanslassiet



*Week-end à
Atheine*

Je suis restauratrice à l'Enclus du Haut de
cuisiniers et un serveur en salle. Plus de 80%
et mon activité dépend donc essentiellement
Commune. Il fait donc très calme en basse sa

Pour attirer les clients, j'essaie de proposer
choisis que des produits naturels et je p
l'assiette !

Je cherche encore à donner plus de visibilité à mon activité. Peut-être le Parc
Naturel des Collines pourrait m'aider ?

*Association
de producteurs
et de restaurateurs*

des week-end à Athènes

*les artisans qui me proposent
leurs produits.*

B

Développe
la route
" Pays des Collines "
avec le commercial

Guy Bouge



Ouvrir
Maison de
Randonnées
en collaboration
avec Huisbergen
va jamais se faire
Déjà essayé !!

Parking Aménagé
Pour Mob-Pop
Existe à l'Enclus
du Haut

et je suis un a
mes de liberté

pe. Pour les courts séjours et les WE, j'aime
On m'a dit que Mont-de-l'Enclus valait le

Cote des
agriculteurs
ou autres

disponible à l'admission
et disposés à
accueillir les
mob-phores ou autres

de jalousie

maison de randonneurs (infos ??? Triste)
sympas me obligeant de bouger sur la

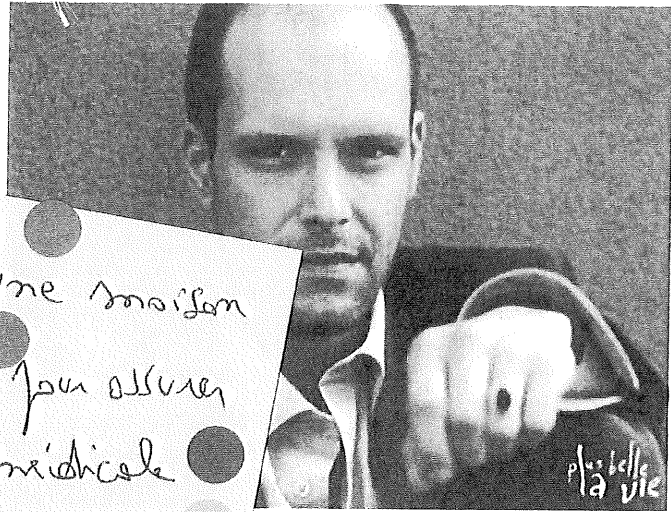
6. Pour voir quel niveau peut m'accueillir afin de
passer la nuit et garer mon véhicule. si tout va
bien je reste pp. jours.

<sup>vente et
réparation</sup>
Ouvrir un garage
pour mobiphore de
grande classe pour attirer
des véhicules (de gens riches)
dans un périmètre de 30 km
(y compris Louvain-la-Neuve)
↳ Deprez, Sami le
Auchon.

B

→ On a et gère un gd
projet de construction

Jan Vanpiper:



Ouvrir une maison
médicale pour assurer
la présence médicale
en milieu rural qui
a tendance à voir
ses généralistes soit mourir
de vieillissement, soit partir

J'ai 35 ans

avons fait construire

travaillons à Avelgem. J'aime la boxe

connait du monde grâce à la fête de
voisin

depuis 8 ans, sans enfant, nous
habitons à Orlitin. Ma femme et moi-même
pratiquons le sport que je pratique dans le

nous aimons faire du jogging sur les chemins

découv

ons à la

re conna

nous pe

On vit à "Nieuw" qui
vitent dans de grandes
maisons ou fermes, viables
car les enfants sont partis à l'étranger
En échange du logement
laissé à l'AIS de HDE, ces
vieux sont occupés dans
la résidence service collective

Faire un listing
avec les communes
environnantes pour
signaler les
services et sports
praticables de ces

Elaborer et gérer
un projet significatif
de construction d'une
résidence publique
transgénérationnelle

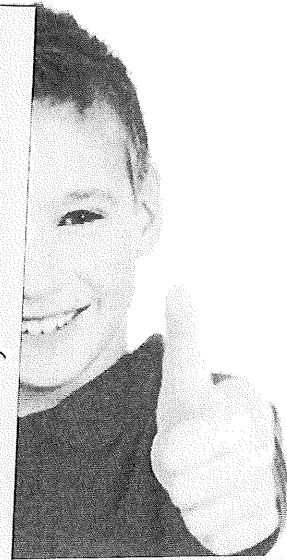
Comme
gérer un coin
espérant

Après
de la politique
mais pas à l'étranger!
accueil des enfants étrangers
de pyp en vue de développer
service pour personnes âgées
pour faire
→ réfugiés politiques
à Mont de O'Enelm,

C

Lucas Skou

Prendre l'exemple
des pistes cyclables en
Flandre qui sont
beaucoup mieux
aménagées qu'en Wallonie



Amélioration de la
SECURITE

- pistes cyclables
+ nombreuses
- voir les points
dangereux
(carrefours)

je vais
arriver à

si de la
si, chaq
arby et
le des g
ar mon
se pou

Améliorer ou Créer
les liaisons en
direction des
infrastructures ou
un service de
transport en commun

Au conseil je dois toujours
faire régulièrement
pour améliorer ma
visibilité et diminuer
les risques.

Je suis
à au
match
lo de
quoi
cyclai

Prévoir un système
de cooitturage
pour les enfants
"Vers Tournai"
ou Aulne

ement
sirs
un
s dangereux

o. vélo usage ne pas utiliser avec enfants pour ses
anniversaire,

autres activités -> bibliothèque

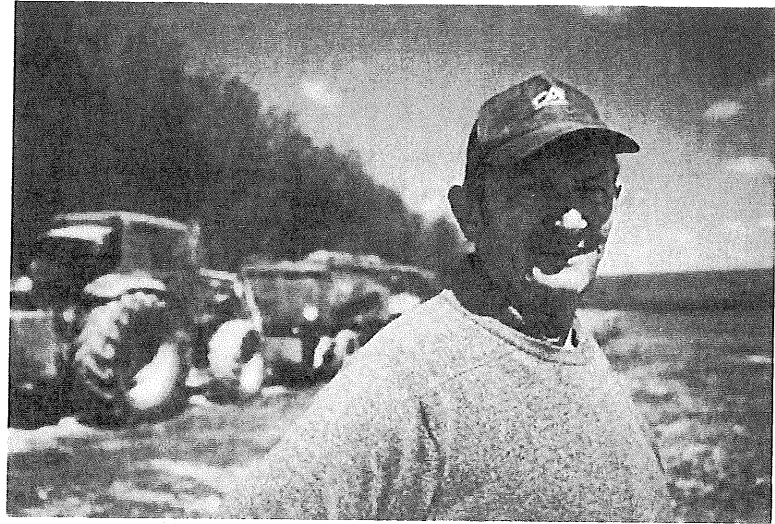
+ voiture à la place du vélo

- sécurité
- transport en commun.

+

C

Albert Granprez



J'ai 56 ans et je suis agriculteur depuis 30 ans. Je suis marié et j'ai 3 enfants ; 2 filles et 1 garçon. L'ainé est instituteur et m'aide un peu à la ferme. J'ai une formation informatique à Bruxelles.

Depuis 5 ans, mon épouse qui est agricultrice est chargée de la transformation des produits laitiers tous les mercredis et jeudis. Nous avons une ferme à Russeignies.

Etude du fils ?

Modifier la législation AFSCA pour les produits distribués dans un large rayon.

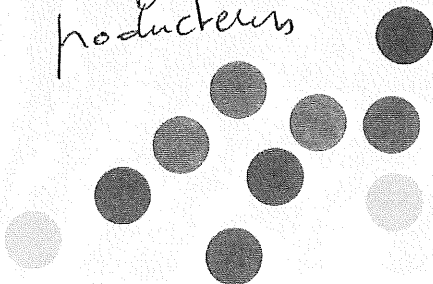
Cela exige que tous les producteurs s'unissent. L'AFSCA n'est pas adaptée pour les circuits courts et tous les producteurs veulent de la qualité (garantie).

ce qui
eu 3
e est
es en

ans la
ferme
ent et

Problème AFSCA
Marché local
Succession de la ferme

Système Coopérative
Avec régions environnantes faire
pour regrouper les
producteurs



D

Chantal Zeïmer



J'habite Amougies, j'ai 69 ans et suis grand-mère de trois adorables petites

Cours
informatiques.

pagne
, tou

ous
la

depuis
ce à

de
le

uis fr
irs d

Je

Ateliers
textiles.

Projets
nationaux.
Résistance
service

une
mais je ne sais

E /conten
les me
voiture
voche to

Trou
social

Projet
avec des
jeunes aux
périodes
de récolte

Magasin
Produit
Locaux

Saines
à
thème.

et j'ai fait des études
et je viens de reprendre
l'idée pour acquérir la f
E. Je ne souhaite pas r
e pense travailler par
terre, céréales...).

me poussent à faire
parfois lourdes. Comm
rnet p
simple

un
meilleur
réseau
internet

De la
main
d'œuvre.

un
local.
muni
frigos

Des réunions
entre producteurs



salle de
réunion ou

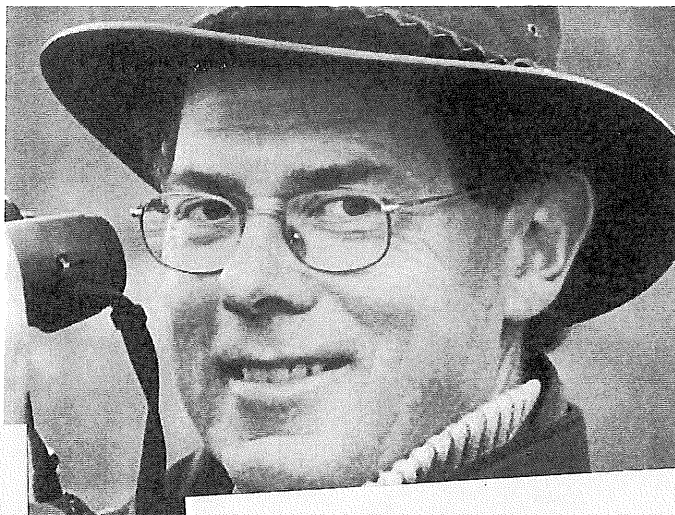
≠ produits

agriculteurs.

provenance
écoules
s'opère
pas
eux because
par
sant mes

E

Guy Bolle



Un local
pour
la vente
de mes
produits.

de nature.
ays des Coll
le faune et
de constate
nettes, papier
e fauchage

Plus de
culture à
"fleurs"

Je suis également apiculteur et je possède 5 ruches dans le village d'Orroir. Je

de pulvérisation
teurs du Parc N
lèmes liés à noi
es abeilles, un dé
mon miel à la st
vert, je vais aller

Plus de
visibilité dans
les carrefours

Plus d'autres
fruits

→
c'est
in.
des

- 4.
- 5.
- 6.

Des
accueillantes
d'enfants



Une salle
de sport.
multi-
fonctionnelle

Plaine
de
jeu

Plus d'
activités
pour les
enfants

enfants seule :
énormément

Plus de
sécurité dans
sentiers des
villages de l'encluse
(Vieux)

Activités
extra-scolaires
(hors foot)

Plus
d'accueil
dans village
enfant (- de 3 ans)

horaires van
des sentiers
donner à
ont beaucoup d

un l'entité

bus.

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement rural
Compte-rendu de la réunion de la
Commission Locale de Développement Rural (CLDR) du
15 décembre 2015 à la Maison de Village d'Amougies

Présent(e)s :

Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY – Bourgmestre de Mont-de-l'Enclus
Marc BARA, Frédérique BUCKENS, Dominique DEPUYDT, Bertrand DESRUEZ, Gérard D'HONDT, Marie-Christine ECREPONT, John LAMPOLE, Bernard MARIAGE, Filip NEUVILLE, Amélie PECQUEREAU, Yves SCHEPENS, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Etienne VANDROMME, Jean-Pierre VERDONCK, Nicolas WEYTSMAN

Invité(e)s :

Jean-Marie D'HONDT
Camille MESTDAG – Gestionnaire de projets – Intercommunale IDETA
Anne-Catherine MANGAIN – Service logement et urbanisme – Administration Communale de Mont-de-l'Enclus
Brigitte THIENPONT, Matthieu SARTORIUS – Agents de développement – Fondation Rurale de Wallonie

Excusé(e)s :

Philippe D'HONDT, Oscar DELCOIGNE, Jef JANSSEN, Marie-Rose MAES, Guy WEYTSMAN

Absent(e)s :

Grégory BOUDRY, Jean-Luc BOURDEAUD'HUY, Amélie DETEMMERMAN, Marc DETEMMERMAN, Noël GEURTS, Marc GRAS, Sabine HAVRIN, Vincianne LEGROS, Nicole MARTIN, Achille VERMEULEN, Nora VYNCK, Philippe WANDERPEPEN

1. Approbation du PV de la réunion de CLDR du 16 septembre 2015

Le PV est approuvé par la CLDR.

2. Présentation de la méthodologie

Cette réunion vise à **présenter une proposition de stratégie de développement conçue par l'auteur du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), le Collège et la FRW**. Il s'agit d'une étape importante dans la réalisation du PCDR dans la mesure où cette stratégie définira ses principales lignes directrices et garantira la cohérence des projets qui s'y trouvent.

Par une présentation PowerPoint, Camille MESTDAG identifiera les principaux axes du diagnostic partagé et dévoilera une proposition d'enjeux, conçus sur base des précédentes réunions de CLDR.

3. Présentation du diagnostic partagé et de la stratégie par Camille MESTDAG (IDETA)

La présentation de Camille Mestdag se trouve en annexe à ce compte-rendu.

4. Questions et réactions des participants

Sur le logement

- Le besoin de logements adaptés pour personnes-âgées est confirmé sur l'entité. Il faudra imaginer une localisation judicieuse pour ce projet, en s'assurant notamment de la proximité de services et de commerces. Il faudra enfin veiller à rendre ces logements accessibles en favorisant la fixation d'un loyer modéré.
- Un projet comme celui-ci peut être géré par le public mais peut également se réaliser dans le cadre d'un partenariat public/privé.
Camille MESTDAG précise que cette réflexion pourra se faire lors des prochaines réunions de CLDR. A ce stade-ci, il s'agit d'avantage de se questionner sur les besoins de la Commune (sur le « pourquoi ? »). Les modalités de réalisation du projet (le « comment ? ») seront évoquées lors des prochaines réunions.

Sur l'accueil de la petite enfance

- Ne serait-il pas plus adéquat de réaliser un sondage auprès des Enclusiens afin de s'assurer de la réelle nécessité d'une structure d'accueil de la petite enfance ?
Camille MESTDAG confirme que, dans cette matière, peu de données objectives existent, si ce n'est le taux de couverture d'accueil de la petite enfance qui, à Mont-de-l'Enclus, est de moins de 5% (nombre d'enfants de 0 à 2,5 ans/ nombre de places disponibles). Aussi, il s'agit d'une matière sur laquelle il est très difficile d'interroger les jeunes couples (difficile de leur demander dans quelle crèche ils voudront mettre leurs futurs enfants).
- Ce projet pourrait-il se réaliser en partenariat avec Monsieur Duroisin, directeur de « La Clef de Fa », qui est également intéressé par ce projet ?
Cela est effectivement possible, à ce stade-ci rien n'est fixé en matière de modalités de réalisation du projet.
- Cette structure pourrait prendre la forme d'une crèche mais également d'un espace de co-accueillante d'enfant.
Camille MESTDAG confirme l'intervention, c'est notamment la raison pour laquelle ce projet a été présenté sous la dénomination de « structure d'accueil de la petite enfance ».
- Ce projet pourrait être géré par une ASBL au sein d'un bâtiment fourni par la Commune afin de limiter son implication financière dans ce projet (au niveau des coûts de fonctionnement de la structure).
- Le projet, tel qu'imaginé, est pensé à Amougies, en lien éventuel avec « La clef de Fa ». Cependant, il pourrait être intéressant de l'imaginer à Anseroeul. En effet, s'il s'agit du lieu où pourraient s'implanter des logements pour jeunes couples, il devrait se créer une synergie entre l'école d'Anseroeul, l'accueil extra-scolaire et cette structure d'accueil de la petite enfance. Cela éviterait des déplacements inutiles pour les futurs parents.

Sur le tourisme

- Pourquoi les principaux projets liés au tourisme se situent à l'Enclus du Haut ?
Camille MESTDAG explique tout d'abord que des projets touristiques concerneront l'ensemble des villages de l'entité (exemple du label « Bienvenue vélo ! ») et se baseront notamment sur l'attractivité consécutive à l'aménagement de la ligne 87. Cependant, il est vrai que les

principaux aménagements touristiques sont réalisés à l'Enclus du Haut car il s'agit d'une volonté de concentrer les intérêts vers un site qui propose déjà de nombreux atouts (la tour de l'Enclus du Haut, les promenades balisées dans les bois, ...).

- Il est essentiel de se baser sur le cyclisme pour dynamiser l'attractivité touristique de la commune. Il touche en effet tous les citoyens, de l'Enclus du Haut et des autres villages ainsi que toutes les catégories d'âges et de couches sociales sans oublier les nombreux visiteurs, amateurs de vélo. Ces investissements touristiques doivent s'assortir d'un partenariat avec le secteur privé (Horeca, magasins, ...) qui feront vivre ces lieux.

Camille Mestdag explique que les investissements touristiques se font, effectivement, dans un partenariat avec le secteur privé afin de favoriser les retombées économiques.

- Il ne faudrait pas, à l'inverse, tomber dans des aménagements touristiques ne visant qu'à attirer des retombées économiques. L'activité touristique doit-être également réalisée pour elle-même, pour la valorisation des paysages ou même du petit patrimoine.

Camille MESTDAG confirme l'intervention et remarque que cette notion du petit patrimoine n'a peut-être, jusqu'ici, pas assez été mise en évidence. Cela sera ajouté dans la stratégie de développement.

Sur la culture et la vie associative

- Des projets comme la maison multiservice sont effectivement nécessaires. Cependant, il ne faut pas oublier le potentiel d'accueil des églises de l'entité pour des activités culturelles et associatives (ce qui permettrait de les valoriser tout en préservant la fonction première de ces lieux).

3. Conclusion et suites de l'Opération de Développement Rural

Camille MESTDAG remercie les personnes présentes pour leurs interventions.

Matthieu SARTORIUS demande aux membres si la proposition de stratégie répond à leurs attentes et aux défis futurs pour l'entité. Sous les applaudissements fournis, la CLDR avalise et approuve à l'unanimité les axes de la stratégie et souhaitent rapidement travailler sur l'élaboration des fiches-projets.

Les prochaines réunions seront donc consacrées à l'écriture des fiches-projets (définition exacte du projet, de sa justification, de sa localisation, ...).

La Commune propose de poursuivre les échanges autour d'un verre de la convivialité.



Matthieu Sartorius
Brigitte Thienpont
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement rural

Compte-rendu de la réunion de la
Commission Locale de Développement Rural (CLDR) du
02 février 2016 au local social de Russeignies

Présent(e)s :

Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY – Bourgmestre de Mont-de-l'Enclus

Frédérique BUCKENS, Oscar DELCOIGNE, Dominique DEPUYDT, Bertrand DESRUEZ, Gérard D'HONDT, Marie-Christine ECREPONT, John LAMPOLE, Filip NEUVILLE, Amélie PECQUEREAU, Yves SCHEPENS, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Etienne VANDROMME, Jean-Pierre VERDONCK, Philippe WANDERPEPEN, Nicolas WEYTSMAN, Guy WEYTSMAN

Invité(e)s :

Jean-Marie D'HONDT

Philippe D'HONDT – Président du CPAS de Mont-de-l'Enclus

Camille MESTDAG – Gestionnaire de projets – Intercommunale IDETA

Anne-Catherine MANGAIN – Service logement et urbanisme – Administration Communale de Mont-de-l'Enclus

Brigitte THIENPONT, Matthieu SARTORIUS – Agents de développement – Fondation Rurale de Wallonie

Excusé(e)s :

Marc BARA, Marc DETEMMERMAN, Sabine HAVRIN, Marie-Rose MAES, Bernard MARIAGE

Absent(e)s :

Grégory BOUDRY, Jean-Luc BOURDEAUD'HUY, Amélie DETEMMERMAN, Marc DETEMMERMAN, Noël GEURTS, Marc GRAS, Sabine HAVRIN, Jef JANSSEN, Vincianne LEGROS, Nicole MARTIN, Achille VERMEULEN, Nora VYNCK

1. Approbation du PV de la réunion de CLDR du 15 décembre 2015

Le PV est approuvé par la CLDR sous réserve de la prise en compte des remarques suivantes :

- Il est nécessaire d'insister sur le besoin de créer des petites habitations peu coûteuses pour des personnes âgées Enclusiennes mais également pour des jeunes couples. Celles-ci devraient être disponibles moyennant un loyer modéré et ce, afin de permettre aux personnes âgées et aux jeunes couples de rester dans l'entité. Dans un tel projet, il sera indispensable que des critères objectifs d'attribution soient mis en place.
- Le PV est, par certains aspects, trop synthétique. En effet, par exemple, l'enjeu lié à l'attractivité touristique n'est pas considéré sous l'angle du cadre de vie et de l'environnement alors que ces aspects semblaient présents dans la stratégie de développement. *Matthieu SARTORIUS explique que ce type de PV ne vise pas à présenter une synthèse de la stratégie mais bien, conformément au titre de cette section, de relater les « questions et réactions des participants » émises lors de la réunion. Camille MESTDAG confirme que les notions de cadre de vie et d'environnement sont bien envisagées dans la*

stratégie de développement, conformément à ce qui a été présenté lors de la CLDR du 15 décembre 2015.

- Il n'est fait référence qu'au petit patrimoine dans le PV. Or, c'est bien à la valorisation du patrimoine dans son ensemble qu'il faut veiller. *Camille MESTDAG approuve la remarque et explique que la référence au petit patrimoine est également indispensable afin notamment de pouvoir recueillir des subsides pour leur valorisation auprès du Petit Patrimoine Populaire Wallon. Les deux notions, complémentaires, seront donc envisagées.*
- Une des pistes projets envisagés est la promotion du label « Bienvenue vélo ». Bien que cette piste de projet soit intéressante, il serait également intéressant d'étendre ce projet à la randonnée pédestre.

2. Présentation de la méthodologie

Cette réunion succède à la présentation de la stratégie de développement et **visé à construire, avec les participants, les fiches-projets qui seront inscrites dans le PCDR.** Aujourd'hui, les membres de la CLDR sont invités à compléter trois sections des fiches-projets : la description, la justification et, éventuellement, la localisation du projet.

Il faut également insister sur le fait que cette liste est une proposition, qu'elle n'est pas encore fixée et que, sur demande, il est toujours possible de discuter de l'ajout ou du retrait d'un projet de la liste.

Les participants se répartissent en trois groupes qui travailleront chacun sur des projets liés à une ou deux thématiques. S'en suivra alors une mise en commun permettant à chacun d'être informé du projet envisagé et d'y apposer ses remarques et/ou suggestions de modification.

3. Travail réalisé sur les fiches-projets

Les propositions de description, de justification et de localisation de projets, ainsi que les nuances apportées lors de la mise en commun figurent sur les fiches-projets et seront transmises à Camille MESTDAG pour lui permettre de compléter celles-ci. Le tableau des projets est repris en annexe.

4. Conclusion et suites de l'Opération de Développement Rural

Camille MESTDAG remercie les personnes présentes pour leur participation active. Cette étape était particulièrement importante dans la mesure où elle va nous permettre de disposer d'une vue claire sur le contenu et les objectifs de chaque projet.

Dans la mesure où il faudra prochainement « arrêter » cette liste afin de pouvoir avancer dans la rédaction des fiches-projets et déterminer leur priorisation, il est fortement conseillé à chaque membre de la CLDR de relire attentivement le tableau listant les fiches-projets.

La prochaine réunion sera dédiée au à la priorisation des fiches-projets.

La Commune propose de poursuivre les échanges autour d'un verre de la convivialité.



Matthieu Sartorius
Brigitte Thienpont
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de la
Commission Locale de Développement Rural (CLDR) du
22 mars 2016 à la Maison de Village d'Amougies

Présent(e)s :

Frédérique BUCKENS, Oscar DELCOIGNE, Dominique DEPUYDT, Bertrand DESRUEZ, Amélie DETEMMERMAN, Sabine HAVRIN, Bernard MARIAGE, Filip NEUVILLE, Amélie PECQUEREAU, Yves SCHEPENS, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Etienne VANDROMME, Jean-Pierre VERDONCK, Philippe WANDERPEPEN, Nicolas WEYTSMAN, Guy WEYTSMAN

Invité(e)s :

Philippe D'HONDT – Président du CPAS de Mont-de-l'Enclus
Camille MESTDAG – Gestionnaire de projets – Intercommunale IDETA
Anne-Catherine MANGAIN – Service logement et urbanisme – Administration Communale de Mont-de-l'Enclus
Brigitte THIENPONT, Matthieu SARTORIUS – Agents de développement – Fondation Rurale de Wallonie

Excusé(e)s :

Marc BARA, Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY, Marie-Christine ECREPONT, John LAMPOLE, Marie-Rose MAES

Absent(e)s :

Grégory BOUDRY, Jean-Luc BOURDEAUD'HUY, Marc DETEMMERMAN, Noël GEURTS, Marc GRAS, Jef JANSSEN, Nicole MARTIN, Achille VERMEULEN, Nora VYNCK

1. Approbation du PV de la réunion de CLDR du 02 février 2016

Le PV est approuvé par la CLDR sous réserve de la prise en compte des remarques suivantes :

- Dans le tableau qui liste les propositions de projets figure la notion de « priorité » pour indiquer les projets qui seront élaborés à court terme, moyen terme ou long terme. Or, il est possible qu'un projet soit « prioritaire » (important pour le développement de la commune) mais qu'il ne soit pas réalisable immédiatement. Ne faudrait-il pas dissocier la notion de « temporalité » de la notion de « priorité » ?
La notion de priorité au sens de temporalité doit malheureusement être préservée car il s'agit d'une exigence légale. Cependant, comme cela a été fait dans d'autres communes, il est possible de trouver un système, indépendant de cette notion de priorité, qui permettrait d'indiquer les projets auxquels la CLDR est très attachée. A Frasnes-Lez-Anvaing, par exemple, quelques projets ont pris la forme « coups de cœur de la CLDR ».
- Suite à différentes interpellations, Matthieu SARTORIUS précise que le dernier PV transmis ne reprend effectivement pas le contenu des débats qui s'y sont déroulés. Le travail effectué en sous-groupe a directement été intégré dans les fiches-projets, celles-ci seront prochainement consultables par la CLDR, avant l'approbation du PCDR.

2. Approbation des modifications de composition de la CLDR

La CLDR acte deux démissions : celle de Vincianne LEGROS et celle de Gérard D'HONDT. Vincianne LEGROS sera remplacée par Dominique DEPUYDT, nouveau Conseiller Communal, qui reste donc membre de la CLDR au titre de « représentant du Conseil Communal ». La CLDR passe donc de 32 membres à 30 membres.

3. Approbation du Rapport Annuel 2015

Matthieu SARTORIUS projette et présente le rapport annuel 2015. Aucun projet n'étant en cours et l'ancien PCDR n'étant plus actif, celui-ci se compose uniquement du rapport d'activité de la CLDR qui liste et présente les réunions qui se sont tenues en 2015. Celui-ci est approuvé par la CLDR.

4. Présentation de la méthodologie

Camille MESTDAG présente la méthode qui sera utilisée pour prioriser les fiches-projets. Chaque participant a reçu un tableau dans lequel figurent les projets ainsi que différents critères qui aideront à la priorisation des projets :

- L'existence d'une localisation ;
- Les statuts de propriété ;
- L'existence de contraintes ou de préalables ;
- L'identification du porteur de projet/des partenaires ;
- Le coût présumé du projet ;
- Les sources de financement envisagées.

Elle propose de passer en revue les projets inscrits dans l'Axe 1 : « *La ruralité accessible : des services, du logement, de la mobilité, du lien social* ». Pour chaque projet, Matthieu SARTORIUS présente une synthèse du descriptif du projet, conçu lors de la réunion précédente. La parole est alors laissée aux participants pour compléter les différents critères de priorisation.

5. Listing des fiches-projets inscrits dans l'Axe 1 : « La ruralité accessible [...] »

Objectif 1 : Renforcer les liens entre les habitants

- Améliorer les outils communaux de communication et d'information

Description du projet : Le projet vise à coordonner les outils de communication existants, à améliorer leur visibilité auprès du citoyens, à donner plus d'ampleur aux activités du milieu associatif. Il a également pour objectif de sensibiliser la commune aux nouvelles technologies d'information.

Réactions et discussions :

- Camille MESTDAG propose d'identifier l'Union des Villes et des Communes de Wallonie (UVCW) comme partenaire potentiel. En effet, l'UVCW comprend une cellule qui vise à doter les Communes d'un « plan de communication ». Celui-ci se veut global, cohérent et réaliste au regard du contexte communal.
- Parmi les étapes préalables à la mise en œuvre du projet, il faudra identifier au sein de l'administration communale la personne la plus intéressée et la plus compétente pour prendre en charge ce plan de communication. Cette personne-relais centralisera les innovations en matière de communication.

Décision: La CLDR approuve la pertinence de ce projet. Elle approuve également la proposition de Camille MESTDAG, qui est plus ambitieuse que le projet tel que décrit jusqu'ici. L'intitulé du projet est donc remplacé par « Mettre en place un plan de communication ».

- Aménager le cœur de village de Russeignies

Description du projet : Le projet consiste à aménager le cœur de village de Russeignies en visant deux objectifs : une amélioration de la sécurité routière et ce, pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes, ainsi qu'un apport de convivialité au cœur du village, qui est actuellement une place-carrefour.

Réactions et discussions :

- La discussion porte sur le périmètre d'aménagement du cœur de village. Pour les participants, l'aménagement doit porter sur la place de Russeignies mais également sur son cheminement vers la place de la gare, ces deux sections constituant réellement le cœur de village de l'entité.
- Comme pour chaque projet d'aménagement d'espace public dans le cadre du développement rural, une consultation des riverains devra être prévue.
- Il est proposé d'envisager la création d'une nouvelle voirie afin de répondre aux deux objectifs cités ci-dessus. Cependant, la zone envisagée est une zone à bâtir sur laquelle des projets immobiliers seraient en cours. La proposition de nouvelle voirie est donc abandonnée.

Décision: La CLDR approuve la pertinence de ce projet.

- Aménager une Maison de village à Russeignies

Description du projet : le Collège Communal de Mont-de-l'Enclus constate une occupation importante des Maisons de village existantes. Il propose donc à la CLDR d'inclure dans le PCDR la fiche-projet « Aménager une Maison de village à Russeignies » dans la mesure où la Commune est, depuis peu, propriétaire de la cure de Russeignies. Ce projet s'intégrerait dans la valorisation du village de Russeignies, en complément du projet « Aménager le cœur de village de Russeignies ».

Réactions et discussions :

- Bien que ce projet puisse présenter un intérêt, deux questions sont posées :
 - 1) Est-ce qu'une nouvelle maison de village est nécessaire sur l'entité au vu de la diminution du nombre d'associations et de la nouvelle capacité d'occupation de l'espace polyvalent proposée dans le projet « maison multiservices » ?
 - 2) Est-ce que d'autres projets pourraient voir le jour à la cure de Russeignies ? Le logement pour jeunes couples fait défaut dans l'entité, il serait plus pertinent d'aménager 2 ou 3 logements dans la cure plutôt qu'en faire une nouvelle maison de village.

Décision : La pertinence d'inclure ce projet dans le PCDR sera rediscuté lors de la prochaine réunion. D'ici-là, les AD de la FRW et Camille MESTDAG tâcheront de trouver, dans le diagnostic socio-économique et dans les PV des rencontres de responsables d'associations, des informations utiles qui aideront à la décision.

Objectif 2 : Garantir un logement de qualité pour les jeunes et les personnes âgées

- Créer du logement pour jeunes couples

Description du projet : Le projet consiste à proposer aux jeunes couples Enclusiens des logements locatifs à loyer modéré, leur permettant ainsi de rester sur Mont-de-l'Enclus. Ces constructions répondront bien évidemment à différents critères tels que l'intégration architecturale, la performance énergétique et la flexibilité des pièces.

Réactions et discussions :

- Différentes localisations sont envisagées : le cœur de village de Russeignies mais aussi le chancre qui fait face à la Maison des Randonneurs à Orroir. Ce projet nécessite une acquisition. Anne-Catherine MANGAIN précise toutefois que le propriétaire du bien a déjà tenté plusieurs fois d'introduire un permis de rénovation de ce bâtiment, sans succès. Il se peut donc qu'il ne souhaite pas vendre son bien.
- Ce projet « logement » est important aux yeux de la CLDR. Brigitte THIENPONT explique l'intérêt de répartir clairement les projets liés au logement en plusieurs fiches-projets du PCDR ; la DGO3 ne subsidie pas deux fois le même intitulé de fiche-projet !

Décision : La CLDR approuve la pertinence de ce projet. La thématique du logement est importante aux yeux de la CLDR pour le développement de la Commune et différentes localisations sont possibles. La CLDR décide donc de prévoir deux fiches-projets. Cette modification figurera donc dans le tableau listant les projets.

- Créer des logements pour seniors avec services

Description du projet : le projet consiste à aménager des logements de petite taille pour les personnes-âgées enclusiennes, leur permettant ainsi de rester au village, sans devoir s'encombrer d'une maison familiale à l'entretien parfois lourd. Aussi, une petite salle commune sera aménagée afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de se restaurer ou de pratiquer différentes activités ensemble. Enfin, des services complémentaires (titres-services, ...) pourraient être proposés aux occupants des lieux.

Réactions et discussions :

- Ce projet, particulièrement intéressant, a déjà été réfléchi dans le passé sur la Commune. Ainsi, la fiche-projet pourrait se baser sur l'étude et l'esquisse déjà réalisée par l'architecte Michel Merant. Un tel projet existerait également sur Velaines et pourrait servir d'inspiration.
- Il faudra veiller à la mixité des logements, afin de ne pas proposer un quartier pour jeunes couples et un quartier pour personnes âgées sur l'entité mais bien des projets de logements mixtes.

Décision : La CLDR approuve la pertinence de ce projet. La FRW prendra contact avec l'architecte Michel Mérand pour obtenir plus d'informations sur le projet déjà réalisé.

Objectif 3 : Fournir des services qualitatifs aux citoyens

- Créer une maison multi-services

Description du projet : le projet consiste à aménager une maison multiservices qui visera à répondre aux besoins dans divers domaines tels que : l'accueil de la petite enfance (aménagement d'un espace de co-accueillante d'enfants et d'un local ONE et le développement personnel des tout-petits (cours de psychomotricité, gymnastique douce, ...) ou encore les soins de santé (local dédié). Le bâtiment sera aussi doté d'un local polyvalent (qui pourra par exemple servir de local de réunion), d'un espace pour le futur Groupe d'Achat Solidaire et d'un local pour les activités des jeunes.

Réactions et discussions :

- Le débat porte sur la localisation de ce projet : une des dernières sources de vitalité d'Anseroeul est son école. Aussi, si l'on met en place l'espace de co-accueillantes d'enfants à Amougies, on risque de perdre ce dernier vivier de cohésion sociale, notamment entre néerlandophones et francophones et entre générations. Il serait donc plus pertinent de localiser ce projet sur Anseroeul. Cependant, peu de terrains sont disponibles à Anseroeul. Une des seules possibilités serait de procéder à une extension du local social en empiétant sur le terrain à l'arrière. La faisabilité du projet doit être étudiée.
- Aussi, il serait inutile de créer des projets visant à soutenir le dynamisme du village d'Anseroeul sans travailler avec l'école libre, demandeuse de collaborations avec la commune. Ces projets devront donc se mener en collaboration avec le pouvoir organisateur de l'école.

Décisions : La CLDR approuve l'esprit du projet. Sa localisation devra toutefois être examinée avec attention. La FRW, IDETA et l'administration communale examineront les différentes possibilités et reviendront vers la CLDR pour faire part des résultats des recherches de localisation.

- Aménager un espace de co-accueillantes d'enfants

Description du projet : Le projet consiste à aménager un espace qui permettra à deux co-accueillantes d'enfants d'accueillir jusqu'à 10 enfants. Certains locaux seront partagés, permettant ainsi des réductions d'échelles, et l'existence d'une telle structure pourra favoriser l'installation de nouvelles accueillantes d'enfants sur l'entité.

Réactions et discussions :

- Voir projet précédent

Décision : Voir projet précédent

- Créer un Groupe d'Achat Solidaire (GAS)

Description du projet : Le projet consiste à mettre en place un GAS sur la commune de Mont-de-l'Enclus. Il s'agit d'un groupement de citoyens qui s'engagent à acheter une partie de la production d'un ou de plusieurs maraîchers/producteurs locaux pendant une année. Ceux-ci se réunissent régulièrement afin d'assurer la distribution des paniers alimentaires et, de manière facultative, se rendent chez l'agriculteur pour participer à différents ateliers.

Réactions et discussions :

- Ce projet pourrait être complété par un projet d'incitation des commerces de proximité à proposer des produits locaux. Ce projet touche des publics de producteurs et de consommateurs différents.

- Il semblerait que l'épicerie d'Anseroeul propose déjà d'initiative, quelques produits du terroir. C'est donc par le plan de communication qu'il faudra informer la population sur les possibilités d'achat dans cette supérette.
- Ce projet de mise en valeur des produits locaux doit se faire sur le territoire du Parc naturel du Pays des Collines afin de pouvoir offrir un panel assez large de produits, MDE compte trop peu de producteurs pour obtenir une offre intéressante pour le consommateur.
- Il faudra mener ce projet en collaboration avec le PNPC qui a l'expérience dans ce domaine : marché fermier, circuits courts...

Décisions : la CLDR approuve la pertinence du projet.

Objectif 4 : Optimiser la mobilité active

- Aménager et baliser des sentiers intra et inter-villages

Description du projet : Le projet consiste à créer un groupe de travail « sentiers », qui se chargera d'actualiser l'atlas des sentiers et des chemins vicinaux, et à proposer un plan de balisage et d'entretien cohérent, intégré et hiérarchisé afin que chacun puisse aisément identifier les connexions intra et intervillages possibles sur l'entité.

Réactions et discussions :

- Le rôle utilitaire (pour l'école notamment) de la liaison Russeignies-Anseroeul est rappelé et sera à inclure dans la réflexion.
- De nombreux sentiers sont occupés par des propriétaires privés. Si les sentiers présentent un intérêt utilitaire ou touristique particulièrement pertinent, des contacts seront pris avec les propriétaires.

Décision : la CLDR approuve la pertinence du projet.

- Créer une plateforme locale de covoiturage

Description du projet : Le projet consiste à réaliser une structure informatique qui permettra de faciliter la rencontre de l'offre et de la demande de covoiturage sur l'entité. L'essence de ce projet se fondera également sur son caractère local et convivial. Aussi, des séances d'information, des conférences, pourraient être régulièrement organisées afin de faciliter les échanges et le contact direct.

Réactions et discussions :

- L'importance de l'aspect convivial et des rencontres entre les participants est relevée.
- Ce projet devra être mis en lien avec le plan de communication.

Décision : la CLDR approuve la pertinence du projet.

- Créer un service de transport à la demande

Description du projet : Le projet consistera à proposer un service de transport à la demande. Il s'agit d'un service qui ne fonctionne que lorsqu'au moins une réservation a été enregistrée. Celui-ci pourra être mis en place par bus ou taxi social. Il pourra être organisé :

- avec des horaires libres
- avec des horaires imposés et une prise en charge à domicile
- avec des horaires et des lignes prédéfinis circulant sur base d'un appel téléphonique préalable.

Réactions et discussions :

- Ce projet pourrait être organisé, en tout ou en partie, avec l'entreprise de titre-services Sodalis.
- D'autres pistes peuvent encore être creusées.

Décision : La CLDR approuve la pertinence du projet.

Autre projet discuté : la mise en place d'une Agence Immobilière Sociale (AIS), en partenariat avec des communes voisines

Description du projet : les AIS sont des organismes à finalité sociale, constituées en ASBL et agréées par la Région Wallonne. Elles agissent comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires en recherche d'un logement. Elles gèrent le bien de tiers (publics ou privés) dans le but de le donner en location à toute personne en difficulté et lui permettre ainsi d'avoir accès à un logement salubre.

Décision : La FRW et IDETA se renseigneront sur les modalités de mise en place d'un tel projet. Celui-ci sera rediscuté prochainement en CLDR.

6. Conclusion

Camille MESTDAG, Matthieu SARTORIUS et Brigitte THIENPONT remercient les participants pour leur participation très active. La prochaine réunion sera consacrée aux projets inscrits dans l'axe 2 de la stratégie de développement : « *La ruralité attractive : un cadre de vie de qualité, des loisirs actifs, des emplois locaux* ».

La Commune propose de poursuivre les échanges autour d'un verre de la convivialité.



Matthieu Sartorius
Brigitte Thienpont
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de la
Commission Locale de Développement Rural (CLDR) du
14 avril 2016 à la Maison des randonneurs (Orroir)

Présent(e)s :

Marc BARA, Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY, Frédérique BUCKENS, Oscar DELCOIGNE, Dominique DEPUYDT, Amélie DETEMMERMAN, Marie-Christine ECREPONT, Sabine HAVRIN, Filip NEUVILLE, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Etienne VANDROMME, Jean-Pierre VERDONCK, Nora VYNCK, Philippe WANDERPEPEN, Guy WEYTSMAN

Invité(e)s :

Camille MESTDAG – Gestionnaire de projets – Intercommunale IDETA
Anne-Catherine MANGAIN – Service logement et urbanisme – Administration Communale de Mont-de-l'Enclus
Brigitte THIENPONT, Matthieu SARTORIUS – Agents de développement – Fondation Rurale de Wallonie

Excusé(e)s :

Bertrand DESRUEZ, John LAMPOLE, Bernard MARIAGE, Amélie PECQUEREAU, Yves SCHEPENS, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Nicolas WEYTSMAN

Absent(e)s :

Grégory BOUDRY, Jean-Luc BOURDEAUD'HUY, Marc DETEMMERMAN, Noël GEURTS, Marc GRAS, Jef JANSSEN, Nicole MARTIN, Achille VERMEULEN

1. Approbation du PV de la réunion de CLDR du 22 mars 2016

Le PV est approuvé par la CLDR.

2. Composition de la CLDR

La nouvelle composition de la CLDR, approuvée lors de la dernière réunion, entraîne un dépassement du nombre maximal de membres issus du Conseil Communal. Afin d'éviter toute exclusion au sein de la CLDR, les participants sont invités à communiquer à Matthieu SARTORIUS l'existence éventuelle d'un(e) proche qui souhaiterait intégrer la CLDR.

3. Présentation de la méthodologie

Camille MESTDAG présente la méthode qui sera utilisée pour prioriser les fiches-projets. Chaque participant a reçu un tableau dans lequel figurent les projets ainsi que différents critères qui aideront à la priorisation des projets :

- L'existence d'une localisation ;
- Les statuts de propriété ;
- L'existence de contraintes ou de préalables ;
- L'identification du porteur de projet/des partenaires ;

- Le coût présumé du projet ;
- Les sources de financement envisagées.

Elle propose de passer en revue les projets inscrits dans l'Axe 2 : « *La ruralité attractive : un cadre de vie de qualité, des loisirs actifs, des emplois locaux* ». Pour chaque projet, Matthieu SARTORIUS présente une synthèse du descriptif du projet, conçu lors de la réunion précédente. La parole est alors laissée aux participants pour compléter les différents critères de priorisation.

4. Listing des fiches-projets inscrits dans l'Axe 2 : « La ruralité attractive [...] »

Objectif 1 : Agir pour l'environnement

- Créer un rucher didactique

Description du projet : Le projet vise à aménager un espace didactique autour des abeilles et de la ruche. Il s'agit de doter la commune d'un outil d'information et de sensibilisation. Celui-ci sera également un support pour la formation de futurs apiculteurs. Il s'agira d'un espace de rencontre entre citoyens et apiculteurs et entre apiculteurs. Les aménagements réalisés permettront enfin l'accueil des groupes scolaires ou extra-scolaires.

Réactions et discussions :

- Deux projets inspirants sont cités : les ruchers didactiques de l'écomusée de Lahamaide et de Bury
- Une localisation pertinente pourrait être le long du Ravel. Avec le projet suivant, cela permettrait de créer un réel pôle de tourisme environnemental et de mobilité douce dans la plaine Enclusienne. Ce projet pourrait aussi se réaliser au Centre Protestant d'Amougies où se trouvent déjà des ruches gérées par Monsieur Planchon, apiculteur local.
- Les 3 ou 4 apiculteurs Enclusiens seront des partenaires-clefs de ce projet.

Décision: La CLDR approuve la pertinence de ce projet.

- Créer un circuit d'interprétation le long de Ligne 87

Description du projet : Le projet s'appuie sur une réflexion menée par le Parc naturel du Pays des Collines (PNPC). Il s'agit d'aménager un circuit de découverte de la zone humide située entre la Rhosne et l'ancienne ligne de chemin de fer, aujourd'hui réhabilitée en RAVeL. Le circuit sera agrémenté des équipements didactiques nécessaires (point départ, panneaux d'information, ...) et de mobilier (poubelles, aire de pic-nic).

Réactions et discussions :

- Ce projet est positif car il permet une valorisation et une visibilisation d'un projet conçu par le PNPC.
- L'accès au circuit devra être réfléchi et les statuts de propriété devront être vérifiés (notamment pour accéder aux observatoires à oiseaux).
- Ce projet pourrait être dynamisé par une animation ludique telle que le géocaching, qui connaît un certain succès et qui permettrait de combiner amusement et découverte.

Décision: La CLDR approuve la pertinence de ce projet.

Objectif 2 : Valoriser le patrimoine local

- Mener des actions de sauvegarde du Petit Patrimoine

Description du projet : Le projet ayant été ajouté récemment à la liste des projets, la description du projet est à construire lors de cette réunion.

Réactions et discussions :

- Lorsque l'on se rend sur le site de l'IPIC (Inventaire du patrimoine culturel immobilier) et que l'on sélectionne la commune de Mont-de-l'Enclus, on est très vite déçu par le peu d'informations qui s'y trouvent par rapport à d'autres communes. Un préalable aux actions de sauvegarde pourrait donc être de réaliser un inventaire du patrimoine Enclusien afin d'enrichir les données qui figurent sur ce site de la Région Wallonne.
- Ce travail de recensement nécessitera une mobilisation du Cercle d'Histoire Locale ainsi que de citoyens intéressés par la thématique (à travers la création d'un groupe de travail « patrimoine » par exemple).

Décision : La CLDR approuve la pertinence du projet.

- Valoriser les églises

Description du projet : Le projet ayant été ajouté récemment à la liste des projets, la description du projet est à construire lors de cette réunion.

Réactions et discussions :

- Les églises sont à valoriser sous l'angle du patrimoine mais aussi sous l'angle de la vie associative. Ainsi, le projet pourrait consister à aménager un espace de rencontre pour réaliser des réunions au sein des églises. Le coût du projet serait raisonnable car les aménagements prévus devraient être légers.

Décision : La CLDR approuve la pertinence de ce projet

- Valoriser le patrimoine industriel et touristique de Mont-de-l'Enclus

Description du projet : Le projet ayant été ajouté récemment à la liste des projets, la description du projet est à construire lors de cette réunion.

Réactions et discussions :

- Mont-de-l'Enclus possède deux particularités patrimoniales. D'une part, elle dispose d'un patrimoine industriel très riche, notamment à « La Cité » d'Amougies. Bien que le site appartienne à des propriétaires privés, il pourrait être intéressant de réunir ceux-ci afin de les encourager à entretenir ce bâtiment de manière cohérente (exemple des jardinets devant les maisons) et respectueuse de l'histoire locale. D'autre part, Mont-de-l'Enclus dispose d'un patrimoine touristique intéressant (villas des années 1930-1940) qu'il pourrait également être intéressant de valoriser.

- La valorisation patrimoniale doit s'accompagner d'une valorisation touristique : non seulement il faut recenser ces éléments mais un circuit ludique (géocaching, questions/réponses, QR code, ...) du patrimoine pourrait également être mis sur pied et être mis à disposition gratuitement à la maison des randonneurs.
- Si l'on choisit de désigner la maison des randonneurs comme point de départ des différentes balades, il faudrait envisager l'engagement (pendant la période estivale) d'un employé bilingue fixe, connaisseur de la région, et non d'étudiants.

Décisions : La CLDR approuve la pertinence de ce projet.

Objectif 3 : Développer un réseau de loisirs vert

- Réaliser une étude de mobilité à l'Enclus du Haut et des aménagements

Description du projet : Le projet serait réalisé en deux temps. En première phase, il s'agit de mener une étude de mobilité qui permettra de créer une boucle de circulation lisible et sécurisante permettant l'accès aux différentes aires de stationnement et aux commerces de l'Enclus du Haut. Les riverains seront étroitement associés aux réflexions afin d'en garantir l'appropriation par chacun. En seconde phase, il s'agit de réaliser les aménagements nécessaires au fonctionnement du plan de circulation préconisé par l'étude de mobilité.

Réactions et discussions :

- Cette étude de mobilité est complémentaire au projet de valorisation de l'Enclus du Haut conçu dans le cadre de l'appel à projet FEADER 2014-2020. En effet, si ce projet touristique se réalise, le besoin d'une étude en matière de mobilité se fera ressentir.
- Il sera essentiel d'associer la commune de Kluisbergen lors de la réalisation de cette étude de mobilité.

Décisions : La CLDR approuve la pertinence de ce projet.

- Elaborer un Schéma directeur du Paysage à l'Enclus du Haut et des aménagements

Description du projet : Le projet vise à identifier les points et les lignes de vue paysagères d'intérêt à l'Enclus du Haut. Il s'agit d'identifier les sites de vue panoramiques et les ambiances paysagères locales qui donnent à l'Enclus du Haut son attrait, de définir des prescriptions et des recommandations et de réaliser les aménagements nécessaires, le cas échéant.

Réactions et discussions :

- Il faudra inclure dans ce projet l'étude réalisée il y a quelques années par le PNPC sur la lisibilité du paysage. A l'époque, de nombreux points de vue avaient été identifiés et des panneaux didactiques avaient été installés.
- Il pourrait être intéressant de s'inspirer des panneaux flamands qui se trouvent entre la tour et le Vierschaar (côté Kluisbergen).
- Une collaboration avec le DNF pourra également être menée.
- Ne faudrait-il pas étendre cette analyse à tout la commune ? Les explications porteraient non seulement sur l'Enclus du Haut mais aussi sur l'analyse de la plaine qu'on retrouve sur les autres villages de l'entité.

Décision : La CLDR approuve la pertinence de ce projet.

- Valoriser le site du Renard

Description du projet : Le projet consiste à valoriser un terrain communal situé le long de cette rue, sur le plan de la circulation, sur le plan paysager, sur le plan touristique et sur le plan environnemental et didactique. Il s'agit d'aménager cette parcelle en un espace où le paysage est valorisé et expliqué, comme un point d'arrêt pour les visiteurs et en appui des aires de stationnement si nécessaire. Etant donné le potentiel et la localisation de cette parcelle, des aménagements complémentaires pourront venir s'y greffer : aire de stationnement pour mobil-homes, verger didactique, ...

Réactions et discussions :

- La tentation est grande de consacrer ce terrain à une aire de stationnement. Cependant, il faudrait éviter que ce terrain devienne une surface bétonnée dédiée au stationnement de touristes.
- Le cadre vert du terrain inciterait à la mise en place d'un projet tel qu'un verger pédagogique.
- Le terrain étant relativement large, on pourrait y prévoir une mixité d'affectations et si un parking est nécessaire, celui-ci serait en tout cas paysager.
- Il faut objectiver le besoin de parking sur l'Enclus du Haut. C'est l'étude de mobilité (voir plus haut) qui permettra, sur une base prospective et analytique, de considérer s'il existe réellement un besoin de parking sur l'entité.

Décisions : La CLDR approuve la pertinence du projet. L'affectation du site n'est pas encore établie. L'étude de mobilité permettra d'objectiver les besoins et de déterminer l'usage qui sera fait de ce terrain.

- Créer un pôle de loisirs actifs « Aventure »

Description du projet : Le projet de redynamisation de l'Enclus du Haut, qui a été introduit dans l'appel à projet FEADER 2014-2020, comporte 4 axes complémentaires : la mise en cohérence des espaces tant sur le versant flamand que sur le versant wallon, la création d'un circuit artistique de land art, le développement d'un pôle aventure VTT et l'inscription du site de l'Enclus du Haut dans les réseaux d'itinérance douce de la Wallonie Picarde.

Réactions et discussions :

- Le projet de redynamisation de l'Enclus du Haut, introduit par IDETA dans le cadre de l'appel à projet FEADER 2014-2020 est présenté par Camille MESTDAG.

Décision : La CLDR approuve la pertinence de ce projet. Elle propose cependant de changer le titre de la fiche-projet, le terme « aventure » étant trop large et pouvant être mal-interprété.

- « Bienvenue vélo ! » - Mobiliser les opérateurs touristiques locaux

Description du projet : Le projet répond à la mise en place du maillage dense dédié au vélo de tourisme basé sur un système « de « point-nœud ». La démarche visée est de créer un réseau d'opérateurs locaux labellisés « Bienvenue Vélo ». Les partenaires ayant souscrits à la charte s'engageront à fournir, par exemple, un service de remplissage des gourdes, des menus « sportifs »,

des locaux sécurisés de stockage des vélos, ... A ce jour, aucun opérateur touristique Enclusien n'est labellisé « Bienvenue Vélo ». Le projet consiste donc à mobiliser l'ensemble des acteurs locaux potentiels afin qu'ils s'intègrent à la dynamique et puissent bénéficier de l'attractivité du réseau cyclable.

Réactions et discussions :

- /

Décision : La CLDR approuve la pertinence de ce projet.

- Aménager un tronçon pavé au Vierschaar

Description du projet : Le projet ayant été ajouté récemment à la liste des projets, la description du projet est à construire lors de cette réunion.

Réactions et discussions :

- L'idée du projet était de réaliser un tronçon pavé du Vierschaar à la Tour afin d'attirer des courses cyclistes de grande envergure (tour de Flandres) et donc de redynamiser l'Enclus du Haut.
- Le Bourgmestre explique qu'une autre localisation envisagée pour ce projet était la rue du Trieu (vers le Vierschaar). Celle-ci semble plus pertinente que le Vierschaar vers la Tour pour les participants.

Décision : La CLDR décide à l'unanimité de retirer cette fiche-projet du PCDR. En effet, ce projet risquerait de dénaturer le cadre naturel du bois de Mont-de-l'Enclus et n'entre donc pas dans les objectifs environnementaux que se fixe le PCDR.

Objectif 4 : soutenir l'entrepreneuriat local

- Créer et animer au Forum des Artisans

Description du projet : Le projet consistera à rassembler les indépendants Enclusiens de manière régulière dans un local déjà existant. Ceux-ci pourront alors se rencontrer, partager des informations et échanger des expériences. Le Forum des Artisans permettra également de donner une meilleure visibilité externe des indépendants Enclusiens (élaboration d'un plan de communication, organisation d'une journée « découverte entreprises », week-end à thème pour l'HORECA, ...).

Réactions et discussions :

- /

Décisions : La CLDR approuve la pertinence de ce projet.

- Aménager un parking pour poids-lourds

Description du projet : Le projet ayant été ajouté récemment à la liste des projets, la description du projet est à construire lors de cette réunion.

Réactions et discussions :

- /

Décision : Déjà évoquée lors de la CLDR du 02/02/2016, la suppression du projet est approuvée à l'unanimité par la CLDR, celui-ci ne répondant pas à un réel besoin sur l'entité.

- Créer un atelier rural

Description du projet : Le projet consiste à aménager des locaux modulables et équipés pour accueillir des entreprises locales. A l'inverse de l'atelier rural d'Anseroeul qui permet à une seule entreprise de disposer d'un local étendu, celui-ci sera conçu pour permettre à plusieurs petites structures de venir s'y installer.

Réactions et discussions :

- /

Décisions : La CLDR approuve la pertinence de ce projet.

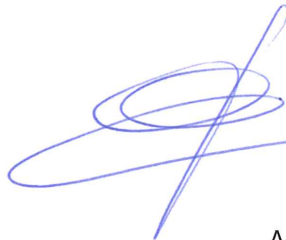
5. Divers

- Concours photo FRW : Matthieu Sartorius présente, sur base d'une présentation PowerPoint, le concours photo organisé par la FRW à l'intention des CLDR. La participation de la CLDR de Mont-de-l'Enclus à celui-ci sera décidé lors de la prochaine réunion.
- Ellezelles organise ces 23 et 24 avril « Week-end Wallonie Bienvenue », des folders contenant le programme de l'évènement sont distribués aux membres de la CLDR.

6. Conclusion

Camille Mestdag, Matthieu Sartorius et Brigitte Thienpont remercient les participants pour leur participation très active. La prochaine réunion portera sur la priorisation des fiches-projets.

La Commune propose de poursuivre les échanges autour d'un verre de la convivialité.



Matthieu Sartorius
Brigitte Thienpont
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement Rural
Compte-rendu de la réunion de la
Commission Locale de Développement Rural (CLDR) du
28 juin 2016 au local social de Russeignies

Présent(e)s :

Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY, Oscar DELCOIGNE, Bertrand DESRUEZ, Bernard MARIAGE, Filip NEUVILLE, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Etienne VANDROMME, Jean-Pierre VERDONCK, Achille VERMEULEN, Philippe WANDERPEPEN, Nicolas WEYTSMAN

Invité(e)s :

Camille MESTDAG – Gestionnaire de projets – Intercommunale IDETA
Brigitte THIENPONT, Matthieu SARTORIUS – Agents de développement – Fondation Rurale de Wallonie

Excusé(e)s :

Philippe D'HONDT, Dominique DEPUYDT, Marie-Christine ECREPONT, John LAMPOLE, Marie-Rose MAES, Anne-Catherine MANGAIN, Amélie PECQUEREAU, Nora VYNCK, Guy WEYTSMAN

Absent(e)s :

Marc BARA, Grégory BOUDRY, Jean-Luc BOURDEAUD'HUY, Frédérique BUCKENS, Amélie DETEMMERMAN, Marc DETEMMERMAN, Noël GEURTS, Marc GRAS, Sabine HAVRIN, Jef JANSSEN, Nicole MARTIN, Yves SCHEPENS

1. Approbation du PV de la réunion de CLDR du 14 avril 2016

Suite à une erreur lors de l'impression, le PV de la réunion de CLDR du 14 avril 2016 sera approuvé lors de la prochaine CLDR.

2. Composition de la CLDR

Deux nouveaux membres ont posé leur candidature pour rejoindre la CLDR. Afin de permettre à ceux-ci de se présenter, il est décidé de placer le vote sur la modification de composition à l'ordre du jour de la prochaine CLDR.

3. Décision sur la participation au concours-photo de la Fondation Rurale de Wallonie

La CLDR décide de participer au concours-photo de la Fondation Rurale de Wallonie. Un GT « concours-photo » se tiendra fin août avec les personnes intéressées afin de pouvoir présenter les photos lors de la CLDR qui se tiendra fin septembre.

4. Proposition de priorisation des fiches-projets du PCDR consécutive aux dernières réunions

Sur base des critères de priorisation établis lors des précédentes réunions (localisation, sources de financement, ...), IDETA et la FRW présentent une proposition de priorisation :

- Projets à court terme (début de réalisation dans un délai de 0 à 3 ans après l'approbation du PCDR) ou Lot 1:
Réaffectation de l'ancienne cure de Russeignies en logements pour jeunes couples
Adhésion à une Agence Immobilière Sociale
Créer des logements pour séniors avec services
Créer une maison multi-services
Aménager un espace de co-accueillante d'enfants
Créer un rucher didactique
Créer un circuit d'interprétation le long de la Ligne 87
Mener des actions de sauvegarde du petit patrimoine
Réaliser une étude de mobilité à l'Enclus du Haut et des aménagements
« Bienvenue vélo ! » - Mobiliser les opérateurs touristiques locaux

Il s'agit de projets suffisamment « mûrs » pour pouvoir être mis en place rapidement, pour lesquels une forte demande de la CLDR existe et dont certains peuvent être financés par le développement rural.

- Projets à moyen terme (début de réalisation dans un délai de 3 à 6 ans après l'approbation du PCDR) ou Lot 2 :
Adopter un plan de communication
Aménager le cœur de village de Russeignies
Créer des logements pour jeunes couples
Créer une plateforme producteurs-commerçants locaux
Créer un groupe d'achat solidaire
Créer une plateforme locale de covoiturage
Valoriser les églises : création d'un espace de réunion au sein de l'une ou l'autre église
Elaborer un schéma directeur du Paysage à l'Enclus du Haut et des aménagements,
Valoriser le site du Renard
Créer un pôle de loisirs actifs « Aventure »

Il s'agit de projets qui nécessitent des démarches préalables à leur réalisation ou qui rencontrent les mêmes objectifs que d'autres projets placés à court terme ou que la CLDR juge moins prioritaires.

- Projets à long terme (début de réalisation dans un délai de 6 à 10 ans après l'approbation du PCDR) ou Lot 3 :
Aménager et baliser des sentiers intra et inter-villages
Créer un service de transport à la demande
Valoriser le patrimoine industriel et touristique de Mont-de-l'Enclus
Créer un atelier rural

Il s'agit de projets qui nécessitent un travail préalable conséquent (inventaire, ...) ou que la CLDR juge non-prioritaire. Bien que le démarrage de ces projets puisse se faire à court terme, leur « aboutissement » prendra plus de temps.

5. Réactions et débats de la CLDR

- Est-ce que l'aspect financier a bien été pris en compte dans la proposition de priorisation (projets financés en développement rural, alternance de projets coûteux/non-coûteux)?
Oui, cet élément fût un des principaux critères de priorisation, tout comme les contraintes/freins à la réalisation du projet ou l'existence d'une localisation définie.
- **Projet « Créer une Maison Multiservices » :** Suite à la dernière réunion de CLDR, la FRW et IDETA se sont rendus au local social d'Anseroeul pour étudier la possibilité de localiser le projet de « Maison Multiservices » à Anseroeul.
 Pour rappel, il était prévu au départ de localiser ce projet sur le terrain de « La clef de Fa » à Amougies mais certains membres défendaient, à raison, la pertinence de placer ce projet sur

Anseroeul pour créer une synergie entre l'espace de co-accueillante qu'on y retrouvera et l'école d'Anseroeul. Cependant, pour la FRW et IDETA, il semble difficile de concevoir ce projet par une extension du local social d'Anseroeul au vu de la faible surface disponible¹.

Selon certains membres de la CLDR, il existerait un terrain communal à côté du local social d'Anseroeul qui permettrait de donner la superficie nécessaire pour pouvoir localiser le projet à Anseroeul.

La FRW et IDETA questionneront l'administration communale à ce sujet et s'étonnent de ce fait car, lors de l'étude des propriétés communales, ce terrain n'apparaissait pas. Le point sera rediscuté lors de la prochaine CLDR.

- **Projet « Réaffectation de l'ancienne cure de Russeignies en logements pour jeunes couples »** : Il faudrait vérifier que la rénovation de la cure de Russeignies ne soit pas trop coûteuse dans la mesure où le bâtiment semble en mauvais état.
Les agents de la FRW et IDETA se rendront sur place pour constater l'état actuel du bâtiment.
- **Projet « Créer une plateforme producteurs-commerçants locaux »** : ne pourrait-on pas inciter également les producteurs enclusiens à se rendre aux marchés de producteurs d'Ellezelles ou de Frasnes ?
C'est déjà le cas actuellement.
- **Projet « Valoriser les églises : création d'un espace de réunion au sein de l'une ou l'autre église »** : Il faut changer l'intitulé du projet. En effet, le projet dépasse le cadre d'« espace de réunion » mais pourrait accueillir des expositions ou des cours de musique classique, ... Ne pourrait-on pas l'intituler « création d'un espace citoyen » ou « d'un espace de convivialité » ?
- **Projet « Création d'un atelier rural »** : ne peut-on pas localiser ce projet à la clef de fa si la Maison Multiservices se voit localisée à Anseroeul ?
Cela paraît difficilement envisageable dans la mesure où le plan de secteur est assez restrictif en la matière. Il s'agit d'une zone d'équipement communautaire sur laquelle ne peut donc venir s'installer une entreprise privée.

D'une manière générale, les participants approuvent et valident la proposition de priorisation, qui répond à leurs attentes. Il reste cependant quelques points relatifs aux localisations de projets à définir lors de la prochaine réunion.

6. Conclusion

Camille Mestdag, Matthieu Sartorius et Brigitte Thienpont remercient les participants pour leur participation très active. Le tableau de priorisation sera placé en annexe à ce compte-rendu. La prochaine réunion, en septembre, permettra de répondre aux dernières interrogations et de valider le choix de la première convention à négocier.

La Commune propose de poursuivre les échanges autour d'un verre de la convivialité.

Matthieu Sartorius
Brigitte Thienpont
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

¹ Pour rappel, la Maison Multiservice exige qu'au moins 50% de son espace soit polyvalent. Si l'on décide d'y placer un espace de co-accueillante d'enfant, il faudra donc prévoir une surface équivalente d'espace polyvalent, ce qui fait que le projet est d'une certaine ampleur.

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de la
Commission Locale de Développement Rural (CLDR) du
12 octobre 2016 dans la salle du Conseil communal

Présent(e)s :

Marc BARA, Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY, Frédérique BUCKENS, Oscar DELCOIGNE, Dominique DEPUYDT, Bertrand DESRUEZ, Marie-Christine ECREPONT, John LAMPOLE, Bernard MARIAGE, Amélie PECQUEREAU, Yves SCHEPENS, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Etienne VANDROMME, Jean-Pierre VERDONCK, Achille VERMEULEN, Philippe WANDERPEPEN, Nicolas WEYTSMAN, Guy WEYTSMAN

Invité(e)s :

Charlotte BARA, Anne-Sophie DUFOUR, candidates membres de la CLDR
Jonathan VANLAERE – Centre Protestant d'Amougies
Camille MESTDAG – Gestionnaire de projets – Intercommunale IDETA
Brigitte THIENPONT, Matthieu SARTORIUS – Agents de développement – Fondation Rurale de Wallonie

Excusé(e)s :

Philippe D'HONDT, Marie-Rose MAES, Anne-Catherine MANGAIN, Filip NEUVILLE, Nora VYNCK

Absent(e)s :

Grégory BOUDRY, Jean-Luc BOURDEAUD'HUY, Amélie DETEMMERMAN, Marc DETEMMERMAN, Jean-Marie D'HONDT, Noël GEURTS, Marc GRAS, Sabine HAVRIN, Jef JANSSEN, Nicole MARTIN

1. Ordre du jour et objectif de la réunion

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Approbation des comptes-rendus de la séance du 14 avril 2016 (suite à une erreur d'impression lors de la dernière réunion) et du 28 juin 2016;
- Présentation des deux nouveaux candidats et vote sur la modification de composition de la CLDR;
- Présentation des avancées sur les projets « Créer une maison multiservices », « Créer des logements pour jeunes couples » et « Créer des logements pour seniors avec services » ;
- Débats et échanges;
- Priorisation des trois premiers projets à négocier auprès du Développement Rural ;
- Retour sur le concours-photo de la Fondation Rurale de Wallonie ;
- Présentation des prochaines étapes de l'Opération de Développement rural de Mont-de-l'Enclus.

L'objectif de la réunion sera donc d'avancer sur les fiches-projets prioritaires et de choisir les trois premiers projets à négocier auprès du développement rural (DGO3).

2. Approbation des PV des séances du 14 avril 2016 et du 28 juin 2016

Un membre de la CLDR affirme qu'il pourrait ne pas être pertinent de localiser la Maison Multiservices à Anserœul. *Matthieu SARTORIUS explique que, dans le compte rendu du 28/06, il est bien indiqué que la question de la localisation de ce projet restait ouverte. Il s'agit d'un point important de discussion de cette réunion.*

Les deux comptes-rendus sont approuvés par la CLDR.

3. Composition de la CLDR

Trois nouveaux membres ont décidé de rejoindre la CLDR : Charlotte BARA, Anne-Sophie DUFOUR et Jean-Marie D'HONDT. Après présentation des membres, la CLDR approuve à l'unanimité leurs candidatures.

3. Présentation des fiches-projets prioritaires

Camille MESTDAG distribue une version « toilettée » du tableau récapitulatif des projets du PCDR (annexe 1). Elle rappelle les différents éléments constitutifs d'une fiche-projet (description, localisation, justification, ...). Le remplissage des fiches-projets est en cours de réalisation.

3.1. Fiches-projets liées au patrimoine (fiches 16-17-18)

Camille MESTDAG explique qu'elle manque encore de matière pour remplir ces fiches-projets dans la mesure où cette thématique a été moins abordée en CLDR. Que veut-on réellement sauvegarder et valoriser ? Quelles sont les actions que la CLDR souhaite mener pour préserver le patrimoine Enclusien ? De quoi se compose ce patrimoine ? ...

Pour répondre à toutes ces questions, la FRW propose la création d'une « Commission Patrimoine », composée de membres de la CLDR souhaitant s'investir dans cette thématique.

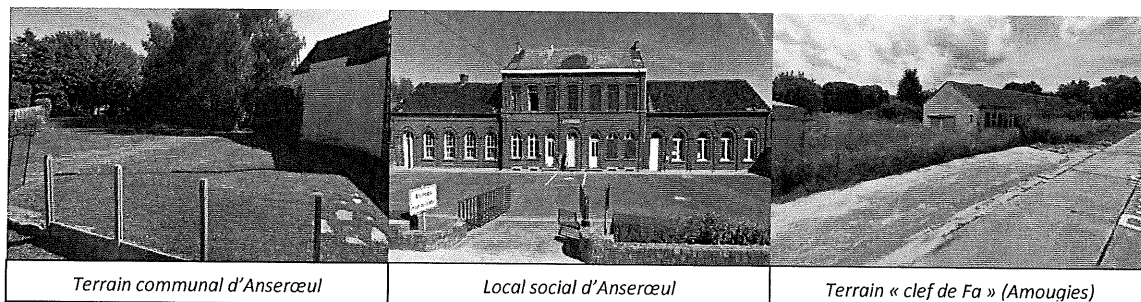
De plus, lors des réunions de coordination FRW/IDETA, une question était survenue au sujet de la fiche-projet 18 « créer un espace citoyen dans les églises » : envisage-t-on, à ce stade-ci, toutes les églises de Mont-de-l'Enclus ou ce projet ciblait-il déjà une église en particulier ? La CLDR confirme que toutes les églises étaient envisagées à ce stade-ci.

3.2. Fiche-projet 7 : « créer une Maison Multiservice »

Lors des dernières réunions, la localisation de ce projet, considéré par tous comme fondamental, est restée ouverte. En effet, deux emplacements étaient, jusqu'ici, envisagés : le site du home la Clef de fa (Amougies) et l'extension du local social d'Anserœul (Anserœul). Cependant, lors de la dernière réunion, certains membres de la CLDR avaient affirmé qu'un terrain communal existait sur la place d'Anserœul.

Après vérification, il s'agit effectivement d'un terrain appartenant à la Commune. Il pourrait dès lors être valorisé dans le cadre du développement rural.

Trois localisations sont donc envisagées :



Le terrain situé sur la place d'Anserœul est un terrain de 9,48 ares, appartenant à la Commune et situé en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur.

Le terrain à Amougies appartient à la Clef de fa, il est situé en « zone d'équipement communautaire » au plan de secteur (ne peut contenir que des infrastructures de service public). Un ancien pavillon, contenant de l'amiante, est situé sur le terrain.

Monsieur BOURDEAUD'HUY informe la CLDR qu'un premier contact a été pris avec le propriétaire du terrain situé à Amougies. En effet, la commune dispose de peu de propriétés foncières et ce terrain, situé en plein centre d'Amougies, est stratégique pour y localiser des projets du PCDR. Monsieur DUROISIN, propriétaire du site, serait intéressé de vendre cette parcelle à la Commune. Celle-ci a donc contacté le comité d'acquisition afin de connaître le prix auquel la Commune pourrait acheter ce terrain. Deux scénarios ont été demandés au comité d'acquisition :

- Le prix si le terrain était complètement « nettoyé » (nu et désamianté) ;
- Le prix si le terrain était vendu en l'état actuel.

Afin que la CLDR dispose de l'information la plus complète, Matthieu SARTORIUS informe avoir contacté la DGO3 qui a confirmé qu'en cas d'achat de la parcelle par la Commune, le Développement Rural subsidierait l'acquisition du terrain, le désamiantage et la construction de la maison multiservices.

Matthieu SARTORIUS ajoute que, dans l'hypothèse où la Commune et Monsieur Duroisin seraient d'accord sur le prix fixé par le comité d'acquisition, une promesse de vente écrite sera demandée afin de pouvoir défendre correctement le PCDR auprès de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire.

Débats et réactions de la CLDR

Au sein de la CLDR ressortent autant d'arguments en faveur qu'en défaveur des différentes localisations envisagées.

Arguments en faveur de la localisation de ce projet à Anserœul ou en défaveur de la localisation de ce projet à Amougies:

1) Le soutien à l'Ecole Libre d'Anserœul : l'école d'Anserœul connaîtrait une diminution du nombre d'élèves inscrits depuis quelques années (d'après les informations du bourgmestre et de quelques membres de la CLDR). Aussi, une école joue un rôle important de cohésion sociale et de dynamique villageoise. Développer des structures autour de l'école d'Anserœul permettrait d'augmenter son attractivité et d'attirer de nouveaux élèves, dont les parents seraient séduits par le nombre de services proposés à proximité (ATL, espace de co-accueillante, ...).

2) La création d'un pôle « enfance-petite enfance » : installer la maison multiservice à Anserœul permettrait de créer une continuité (si l'on place son enfant dans l'espace de co-accueillante, il y a des chances pour que l'on continue à placer son enfant à l'école d'Anserœul).

3) La trop forte centralisation de services à Amougies : si l'on place la maison multiservices à Amougies, que restera-t-il dans les autres villages ? En effet, aucun projet du PCDR ne permettra d'entretenir la dynamique du village d'Anserœul et le développement de Mont-de-l'Enclus se résumera au développement d'Amougies.

Arguments en faveur de la localisation de ce projet à Amougies ou en défaveur de la localisation de ce projet à Anserœul :

1) La position centrale d'Amougies : l'objectif d'une maison multiservices est de centraliser des services afin de les rendre plus accessibles aux habitants. La position centrale d'Amougies répond à cet objectif.

2) Le pôle « jeunesse » : Jonathan VANLAERE, directeur du Centre Protestant d'Amougies, travaille depuis de nombreuses années dans le secteur de la jeunesse à Mont-de-l'Enclus. Il espère que la maison multiservices comportera des locaux pour les associations liées à la jeunesse car les Maisons de Village ne sont pas adaptées à leurs besoins. La CLDR et l'ensemble des personnes présentes confirment que le projet vise également à répondre à ces besoins.

Dans ce cas, le Patro, le PAJA (Place aux Jeunes d'Amougies) et l'Enclus-Sport bénéficieraient d'avantage d'une localisation à Amougies. Tant la proximité des bois que des infrastructures sportives facilitera les déplacements et l'organisation d'activités pour ces associations de jeunes. Il termine son intervention en précisant que cette infrastructure serait cruciale pour les associations de jeunes à Mont-de-l'Enclus : elle pourrait aboutir à la reconnaissance du PAJA en Maison de Jeunes, permettant la création d'un temps plein afin de coordonner les activités « jeunesse ».

Le débat porte alors à nouveau sur l'avenir de l'école d'Anseroeul. Alors que certains envisagent la Maison Multiservice comme soutien à l'école, d'autres jugent les projets indépendants : est-ce que la Maison Multiservice parviendra vraiment à résorber la diminution du nombre d'élèves à Anseroeul ?

Certains suggèrent que l'avenir de cet école dépend de son Pouvoir Organisateur et non des projets inscrits dans le PCDR. Aussi, ils jugent risqués de baser le principal projet du PCDR sur le soutien à une école qui n'existera peut-être plus au moment de la réalisation du projet. D'autres s'opposent à cette vision, insistent sur le rôle d'une école dans un village, sur l'importance de soutenir l'école par une démarche proactive et expliquent que ne rien faire reviendrait à la laisser déperir.

Pour conclure ce débat, l'ensemble des membres de la CLDR sont d'accord sur l'importance de demander l'avis des personnes directement concernées, à savoir Madame Hennenon, directrice de l'école d'Anseroeul, et Victor Delvenne, responsable de l'Accueil Temps Libre.

Fiche-projet 4 : « Créer des logements Tremplin »

Le projet vise à créer du logement destiné aux jeunes couples et à favoriser leur maintien sur l'entité. Une partie du loyer payé à la Commune leur est en effet rétrocédée s'ils décident d'acheter ou de construire un bien sur l'entité.

Jusqu'à cette réunion, aucune localisation n'avait été trouvée pour ce projet, situé en priorité « Moyen-Terme ». Aussi, la récente découverte du terrain situé sur la place d'Anseroeul, en zone d'habitat au plan de secteur, pourrait changer ce fait.

En effet, en favorisant l'arrivée de jeunes couples à Anseroeul, ce projet permettrait aussi de soutenir l'Ecole. Dans ce cas, la maison multiservice pourrait être localisée à Amougies.

L'ensemble des membres de la CLDR approuve cette proposition. Localiser ce projet sur ce terrain communal permettra de soutenir l'école d'Anseroeul. De plus, celui-ci sera toujours pertinent si l'école rencontrait un jour des difficultés.

Le fait de localiser ce projet sur un terrain communal permet de modifier la priorité de ce projet et de le placer en projet réalisable « à court terme », ce que l'ensemble des membres de la CLDR souhaite.

4 projets financés par le développement rural sont donc placés à court terme :

- Fiche 3 : « Créer des logements moyens pour jeunes couples dans l'ancienne cure de Russeignes »
- Fiche 4 : « Créer des logements tremplins »
- Fiche 6 : « Créer des logements pour seniors avec services »
- Fiche 7 : « Créer une Maison Multi-services »

Les projets placés à court terme sont des projets réalisables dans les 3 premières années du PCDR. Aussi, en moyenne, 1 projet par an est négocié auprès du développement rural. La CLDR souhaite faire le choix

des 3 projets qui seront préservés à court terme et du projet qui « basculera » à moyen terme (dans les 3 à 6 ans du PCDR). Ce point sera l'objet de la prochaine réunion.

Fiche-projet 3 : « Créer des logements moyens pour jeunes couples dans l'ancienne cure de Russeignies »

Comme convenu, IDETA, la FRW et l'administration communale ont visité l'ancienne cure de Russeignies. Bien que le bâtiment présente de beaux volumes et un terrain intéressant à l'arrière, il est à noter que celui-ci est assez vétuste.

Une question se pose donc : est-il préférable de préserver le bâtiment et de construire 2 logements pour jeunes couples ou faut-il mettre le terrain « à nu » et construire 3 ou 4 logements neufs ? La question reste ouverte et sera traitée lors de la prochaine réunion.

Fiche-projet 8 : « Créer un espace de co-accueillante d'enfants »

Jusqu'à cette réunion, l'espace de co-accueillantes d'enfants était localisé dans la Maison Multiservices. En effet, alors qu'aucun subside ne peut être obtenu exclusivement pour la construction de l'espace de co-accueillantes d'enfant (hormis l'ONE pour certains équipements intérieurs), la Maison Multiservices permet de financer l'enveloppe extérieure du bâtiment, poste le plus onéreux. Aussi, préserver cet espace dans la Maison Multiservices permet d'espérer la réalisation rapide du projet, ce projet étant priorisé à court-terme dans le PCDR.

Certains membres de la CLDR proposent d'étudier la faisabilité de séparer l'espace de co-accueillantes d'enfant de la Maison Multiservices. Pour répondre aux besoins des associations de jeunes, la Maison Multiservices serait localisée à Amougies, les logements tremplins sur le terrain communal à Anseroeul et l'espace de co-accueillante d'enfant comme extension du local social d'Anseroeul.

Dans ce cas, aucun financement lié au développement rural ne pourrait être obtenu pour ce projet. Cependant, cela réduirait le coût de la Maison Multiservices (bien que le projet soit subsidié, la part communale s'en verrait donc automatiquement réduite) et permettrait donc de financer le projet de co-accueillante d'enfants sur fonds propres.

Monsieur BOURDEAUD'HUY ne s'oppose pas à l'idée mais souhaite obtenir des estimations chiffrées des deux hypothèses (espace de co-accueillantes maintenue dans la Maison Multiservice et espace de co-accueillantes en extension au local social d'Anseroeul sur fonds propres).

L'ensemble des participants de la CLDR approuve ce besoin d'estimatifs chiffrés pour pouvoir prendre une décision.

Conclusion

La CLDR décide de :

- Localiser le projet de Maison Multiservices sur le site de la Clef de Fa afin que celle-ci réponde à l'objectif de centralisation de services et aux besoins des associations « jeunesses » évoqués par Jonathan VANLAERE, directeur du Centre Protestant d'Amougies.
- Localiser le projet de logements Tremplin sur le terrain communal situé sur la place d'Anseroeul. Celui-ci permettra de valoriser son statut en zone d'habitat au plan de secteur, de soutenir l'activité de l'école d'Anseroeul tout en garantissant sa pertinence, indépendamment de l'avenir de l'école.

Le choix qu'il reste à effectuer lors de la prochaine réunion : maintenir l'espace de co-accueillantes dans la maison multiservice ou procéder à une extension du local social d'Anseroeul et réaliser ce projet sur fonds propres. Pour aider à la prise de décision :

- La FRW et IDETA rencontreront Madame Henneton afin d'avoir plus de données sur l'état actuel de l'école d'Anseroeul et de savoir si le projet d'espace de co-accueillante pourrait soutenir l'école et compléter l'offre de services.
- Camille MESTDAG réalisera un estimatif financier pour les deux solutions proposées.

4. Priorisation des trois premiers projets à négocier auprès du Développement rural

Ce point sera traité lors de la prochaine réunion, une fois le débat sur la localisation de l'espace de co-accueillantes définie.

5. Inscription à la « Commission Patrimoine » et au « Groupe-Action mobilité active »

Deux « groupes-actions » seront mis en place dès novembre :

- 1) Une Commission Patrimoine dont le rôle sera d'approfondir les fiches-projets 16,17 et 18 liées au patrimoine
- 2) Un groupe-action « Mobilité active » dont le rôle sera de mener un inventaire de sentiers existants et à repérer les différents aménagements et/ou valorisations possibles.

Les membres de la CLDR intéressés sont invités à s'inscrire sur la liste prévue à cet effet.

6. Conclusion

Camille Mestdag, Matthieu Sartorius et Brigitte Thienpont remercient les participants pour leur participation très active. Le tableau de priorisation est placé en annexe à ce compte-rendu. La prochaine réunion, en novembre, visera à trancher sur la localisation de l'espace de co-accueillante et de choisir les trois premiers projets à négocier auprès du développement rural.

La Commune propose de poursuivre les échanges autour d'un verre de la convivialité.



Matthieu Sartorius
Brigitte Thienpont
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

		Localisation	Source(s) de financement	Priorité		
Numéro	Intitulé			3 ans Court terme	6 ans Moyen terme	10 ans Long terme
AXE 1	La ruralité accessible : des services, du logement, de la mobilité, du lien social					
1.1	Renforcer les liens entre les habitants					
1	Adopter un plan de communication	/	Fonds propres		2	
2	Aménager le cœur de village de Russeignies	Place de Russeignies	DR		2	
1.2	Garantir un logement de qualité pour les jeunes et les personnes âgées					
3	Créer des logements moyens pour jeunes couples dans l'ancienne cure de Russeignies	rue de la Cure à Russeignies	DR	1		
4	Créer des logements Tremplin	place d'Anserœul	DR		2	
5	Adhérer à une Agence Immobilière Sociale	/	FLW	1		
6	Créer des logements pour seniors avec services	Amougies (site Clé de Fa)	DR	1		
1.3	Fournir des services aux citoyens qualitatifs					
7	Créer une Maison multi-services	Amougies (site Clé de Fa)	DR	1		
8	Aménager un espace de co-accueillante d'enfants	Amougies (site Clé de Fa)	CF/ONE	1		
9	Mettre en place une plateforme des producteurs et des commerçants locaux	/	Fonds propres		2	
10	Créer un Groupe d'Achat Solidaire	/	Fonds propres		2	
1.4	Optimiser la mobilité active					
Lot 0	Groupe de Travail "Mobilité active"	/	—	--	--	--
11	Aménager et baliser des sentiers intra- et inter-villages	A préciser	A déterminer			3
12	Créer une plateforme locale de covoiturage	/	Fonds propres		2	
13	Créer un service de transport à la demande	/	SRWT-TEC			3
AXE 2	La ruralité attractive : un cadre de vie de qualité, des loisirs actifs, des emplois locaux					
2.1	Agir pour l'environnement					
14	Créer un rucher didactique	Centre protestant	?	1		
15	Créer un circuit d'interprétation le long de la Ligne 87	L87—Rhosnes	CGT ?	1		
Lot 0	Quinzaine de la Nature	/	—	--	--	--
2.2	Valoriser le patrimoine local					
Lot 0	Création d'une Commission Patrimoine	/	—	--	--	--
16	Mener des actions de sauvegarde et de valorisation du Petit Patrimoine	A préciser	PPPW	1		
17	Valoriser le patrimoine industriel et touristique de Mont-de-l'Enclus	A préciser	A déterminer			3
18	Créer un espace citoyen dans l'église d'Anserœul ? De Russeignies ?	A préciser	A déterminer		2	
2.3	Développer un réseau de loisirs vert					
19	Réaliser une étude de mobilité à l'Enclus du Haut et des aménagements	Enclus-du-Haut	CITW ?	1		
20	Elaborer un Schéma directeur du Paysage à l'Enclus du Haut et des aménagements	Enclus-du-Haut	PNPC ?		2	
21	Valoriser le site du Renard	Site du Renard	DR		2	
22	Créer un pôle de loisirs actifs « Aventure »	Enclus-du-Haut	FEADER ?, CGT		2	
23	« Bienvenue vélo ! » - Mobiliser les opérateurs touristiques locaux	/	???	1		
2.4	Soutenir l'entrepreneuriat local					
Lot 0	Créer et animer un Forum des Artisans et des Indépendants	/	—	--	--	--
24	Créer un atelier rural	A préciser	DR			3
				10	10	4

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de la
Commission Locale de Développement Rural (CLDR) du
20 décembre 2016 dans la salle du Conseil Communal

Présent(e)s :

Marc BARA, Frédérique BUCKENS, Oscar DELCOIGNE, Dominique DEPUYDT, Bertrand DESRUEZ, Bernard MARIAGE, Filip NEUVILLE, Amélie PECQUEREAU, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Etienne VANDROMME, Jean-Pierre VERDONCK, Achille VERMEULEN, Nicolas WEYTSMAN, Guy WEYTSMAN

Invité(e)s :

Camille MESTDAG – Gestionnaire de projets – Intercommunale IDETA
Anne-Catherine MANGAIN – Service Urbanisme – Administration Communale de Mont-de-l'Enclus
Brigitte THIENPONT, Matthieu SARTORIUS – Agents de développement – Fondation Rurale de Wallonie

Excusé(e)s :

Charlotte BARA, Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY, Marie-Christine ECREPONT, Nora VYNCK

Absent(e)s :

Grégory BOUDRY, Jean-Luc BOURDEAUD'HUY, Amélie DETEMMERMAN, Marc DETEMMERMAN, Jean-Marie D'HONDT, Noël GEURTS, Marc GRAS, Sabine HAVRIN, Jef JANSSEN, Anne-Sophie DUFOUR, Nicole MARTIN, Yves SCHEPENS, Philippe WANDERPEPEN

1. Ordre du jour et objectif de la réunion

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 12 octobre 2016 ;
- Localisation de la fiche-projet « Aménager un espace de co-accueillantes d'enfants »
- Vote des trois premières conventions à négocier auprès du développement rural
- Présentation des prochaines étapes de l'Opération de Développement rural de Mont-de-l'Enclus.

2. Approbation du PV de la séance du 12 octobre 2016

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Localisation de la fiche-projet « Aménager un espace de co-accueillantes d'enfants »

Sur base d'une présentation PowerPoint, Matthieu Sartorius présente la problématique de la localisation de l'espace de co-accueillantes d'enfants. A l'issue de la dernière réunion de CLDR, deux localisations étaient encore envisagées : soit placer l'espace de co-accueillantes d'enfants au sein de la Maison Multiservices, sur le site de la clef de fa à Amougies, soit procéder à une extension du local social d'Anseroeul. Afin de pouvoir prendre une décision, les membres de la CLDR avaient demandé à IDETA et à la FRW de rencontrer Madame Hennenon, directrice de l'école libre d'Anseroeul, et de présenter des estimatifs financiers pour les deux localisations.

Matthieu Sartorius restitue le contenu de la rencontre avec l'école Libre d'Anseroeul (Mme Henneton) et l'Accueil Temps Libre (Mr Delvenne). La problématique de la diminution du nombre d'élèves, la position de Madame Henneton sur l'espace de co-accueillantes et son intérêt pour le projet de logements locatifs pour jeunes couples sont notamment présentés.

Avant de procéder à la présentation des estimatifs financiers, Matthieu Sartorius rappelle aux membres l'impact de la localisation sur l'intervention financière du développement rural. Ainsi, si la CLDR décide de localiser le projet d'espace de co-accueillantes à Anseroeul, la Commune ne bénéficiera pas de l'intervention du Développement Rural et le projet devra être financé sur fonds propres.

Camille Mestdag présente les estimatifs financiers réalisés par IDETA, dans lesquels figurent notamment la part communale qu'il resterait à financer, après intervention du développement rural.

Questions techniques

- Le coût de l'acquisition du terrain et du désamiantage n'est pas encore calculé. Ces postes peuvent-ils avoir un impact sur le choix de localisation que doit effectuer la CLDR ? *Camille Mestdag explique que ces coûts ne sont pas encore déterminés car ils dépendent du prix fixé par le Comité d'Acquisition. Cependant, ces montants n'impactent pas le choix de la CLDR étant donné que ce terrain devra quand même être acheté et désamianté pour la création de la maison multiservices et ce, indépendamment de la localisation de l'espace de co-accueillantes d'enfants.*
- Certains projets du PCDR sont susceptibles d'être financés par le développement rural à 80% sur la première tranche de 500 000 euros, et à 50% pour ce qui dépasse ce montant. Existe-t-il un montant plafond pour ce dernier taux de subsidiation ? *Non, il n'existe pas de limite financière à l'intervention à 50% du développement rural.*
- A-t-on déjà une idée du prix/m² qui sera proposé au propriétaire du site de la clef de fa ? *Non, c'est le comité d'acquisition qui fixera ce prix, cette décision devrait parvenir à la commune dans les prochaines semaines.*
- Quelle est la taille de la parcelle du site de la clef de fa ? *53 ares.*
- Est-ce que les consultations ONE, actuellement à Anseroeul, se feront désormais dans la Maison MultiServices ? *Le débat reste ouvert, certains membres de la CLDR estiment qu'il ne faut pas vider Anseroeul des derniers services existants dans le village, d'autres argumentent l'intérêt pour l'ONE de se rendre dans l'espace de co-accueillantes pour réaliser les consultations.*
- Quelle sera la procédure si le propriétaire du site de la clef de fa refuse le prix fixé par le Comité d'Acquisition ? *Dans la mesure où, pour finaliser l'élaboration du PCDR, la FRW demande un accord de vente écrit, il sera alors toujours temps de revoir éventuellement les localisations et/ou les priorités des projets concernés (plan B).*
- Est-ce que le projet de Maison Multiservices aura un impact sur l'embauche de personnel ? *Sa gestion est similaire à celle d'une maison de village et ne devrait pas entraîner de création d'emploi supplémentaire.*
- L'espace de co-accueillantes permet à deux accueillantes d'accueillir chacune 5 enfants. Dans la mesure où une accueillante existante projette de s'installer dans ce bâtiment, cela signifie-t-il que le projet ne permettra la création que de 5 places d'accueil ? *Oui et non, les calculs sont faits sur base de 5 équivalents temps pleins et, sur base des informations fournies par Dominique Vancauwenberghe, accueillante d'enfants et membre de la CLDR, cela représente +- 8 enfants. Cette augmentation de l'offre d'accueil ne sera effectivement pas énorme mais permettra de relancer une dynamique et de stimuler la demande.*

Discussions sur la localisation de l'espace de co-accueillantes

- La localisation à Amougies semble plus vaste et aérée. De plus, le projet permettra de revivifier le centre du village, où de nombreuses nouvelles constructions voient le jour actuellement.
- Bien que la localisation du projet à Anseroeul ait été pertinente, la localisation du projet à Amougies permettra d'être certains que le projet verra le jour, étant donné qu'il s'agit d'un projet prioritaire et financé par le développement rural.
- Le projet, s'il est localisé à Amougies, sera à côté du projet de logements pour seniors avec services. Des projets intergénérationnels pourraient ainsi voir le jour sur ce site.

Décision

A l'unanimité, les membres de la CLDR décident de localiser la fiche-projet « Aménagement d'un espace de co-accueillantes d'enfants » dans la Maison Multiservices à Amougies.

4. Choix des trois premières conventions à négocier auprès du Développement Rural

Sur base d'une présentation PowerPoint, Matthieu Sartorius présente une proposition de méthode de vote pour choisir les trois premières conventions à négocier auprès du Développement Rural. La CLDR accepte cette méthode à l'unanimité et passe au vote (voir la présentation en annexe pour plus de détail sur la méthode de vote).

Résultats du vote

Intitulé du projet	Nombre de fois où le projet est coché
Création d'une Maison Multiservices (espace de co-accueillantes, locaux jeunes, bureaux partagés, cellule commerciale, salle polyvalente, ...)	15
Réaffectation de la cure de Russeignies en logements moyens	9
Création de logements pour seniors avec services à Amougies	13
Création de logements « tremplins » pour jeunes couples à Anseroeul	10

La programmation des projets « court-terme » sera donc la suivante :

Convention n°1 : Création d'une Maison Multiservices à Amougies

Convention n°2 : Création de logements pour seniors avec services à Amougies

Convention n°3 : Création de logements « tremplins » pour jeunes couples à Anseroeul

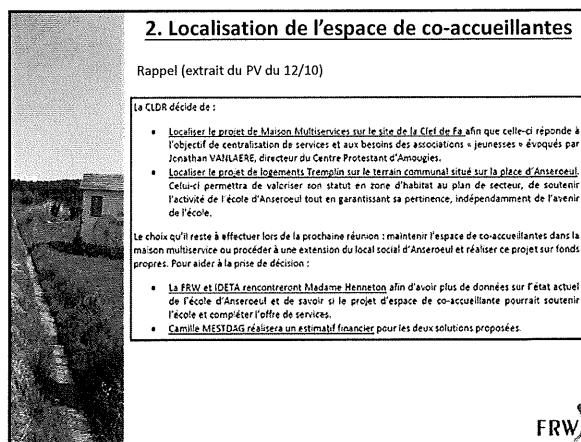
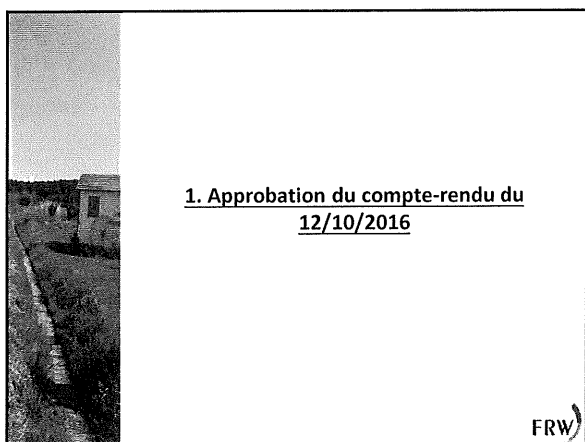
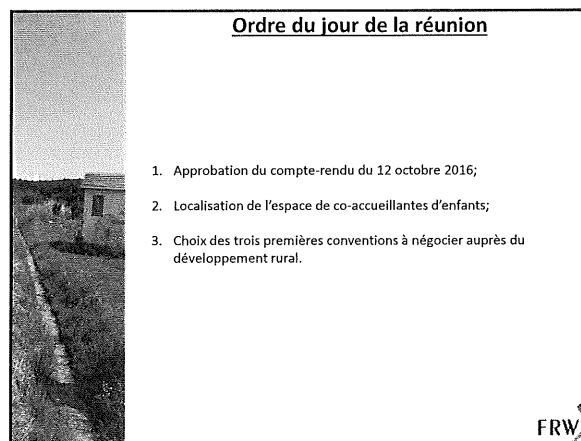
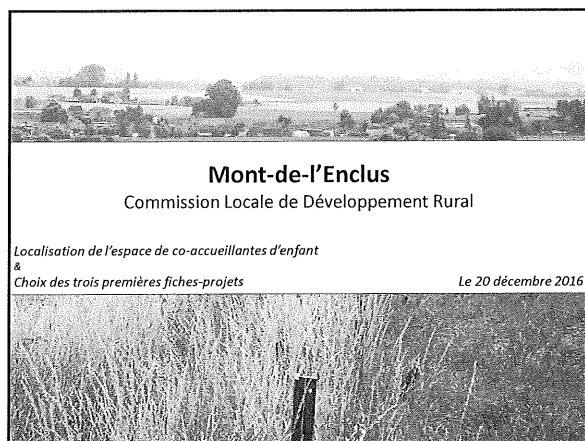
5. Conclusion

Lors de la prochaine réunion de CLDR (février 2017), les membres devront approuver l'avant-projet de PCDR. Pour ce faire, Camille Mestdag et Brigitte Thienpont présenteront de manière synthétique les différentes parties du PCDR. Ensuite le dossier devra être approuvé par le Collège et être envoyé à la DGO3 pour avis de conformité avant de passer en Conseil Communal.

Les 30 copies du PCDR pourront alors être déposées au secrétariat de la CRAT à Liège. La date de défense du PCDR sera alors communiquée à la Commune.



Matthieu Sartorius
Brigitte Thienpont
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie



2.1. Retour sur la rencontre avec l'école d'Anseroeul et l'ATL

Synthèse du compte-rendu (approuvé par tous les participants)

Sur la situation de l'école libre d'Anseroeul

- Confirmation que l'école d'Anseroeul connaît une diminution du nombre d'élèves depuis quelques années (en 2013, +- 110 élèves; en 2016, +- 80 élèves).
- Seuil de viabilité de l'école: 24 enfants, aucun danger de fermeture à court terme.
- Volonté du Pouvoir Organisateur: maintenir l'école à Anseroeul (preuve: +- 200 000 euros d'investissements dans les bâtiments cette année).

FRW

2.1. Retour sur la rencontre avec l'école d'Anseroeul et l'ATL

Synthèse du compte-rendu (approuvé par tous les participants)

Sur la localisation de la fiche-projet « Aménagement d'un espace de co-accueillantes d'enfants »

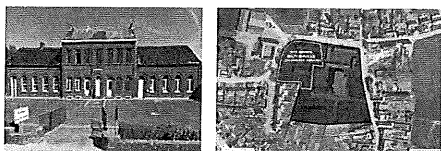
- Pertinence de la localisation de l'espace de co-accueillantes à Anseroeul...
- ...Mais quid de l'impact du projet sur l'école (maximum 10 enfants dans l'espace de co-accueillantes, pas de garantie de transition d'un service à l'autre)...
- ..et de l'impact de sa localisation (à Anseroeul ou à Amougies ?)
- Intérêt pour le projet de logements locatifs pour jeunes couples à Anseroeul;
- Avis de tous les participants: extension de l'ATL bénéficierait bien plus à l'école que les projets issus du PCDR (impacts plus mineurs)

FRW

2.2.Impacts budgétaires de la localisation de l'espace de co-accueillantes

Deux localisations envisagées:

- Extension du local social d'Anseroeul
- Site « Clef de fa »

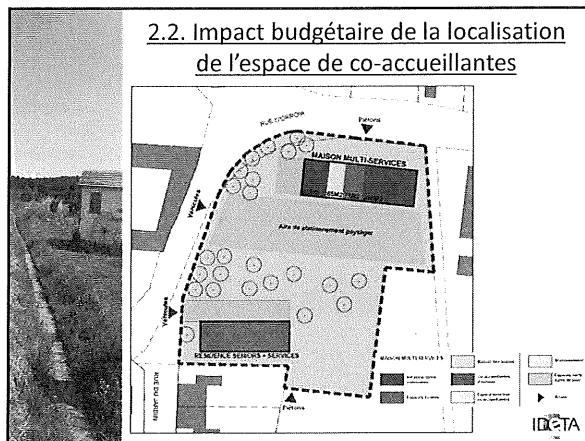


FRW

2.2.Impacts budgétaires de la localisation de l'espace de co-accueillantes

Localisation « clef de fa »			Localisation « extension local social Anseroeul »
• Le projet figurerait dans la Maison Multiservices financée par le développement rural (décret 02/06/2014 art.3 §2.3°)			• Le projet consisterait à procéder à une extension du local social d'Anseroeul
Projet Maison Multiservices	1 ^{re} tranche Jusque 500.000 €	Au dessus de 500.000 €	• Espace de co-accueillantes « seul » = Matière FWB = Aucune intervention financière du développement rural • Projet d'initiative communale, sur fonds propres
	80 %	50 %	
• Projet qui figure dans les projets prioritaires (à négocier dans les 3 prochaines années auprès du développement rural)			

2.2. Impact budgétaire de la localisation de l'espace de co-accueillantes

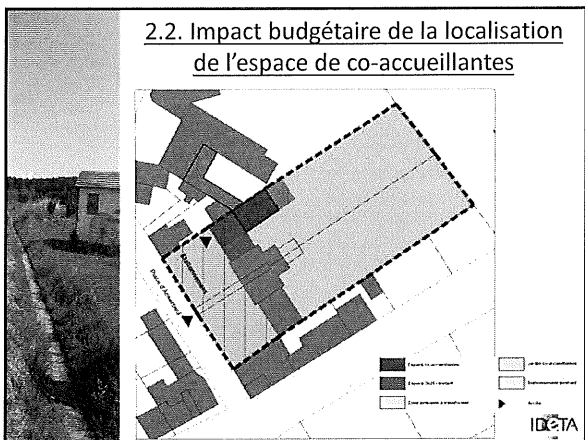


2.2. Impact budgétaire de la localisation de l'espace de co-accueillantes

OPTION 1 / MAISON MULTI-SERVICES AVEC ESPACE CO-ACCUEILLANTES D'ENFANTS
Site Clé de Fa à Amougies

	Pro unitaire	Quantité	Montant Net	Tva	Total	Pourcentage subside	Taux	Montant subside	Montant à charge de la commune
Acquisition terrain		1000 m²			0				
Démolition/Décaissement		1000 m²			0				
Construction du bâtiment	1 500 €/m²	450 m²	675 000 €	141 750 €	816 750 €				
Aléas	500 €/m²	450 m²	225 000 €	47 250 €	272 250 €				
Frais d'étude (architecture, stabilité, techniques spéciales et coordination de chantier)	10% du montant des travaux		63 250 €	13 350 €	76 600 €				
TOTAL			910 750 €	203 850 €	1 114 600 €	Valoine - DR	80%	400 000 €	1 000 000 €
						Valoine - DR	50%	337 350 €	337 350 €
TOTAL					1 174 800 €			737 350 €	237 350 €

2.2. Impact budgétaire de la localisation de l'espace de co-accueillantes



2.2. Impact budgétaire de la localisation de l'espace de co-accueillantes

OPTION 2 / MAISON MULTI-SERVICES SANS ESPACE CO-ACCUEILLANTES D'ENFANTS
Site Clé de Fa à Amougies et Site à Anserouil

	Pro unitaire	Quantité	Montant Net	Tva	Total	Pourcentage subside	Taux	Montant subside	Montant à charge de la commune
Acquisition terrain		1000 m²			0				
Démolition/Décaissement		1000 m²			0				
Construction du bâtiment	1 500 €/m²	250 m²	375 000 €	78 750 €	453 750 €				
Aléas	500 €/m²	250 m²	125 000 €	26 250 €	151 250 €				
Frais d'étude (architecture, stabilité, techniques spéciales et coordination de chantier)	10% du montant des travaux		37 500 €	7 875 €	45 375 €				
TOTAL			537 500 €	112 875 €	650 375 €	Valoine - DR	80%	400 000 €	100 000 €
						Valoine - DR	50%	200 100 €	200 100 €
TOTAL					1 020 375 €			600 100 €	340 100 €
Option 2 - Site à Anserouil (Site Clé de Fa à Anserouil)									
Construction du bâtiment	1 500 €/m²	100 m²	150 000 €	31 500 €	181 500 €				
Transformations Périsoles	FR	25 000 €	5 250 €		5 250 €				
Jardin	500 €/m²	50 m²	25 000 €	5 250 €	30 250 €				
Frais d'étude (architecture, stabilité, techniques spéciales et coordination de chantier)	10% du montant des travaux		15 250 €	3 203 €	18 453 €				
TOTAL			195 250 €	40 478 €	235 728 €				235 728 €



2. Décision sur la localisation de l'espace de co-accueillantes d'enfant

FRW



3. Choix des trois premières conventions à négocier auprès du Développement Rural

Circulaire ministérielle de janvier 2015 invite les communes à procéder à une « programmation des projets à 3 ans ».

Question posées aux communes (et à la CLDR): « Quels sont les (premiers) projets que vous souhaiteriez négocier pour les trois prochaines années ? »

En moyenne, on constate que les communes qui disposent d'un PCDR en cours de validité négocient 1 projet/an (suivi administratif + finances communales).

 Ne signifie pas que les projet seront réalisés dans les trois prochaines années mais que leur conception aura débuté.

FRW



3. Choix des trois premières conventions à négocier auprès du Développement Rural

Dans le PCDR de Mont-de-l'Enclus, 4 fiches-projets ont été définies comme prioritaires par la CLDR et peuvent bénéficier de subsides par le développement rural:

- 1) Création d'une Maison Multiservices (espace de co-accueillantes, locaux jeunes, bureaux partagés, cellule commerciale, salle polyvalente);
- 2) Réaffectation de la cure de Russeignies en logements pour jeunes couples;
- 3) Création de logements pour séniors avec services à Armougies;
- 4) Création de logements « tremplins » pour jeunes couples à Anseroeul;

Question qui vous est posée: parmi ces 4 projets, quels sont les trois premiers projets que vous souhaiteriez voir négociés et dans quel ordre ?

FRW



3. Choix des trois premières conventions à négocier auprès du Développement Rural

Constat: très peu d'éléments d'aides à la décision qui permettraient de parvenir facilement à définir la programmation (tous les projets peuvent être rapidement activés).

Proposition: vote en deux temps:

- 1) Parmi les 4 projets prioritaires, vous cochez (à gauche) les trois premiers projets que vous souhaiteriez voir négociés.
- 2) Ensuite, vous indiquez (à droite) l'ordre dans lequel vous souhaitez que vos 3 projets cochés soient négociés.

Exemple d'un tableau de vote au Développement Rural

☒ Projet 1	1 ^{er} choix
☐ Projet 2	2 ^{ème} choix
☒ Projet 3	3 ^{ème} choix
☒ Projet 4	4 ^{ème} choix

FRW



3. Choix des trois premières conventions à négocier auprès du Développement Rural

Méthode de décompte:

Etape 1: choix des trois premières conventions à négocier auprès du développement rural

Projet	1	2	3
Projet 1	100 000	100 000	100 000
Projet 2	100 000	100 000	100 000
Projet 3	100 000	100 000	100 000
Projet 4	100 000	100 000	100 000

Programme
2017-2020
2018-2020
2019-2020

FRW



3. Choix des trois premières conventions à négocier auprès du Développement Rural

Et en cas d'égalité ?

Projet 1	Nombre de fois où le projet est cité en 1er choix (1 point)	4	Nombre de points	4 * 3 = 12
	Nombre de fois où le projet est cité en 2ème (2 points)	6		6 * 2 = 12
	Nombre de fois où le projet est cité en 3ème (1 point)	21		21 * 1 = 21
	Total			45 points

Dans ce cas, le projet 2 passe devant le projet 1

Projet 2	Nombre de fois où le projet est cité en 1er choix (1 point)	12	Nombre de points	12 * 3 = 36
	Nombre de fois où le projet est cité en 2ème (2 points)	10		10 * 2 = 20
	Nombre de fois où le projet est cité en 3ème (1 point)	9		9 * 1 = 9
	Total			65 points

FRW



3. Résultat du vote

Projet 2017:

Projet 2018:

Projet 2019:

FRW



4. Prochaine réunion de CLDR

FRW

Choix des trois premières conventions à négocier auprès du développement rural

Dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) figurent 4 projets prioritaires subsidiés par le Développement Rural. Il vous est demandé de choisir l'ordre dans lequel ceux-ci seront « activés ». Le vote se fait en deux temps:

- 1) Parmi les 4 projets prioritaires, vous cochez (à gauche) les trois premiers projets que vous souhaiteriez voir négociés les trois prochaines années.
- 2) Ensuite, vous indiquez (à droite) l'ordre dans lequel vous souhaitez que vos 3 projets cochés soient négociés. Cette étape ne sera utilisée qu'en cas d'égalité après le décompte de la première étape.

Exemple de bulletin de vote correctement complété

☒ *Projet 1*

☐ *Projet 2*

☒ *Projet 3*

☒ *Projet 4*

3ème choix

2ème choix

1er choix

Nom et prénom: Pierre Dupont

Bulletin de vote à compléter

☐ Création d'une Maison Multiservices (*espace de co-accueillantes, locaux jeunes, bureaux partagés, cellule commerciale, salle polyvalente*)

☐ Réaffectation de la cure de Russeignies en logements pour jeunes couples

☐ Création des logements pour seniors avec services à Amougies

☐ Création de logements « tremplins » pour jeunes couples à Anseroeul

Nom et prénom:

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion de la
Commission Locale de Développement Rural (CLDR) du
16 mars 2017 dans la salle du Conseil Communal

Présent(e)s :

Marc BARA, Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY, Frédérique BUCKENS, Oscar DELCOIGNE, Dominique DEPUYDT, Bertrand DESRUEZ, Marie-Christine ECREPONT, Anne-Sophie DUFOUR, Amélie PECQUEREAU, Yves SCHEPENS, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Etienne VANDROMME, Jean-Pierre VERDONCK, Achille VERMEULEN, Philippe WANDERPEPEN et Guy WEYTSMAN

Invité(e)s :

Camille MESTDAG – Gestionnaire de projets – Intercommunale IDETA
Anne-Catherine MANGAIN – Service Urbanisme – Administration Communale de Mont-de-l'Enclus
Brigitte THIENPONT, Hélène VANDEWALLE – Agents de développement – Fondation Rurale de Wallonie

Excusé(e)s :

Charlotte BARA, Bernard MARIAGE, Filip NEUVILLE, Marie-Thérèse VANDENHAUTE et Nicolas WEYTSMAN

Absent(e)s :

Grégory BOUDRY, Jean-Luc BOURDEAUD'HUY, Amélie DETEMMERMAN, Marc DETEMMERMAN, Jean-Marie D'HONDT, Noël GEURTS, Marc GRAS, Sabine HAVRIN, Jef JANSSEN, John LAMPOLE, Nicole MARTIN et Nora VYNCK

1. Ordre du jour et objectif de la réunion

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 20 décembre 2016 ;
- Présentation du rapport annuel 2016 de la CLDR ;
- Présentation et approbation de l'avant-projet de PCDR (dernière étape pour la CLDR avant approbation par le conseil communal).

2. Approbation du PV de la séance du 20 décembre 2016

Un membre de la CLDR s'interroge sur la signification des 5 équivalents temps pleins concernant l'espace de co-accueillantes.

Les équivalents temps plein font référence au nombre maximal d'heures d'accueil. En effet, 1 accueillante peut accueillir 5 équivalents temps pleins ce qui signifie par exemple 5 enfants présents les 5 jours de la semaine ou 10 enfants présents durant deux jours et demi. D'expérience, 5 équivalents temps plein représentent environ la garde de 8 enfants.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation du rapport annuel 2016 de la CLDR

Brigitte Thienpont présente le bilan 2016.

Pour la CLDR : 6 réunions se sont tenues: trois réunions sur l'élaboration des fiches-projets ; trois réunions sur le priorisation des fiches-projets ;

Le Groupe Patrimoine : lors de l'élaboration des fiches-projets est rapidement apparue la nécessité d'approfondir la thématique patrimoniale. Une Commission Patrimoine s'est alors tenue afin d'établir les principaux constats et enjeux communaux relatifs à ce sujet. Ces réflexions ont été intégrées par l'auteur de PCDR dans les fiches-projets. Vu le peu de participants à cette réunion, la thématique devra être approfondie en 2017 (patrimoine culturel, naturel, industriel, culturel...).

Le Groupe-action environnement : pour la deuxième année consécutive, le groupe de travail environnement a mis en place la « Quinzaine de la Nature », événement fédérateur qui vise à valoriser le cadre naturel de l'entité. Conférences, diffusion du film « les liberterres », balades guidées ... toute une série d'activités ont été proposées aux Enclusiens afin de faire de ce moment un réel succès populaire ! La 3^{ème} édition est en préparation.

Le Groupe-action mobilité active : l'année 2016 a vu éclore le groupe de travail « sentiers » qui regroupe une quinzaine de personnes désireuses de réaliser un inventaire de la praticabilité des sentiers. Les AD de la FRW leur ont donc proposé une méthode afin de parvenir à cet objectif, le travail est en cours. Deux réunions ont été organisées dont l'installation du GT ainsi que la distribution des cartes qui serviront de support à l'inventaire. Un retour sur le travail de chacun est à prévoir fin avril – début mai 2017.

4. Présentation et approbation de l'avant-projet de PCDR

À l'aide d'une présentation PowerPoint, Camille Mestdag et Brigitte Thienpont présentent les grandes étapes de l'élaboration du PCDR. Celui-ci est mis en annexe.

Toutes les fiches projets ne seront pas spécialement activées et financées par le développement rural ; d'autres acteurs (comme la commune, le CPAS, la bibliothèque, GT ...) peuvent s'approprier le PCDR et réaliser certains projets.

Une fois le PCDR approuvé par le Gouvernement wallon, le travail de réalisation des projets pourra commencer.

Pour Camille Mestdag le travail d'auteur de projet s'arrêtera après la présentation en CRAT; elle profite de ce moment pour remercier tous les membres de la CLDR pour leur participation active dans l'élaboration du PCDR.

Questions et remarques :

- Quel est l'état d'avancement de l'acquisition du terrain de la clé de fa ?
Monsieur le Bourgmestre précise qu'il a rencontré le propriétaire à plusieurs reprises et Camille Mestdag a pris contact avec le comité d'acquisition (visite sur place). Le courrier du comité d'acquisition ne devrait plus tarder. Brigitte Thienpont précise que le PCDR peut être finalisé malgré cette attente. Lors de la négociation de la convention avec la DGO3, le terrain devra être propriété communale. A suivre.

- Quand pourront être activées les premières fiches projets ?

Il est nécessaire d'attendre l'approbation du PCDR, c'est-à-dire fin 2017 – début 2018. En effet, le PCDR doit encore être présenté au Conseil communal (mai 2017) et ensuite être défendu devant la CRAT (juin ou septembre 2017) pour être finalement approuvé par le Gouvernement wallon.

Cela n'empêche pas aux différents groupes-actions de continuer leur travail sur la mobilité ou l'organisation de la quinzaine de la nature...

L'avant-projet de PCDR est approuvé à l'unanimité par la CLDR.

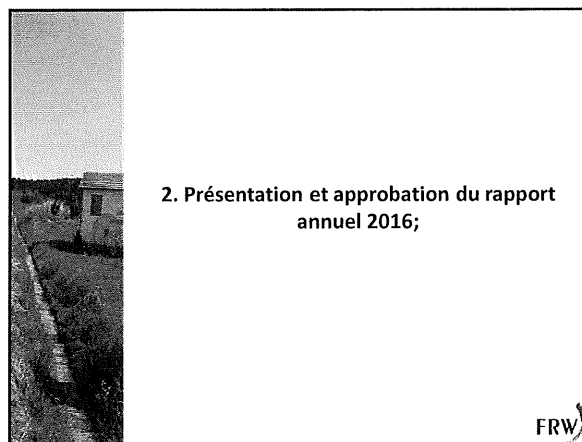
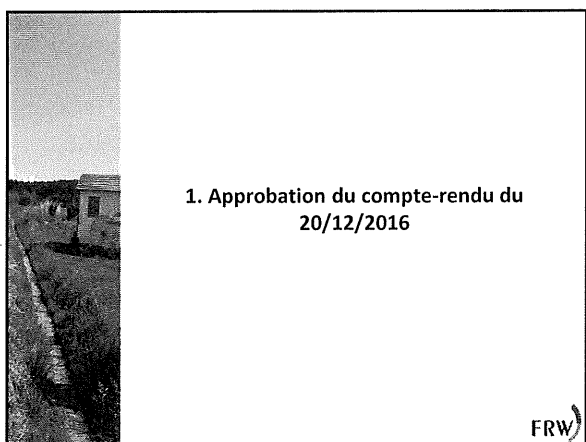
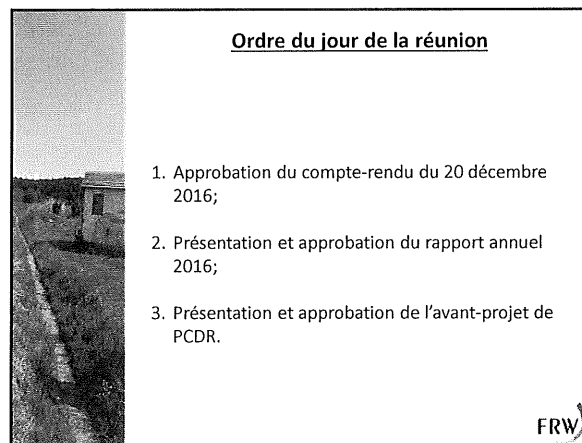
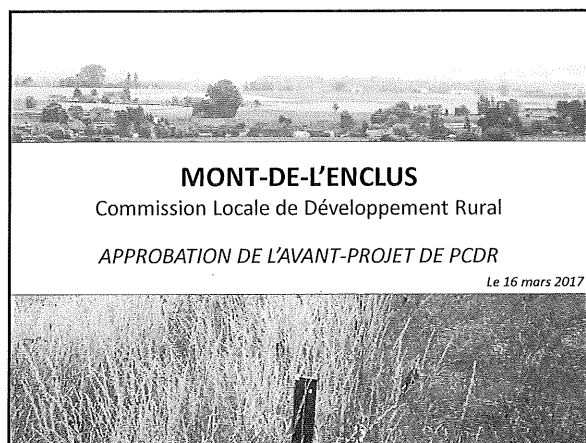
5. Conclusion

Monsieur le Bourgmestre remercie l'ensemble des participants pour le travail accompli durant l'élaboration du PCDR.

Nombreuses ont été les réunions ! Le projet de PCDR est le reflet de leur travail ! On a envie de s'y plonger !



Hélène Vandewalle
Brigitte Thienpont
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie



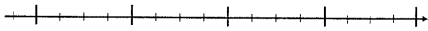


3. Présentation et approbation de l'avant-projet de PCDR




Ligne du temps – Zoom élaboration

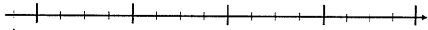
2013 2014 2015 2016 2017





A LA RENCONTRE DES CITOYENS

2013 2014 2015 2016 2017

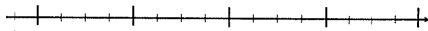


▲
Octobre 2013 - Information du Conseil Communal



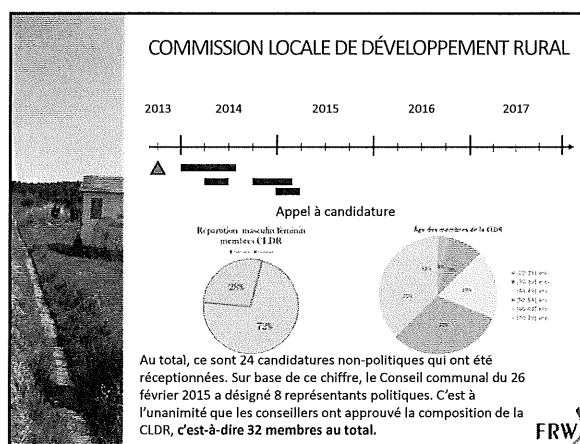
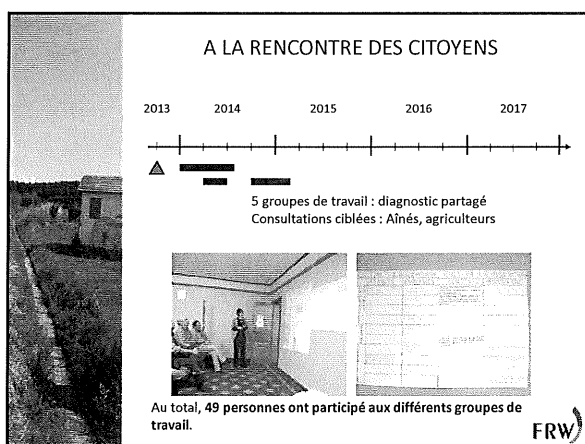
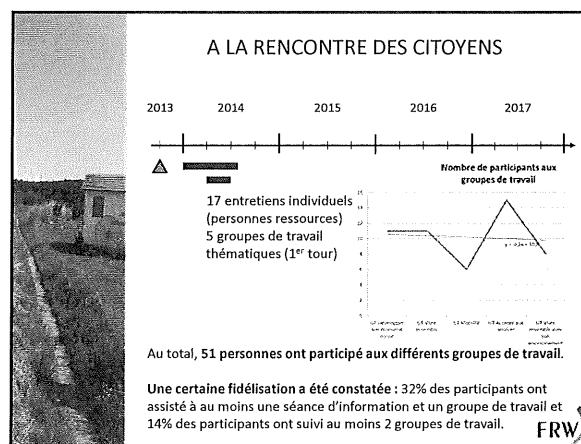
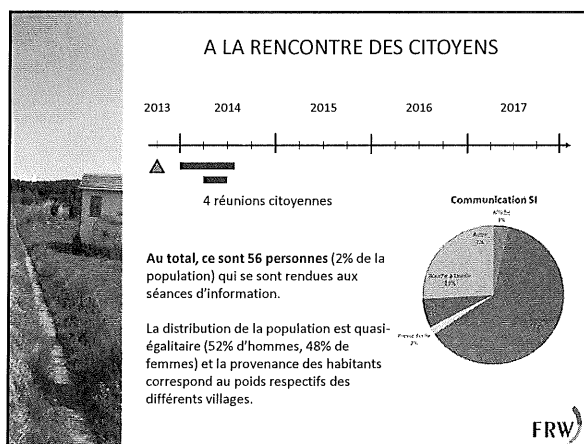

ANALYSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA COMMUNE

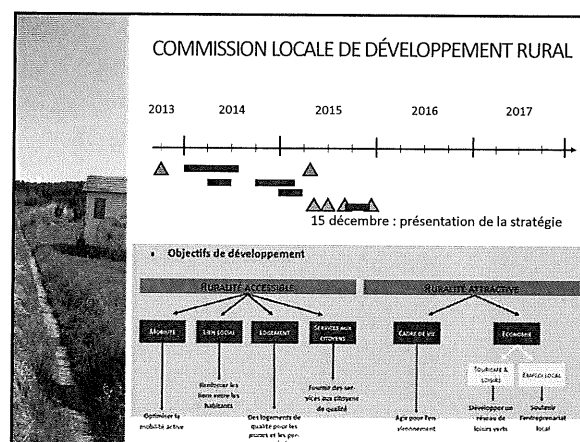
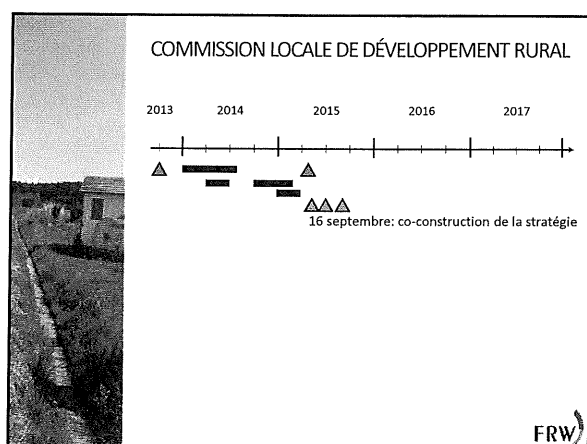
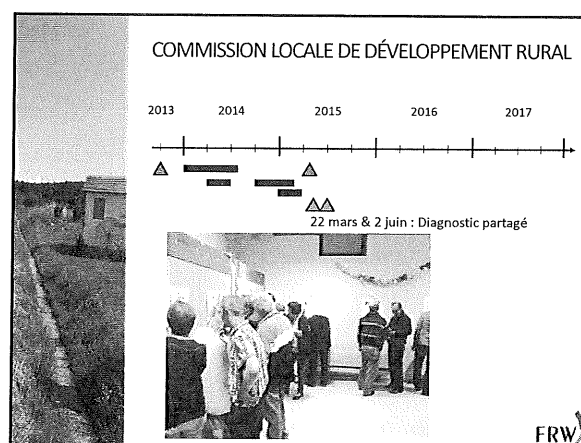
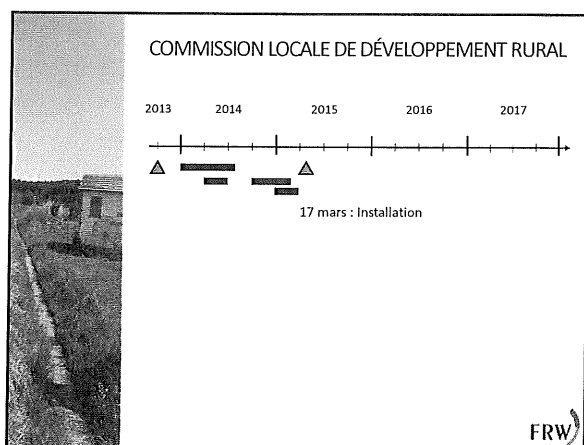
2013 2014 2015 2016 2017

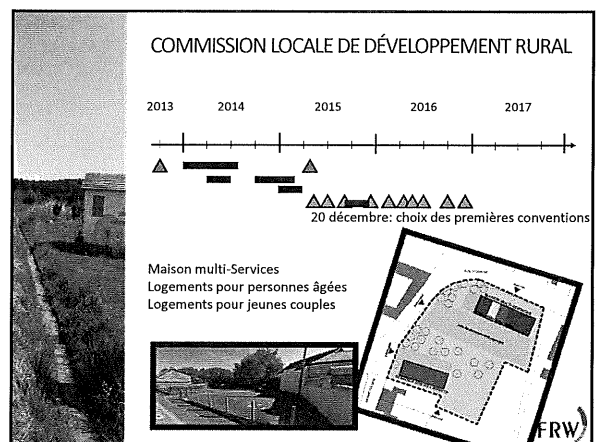
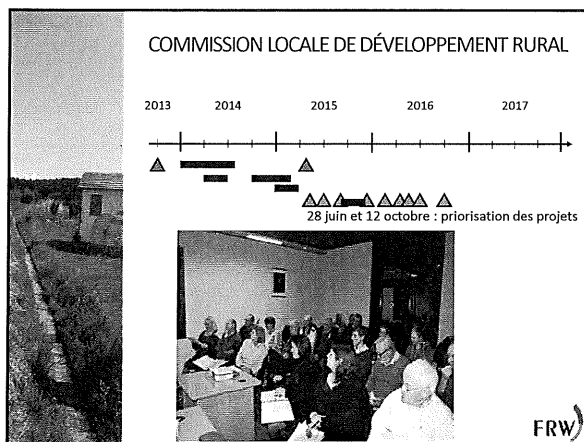
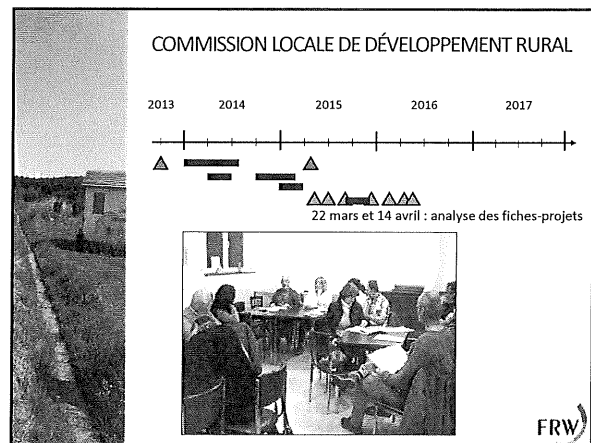
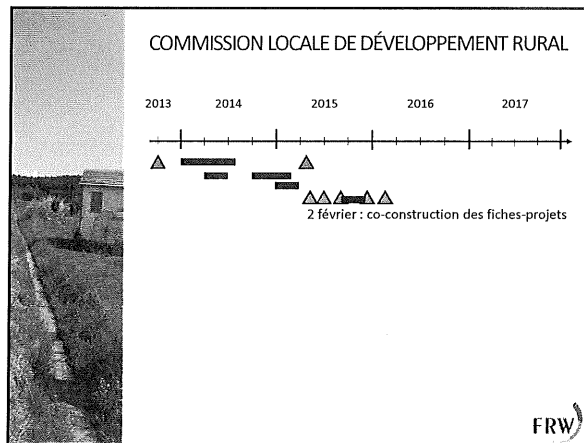


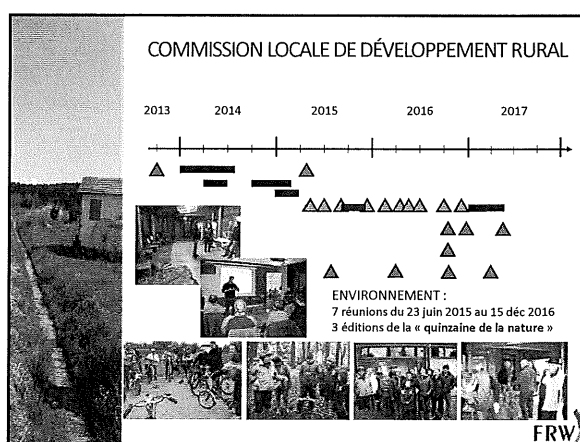
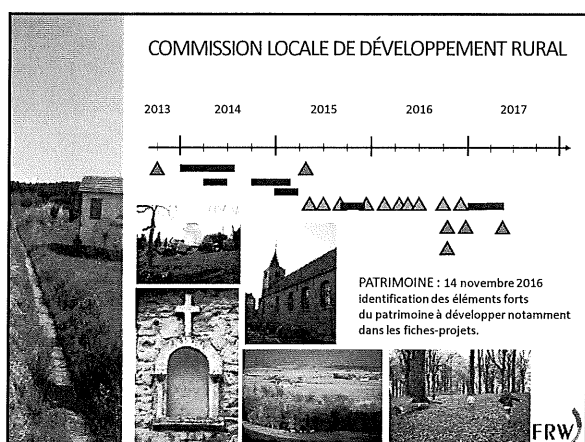
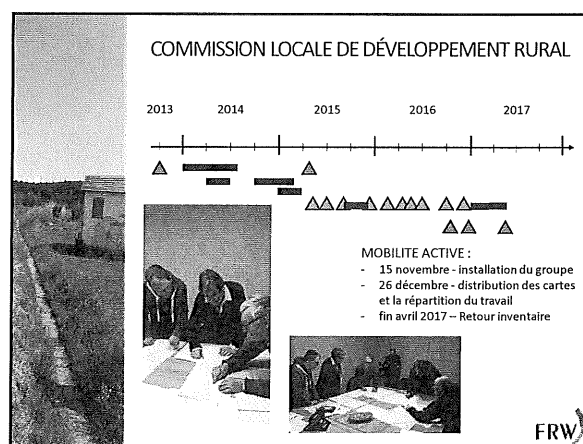
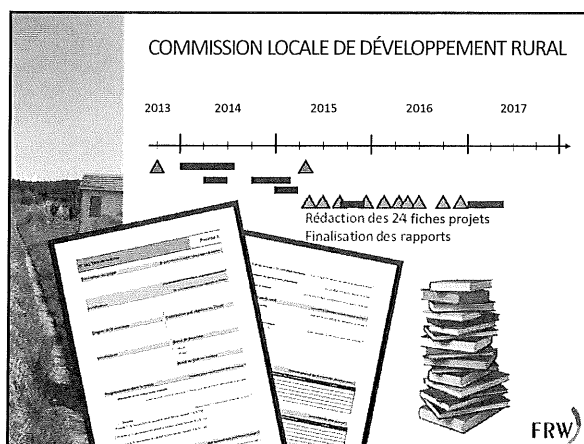
▲
Analyse des caractéristiques de Mont-de-l'Enclus

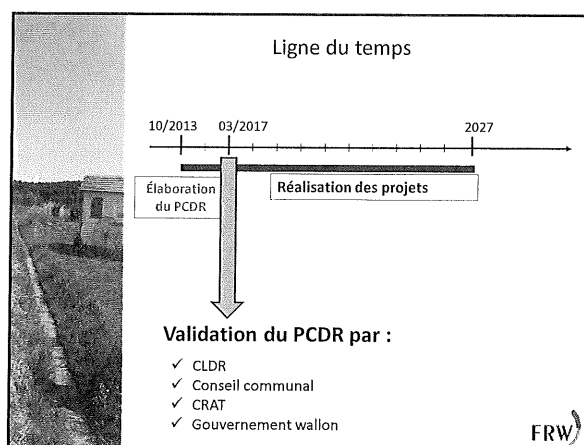












MERCI pour votre collaboration active à l'élaboration du nouveau programme de développement rural de votre commune !

FRW

ANNEXE 6

Groupe-Action « Environnement »

Quinzaine de la nature – les programmes

Conférence de Presse

Mardi 10 novembre 2015 - 11h

Mont-de-l'Enclus

Lancement de la Quinzaine de la Nature

Du 15 au 29 novembre 2015



Coordonnées de contacts :

Administration Communale de Mont-de-l'Enclus

Anne-Catherine Mangain

Place d'Amougies, 2

7750 Mont-de-l'Enclus

068/76.82.63

Fondation Rurale de Wallonie

Matthieu Sartorius et Brigitte Thienpont

Rue Henri Lemaire 1

7911 Frasnes-lez-Anvaing

069/87.10.90

La Quinzaine de la nature

Qu'est-ce-que la Quinzaine de la nature ?

Il s'agit d'un évènement créé à l'initiative du « groupe-environnement » (voir ci-dessous) et qui se tient du 15 au 29 novembre 2015 sur le territoire de Mont-de-l'Enclus. Il regroupe 5 activités qui visent à permettre aux Enclusien(ne)s de (re)découvrir les richesses naturelles de leur commune.

Ambitieux, ce programme fédère 8 partenaires qui jouent un rôle majeur dans la préservation et la valorisation de l'environnement à Mont-de-l'Enclus et/ou en Wallonie Picarde : *Natagora, Parc Naturel du Pays des Collines, Guides-Nature des Collines, Contrat-Rivière Escaut-Lys, Centre Protestant d'Amougies, Commune de Mont-de-l'Enclus, l'ASBL Adalia et la Fondation Rurale de Wallonie.*

Le groupe-environnement de Mont-de-l'Enclus

Il s'agit d'un groupe issu de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de Mont-de-l'Enclus, qui a été mis en place en juin 2015 et qui est composé d'Enclusiens et des partenaires de cet évènement. Il vise à développer des actions concrètes en faveur de l'environnement et de la biodiversité sur le territoire de Mont-de-l'Enclus.



Réunions du groupe-environnement de Mont-de-l'Enclus

La Commune de Mont-de-l'Enclus et le

« groupe-environnement »

vous invitent cordialement à...

La Quinzaine de la Nature

Du 15 au 29 novembre 2015

Comment accueillir la nature dans son jardin ?

Séance d'information par Natagora **le mardi 17 novembre à 19h30** à la maison de village d'Amougies (Rue des Marais, 7 - 7750 Amougies)

Envie de découvrir la biodiversité Enclusienne ?

Balades guidées naturalistes par les Guides-Nature des Collines **le samedi 21 novembre**.
Premier départ depuis la maison des randonneurs (Enclus du Haut) à **09h30** pour un circuit de 4 kilomètres et second départ à **14h** pour une balade consacrée à la découverte des champignons.

Comment s'adapter, en tant que commune ou citoyen, aux nouvelles législations en matière d'utilisation d'herbicides et de pesticides ?

Conférence par l'ASBL Adalia **le mardi 24 novembre à 19h30** au Centre Protestant d'Amougies (Rue Verte Voie, 16 - 7750 Amougies). Préparez vos questions !

À la découverte des richesses de l'Escaut

Balade cycliste guidée par le Contrat Rivière Escaut-Lys. Rendez-vous avec votre vélo **le samedi 28 novembre à 10h** sur la récente passerelle qui enjambe l'Escaut à Orroir. Circuit de 8 kilomètres (+/- 2h).

La distribution de plants d'arbres

Distribution gratuite de plants d'arbres par la Commune **le dimanche 29 novembre de 8h à 12h** au Centre Protestant d'Amougies (Rue Verte Voie, 16 - 7750 Amougies). Présence et conseils du Parc Naturel du Pays des Collines.

Toutes ces activités sont gratuites!

Plus d'informations? Contactez Matthieu Sartorius, Agent de Développement Rural de la Fondation Rurale de Wallonie au 069/87.10.90 ou par mail: m.sartorius@frw.be



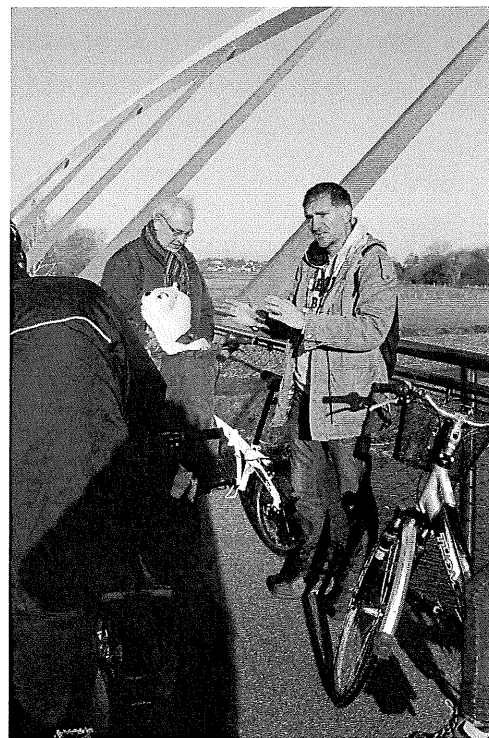
Conférence de Presse

Mardi 17 mai 2016 - 11h

Mont-de-l'Enclus

Quinzaine de la Nature - 2ème édition

Du 30 mai au 10 juin 2016



Coordonnées de contacts :

Administration Communale de Mont-de-l'Enclus

Anne-Catherine Mangain

Place d'Amougies, 2

7750 Mont-de-l'Enclus

068/76.82.63

Fondation Rurale de Wallonie

Matthieu Sartorius et Brigitte Thienpont

Rue Henri Lemaire 1

7911 Frasnes-lez-Anvaing

069/87.10.90



La Quinzaine de la nature

Qu'est-ce-que la Quinzaine de la nature ?

Il s'agit d'un évènement créé à l'initiative du « groupe-environnement » (voir ci-dessous) et qui se tient du 30 mai au 10 juin 2016 sur le territoire de Mont-de-l'Enclus. Il regroupe 5 activités qui visent à permettre aux Enclusien(ne)s de (re)découvrir les richesses naturelles de leur commune.

Ambitieux, ce programme fédère 8 partenaires qui jouent un rôle majeur dans la préservation et la valorisation de l'environnement à Mont-de-l'Enclus et/ou en Wallonie Picarde : *Natagora, Parc Naturel du Pays des Collines, Guides-Nature des Collines, Contrat-Rivière Escaut-Lys, Centre Protestant d'Amougies, Commune de Mont-de-l'Enclus, l'ASBL Adalia et la Fondation Rurale de Wallonie.*

Le groupe-environnement de Mont-de-l'Enclus

Il s'agit d'un groupe issu de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de Mont-de-l'Enclus, qui a été mis en place en juin 2015 et qui est composé d'Enclusiens et des partenaires de cet évènement. Il vise à développer des actions concrètes en faveur de l'environnement et de la biodiversité sur le territoire de Mont-de-l'Enclus.



Réunions du groupe-environnement de Mont-de-l'Enclus

La Quinzaine de la Nature de Mont-de-l'Enclus

Seconde édition

Du 30 mai au 10 juin 2016



Toutes les infos sur <http://www.facebook.com/quinzainenaturemde> et sur <http://www.montdelenclus.be>



Exploration de Mont-de-l'Enclus

Mardi 31 mai (09h30) - Maison des randonneurs

Deux balades guidées par les Guides-Nature des Collines depuis la maison des randonneurs (Enclus du Haut): balade paysagère de 8/9km (durée: 3 heures) et balade paisible de 2/3km pour les naturalistes. Départs à 09h30 !



À la découverte des richesses de l'Escaut

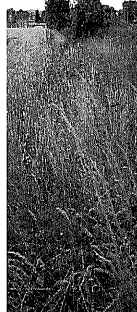
Samedi 04 juin 2016 (10h) - Passerelle d'Orroir

Balade-cycliste guidée par le Contrat de Rivière Escaut-Lys. Rendez-vous avec votre vélo sur la récente passerelle qui enjambe l'Escaut à Orroir. Durée approximative: 2 heures.

La journée de l'environnement

Dimanche 05 juin 2016 (de 10h à 16h) - Centre Protestant d'Amougies

Le Centre Protestant d'Amougies accueille de nombreux partenaires pour fêter la journée mondiale de l'environnement. Au programme:



- Découvrez les produits innovants issus de la filière Laine du Pays des Collines.
- Observez la faune et la flore de la mare naturelle du Centre Protestant d'Amougies, une animation qui fascinera petits et grands.
- Initiez-vous au métier d'apiculteur: des Enclusiens vous montrent la vie des abeilles à travers une réelle ruche vitrée.
- Jeu de plateau « à la découverte de l'arboretum »: retrouvez les différentes espèces d'arbres situés dans le Centre Protestant d'Amougies !
- Bourse aux plantes (de 10h à 12h): venez échanger vos plus belles semences et boutures (réservation souhaitée : m.sartorius@frw.be).
- Bar et petite restauration par le Centre Protestant d'Amougies.



Les jardins naturels

Lundi 06 juin 2016 (19h30) - Maison de Village d'Amougies

Comment donner un coup de pouce à la nature chez soi? En rendant votre jardin accueillant à la biodiversité, joignez l'utile à l'agréable! Conférence de Marc Stiéman, de Natagora, sur la gestion naturelle des jardins.



Projection « Les Libertes terres »

Jeudi 09 juin 2016 (20h) - Salle des fêtes communale (administration communale)

Projection du Film « Les Libertes terres » suivie d'un débat: « Des histoires de rébellion contre les dérives de l'industrie agro-alimentaire. Les Libertes terres suit le parcours de 4 paysans qui ont tourné le dos, définitivement, aux méthodes de l'agriculture conventionnelle. Rebelles et passionnés, ils résistent à tous ceux qui veulent sonner le glas de leur liberté ».

Des questions? Contact : Matthieu Sartorius, Agent de Développement de la Fondation Rurale de Wallonie au 069/87.10.90 ou par mail: m.sartorius@frw.be

Toutes ces activités sont gratuites!

FRW



3^e édition

Quinzaine de la Nature de Mont-de-l'Enclus

18 au 30 avril 2017



Maison de village & Salle
des fêtes d'AMOUGIES*

- * Exposition « De l'autre côté du miroir » du Contrat Rivière Escaut-Lys
- * Exposition d'artistes « Horizon » du Centre Culturel du Pays Collines
- * Balade contée accessible aux petits et grands (Kamishibai = théâtre japonais)
- * Balade guidée par les Guides-Nature des Collines
- * Conférences sur la thématique du potager au naturel et la santé
- * Marché des producteurs et artisans locaux
- * Projection du film « Le potager de mon grand-père »

Programme des activités
gratuites au verso !



www.facebook.com/quinzainenaturemde
www.montdelenclus.be

Des questions? Contactez la Fondation Rurale de Wallonie
au 069/87.10.90 ou par e-mail: wallonie.picarde@frw.be



* Maison de village : 7 Rue des Marais - Salle des fêtes : 2 place d'Amougies

Programme des activités gratuites

Lieu : Maison de village (7 Rue des Marais)

« De l'autre côté du miroir » – Exposition du Contrat de Rivière Escaut-Lys – Du 19 au 26 avril

Venez admirer la beauté et la richesse de la vie des milieux aquatiques via cette magnifique exposition photographique. Un espace pédagogique permet aux familles et écoles d'aborder les différents types de milieux d'eau douce et les nombreuses espèces animales et végétales qu'ils abritent.

Heures d'ouverture pour découvrir librement l'exposition : le mercredi 19 avril de 14h à 18h, le vendredi 21 avril de 16h à 19h, le samedi 22 avril de 14h à 18h, le dimanche 23 avril de 14h à 18h et le mercredi 26 avril de 14h à 18h. L'exposition est également accessible sur rendez-vous - Infos : 069 44 45 61 ou contact@crescautlys.be ou www.crescautlys.be

Pesticides et santé, quel avenir ? – Conférence – Jeudi 20 avril à 19h30

Mr Dany Dubois, vétérinaire et agriculteur biologique de Chièvres, vous parlera des impacts de la mauvaise utilisation de pesticides et fongicides sur la santé.

À vos bottines – Balade guidée – Dimanche 23 avril de 14h à 17h

Venez vous balader avec les Guides-Nature des Collines sur les chemins et sentiers de l'entité à la découverte de la faune et la flore enclusienne. À la clé : trucs et astuces pour cultiver et manger local.

Permaculture – Conférence – Jeudi 27 avril à 19h

Géry Carbonnelle, étudiant à la Haute École Provinciale du Hainaut – Condorcet Ath, vous présentera les bases de la permaculture, méthode traditionnelle, durable et peu énergivore, qui prend en considération la biodiversité de chaque écosystème.

Méthodes naturelles de lutte contre les maladies et parasites au jardin – Conférence – Jeudi 27 avril à 20h

Organisée par le Parc naturel du Pays des Collines, la conférence donnée par Christian Vanecker, professeur d'horticulture à la Haute École Provinciale du Hainaut – Condorcet Ath, traitera de la cohabitation des plantes dans les potagers. Infos : 068 54 46 07 ou b.duhaut@pnpc.be ou www.paysdescollines.be

Balade contée sur le thème de l'eau – Samedi 29 avril de 14h à 16h

Petits et grands iront à la découverte d'histoires contées de manière ludique (musique et petit théâtre japonais) par Jocelyne Gérard. Au terme de cette balade, possibilité de prendre un verre à la salle des fêtes et d'y découvrir l'exposition d'artistes « Horizon ».

Le petit marché des artisans et producteurs – Dimanche 30 avril de 11 à 17h

Venez vous approvisionner en produits locaux au petit marché artisanal. Vous pourrez remplir votre panier de fromages, de glaces, de yaourts, de légumes d'antan, de chocolat, de foie gras et autres produits à base de canards ainsi que de bijoux et accessoires artisanaux !

Des stands sur la thématique des pollinisateurs et des plantes aquatiques avec distribution de boutures seront également présents !

« Horizon » – Exposition d'artistes initiée par le Centre culturel du Pays des Collines – Dimanche 30 avril à partir de 11 h

Venez découvrir une exposition consacrée à la thématique de l'utopie, réalisée par de nombreux artistes et dont la scénographie est originale ! L'exposition est aussi accompagnée des œuvres réalisées par les enfants de différentes écoles primaires du Pays des Collines. Infos : 069 34 33 00 ou info@culturecollines.com ou www.culturecollines.com

« Le potager de mon grand-père » – Projection de film initiée par le Centre culturel du Pays des Collines – Dimanche 30 avril à 17h

« Chez son grand-père, Martin est venu se ressourcer, aider et partager des moments de vie. L'aïeul lui transmet son savoir, un peu de ses racines et les secrets de ce potager cultivé par amour pour sa femme disparue. Issu de la génération « fast-food », Martin prend conscience de la valeur de ce précieux héritage, véritable hymne à la vie et à cette nature que nous devons protéger. » Infos : 069 34 33 00 ou info@culturecollines.com ou www.culturecollines.com

Lieu : Salle des fêtes (2 Place d'Amougies)

ANNEXE 7

Groupe-Action « Patrimoine »
Création d'une Commission patrimoine

- Compte rendu

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement rural
Compte-rendu de la réunion de la
Commission Patrimoine du 14 novembre 2016 – Maison des Randonneurs

Présent(e)s :

Dominique DEPUYDT, Marie-Christine ECREPONT, Jean-Pierre VERDONCK – Membres de la CLDR
Guy WEYTSMAN – Echevin du Développement Rural
Brigitte THIENPONT, Matthieu SARTORIUS – Agents de Développement – FRW
Camille MESTDAG – Gestionnaire de projets – IDETA

Excusé(e)s :

John LAMPOLE, Philippe WANDERPEPEN

1. Ordre du jour de la réunion

L'ordre du jour est le suivant :

- Introduction et rappel du contexte ;
- Rappel du diagnostic réalisé par IDETA à ce sujet ;
- Présentation des fiches-projets du PCDR relatives au patrimoine ;
- Echanges et débats

2. Introduction et rappel du contexte

Sur base d'un support papier, Matthieu Sartorius rappelle le contexte de la réunion. Deux fiches projets du PCDR sont relatives au patrimoine. La première tâche de la Commission Patrimoine est de définir clairement quelles actions le groupe souhaite mener dans le cadre de ces fiches-projets.

3. Rappel du diagnostic réalisé par IDETA à ce sujet

Matthieu Sartorius présente quelques données du diagnostic socio-économique relatives au patrimoine.

4. Présentation des fiches-projets du PCDR relatives au patrimoine

Deux fiches-projets du PCDR sont relatives au patrimoine.

1) « Mener des actions de sauvegarde et de valorisation du petit patrimoine » : le projet s'appuie sur la réalisation initiale d'un inventaire du petit patrimoine local afin de mener des actions de préservation et de valorisation du patrimoine.

2) « Valoriser le patrimoine industriel et touristique de Mont-de-l'Enclus » : le projet vise à se baser sur l'histoire économique et touristique de Mont-de-l'Enclus. Différents sites sont envisagés : les anciennes villas de l'Enclus du Haut, le site UCO, ...

5. Echanges et débats

Constats généraux

- Mont-de-l'Enclus n'est pas une commune dotée d'un important patrimoine bâti. C'est surtout les paysages et le cadre vert de la Commune qui constituent la richesse de la commune.
- La préservation des paysages sera soutenue par la charte paysagère du Parc Naturel du Pays des Collines dont la finalisation est annoncée pour 2017.

Sur la valorisation touristique et patrimoniale de l'Enclus du Haut

- Le bois de l'Enclus du Haut est la principale richesse de l'entité. Un projet de valorisation est envisagé dans le cadre du FEADER. Il faudra cependant veiller à ce que ce projet ne conduise pas une « exploitation touristique » du bois mais bien une réelle valorisation.
Camille Mestdag confirme que la philosophie du projet repose bien sur une valorisation raisonnée du site. Il se base sur un découpage en trois « zones » distinctes au fur et à mesure que l'on s'avance dans le bois (zone HORECA, zone récréative, zone sportive). Des aménagements de type « Land Art » ont par exemple été prévus dans le projet.
Cette présentation du projet satisfait les participants.
- La Tour de l'Enclus du Haut ne représente pas une grande richesse patrimoniale mais est un point d'appel touristique, un symbole de l'entité. Il faut que la valorisation de l'Enclus du Haut valorise ce bâtiment pour attirer les visiteurs.
- L'accès à l'Enclus du Haut est assez anarchique. Le parking qui se trouve à côté de la tour fait qu'un grand nombre de voitures se rencontrent dans le bois, ce qui provoque des embarras de circulation. Il faudrait davantage hiérarchiser le stationnement à l'Enclus du Haut.
Camille Mestdag rappelle que des fiches-projets du PCDR (Réalisation d'un Plan de circulation à l'Enclus du Haut et Valorisation du site du Renard) permettront de poser un diagnostic clair sur cette problématique.

Sur la fiche-projet « Mener des actions de sauvegarde et de valorisation du petit patrimoine »

- Matthieu Sartorius explique qu'un inventaire du patrimoine local existe sur le site internet de l'inventaire du patrimoine immobilier culturel (http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/). Mont-de-l'Enclus ne fait pas partie des communes qui bénéficient actuellement d'une réactualisation. Cependant, 18 biens sont répertoriés sur la commune. Se charger de compléter les informations (par des photos, ...) pourrait être la première action de la fiche-projet.
Les participants approuvent cette proposition et ajoutent que commencer par de petites

actions telles que photographier les différents éléments de cette liste permettrait de mobiliser les Enclusiens autour du patrimoine bâti.

- Après avoir complété l'inventaire de l'IPIC, un second objectif pourrait être de compléter l'inventaire en incitant les participants à relever les éléments de petit patrimoine présent dans leur quartier (via distribution d'une grille d'analyse, ...).

Sur la fiche-projet « valoriser le petit patrimoine industriel et touristiques »

- Il sera important de concentrer ses efforts sur un site ou sur un certain type de patrimoine afin que les résultats soient visibles pour le tout-venant, permettant ainsi une prise de conscience de l'importance de ces types de patrimoine.
- Différentes localisations sont discutées :
 - Les corons (site UCO) : certes les jardins sont des propriétés privées. Cependant, en intervenant sur le domaine public (voirie, éclairage, ...) et en incitant les propriétaires à valoriser leurs jardins (concours, prix, ...), on pourrait parvenir à une valorisation intéressante de ce lieux. Un architecte paysagiste pourrait par exemple donner des conseils aux propriétaires pour leur montrer les différentes actions de valorisation possibles.
 - Les villas de l'Enclus du Haut : un nouveau règlement communal, qui vise à taxer les bâtiments inoccupés, a été adopté. Celui-ci devrait stimuler les propriétaires à rénover ou à démolir leur bâtiment (la taxe étant fixée à un prix par m² de façade). Cela permettra de valoriser l'Enclus du Haut.
 - Jean-Pierre Verdonck signale l'existence d'un poteau indicateur qui annonce que l'on se trouve à la jonction entre le Hainaut, la Flandre occidentale et la Flandre Orientale. Il se trouverait dans une zone boisée, en face du lieu où la Rhosnes se jette dans l'Escaut (il faut passer par Avelgem pour y accéder).
 - D'autres localisations sont citées : Bouquet, UCO, Astoria, Ancienne gare d'Orroir, ligne 83, Ancienne gare de Russeignies, le Moulin Saint Pierre, ...

5. Conclusion et clôture de la réunion

La réunion a permis aux participants d'approfondir les différentes fiches- projets. Un appel pour travailler sur l'inventaire de l'IPIC sera prochainement proposé aux participants.

Brigitte Thienpont,
Matthieu Sartorius,
Fondation Rurale de Wallonie

ANNEXE 8

Groupe-Action « Mobilité active »

- Comptes rendus
- Résultats au 30 septembre 2017

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement rural
Compte-rendu de la réunion du
Groupe-action « mobilité active » du 15 novembre 2016 – Local Social de Russeignies

Présent(e)s :

Bertrand DESRUEZ, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Jean-Pierre VERDONCK,
Nicolas WEYTSMAN
Matthieu SARTORIUS – Agent de Développement – FRW

Excusé(e)s :

Oscar DELCOIGNE, Dominique DEPUYDT, Amélie PECQUEREAU

1. Ordre du jour de la réunion

L'ordre du jour est le suivant :

- Introduction et rappel du contexte ;
- Rappel du diagnostic réalisé par IDETA à ce sujet ;
- Présentation du travail réalisé par des groupes similaires dans d'autres communes voisines ;
- Choix d'un(des) objectif(s) du groupe-action « mobilité active » pour 2017.

2. Introduction et rappel du contexte

Sur base d'un support papier (en annexe), Matthieu Sartorius rappelle le contexte de la réunion. Le souhait de travailler concrètement sur les sentiers, et de manière plus générale sur la mobilité active, est rapidement apparu lors de la consultation citoyenne. La création de ce groupe-action vise à répondre à cette demande.

3. Rappel du diagnostic réalisé par IDETA à ce sujet

Matthieu Sartorius présente quelques données du diagnostic socio-économique relatives à la mobilité active.

4. Présentation du travail réalisé par des groupes similaires dans d'autres communes voisines

Sur base d'un support papier (en annexe), Matthieu Sartorius présente les travaux menés par des groupes de travail « sentiers » accompagnés par la Fondation Rurale de Wallonie. Il insiste sur le fait que chacun poursuivait un objectif différent et a donc réalisé des activités spécifiques. Le but de

cette réunion est de trouver un objectif pertinent pour Mont-de-l'Enclus et qui motive les membres de ce groupe.

5. Choix d'un(des) objectif(s) du groupe-action « mobilité active » pour 2017.

Les membres souhaitent réaliser un inventaire de l'état de praticabilité des sentiers similaires à celui qui a été réalisé par le groupe-sentier de Dour. L'idée serait d'attribuer une zone de l'entité à chaque membre du groupe. Chacun irait alors évaluer l'état de praticabilité des sentiers dans la zone qui le concerne.

Par après, les participants seraient amenés à identifier les principaux points d'intérêts utilitaires et touristiques de la commune. Les membres du groupe concevraient alors une ou plusieurs boucles de promenades.

L'objectif des participants est de doter la commune de circuits de promenades qui ne montent pas à l'Enclus du Haut. Une grande partie de l'attractivité touristique est en effet déjà concentrée autour de l'Enclus du Haut et il s'agirait d'une opportunité pour valoriser les autres villages de l'entité.

Cet inventaire et ces boucles de promenade seraient amenés à être publiés (bulletin communal, toute-boîte, ...) et si cet outil rencontre l'intérêt des citoyens et des touristes, un point de départ des randonnées pourrait être aménagé sur la commune (place d'Amougies, Ravel, ...) via l'installation d'un panneau reprenant ces boucles de promenade.

Pour mener le premier travail d'inventaire, les participants convieront des amis membres de clubs de marche à la prochaine réunion.

5. Conclusion et clôture de la réunion

Par souci de simplification administrative et au vu du faible nombre de personnes qui participent à ce groupe de travail, les membres acceptent que toutes les invitations concernant ce groupe-action soient transmises exclusivement par email.

Ils souhaitent également maintenir un jour fixe de réunion : le mardi soir est choisi par l'ensemble des membres.

Il est proposé de fixer la prochaine date de réunion au 06 décembre 2016. Lors de cette réunion, la FRW proposera différentes cartes/zones, expliquera la méthode à suivre pour compléter celles-ci et les membres se répartiront alors le travail. Il sera laissé 2 à 3 mois aux membres pour réaliser cet inventaire (période hivernale).

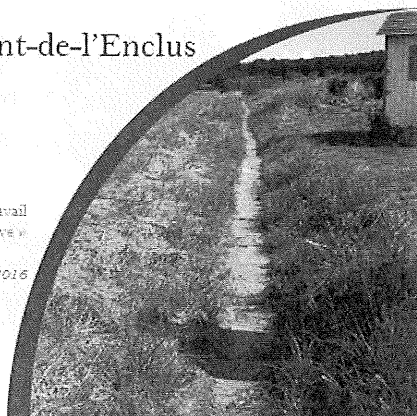
Matthieu Sartorius,
Fondation Rurale de Wallonie



Commune de Mont-de-l'Enclus

Installation Groupe de Travail
« Mobilité active »

15 novembre 2016



Ordre du jour

- 1. Présentation de quelques données relatives à la mobilité active à Mont-de-l'Enclus
- 2. Présentation des actions menées par des groupes de travail « sentiers » en Wallonie Picarde
- 3. Choix d'un ou de plusieurs objectifs 2017



Quelques constats du diagnostic réalisé par IDETA

1. La richesse paysagère de Mont-de-l'Enclus ;
2. Le Ravel et le pont qui enjambe l'Escaut ;
3. La dépendance à la voiture ;
4. Les pistes cyclables ;
5. Associations en faveur de la mobilité douce ;





1. La richesse paysagère de Mont-de-l'Enclus



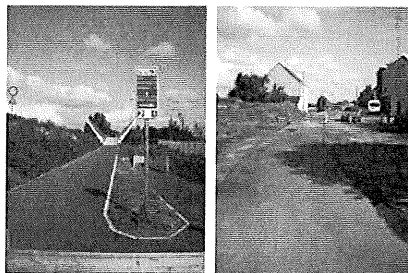
Figure 81 Vue sur le mont de l'Enclus (CETE, 2014)



Figure 83 Vue depuis le mont de l'Enclus (CETE, 2014)



2. Ravel et pont de l'Escaut



FRW



3. La dépendance à la voiture

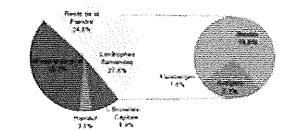
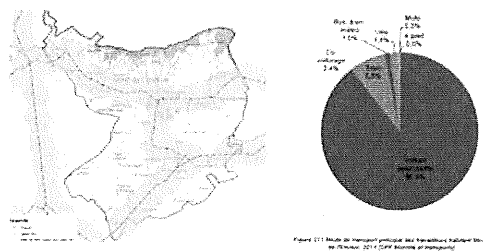
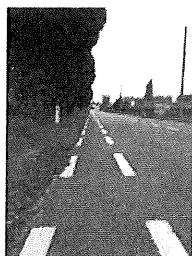


Figure 112 Répartition des modes de transport principaux des habitants du Mont-de-l'Enclus (CETE, 2014)

FRW



4. Les pistes cyclables



5. Associations



Guides-Nature du Pays des Collines

Le Braquet d'Orroir

Village-Club « Le Braquet d'Orroir »

Dernière Année

Rue du Tréportance 3

7750 Orroir

069 45 56 08 ou 0494 65 52 40



Les amis du vélo (Celles/Mont-de-Finclus)



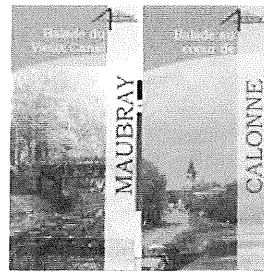
2. Exemples de projets menés dans les groupes « sentiers »

1. Antoing
2. Brunehaut
3. Dour
4. Ellezelles
5. Estaimpuis
6. Frasnes-lez-Anvaing





Antoing

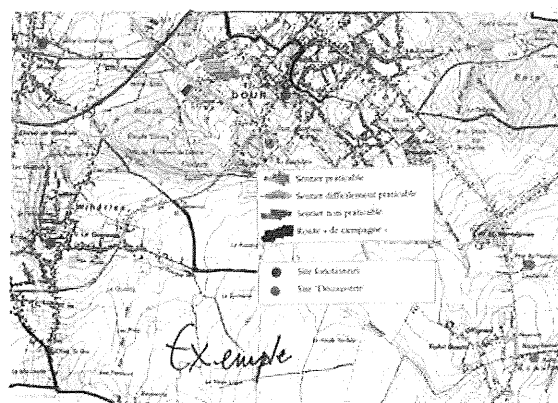


Brunehaut

Sentiers de Brunehaut

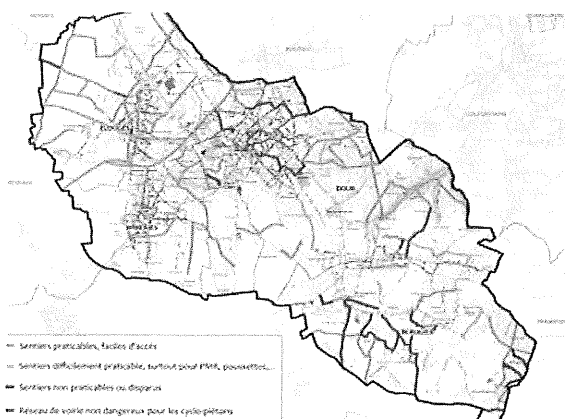


Dour





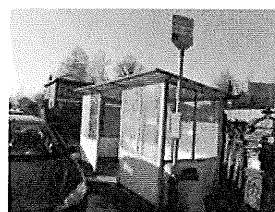
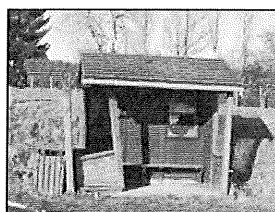
Dour



FRW



Ellezelles

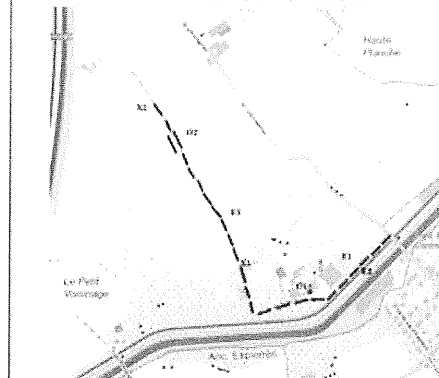


FRW



Estaimpuis

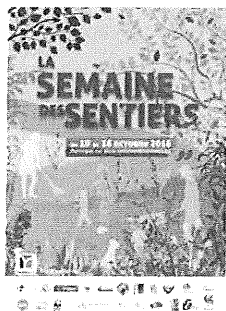
EXEMPLE DE FICHE COMPLÉTÉE



FRW



Frasnes-lez-Anvaing



Objectifs 2017

- Quel est l'objectif que vous voulez atteindre ?
- Comment voulez-vous y parvenir ?
- A quel rythme voulez-vous travailler sur ce sujet ?



MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement rural
Compte-rendu de la réunion du
Groupe-action « mobilité active » du 06 décembre 2016 – Administration Communale

Présent(e)s :

Oscar DELCOIGNE, Dominique DEPUYDT, Bertrand DESRUEZ, Serge GOURDIN, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Marie-Thérèse VANDENHAUTE, Nicolas WEYTSMAN
Brigitte THIENPONT et Matthieu SARTORIUS – Agents de Développement – FRW
Philippe D'HONDT – Président du CPAS
Anne-Catherine MANGAIN – Service Urbanisme – Administration Communale

Excusé(e)s :

Amélie PECQUEREAU

1. Ordre du jour de la réunion

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV de la réunion d'installation (15/11/2016) ;
- Présentation de la méthode utilisée pour réaliser l'inventaire des sentiers ;
- Distribution des cartes de l'atlas des sentiers ;
- Prochaines étapes du groupe-action « mobilité active »

2. Approbation du PV de la réunion d'installation (15/11/2016)

Matthieu Sartorius synthétise le contenu du compte-rendu pour les personnes qui n'ont assisté à la réunion d'installation. Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation de la méthode utilisée pour réaliser l'inventaire des sentiers ;

Sur base d'un guide d'utilisation réalisé par la FRW (en annexe), Matthieu Sartorius présente la méthode qui est proposée pour réaliser l'inventaire des sentiers.

Il est également proposé d'ajouter une annotation « N » à chaque fois qu'un marcheur observe un élément naturel intéressant.

Aussi, si les participants connaissent la raison de la disparition/fermeture du sentier, ceux-ci sont invités à l'indiquer sur le tableau fourni.

4. Distribution des cartes de l'atlas des sentiers

Matthieu Sartorius et Brigitte Thienpont disposent les 20 planches de cartes IGN qui reconstituent l'entité de Mont-de-l'Enclus. Les participants se regroupent et prennent chacun plusieurs planches.

5. Prochaines étapes du groupe-action « mobilité active »

Les participants disposent de plusieurs mois pour réaliser ce travail (reprise des cartes vers avril). Lorsqu'ils ont terminé leur inventaire, ils sont invités à transmettre ces données à la FRW, à l'administration communale, ou à attendre la prochaine réunion pour remettre leur travail.

Matthieu Sartorius,
Fondation Rurale de Wallonie

ANNEXE 9

Groupe-Action « Economie » Forum des artisans et indépendants

- Compte rendu

MONT-DE-L'ENCLUS - Opération de Développement rural
Compte-rendu de la réunion du
Groupe-Action Economie du 4 septembre 2017 –
Administration communale

Présent(e)s :

Marc BARA, Frédérique BUCKENS, Charlotte BARA, Oscar DELCOIGNE, John LAMPOLE, Bernard MARIAGE, Dominique VAN CAUWENBERGHE, Achille VERMEULEN, Nicolas WEYTSMAN – membres de la CLDR

Jean-Luc Lambert – entreprise de chauffage et sanitaires

Marie-Christine Vorlat – fabrication de glace artisanale

Frida VANMEERHAEGHE – jouets/décoration Giftshop

Anne-Catherine MANGAIN – relais communal

Guy WEYTSMAN – Echevin en charge du Développement Rural

Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY – Bourgmestre

Brigitte THIENPONT et Hélène VANDEWALLE – Fondation Rurale de Wallonie

Excusé(e)s :

Bertrand Desruez et Filip Neuville – membres de la CLDR

Jonathan VANLAERE – Centre Protestant d'Amougies

1. Ordre du jour de la réunion

L'ordre du jour est le suivant :

- Introduction et rappel du contexte ;
- Présentation des axes et objectifs du PCDR accompagnés des projets ;
- Choix d'actions concrètes à mener au niveau économique.

2. Introduction et rappel du contexte

Brigitte THIENPONT et Hélène Vandewalle expliquent aux indépendants les différentes missions de la Fondation Rurale de Wallonie, les principes d'une Opération de Développement Rural ainsi que les actions ou projets économiques réalisables en milieu rural ; tout en illustrant leurs propos de différents exemples menés en Wallonie (atelier rural, groupe d'entrepreneurs, association des commerçants, ...). Des documents et prospectus sur la matière sont distribués à l'ensemble des participants. Aucune question ni précision n'est émise de la part des participants.

3. Présentation des axes et objectifs du PCDR accompagnés des projets

Afin d'informer les indépendants sur le contenu du Programme Communal de Développement Rural, Brigitte Thienpont repasse en revue les axes, objectifs et projets du PCDR. Une feuille récapitulative leur est donnée. Aucune remarque n'est émise sur le sujet.

4. Choix d'actions concrètes à mener au niveau économique

Une carte de Mont-de-l'Enclus permet aux indépendants de se présenter brièvement et de situer leur activité sur carte au moyen d'un post-it de couleur (vert pour HORECA, jaune pour commerces et bleu pour entreprise).

Les 3 indépendants présents sont d'Orroir :

- Délices des Collines – Glaces artisanales par Marie-Christine Vorlat
Place d'Orroir 20, 7750 Orroir – 0474/213694 – mariechristinevorlat@hotmail.com
- Giftshop Palace – Magasin de cadeaux, jouets, décoration, meubles de jardins, ménage ...
Enclus du Haut 42-43, 7750 Orroir
- Ets Lambert Jean-Luc sprl – chauffage et sanitaire
Rue du Triponchaux 5A, 7750 Orroir – ets.jll@hotmail.be

Les objectifs de la réunion sont de rassembler les différents acteurs économiques de l'entité, connaître leurs souhaits en lien avec leur activité et envisager des actions concrètes à mettre en œuvre.

Remarques et souhaits :

- L'ensemble des participants s'étonnent du manque d'intérêt porté par les indépendants à la réunion malgré le choix d'un horaire adapté (lundi en soirée).
- Il serait intéressant de scinder les secteurs et faire des réunions plus spécifiques avec un ordre du jour « accrocheur » :
 - o Secteur agricole
 - o Secteur commercial
 - o Secteur des entreprises
 - o Secteur touristique (HORECA, hébergement, loisirs)
- Le centre protestant a informé la FRW sur la disponibilité et l'accessibilité de leur salle pour des réunions ultérieures.
- Pour les participants, le plus urgent est de rendre la commune attrayante ; c'est-à-dire propre et entretenue. Il faut véhiculer une image forte intra et extra muros.
- Pour attirer un plus grand nombre de touristes sur l'Enclus du Haut, il est primordial de rendre le site plus agréable (entretien des espaces publics (végétation, panneaux d'affichage et directionnels et propreté). La problématique des bâtiments inoccupés et laissés à l'abandon est soulevée. Mr le Bourgmestre signale que les propriétaires paient la taxe chaque année et que la commune est impuissante devant ce problème.
Dans le même ordre d'idée, un participant souligne la dangerosité des abords de l'ancien restaurant « Bouquet roubaisien » ; la végétation pousse sur le domaine public et devient un obstacle à la circulation des citoyens. A solutionner rapidement.
- Pour certains indépendants, une aide logistique est souhaitée afin de rendre leur activité plus visible du grand public avec par exemple la création d'un site internet. Actuellement, la commune publie les coordonnées des indépendants enclusiens sur le site internet communal mais l'accès aux données n'est pas intuitif ; il faut professionnaliser le site et le rendre visible. Et facile d'accès.

- Le premier projet à mener avec les indépendants du secteur touristique serait de réaliser une plaquette/folder d'informations reprenant les établissements de l'HORECA, les hébergements touristiques et les activités touristiques proposées aux touristes d'un jour.

En conclusion, il est décidé de réunir dans un premier temps les indépendants liés au secteur du tourisme et de travailler sur un nouvel outil de promotion.

Brigitte THIENPONT et Hélène VANDEWALLE
Fondation Rurale de Wallonie